

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018



SUNCOR

TABLE DES MATIÈRES

Message du chef de la direction	3	Changements climatiques	51	Innovation	120
À propos de notre rapport	7	Notre point de vue et notre engagement.....	52	Notre approche en matière de technologie et d'innovation	121
Stratégie et gouvernance.....	11	Performance en matière de GES et atténuation des émissions.....	57	Technologies in situ.....	125
Mission et vision de Suncor	12	Intégration de notre objectif de performance en matière de GES.....	61	Technologies d'exploitation minière	130
Q et R sur le développement durable : Avoir une vision à long terme	14	Innovation sobre en carbone	63	Technologies de valorisation et de raffinage.....	132
Objectifs de développement durable	19	Risque lié au carbone et perspectives énergétiques	66	Technologies de remise en état.....	133
Énergie renouvelable.....	20	Stratégie de résilience.....	70	Numérisation	135
Gouvernance d'entreprise	23	Politique et réglementation sur le carbone	76	Collaboration.....	137
Gestion des risques.....	25	Environnement.....	78	Données sur la performance	141
Engagement politique	27	Performance en matière d'eau et gérance des ressources en eau	79	Données sur la performance	142
Lobbying et déclaration des activités de lobbying .	32	Gestion des résidus.....	83	Annexes	148
Notre entreprise.....	34	Qualité de l'air.....	85	Annexe A : Notes de données de performance	149
Sommaire des activités.....	35	Remise en état.....	88	Annexe B : Rapport de certification indépendant de portée limitée.....	160
Impact économique	37	Sol, biodiversité et milieux humides	92	Annexe C : Mises en garde	163
Accès aux marchés.....	40	Protection du caribou	96	Annexe D : Index du contenu de la GRI.....	168
Sécurité personnelle et opérationnelle	41	Responsabilité sociale.....	97		
Pratiques commerciales éthiques	43	Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones	98		
Diversité et inclusion.....	46	Investissements dans la collectivité.....	103		
		Objectif social	109		
		Renforcer les relations	110		
		Partenariat avec les jeunes Autochtones.....	113		
		Partenariat avec les entreprises et les communautés autochtones.....	115		
		Accroissement de l'effectif autochtone.....	118		



Steve Williams, président et chef de la direction

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

Dans le monde d'aujourd'hui de messages instantanés et des réponses rapides, il est facile de se laisser prendre dans toutes sortes de situations pressantes à un certain moment. C'est aussi facile de perdre de vue la situation dans son ensemble.

Suncor reconnaît et comprend l'importance d'adopter une vision à long terme. Notre modèle d'affaires, nos stratégies et nos plans de croissance sont définis en fonction d'une vision claire du rôle que nous voulons jouer en créant de l'énergie pour un monde meilleur pour les 50 prochaines années et même plus.

Cette vision à long terme est plus importante que jamais dans un monde confronté à des défis de taille à long terme sur le plan social, économique et environnemental – notamment celui de la réduction des émissions mondiales afin de trouver une solution aux changements climatiques.

Pour être un fournisseur d'énergie de choix, les entreprises comme Suncor doivent se faire une place dans le marché de la concurrence internationale, tant sur le plan des coûts que du carbone.

Nous devons également nous assurer que les retombées de la mise en valeur des ressources sont partagées pleinement. On ne parle pas ici seulement du bénéfice des entreprises, on parle de quelque chose de plus grand. C'est pourquoi nous déployons tant d'efforts pour nous assurer que les collectivités touchées par nos activités, y compris les communautés autochtones, participant avec nous à la création de notre avenir.

Bien qu'il reste beaucoup à faire, je crois que Suncor fait des progrès face à ces principaux défis. Il s'agit du résultat du parcours en matière de développement durable entamé il y a plus de deux décennies qui nous pousse à améliorer de façon continue notre performance sur le plan environnemental, social et économique.

Nous avons appris que pour faire avancer les choses, il faut réunir et mobiliser des gens ayant des intérêts et des points de vue divers – et écouter attentivement leurs préoccupations, leurs attentes et leurs idées à propos de la façon dont nous pouvons collaborer pour trouver des solutions à nos défis communs.

Ces conversations continuent de définir, de modifier et d'orienter notre façon de faire. Elles nous aident à être une entreprise énergétique plus durable et résiliente et nous rappellent que l'adoption d'une vision à long terme permet d'assurer un avenir meilleur aux générations futures.

Le futur énergétique : défis et occasions

L'énergie est au cœur de notre économie et de notre qualité de vie. Que ce soit pour combler les besoins en matière d'alimentation, de transport ou de chauffage, les ressources pétrolières et gazières fiables et abordables demeurent la principale source d'énergie dans nos sociétés modernes. Même si l'énergie renouvelable continue à gagner du terrain, le pétrole et le gaz devraient continuer d'occuper une place importante dans l'offre énergétique mondiale dans un avenir prévisible.

Cela ne signifie pas qu'il faut maintenir le statu quo. Les changements climatiques sont réels – représentant l'un des enjeux les plus pressants de notre ère – et il est de notre responsabilité à tous de trouver des solutions. Il serait inconcevable de ne pas agir.

Le Canada dispose de l'énergie dont le monde a besoin. Notre défi est d'améliorer notre performance de façon continue, d'inspirer les autres à en faire autant et de mettre nos produits à la disposition de nouveaux clients dans de nouveaux marchés dans les années à venir.

Dans le cas d'une entreprise comme Suncor, cela signifie que son pétrole doit être concurrentiel sur le plan des coûts et de l'intensité carbonique à l'échelle mondiale. Je suis heureux de constater les progrès que nous accomplissons dans ces deux aspects.

Suncor suit un plan pluriannuel qui vise l'amélioration de la fiabilité, la réduction des coûts et la gestion prudente de l'affectation du capital. Nous avons grandement bénéficié de ces stratégies en périodes de volatilité.

Pendant tout ce temps, nous avons maintenu le cap sur un autre élément clé de notre stratégie d'entreprise – être un leader en matière de développement durable. Nous savons que les dimensions sociales,

environnementales et économiques du développement énergétique sont fondamentalement intégrées et que pour réussir, toutes ces dimensions doivent être prises en compte.

En éliminant des coûts et en cherchant à atteindre l'excellence opérationnelle, Suncor est maintenant en mesure de générer suffisamment de fonds provenant de l'exploitation à un prix du pétrole de 40 \$US à 45 \$US par baril pour financer à la fois ses investissements de maintien et ses obligations en matière de dividende. Peu de producteurs de pétrole dans le monde peuvent prétendre la même chose.

Nous améliorons du même coup notre performance environnementale. Suncor a récemment franchi un jalon important dans le cadre de son projet Fort Hills – en atteignant la capacité nominale beaucoup plus tôt que prévu. Ce projet sera en mesure de fournir de l'énergie pendant les cinquante prochaines années et l'intensité des émissions des gaz à effet de serre (GES) de la production à Fort Hills est actuellement comparable à la moyenne du baril raffiné aux États-Unis.

Le prochain grand défi concerne nos installations in situ, où l'on devrait retrouver la principale source de croissance future de Suncor. Les technologies in situ de prochaines générations offrent la possibilité non seulement de diminuer les coûts, mais aussi de réduire considérablement les émissions de GES – dans certains cas de 50 à 70 %. Nous procédons actuellement à l'évaluation de la possibilité d'amener certaines de ces technologies in situ à l'étape de commercialisation.

Tout au long du récent recul des prix du pétrole, Suncor a continué d'investir dans le développement technologique. En 2017, nous avons investi près de 350 millions de dollars dans le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies.

La portée de l'ambition de Suncor se reflète dans son objectif en matière de développement durable visant à mettre à profit la technologie et l'innovation pour contribuer à une économie sobre en carbone. Nous mesurons nos progrès afin d'atteindre cet objectif qui vise à réduire l'intensité totale des émissions de GES provenant de notre production de pétrole et de produits pétroliers de 30 % d'ici 2030. Nous croyons que cet objectif, combiné à notre engagement soutenu à nous tourner vers la technologie et l'innovation, nous mettra sur la voie pour abaisser la courbe de croissance des émissions absolues de GES.

En plus de ses stratégies internes, Suncor collabore étroitement avec des organismes comme Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) et

Evok Innovations à la création de solutions technologiques propres. Nous continuons également à nous associer à des groupes comme la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone, la Commission de l'écofiscalité du Canada, Clean Resource Innovation Network (CRIN) et Energy Futures Lab pour favoriser la collaboration et l'innovation.

L'engagement de Suncor à prendre part à des conversations ouvertes et honnêtes – écouter divers points de vue et tirer parti de ceux-ci – lui a permis de jouer un rôle positif dans l'évolution des politiques publiques en matière de changements climatiques.

Le leadership canadien dans ce domaine a été remarqué et fait une différence.

Si on demande aux gens du monde entier d'où ils aimeraient que leur pétrole provienne, ils préfèrent le Canada à tout autre pays. Nous devons continuer à travailler ensemble pour répondre à la demande d'une façon qui contribue à faire avancer les solutions à ces importants défis.

Innovation sociale : établir de nouveaux partenariats

L'adoption d'une perspective à long terme par rapport à notre secteur signifie qu'il faut comprendre et adapter les attentes en pleine mutation. Pour Suncor, cela signifie qu'il faut reconnaître que nous pouvons jouer un rôle pour relever certains des défis sociaux parmi les plus complexes.

Par exemple, il existe d'importants écarts socio-économiques entre les Autochtones et les autres Canadiens et plusieurs appels à l'action ont été formulés dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en vue de combler ces écarts. Nous voulons contribuer à ce changement.

Suncor a établi un objectif à long terme en matière de développement durable axé sur la dimension sociale qui vise à accroître la participation des Autochtones du Canada dans la mise en valeur des ressources. Il faut aussi penser et agir différemment et collaborer avec les Autochtones pour créer des occasions de réconciliation économique et sociale.

Le partenariat conclu en 2017 avec la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew est un bon exemple. Les Premières Nations ont acquis une participation combinée de 49 % dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est de Suncor – le plus important

investissement des Premières Nations au Canada à ce jour. En 2017, Suncor a aussi fait l'acquisition d'une participation de 41 % dans PetroNor, un distributeur de produits pétroliers du Québec détenu et exploité par les Cris de la baie James. Nous avons également établi d'autres partenariats par le biais des activités de Petro-Canada, où l'on retrouve notamment 26 établissements de ventes au détail Petro-Canada détenus et exploités par des communautés des Premières Nations.

Nous continuerons à explorer d'autres occasions, à travailler à l'accroissement de la présence des Autochtones au sein de notre main-d'œuvre et à poursuivre nos efforts afin d'accroître la connaissance des employés de Suncor de l'histoire et de l'expérience des Autochtones.

Comme c'est le cas pour plusieurs collaborations de Suncor, son objectif social est le prolongement des propos des Autochtones. Pour atteindre nos objectifs, nous savons que nous allons devoir continuer d'écouter et d'apprendre.

Gouvernance et communication efficaces

En période d'incertitude, pour assurer la résilience d'une entreprise énergétique, il faut surtout pouvoir compter sur une gouvernance efficace et une communication transparente. Les membres du conseil d'administration de Suncor poursuivent leur travail de surveillance prospective de la planification stratégique, de la gestion des risques et du code de conduite de l'entreprise. Ils s'assurent que les décisions de la haute direction sont conformes aux intérêts à long terme des actionnaires de Suncor.

Avec l'appui de son conseil, Suncor a pris un engagement en matière de communication transparente. Par exemple, notre rapport climat annuel fournit une évaluation claire de la raison pour laquelle nous pensons que notre stratégie est résiliente grâce à une série de scénarios prospectifs et présente la façon dont nous pouvons continuer à créer de la valeur dans un monde sobre en carbone.

Nous collaborons avec plusieurs autres entreprises membres du Réseau canadien du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) au Canada pour promouvoir des mesures pour appuyer les objectifs plus vastes des Nations Unies. Par le biais de ce rapport, nous présentons nos efforts pour appuyer et défendre les 10 principes du PMNU, qui guident notre approche en matière de droits de la personne, de normes du travail, d'environnement et d'anticorruption dans tout ce que nous faisons.

Nous soutenons aussi les recommandations volontaires du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat, une initiative internationale du Conseil de stabilité financière. Les recommandations fournissent aux entreprises un cadre de communication uniforme volontaire qui améliore la qualité de la communication des données financières liées au climat. Nous abordons plusieurs exigences du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat dans notre rapport climat, et nous prenons des mesures pour nous conformer pleinement aux recommandations au cours des prochaines années. Nous croyons en notre résilience à long terme et favorisons la communication transparente de notre gestion des risques climatiques à long terme.

Développement durable : faire place au changement

Le développement durable est un concept en constante évolution. Cependant, nous continuerons de placer la sécurité avant tout dans tout ce que nous faisons. Dans le cadre de son programme Objectif Zéro, Suncor s'est engagée à éliminer tous les incidents en milieu de travail. En 2017, nous avons continué à réduire les blessures entraînant un arrêt de travail, la fréquence des blessures consignées et les pertes de confinement et avons été affligés par le décès tragique d'un entrepreneur. Nous poursuivrons nos efforts pour offrir un environnement de travail sécuritaire et sans incident.

Nous avons tous un rôle à jouer dans l'élaboration de notre avenir énergétique commun. Les défis auxquels nous faisons face sont nombreux et nécessitent que nous collaborions. Nous devons être audacieux, innovateurs et ouverts d'esprit.

En adoptant une vision à long terme et en continuant à écouter et à apprendre au contact des autres, nous, à Suncor, espérons jouer un rôle constructif dans la transition vers un meilleur futur énergétique. Maintenons la communication.



Steve Williams

Président et chef de la direction

À PROPOS DE NOTRE RAPPORT

Pour nous, la publication d'un rapport sur le développement durable remonte à deux décennies, et le Rapport sur le développement durable 2018 s'inscrit dans notre approche de transparence. Il s'agit de l'un des moyens qui nous permettent de mesurer nos progrès, et de mener un suivi et une évaluation de façon continue des impacts et des avantages pour notre entreprise.

Cadre de travail

Nous avons préparé le présent rapport conformément aux normes Global Reporting Initiative : Critères essentiels et aux éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier. Nous présentons également notre [rapport de progrès conformément au Pacte mondial des Nations Unies \(PMNU\)](#) par le biais de ce rapport. Cette initiative témoigne de notre soutien des 10 principes qui guident notre approche en matière de développement durable.

Format du rapport

Disponible en anglais et en français, le présent rapport a été préparé en vue d'amener un plus vaste auditoire à s'intéresser à nos priorités et à notre performance en matière de développement durable en utilisant divers formats – un document PDF à télécharger, complété par une version en ligne que l'on peut consulter à sustainability.suncor.com.

Portée

Les données consolidées sur la performance de l'entreprise sur le plan financier, environnemental, sécuritaire et social entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 sont présentées uniquement pour les actifs que nous exploitons (à moins d'avis contraire), avec une tendance sur cinq ans lorsque cela est possible.

Les données sur la performance d'une installation ou d'un secteur d'activité, le cas échéant, peuvent aussi être [téléchargées](#). Les données des coentreprises non exploitées par Suncor ne sont pas incluses, à moins d'avis contraire. De l'information sur des événements qui se sont déroulés

au début de 2018 ou des données sur la performance portant sur le début de 2018 peuvent aussi être incluses, lorsque cela est possible.

Dans certains cas, les données économiques et opérationnelles sont alignées de façon uniforme sur nos rapports financiers annuels (qui peuvent inclure nos actifs non exploités). Les données sur notre performance financière et la description de nos activités sont également présentées de façon exhaustive dans notre Rapport annuel 2017.

Assurance de l'exactitude

Nous avons demandé à Ernst & Young LLP de nous fournir une assurance de niveau d'examen des indicateurs de rendement sélectionnés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 en utilisant les normes GRI et les éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier.

Évaluation de la pertinence afin de définir le contenu du rapport

Une des étapes importantes de la préparation de notre Rapport sur le développement durable est l'examen des priorités les plus pertinentes en matière de développement durable pour notre entreprise et nos parties intéressées.

Nous examinons chaque année les priorités pour notre rapport et, au début de 2018, nous avons mené un processus d'évaluation en profondeur de la pertinence pour nous assurer de tenir compte adéquatement d'un éventail de perspectives.

La pertinence, dans le contexte de développement durable utilisé dans le présent rapport, correspond à l'importance relative des priorités d'ordre environnemental, social, économique et de gouvernance et leurs impacts (tant positifs que négatifs) sur notre entreprise et nos parties intéressées.

Processus d'évaluation de la pertinence

Au début de 2018, nous avons obtenu le soutien d'un tiers doté de l'expertise dans les rapports sur le développement durable et les évaluations de la pertinence afin d'évaluer les sujets prioritaires dans le cadre de notre Rapport sur le développement durable. Nous avons mis de l'avant les processus suivants :

Identifier les sujets relatifs au développement durable

Une première liste de sujets a été compilée au moyen de plusieurs méthodes et cadres de travail afin de mieux cerner les secteurs d'importance pour nos parties intéressées et notre entreprise, notamment :

- les normes Global Reporting Initiative (principes de pertinence et principes définissant le contenu du rapport)
- le Sustainability Accounting Standards Board
- les récentes évaluations de la pertinence et résultats de Suncor
- des analyses comparatives et des recherches de l'industrie
- les sujets identifiés dans le cadre de nos processus internes de gestion des enjeux stratégiques
- la mobilisation continue des parties intéressées et le maintien du dialogue

Nous avons ainsi défini 30 sujets consolidés en matière de développement durable, qui ont été classés et hiérarchisés par les groupes de parties intéressées et les experts techniques internes.

Classer et hiérarchiser les enjeux

Deux ateliers en salle ont été organisés pour connaître l'opinion de divers groupes, notamment :

- celle des parties intéressées externes (le point de vue du milieu universitaire, des membres des collectivités, des partenaires commerciaux, des investisseurs et des ONG était représenté)
- celle des experts techniques internes et des leaders d'équipes interfonctionnelles

Des critères ont été utilisés pour ces deux ateliers afin d'établir l'ordre de priorité des différents sujets et, en fin de compte, définir le contenu du rapport et son orientation.

Matrice de la pertinence de Suncor



Préoccupation pour les parties intéressées

- Questions directes des parties intéressées (clients, investisseurs, collectivités, etc.)
- Tendances sociales
- Importance de la couverture médiatique
- Discussions sur la politique publique

Incidence sur le succès de l'entreprise

- Aspect financier
- Aspect légal et réglementaire
- Réputation
- Impact sur la performance opérationnelle
- Occasions d'améliorer l'avantage concurrentiel

En accordant la priorité aux activités pratiques et à la discussion, il est plus facile de guider les participants afin de parvenir à un consensus quant aux sujets pouvant avoir un impact considérable sur la réussite de Suncor ou influencer de manière substantielle les évaluations et les décisions des parties intéressées au cours des 1 à 3 prochaines années. Les résultats de ces ateliers ont été consolidés et partagés avec les participants.

Priorités

Notre processus d'évaluation a permis d'identifier 4 sujets prioritaires pertinents classés constamment en tant que priorité élevée dans les deux ateliers et d'orienter le contenu de notre Rapport sur le développement durable.

Relations avec les Autochtones

Pourquoi est-ce important?

La confiance et l'appui des parties intéressées et des communautés autochtones sont très importants pour Suncor et essentiels à la réussite du développement énergétique.

Que fait Suncor à ce propos?

- À la fin de 2017, près de 5 000 employés avaient suivi la formation en ligne sur la sensibilisation aux Autochtones
- 521 millions de dollars ont été dépensés auprès de fournisseurs autochtones au Canada en 2017

Sécurité et fiabilité des processus opérationnels

Pourquoi est-ce important?

Suncor s'engage à promouvoir la prévention des incidents et l'apprentissage et continue de monter la barre pour améliorer la sécurité et la fiabilité de ses processus opérationnels.

Que fait Suncor à ce propos?

- Nous avons continué à réduire les blessures entraînant un arrêt de travail et la fréquence des blessures consignées dans l'ensemble de l'entreprise en 2017
- Nous avons amélioré la fiabilité de notre secteur Raffinage et commercialisation en 2017

Changements climatiques

Pourquoi est-ce important?

Dans le monde polarisé d'aujourd'hui, les conversations constructives axées sur les solutions à propos des changements climatiques et notre avenir énergétique commun sont plus importantes que jamais.

Que fait Suncor à ce propos?

- Nous rédigeons chaque année nos perspectives de la tarification du carbone, et depuis 2016, le risque associé au carbone est inclus dans l'un de nos risques principaux et soumis à un examen du conseil
- Nous avons investi environ 350 millions de dollars en 2017 dans le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies

Gestion des ressources en eau

Pourquoi est-ce important?

L'eau est une ressource commune précieuse. L'approche de gestion de l'eau intégrée de Suncor établit un équilibre qui nous permet d'optimiser nos méthodes d'utilisation de l'eau grâce à l'innovation technologique assurant ainsi une gestion durable de l'eau.

Que fait Suncor à ce propos?

- L'investissement continu dans la recherche et le développement de technologies de gestion de l'eau, notamment des recherches universitaires et des projets pilotes à nos installations
- Nous tentons d'établir un nouvel objectif à long terme pour la gestion de l'eau afin de prolonger notre engagement en matière de conservation de l'eau

Pour les Autochtones, leurs communautés et nos parties intéressées, ces aspects sont essentiels et, pour assurer la réussite de notre entreprise, il faut mettre de l'avant une approche novatrice et stratégique ainsi qu'un engagement envers l'excellence opérationnelle dans toutes les fonctions de notre entreprise.

D'autres priorités importantes ont été identifiées et notre performance ou notre approche liée à celles-ci sont indiquées ci-dessous et présentées en profondeur dans notre rapport. Les sujets qui ont été évalués, mais qui n'ont pas été inclus dans notre rapport, sont gérés et soumis à un suivi et un contrôle internes à la lumière du contexte en constante évolution. Notre approche en matière de technologie et d'innovation est un des principaux thèmes de ce rapport et elle est étroitement liée à de nombreuses priorités identifiées dans le cadre de notre évaluation de la pertinence.

Autres priorités importantes

Notre entreprise

Nous avons l'intention d'offrir des rendements compétitifs et durables à nos actionnaires en nous concentrant sur la gestion rigoureuse des coûts, l'excellence opérationnelle et la croissance rentable à long terme. Nous nous sommes également engagés à respecter notre valeur de placer la sécurité avant tout. Une gestion inadéquate de ces priorités pourrait avoir des impacts imprévus sur le plan juridique, financier, opérationnel ou même sur la réputation de l'entreprise ainsi qu'entraîner des incidents liés à la sécurité personnelle et opérationnelle. Gérées adéquatement, ces priorités pourraient contribuer à la poursuite des activités, à une valeur maximisée pour les actionnaires, à une productivité accrue et à une culture de travail forte et prospère. Ces priorités comprennent ce qui suit :

- gouvernance et éthique
- santé et mieux-être
- conformité
- impact économique
- politiques publiques
- diversité et inclusion
- accès aux marchés

Environnement

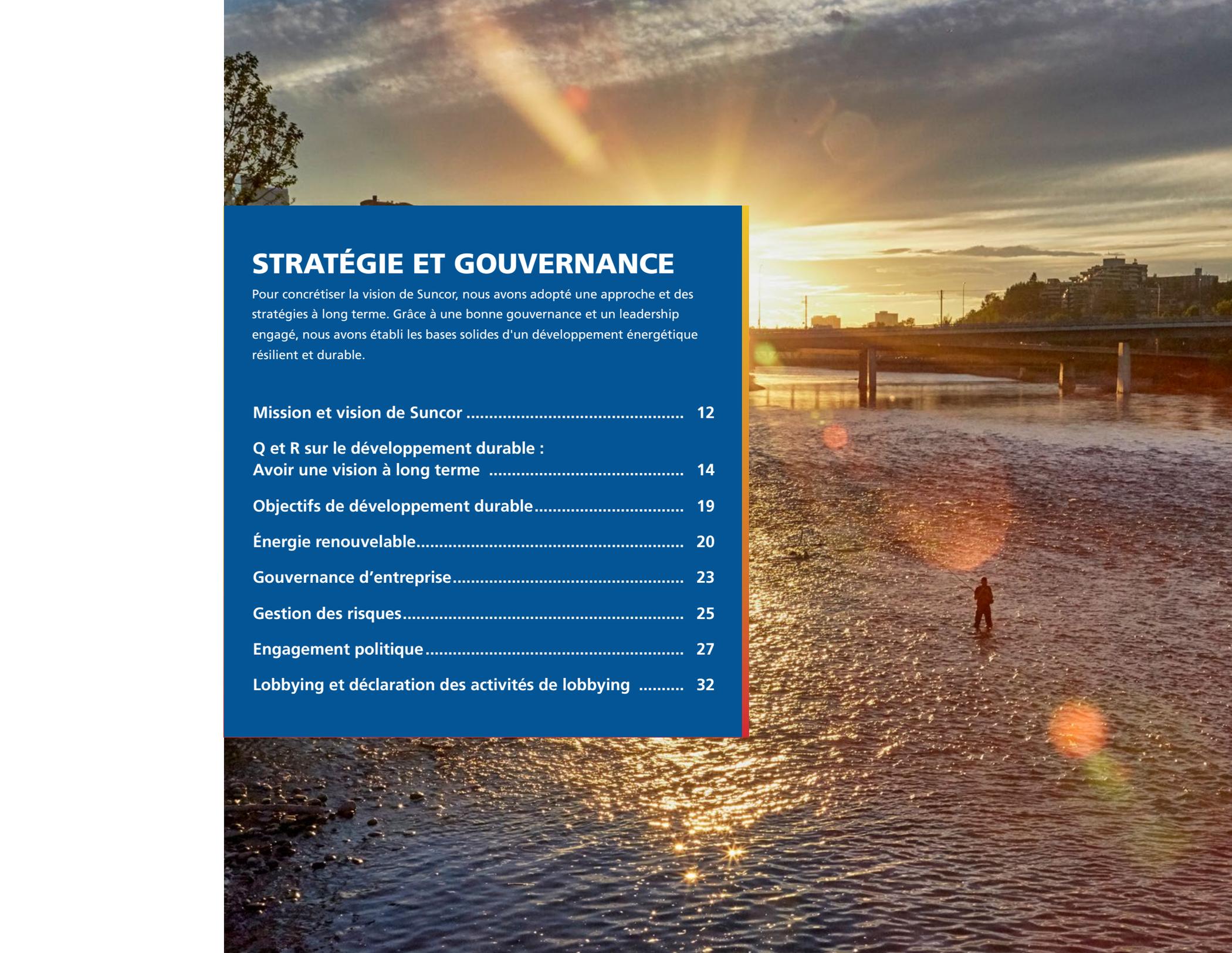
Notre performance environnementale constitue un risque et une occasion stratégiques importants. La gestion de ces enjeux fait l'objet d'une attention rigoureuse tant de la part des organismes gouvernementaux de réglementation que des parties intéressées. Une gestion inadéquate de ces enjeux pourrait entraîner des amendes réglementaires, l'inquiétude des parties intéressées, des désinvestissements importants et des coûts accrus et retards liés aux projets. Gérés adéquatement, ces enjeux plaident en faveur de l'innovation, de nouvelles technologies et de la collaboration avec nos parties intéressées et les autres entreprises de l'industrie pour créer plus de valeur et améliorer notre performance environnementale. Ces priorités comprennent ce qui suit :

- gérance des ressources en eau
- gestion des résidus
- utilisation du sol et biodiversité
- remise en état
- qualité de l'air
- impacts cumulatifs
- déversements

Responsabilité sociale

Pour réussir, il est essentiel pour notre entreprise de mériter et de conserver la confiance des collectivités avoisinantes. Une gestion inadéquate de ces priorités pourrait entraîner des délais et une augmentation des coûts dans des projets, des poursuites, l'opposition des parties intéressées et une érosion de la résilience de la collectivité. Gérées adéquatement, elles constituent une occasion vitale de valeur partagée pour établir des relations et apporter des avantages économiques et sociaux. Ces priorités comprennent :

- les investissements dans la collectivité et l'innovation sociale
- la mobilisation des parties intéressées



STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

Pour concrétiser la vision de Suncor, nous avons adopté une approche et des stratégies à long terme. Grâce à une bonne gouvernance et un leadership engagé, nous avons établi les bases solides d'un développement énergétique résilient et durable.

Mission et vision de Suncor	12
Q et R sur le développement durable :	
Avoir une vision à long terme	14
Objectifs de développement durable	19
Énergie renouvelable.....	20
Gouvernance d'entreprise.....	23
Gestion des risques.....	25
Engagement politique	27
Lobbying et déclaration des activités de lobbying	32



MISSION ET VISION DE SUNCOR

À titre de plus importante société énergétique intégrée du Canada, nous savons qu'avec nos parties intéressées, nous devons regarder au-delà des besoins en énergie actuels et comprendre ce dont nous avons besoin pour l'avenir. Le développement durable, c'est voir l'ensemble d'un œil responsable et collaborer pour proposer de meilleures solutions durables.

À Suncor, notre mission définit notre raison d'être et aide à orienter nos actions et activités. Notre vision décrit notre point de vue concernant l'avenir et la place que nous y occupons. Nos valeurs sont composées d'un ensemble de convictions qui guident notre comportement et nous aident à poursuivre notre mission et à réaliser notre vision.

Notre mission

Nous créons de l'énergie pour un monde meilleur.

C'est notre objectif principal et ce à quoi nous aspirons chaque jour.

Notre vision

À Suncor, notre vision est d'être dignes de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles. Guidés par nos valeurs, nous ouvrirons la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain.

C'est là où nous nous voyons, et voyons notre entreprise, dans l'avenir. En d'autres mots, c'est la vision que nous avons de la place de Suncor dans le monde.

Nos valeurs

Nos valeurs sont nos principes directeurs – notre série constante de croyances. Elles définissent la façon dont nous menons nos activités chaque jour.

La sécurité avant tout

Si ce n'est pas sécuritaire, ne le faites pas.

Respect

Être à son meilleur. Donner le meilleur de soi-même. Être solidaire.

Agir comme il se doit

Choisir la bonne manière, faire preuve d'intégrité.

Monter la barre

Travailler avec passion. Toujours ajouter de la valeur.

Honorer nos engagements

Nous sommes la partie d'un tout.

En quoi Suncor se différencie-t-elle des autres sociétés énergétiques?

La base d'actifs à faible déclin ayant une longue durée de vie, le bilan solide, le modèle intégré et la diversification des flux de trésorerie de Suncor nous distinguent de nos pairs. Nous nous efforçons d'être le concurrent sobre en carbone affichant de faibles coûts d'exploitation dans notre industrie. La mise à profit des différenciateurs clés, notamment notre savoir-faire et notre accent en matière de développement durable et de technologie, a contribué à nous positionner en tant que chef de file dans l'industrie et jeté les bases de la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Base d'actifs à faible déclin ayant une longue durée de vie

Nous nous engageons à travailler pour dégager le maximum de valeur de nos ressources existantes grâce à un accent soutenu sur le développement responsable et une gestion rigoureuse des coûts. Notre accent sur l'excellence opérationnelle nous aide à réaliser la pleine valeur de ces ressources.

Développement durable

Nous nous concentrons à devenir un producteur à faibles coûts et sobre en carbone et à faire preuve de leadership quant au triple résultat en matière de développement durable :

- rendement environnemental
- responsabilité sociale
- création d'une économie solide

Un modèle intégré éprouvé

Du gisement à la station-service, nous optimisons les profits à chaque maillon de la chaîne de valeur. Notre modèle intégré hautement efficace limite l'exposition de Suncor aux écarts de prix du brut, et environ 80 % de la production de bitume est valorisé en produits plus légers ou raffinés plus chers. De plus, nos activités extracôtières procurent une diversification géographique et des flux de trésorerie. Les actifs intermédiaires fournissent une flexibilité opérationnelle grâce à l'accroissement de la capacité du transport par pipeline et l'accès aux marchés.

Capacité financière

Nous avons l'intention d'offrir des rendements compétitifs et durables à nos actionnaires en nous concentrant sur la gestion rigoureuse des coûts, l'excellence opérationnelle et la croissance rentable à long terme. Notre solide bilan jette les bases pour augmenter les rendements et la valeur pour les actionnaires grâce à une croissance constante des dividendes alors que 2017 a marqué la quinzième année consécutive de croissance du dividende annuel de Suncor et la reprise des rachats d'actions.

Engagement de Suncor en matière de développement durable

L'amélioration continue du développement durable est essentielle à notre stratégie commerciale, et il s'agit d'une partie intégrante de l'entreprise. Le chef du développement durable de Suncor relève directement de chef de la direction.

Comme toujours, les gestes sont plus éloquents que la parole. Notre Rapport sur le développement durable fournit plusieurs exemples de ceux-ci.

Q ET R SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : AVOIR UNE VISION À LONG TERME

La nomination d'un chef du développement durable à Suncor témoigne d'un engagement ciblé sur sa stratégie commerciale éprouvée.

Une conversation avec Eric Axford, chef du développement durable, et Arlene Strom, vice-présidente, Développement durable et communications

Le parcours en matière de développement durable de Suncor s'est intensifié en 2017 avec la nomination du tout premier chef du développement durable de l'entreprise, Eric Axford. Eric, ancien vice-président directeur, Services d'entreprise, est chargé de donner une orientation à l'engagement de Suncor en matière de développement énergétique durable échelonné sur plusieurs décennies. Comme mentionné dans cette conversation avec Eric et Arlene Strom de Suncor, ce nouveau poste s'inscrit dans une vision en constante évolution du développement durable qui est au cœur de l'aspiration de Suncor d'être digne de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles en cette période de transition mondiale vers un avenir sobre en carbone.

Que faut-il retenir à propos de la nomination d'un chef du développement durable à Suncor?

ERIC : Même si j'étais déjà responsable de l'aspect du développement durable dans mon ancien poste, la création de ce nouveau poste fait ressortir l'intérêt accru de la haute direction et la clarté de la tâche à accomplir. Le temps des membres de la haute direction est une ressource rare et cette approche permet de se concentrer à 100 % sur ces enjeux, c.-à-d. sur tous les enjeux et occasions externes.

C'est le bon moment de le faire. Nous utilisons ces quatre questions pour mesurer la force de notre stratégie commerciale :

1. Devrions-nous œuvrer dans le secteur pétrolier?
2. Pouvons-nous être concurrentiels sur le plan des coûts et du carbone?

3. Pouvons-nous générer les rendements dont nous avons besoin?
4. Pouvons-nous évoluer dans l'environnement externe complexe d'aujourd'hui?

Vous pouvez répondre assez facilement « oui » aux trois premières questions. L'incertitude se situe dans notre évolution dans cet environnement externe complexe. Pouvons-nous avoir accès aux marchés et disposer des conditions et des principes adéquats qu'il nous faut pour réussir et participer à l'élaboration de solutions pour ces défis complexes? Ce poste est directement lié à ce défi. Même si certaines responsabilités relèvent d'autres secteurs de l'entreprise, il s'agit d'un poste transversal stratégique. Je suis très heureux d'occuper ce poste.

ARLENE : Je crois que c'est important et j'entends déjà les parties intéressées et les autres entreprises de l'industrie souligner l'importance de constater qu'un membre de la haute direction prend en charge cet aspect essentiel de notre stratégie commerciale. Cela s'inscrit dans le parcours de Suncor qui s'échelonne sur plusieurs décennies et son engagement en matière de développement durable.

Est-ce que la nomination d'un chef du développement durable marque une évolution dans la vision de Suncor du développement durable?

ERIC : Par rapport aux meilleures pratiques, on constate que les entreprises abordent tout d'abord la question du développement durable dans un contexte de gestion des enjeux. Mais, en acquérant de la maturité, le développement durable devient davantage comme une capacité intégrée pour les entreprises. Le rôle du chef du développement durable est donc de s'assurer que l'entreprise respecte ses engagements, ses valeurs et ses croyances.

C'est ce que je constate à Suncor. Évidemment, c'était le bon moment pour pouvoir compter sur la présence d'un chef du développement dans la haute direction – entre autres, parce que nous avons évolué depuis les vingt dernières années et intégré cette capacité à notre culture. Aujourd'hui, mon rôle est bien différent de celui que j'aurais eu à jouer il y a 10 ou 15 ans. Il ne s'agit plus de gérer des enjeux, mais plutôt

d'élaborer une stratégie et de perfectionner adéquatement les capacités à l'échelle de l'entreprise. Je suis un gardien de cette stratégie pendant que le travail est réparti entre plus de 13 000 personnes.

Quelle est la vision de Suncor du développement durable pour l'avenir? Comment cet aspect évolue-t-il?

ERIC : Je pense que cela s'inscrit dans notre évolution. Nous façonnons le développement durable afin qu'il englobe des éléments qui se regroupent naturellement, mais nous n'avons peut-être pas la même orientation et le même profil jusqu'à aujourd'hui. Par exemple, nous avons toujours été conscients de l'importance de la diversité et de l'inclusion, mais, aujourd'hui, nous savons que ces enjeux sont une partie intégrante de notre stratégie en matière de développement durable. Cela contribuera à créer un sentiment d'urgence de s'attaquer à ces défis.

ARLENE : C'est là le fondement de cette nomination. La création de ce poste est justement la preuve que nous réfléchissons à l'avenir. Par exemple, le fait qu'Eric souligne l'importance de la diversité et de l'inclusion met en évidence notre réflexion dans le cadre d'une vision globale du développement durable.

Les Nations Unies ont défini 17 objectifs de développement durable, dont plusieurs peuvent s'appliquer à des entreprises comme Suncor. Est-ce que cela fournit des lignes directrices utiles pour élargir le concept de développement durable?

ARLENE : Les objectifs des Nations Unies sont le reflet de la conversation sur le développement durable qui se tient à l'échelle mondiale. Selon moi, c'est exactement ça – des lignes directrices et un cadre qui peuvent nous aider à élaborer nos propres buts, objectifs et stratégies. Ceux-ci nous aident à prendre part à la conversation à l'échelle mondiale et, ce faisant, nous répondons aux préoccupations des parties intéressées.

ERIC : C'est une façon intéressante de communiquer ce que nous faisons lorsque nous échangeons avec les parties intéressées à l'échelle mondiale, car plusieurs d'entre elles connaissent les objectifs des Nations Unies. Je crois qu'il s'agit d'une bonne structure. Les objectifs sont maintenant définis globalement afin d'éliminer la pauvreté, de protéger la planète et d'assurer la paix et la prospérité. Mais, franchement, nous pouvons tous faire quelque chose pour éliminer la pauvreté, protéger l'environnement et empêcher la discrimination. Les objectifs de développement durable nous permettent d'avoir une conversation encore plus cohérente.

Le chef de la direction de Suncor, Steve Williams, a beaucoup parlé de « privilégier une vision à long terme de notre place dans le secteur de l'énergie ». En ce sens, le développement durable n'est-il pas encore plus important?

ERIC : Au cœur de la question, le développement durable doit être une approche à long terme. Si vous voulez continuer à œuvrer dans cette industrie pour les 50 à 100 prochaines années, vous devez penser différemment. Pour réussir, vous devez penser aux besoins des parties intéressées, des investisseurs et de la société dans son ensemble. La nature du secteur des sables pétrolifères – notamment les considérables investissements de capital requis – nécessite d'adopter une vision à long terme. Cela mène directement à une stratégie de développement durable.

ARLENE : Si on regarde à long terme, la voie est toute tracée. En regardant la destination souhaitée, on peut apercevoir des balises. En tant qu'entreprise qui s'engage à faire la promotion du développement durable, nous voulons nous assurer que la voie devant nous est bien éclairée – que nous pouvons voir ce qui s'en vient et distinguer clairement les balises.

Quelle importance accordez-vous à l'établissement des objectifs et à l'ambition de cette vision en matière de développement durable?

ARLENE : C'est très important. Nous reformulons nos objectifs à long terme pour favoriser les changements de comportement. Nous mesurons aussi nos progrès par rapport à ces objectifs en fixant des cibles et en communiquant nos progrès par rapport à ces cibles.

ERIC : Je pense que l'ambition est quelque chose de merveilleux. Nous nous sommes toujours fixé des objectifs que certains ont décrits comme audacieux. La façon de les atteindre n'est pas toujours claire, même pour nous. Mais cet exercice nous aide à préciser ce que nous tentons de faire. Nous pouvons affirmer que nous avons atteint la plupart des objectifs que nous nous sommes fixés; nos employés trouvent continuellement des façons d'innover et d'atteindre des objectifs qui semblent souvent très ambitieux.

Par exemple, Suncor s'est donné pour objectif de réduire de 30 % l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de sa production de pétrole et de produits pétroliers d'ici 2030. Dans quelle mesure cet objectif a-t-il une incidence sur les décisions prises au quotidien?

ERIC : L'incidence est très grande. Lorsqu'on s'engage publiquement de cette façon, on ne peut pas reculer. Au début, lorsque nous avons défini cet objectif, nous ne savions pas précisément comment nous allions y arriver. Mais, nous nous étions engagés par le biais d'un objectif à tirer parti de la technologie et de l'innovation pour nous aider à contribuer à une économie sobre en carbone et nous savions qu'une cible nous aiderait à mesurer notre progrès. Depuis cet engagement à atteindre cette cible, nous nous sommes concentrés sur des stratégies et des investissements dans la technologie pour y arriver. Nous sommes aujourd'hui en mesure de constater de façon réaliste l'atteinte de l'objectif de réduction de l'intensité des émissions de GES. Il faut souligner que cette industrie peut compter sur plusieurs scientifiques et ingénieurs parmi les plus brillants qui aiment résoudre les problèmes et trouver des solutions concrètes.

Selon Suncor, pour réussir à long terme, il faut être concurrentiel sur le plan des coûts et de l'intensité carbonique à l'échelle mondiale. Où vous situez-vous dans le tableau d'ensemble?

ARLENE : Nous sommes fiers des résultats liés à la baisse de l'intensité des émissions de notre plus récent projet. L'intensité carbonique de la production de Fort Hills est actuellement comparable à la moyenne du baril raffiné en Amérique du Nord. C'est un véritable progrès. Pour la croissance future, nous savons que nous pouvons aller au-delà de la capacité des technologies d'aujourd'hui. Il faudra contribuer aux engagements du Canada pour réduire ses émissions et, en définitive, abaisser la courbe de croissance des émissions absolues. Uniquement pour l'an dernier, nous avons investi 350 millions de dollars dans le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies.

ERIC : Étonnamment, les sables pétrolifères sont une source d'énergie à faibles coûts lorsqu'on regarde les données à long terme. La technologie et l'innovation sont des composantes essentielles, tant en termes de réduction des coûts que d'amélioration du rendement environnemental. Elles prendront de plus en plus de place à l'avenir. Par rapport aux méthodes actuelles, certaines nouvelles technologies in situ que nous

développons ont le potentiel de réduire l'intensité des émissions de GES de 50 à 80 %. Nous collaborons avec des partenaires de l'industrie et d'autres organismes en vue d'améliorer notre rendement collectif. Nous savons que l'amélioration continue ne suffira pas. Il faudra également opter pour l'amélioration transformatrice afin de demeurer concurrentiel dans un avenir sobre en carbone. Nous croyons que nous sommes en bonne position pour y arriver.

Comme la croissance de sa production fait grimper ses propres émissions, Suncor prend des mesures – notamment en remplaçant les chaudières au coke et en accroissant sa capacité de cogénération – qui contribueront à « écologiser » le réseau électrique de l'Alberta.

En fin de compte, nous sommes en faveur d'un monde de décarbonisation et nous avons notre place dans ce monde. Et pour y arriver, la technologie et l'innovation sont des instruments essentiels.

Suncor a également établi un objectif à long terme en matière de développement durable axé sur l'aspect social qui met l'accent sur l'accroissement de la participation des Autochtones du Canada à la mise en valeur des ressources. Comment cet objectif progresse-t-il?

ARLENE : Nous sommes très fiers de l'entente conclue l'année dernière, conformément à laquelle la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew ont acquis une participation combinée de 49 % dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est de Suncor – le plus important investissement commercial à ce jour par des communautés des Premières Nations au Canada. Selon la déclaration des Premières Nations, il s'agit d'une évolution importante. Cela illustre que les partenariats mutuellement avantageux sont possibles et nous incite à proposer d'autres occasions aux communautés autochtones.

Nous croyons avoir un rôle à jouer pour nous assurer que les communautés directement touchées par nos activités bénéficient des avantages économiques de la mise en valeur des ressources. Cet objectif social porte aussi sur une nouvelle façon de penser et d'agir. Il ne s'agit pas de travailler « pour » les Autochtones. Il faut écouter, apprendre et travailler ensemble. Une des choses que nous tentons d'accomplir est d'accroître la connaissance des employés de l'histoire et de l'expérience des Autochtones, en commençant à l'intérieur de notre propre entreprise. Près de 5 000 employés de Suncor ont suivi la formation en ligne de

sensibilisation à la culture autochtone, élaborée en collaboration avec nos partenaires comme Reconciliation Canada ainsi que nos employés autochtones. Le Réseau des employés autochtones de Suncor prend rapidement de l'ampleur et tous les employés de Suncor sont invités à y adhérer. Nous avons tous quelque chose à apprendre dans ce réseau.

ERIC : Un long chemin reste à parcourir pour atteindre notre objectif social. Mais nous sommes déterminés à avancer dans plusieurs domaines. Nous tentons de jouer un rôle de soutien dans le processus de réconciliation. Nous cherchons de nouvelles façons de collaborer pour soutenir les jeunes Autochtones, qui représentent l'un des segments affichant la croissance la plus rapide dans la population canadienne. Nous collaborons avec notre groupe responsable de la chaîne d'approvisionnement afin de tenter d'accroître les revenus des entreprises et communautés autochtones. Nous pensons que nous pouvons faire une différence et, même si je suis fier de ce que nous avons accompli jusqu'à présent, je me dis toujours que nous pouvons en faire plus.

Quelle est l'importance d'une gouvernance efficace dans la concrétisation de la vision de Suncor en matière de développement durable?

ERIC : La gouvernance est très importante pour nous. En termes simples, il s'agit de penser à la façon dont une entreprise est gérée et dirigée, dont les objectifs sont définis, dont les responsabilités sont établies, et dont le rendement est surveillé et contrôlé. Je crois que Suncor est généralement reconnue pour ses pratiques efficaces à cet égard. Nous avons clairement établi un lien entre le développement durable et la gouvernance jusqu'au conseil d'administration, grâce aux lignes de mire communes qui rejoignent tous les secteurs de l'entreprise.

ARLENE : Eric et moi parlons des enjeux liés au développement durable à chaque réunion du comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration. Eric assiste également à toutes les réunions du conseil, où il se fait régulièrement le porte-parole de ces enjeux. Les discussions à propos du développement durable – notamment à propos des enjeux liés aux changements climatiques et aux risques associés au carbone – sont une composante à part entière, empreinte de vigueur, du processus stratégique annuel de Suncor. Toutes ces initiatives contribuent à donner le ton à la surveillance du conseil.

Est-ce qu'une notion de gouvernance et de transparence efficaces contribue également à la résilience à long terme?

ERIC : Absolument. Nous vivons dans un monde incertain en pleine évolution. Pour être résiliente, une société énergétique doit évaluer, gérer et communiquer en toute transparence ce qui touche les principaux risques pour ses activités. Un bon exemple de cela est le rapport climat indépendant publié annuellement par Suncor, un premier du genre dans l'industrie pétrolière et gazière canadienne. Le rapport présente notre meilleure évaluation du risque d'entreprise associé aux changements climatiques et à la transition vers une économie plus sobre en carbone. En évaluant notre degré de résilience au moyen d'un éventail de scénarios potentiels, nous sommes en mesure d'évaluer aussi les stratégies que nous adoptons pour atténuer ce risque. Le rapport explique clairement comment nous pouvons continuer à fournir de l'énergie à des coûts concurrentiels et de manière sobre en carbone dans le contexte de la transition énergétique.

Le rapport climat donne également des précisions sur la réponse de Suncor au groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat, une initiative internationale qui vise à fournir aux entreprises un cadre de communication volontaire pour la communication des données liées au climat. Nous abordons plusieurs exigences du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat dans notre rapport climat et examinons la façon de se conformer le plus efficacement possible à toutes les recommandations du groupe de travail. Nous avons exprimé publiquement notre soutien de ces recommandations et nous continuerons de collaborer avec les autres parties intéressées touchées pour finaliser les détails de leur mise en œuvre.

Suncor a souvent parlé de l'importance de la collaboration et de la mobilisation des parties intéressées. Pourquoi est-ce si important pour le développement durable?

ARLENE : Il y a 20 ans, Suncor a défini un principe relié aux relations avec les parties intéressées qui nous a été très utile. Ce principe est plus important que jamais. Nous croyons qu'en réunissant des gens de divers horizons dans le but de régler des problèmes complexes nous pourrions accomplir plus de choses que si nous le faisons seuls de notre côté. Cela s'exprime dans notre collaboration avec des groupes comme Energy Futures Lab et la Commission de l'écofiscalité. Ces deux organismes se

concentrent sur l'élaboration de solutions pratiques et rassembleuses afin de relever le défi de la réduction des émissions dans une économie basée sur les ressources. Notre travail avec nos partenaires de l'industrie par le biais de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance afin d'accélérer le développement de technologies et de l'innovation est un autre exemple de collaboration. On peut aussi penser à nos délibérations avec d'autres entreprises, des gouvernements et des groupes environnementaux afin de faire évoluer des politiques en matière de changements climatiques. Nous avons aussi réuni des leaders, des entreprises et des membres de communautés autochtones sur une base régulière par le biais de la Fondation Suncor Énergie – grâce à ces rencontres, nos partenaires communautaires ont modifié leurs stratégies de collaboration et nous nous en sommes inspirés – et notre objectif social est inspiré par ces rencontres.

Qu'est-ce que ces collaborations ont toutes en commun? Ces discussions nous ont transformés. Nous écoutons. Nous apprenons. Cela a une incidence sur notre façon de voir les solutions possibles et de mener nos activités.

ERIC : C'est un élément si important. Au début du concept de développement durable, il y a l'écoute des parties intéressées et la collaboration avec celles-ci. Nous ne serons pas toujours d'accord, mais nous devons être prêts à nous engager, dans le respect et l'ouverture. Sans cet engagement au dialogue, vous demeurez coincés dans vos anciens modes de pensée. Il faut être agile et comprendre qu'il y a toujours quelque chose à apprendre. Il faut trouver des façons de faire place au changement et non pas d'y résister. Cela fait partie de notre philosophie de base et je crois qu'elle nous procure un avantage concurrentiel.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable de Suncor témoignent de ses efforts ciblés pour renforcer ses relations avec les Autochtones au Canada, changer sa façon de penser et d'agir et réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES).



Pour améliorer de façon continue notre performance à long terme sur le plan environnemental, social et économique, notre entreprise doit aller au-delà de ce qu'elle est en mesure de faire actuellement. C'est indispensable pour aligner notre vision, de créer de l'énergie pour un monde meilleur, sur les réalités d'un système énergétique en transition.

Nous avons établi nos objectifs axés sur l'aspect social et la réduction des GES en 2016, en prenant les données de l'année 2014 comme référence, à titre d'indicateurs de la voie à suivre pour améliorer notre performance.

Les sections sur les relations avec les Autochtones et les changements climatiques contiennent plus de détails sur ces objectifs.

Objectif social : Renforcer nos relations avec les Autochtones au Canada

Notre objectif social témoigne de notre volonté de changer notre façon de penser et d'agir en tant qu'entreprise et de renforcer la confiance et le respect mutuels avec les Autochtones du Canada. L'objectif décrit quatre éléments auxquels il faut s'attarder jusqu'en 2025 et même après et

pour lesquels nous pouvons collaborer pour accroître la participation des Autochtones et de leur communauté dans le développement énergétique :

- renforcer les relations entre les Autochtones et tous les Canadiens
- collaborer avec la jeunesse autochtone pour développer son potentiel de leadership
- établir des partenariats avec les entreprises et les communautés autochtones
- augmenter largement notre effectif autochtone

Objectif en matière de GES : réduire l'intensité de nos émissions de GES

Nous participons au défi mondial pour lutter contre les changements climatiques en réduisant les émissions, tout en fournissant l'énergie dont le monde a besoin. Nous voulons réduire l'intensité des émissions totales provenant de notre production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030. Nous nous concentrons sur les éléments suivants pour réduire l'intensité des émissions de GES :

- efficacité énergétique et amélioration continue de nos actifs de base
- mise en œuvre de technologies stratégiques de réduction des émissions de l'extraction et de la valorisation
- écologisation du réseau électrique en investissant dans des sources d'énergie sobres en carbone comme la cogénération et l'énergie renouvelable

Notre engagement en matière de gouvernance des ressources en eau

Nous continuons aussi d'approfondir notre engagement en matière de gouvernance des ressources en eau en élaborant un nouvel objectif à long terme sur la gestion de l'eau. Notre plan est d'adopter l'approche des bassins versants dans le cadre de cet objectif et de collaborer avec les parties intéressées et les communautés autochtones pour déterminer où nous pouvons avoir le plus grand impact.



ÉNERGIE RENOUVELABLE

Pourquoi l'énergie renouvelable?

La demande mondiale pour des sources d'énergie plus sobres en carbone ne cesse d'augmenter et le développement de l'énergie renouvelable sera un élément essentiel de la transition vers un avenir sobre en carbone. Nous prenons part à l'effort mondial pour relever le défi posé par les changements climatiques en réduisant les émissions, tout en continuant à développer et à fournir des choix énergétiques qui répondent aux besoins énergétiques futurs.

Suncor a un objectif ambitieux de réduction des gaz à effet de serre (GES) visant à réduire l'intensité carbonique de 30 % d'ici 2030 et l'investissement dans l'énergie renouvelable fait partie de la solution. En tant qu'important producteur et consommateur d'électricité en Alberta et acteur de l'industrie axé sur la réduction de son empreinte carbone, Suncor tient à collaborer avec les décideurs politiques, les partenaires de l'industrie et les autres groupes d'intérêt pour accroître l'investissement dans le développement de l'énergie renouvelable. L'énergie éolienne et l'énergie solaire sont des sources d'énergie sécuritaires, fiables et sans émission et nous voulons continuer de fournir de l'énergie provenant de sources renouvelables.

Le développement de projets de production d'énergie renouvelable contribue à l'objectif social à long terme de Suncor visant à faire évoluer les relations et à instaurer une confiance mutuelle entre les peuples autochtones et tous les Canadiens.

Incarner les valeurs de Suncor

Le développement de projets d'énergie éolienne et solaire contribue aux objectifs de réduction des émissions de GES de Suncor. Nous avons compris la valeur de l'énergie renouvelable en 2002 lorsque nous avons mis en service notre premier parc éolien à Gull Lake, en Saskatchewan. Depuis, nos investissements se concentrent sur l'énergie éolienne dans plusieurs provinces du Canada et nous continuons d'évaluer d'autres technologies renouvelables, y compris l'énergie solaire.

Au cours des 16 dernières années, nous avons construit huit parcs éoliens ayant une capacité de production brute totalisant 395 mégawatts (MW), dont une capacité de production brute de 111 MW nous appartient toujours. Les parcs éoliens en Alberta seulement ont rapporté plus de 800 000 crédits de carbone, qui servent à compenser l'empreinte carbone de notre secteur des sables pétrolifères.

L'investissement continu de Suncor dans l'énergie renouvelable contribue à notre objectif social et fournit des occasions d'accroître la participation des peuples autochtones dans l'industrie de l'énergie renouvelable.

Le parc éolien Adelaide de 40 MW, situé dans le sud de l'Ontario, a été le premier partenariat financier d'importance de Suncor avec une communauté autochtone. En vertu de l'accord de partenariat, la Première Nation Aamjiwnaang détient une participation de 25 % dans le projet et continue d'y participer dans le cadre de réunions de mise à jour régulières.

En 2017, Suncor Adelaide Wind Limited Partnership a aussi parrainé le programme Strong Leadership through Strong Governance du Southern First Nation's Secretariat. Dans le cadre de ce cours parrainé d'une durée d'une semaine, des membres de la faculté du Banff Centre for Indigenous Leadership ont été convoqués auprès de chefs autochtones du sud de l'Ontario pour renforcer les capacités en matière de gouvernance des communautés. En soutenant l'éducation et la formation pour les leaders des communautés autochtones, Suncor et ses partenaires contribuent à renforcer la résilience des communautés.

Tout au long du développement de ses projets d'énergie renouvelable, Suncor maintient un contact avec les membres des communautés locales dans les zones des projets proposés afin de parler de Suncor, d'énergie renouvelable et des besoins et préoccupations des communautés. Nous nous efforçons de travailler de façon ouverte, respectueuse et transparente, en nous engageant très tôt auprès des communautés pour atténuer les préoccupations et régler les problèmes.

Notre portefeuille d'énergie renouvelable

Le portefeuille d'énergie renouvelable courant de Suncor comprend des projets en exploitation dans le cadre de partenariats ainsi que de nombreuses possibilités de développement partout au Canada.

Possibilités de développement

Ontario

En septembre 2016, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la suspension du deuxième cycle du Programme d'approvisionnement de grands projets d'énergie renouvelable (AGER) II de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE). Depuis cette annonce, Suncor a recentré ses efforts en vue d'investir de manière stratégique dans l'ouest du Canada, où de nouveaux objectifs en matière de production d'énergie renouvelable ont été fixés.

Alberta

Le [Plan d'action sur les changements climatiques du gouvernement de l'Alberta](#), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017, contient des engagements visant à éliminer 6 300 MW de production d'électricité au charbon dans la province d'ici 2030, en remplaçant les deux tiers de la production au charbon par de l'énergie renouvelable. Les changements connexes touchant la législation et la structure du marché ont stimulé un investissement considérable dans les projets d'énergie renouvelable en Alberta.

Dans le cadre du programme d'énergie renouvelable de l'Alberta en décembre 2017, le premier processus d'adjudication concurrentiel (connu sous le nom de REP 1) s'est conclu par la passation de marchés pour 600 MW de capacité d'énergie renouvelable additionnelle. Les programmes REP II et REP III, annoncés en février 2018, visent la passation de marchés pour 300 MW et 400 MW de capacité d'énergie renouvelable additionnelle, respectivement. De plus, la structure du marché libre en Alberta fournit l'occasion de développer des projets d'énergie renouvelable et non renouvelable en dehors des programmes REP.

Suncor est emballée par les possibilités liées à l'énergie renouvelable dans la province et est bien positionnée pour participer au développement de projets à venir. Notre portefeuille de développement d'énergie renouvelable inclut sept sites éoliens et quatre sites solaires dans le sud de l'Alberta, totalisant plus de 1 000 MW en occasions de développement potentielles. Ces sites sont à divers stades de développement.

Saskatchewan

Se rapprochant un peu plus de l'objectif de la province d'atteindre 50 % de production d'énergie renouvelable d'ici 2030, SaskPower a annoncé un processus concurrentiel en 2017 pour ajouter 200 MW de capacité éolienne. En ce moment, l'énergie éolienne représente seulement 3 % de la production d'électricité de la province. Pour atteindre son objectif de production à partir de ressources renouvelables, la province devra se procurer environ 1 600 MW avant 2030. Ces cibles offrent aux producteurs d'énergie indépendants des débouchés importants en Saskatchewan.

Suncor évalue activement les possibilités en Saskatchewan. Notre portefeuille de développement en Saskatchewan comprend deux sites éoliens qui ont le potentiel d'ajouter 400 MW ou plus de capacité éolienne additionnelle au réseau électrique.

L'énergie renouvelable de Suncor dans votre collectivité

Colonie d'hirondelles noires de Delia – Alberta

Au printemps 2017, Suncor a eu l'occasion de reprendre contact avec des membres de la collectivité qui avaient des questions et des préoccupations au sujet du parc éolien proposé Hand Hills. Pendant qu'il participait à un événement communautaire, un représentant de Suncor a été mis au courant d'inquiétudes voulant que le projet puisse avoir une incidence négative sur une colonie locale d'hirondelles noires. La colonie est située

à l'extérieur de la zone où une consultation est requise aux fins de la réglementation, mais tout de même à proximité du parc éolien proposé.

Des représentants de Suncor ont rencontré les personnes préoccupées durant l'été 2017 et visité la colonie d'hirondelles noires pour comprendre les questions et les préoccupations des membres de la collectivité. Suncor a embauché un expert en migration des hirondelles afin qu'il examine l'information sur le projet et la colonie et qu'il donne son avis à la collectivité quant aux incidences potentielles.

Dans le cadre de ce processus, nous avons été en mesure d'écouter la collectivité et de fournir une preuve d'expert que l'incidence sur la colonie d'oiseaux serait minimale.

Gull Lake Winterfest – Saskatchewan

Dans le cadre de ses activités de partenariat, Suncor cherche des moyens de mieux connaître les membres des collectivités. Nous nous efforçons de rencontrer les parties intéressées là où elles se réunissent naturellement, afin de partager de l'information et de recueillir des commentaires au sujet des projets proposés, au lieu de toujours attendre qu'elles viennent à nous.

Un exemple de cela est le parrainage annuel par Suncor du Gull Lake Winterfest, que fréquentent des membres des collectivités où se trouvent le parc éolien SunBridge existant de Suncor et notre parc éolien Shaunavon proposé. À l'occasion de cet événement annuel d'une journée, Suncor a installé un kiosque d'information pour partager de l'information, répondre aux questions et prendre connaissance des préoccupations au sujet du projet proposé, a fourni des bénévoles pour aider à servir le souper et a commandité un spectacle de feux d'artifice.

À cette occasion, les représentants de Suncor ont rencontré des gens qui s'intéressent à nos projets proposés, mais qui ne viendraient pas nécessairement à un journée portes ouvertes. Cela nous a aussi donné l'occasion de contribuer à la collectivité grâce à des activités de bénévolat et de commandite.

Youth Opportunities Unlimited à Strathroy – Ontario

En 2017, Suncor Adelaide Wind Limited Partnership s'est engagée dans ce qui sera, nous l'espérons, une relation à long terme avec le Next Wave Youth Centre de Youth Opportunities Unlimited (YOU) à Strathroy, en Ontario. Ce centre jeunesse, situé au cœur de la zone d'exploitation du

parc éolien Adelaide, est un endroit créatif et divertissant où les jeunes peuvent obtenir de l'aide pour trouver du travail, terminer leurs études, se loger ou obtenir du soutien en cas de problème, quel qu'il soit.

La contribution de Suncor en 2017 a permis au centre de subvenir à des besoins urgents en matière d'infrastructure pour garder le bâtiment ouvert et entièrement opérationnel, afin de continuer à servir les jeunes âgés de 12 à 30 dans notre zone de projet. Nous sommes impatients de poursuivre notre partenariat en 2018, tandis que YOU cherche à bâtir son entreprise sociale, Market Quality Preserves (MQP). Ce programme enseigne aux jeunes la préparation, la production, le conditionnement et la vente de diverses confitures, gelées, salsas et tartinades. Les jeunes gagnent de la confiance dans la cuisine tout en apprenant des compétences essentielles et professionnelles qui aident à les préparer pour leur avenir sur le marché du travail.

Biocarburants

Depuis 2006, Suncor est un acteur important dans la nouvelle industrie des biocarburants au Canada. Nous investissons dans les biocarburants, particulièrement l'éthanol produit à partir de maïs. L'éthanol est un carburant renouvelable à combustion plus propre.

Le type de maïs utilisé comme charge d'alimentation est traditionnellement utilisé pour l'alimentation du bétail. Une fois que les féculés ont été extraites du maïs pour produire de l'éthanol, les éléments restants servent à la fabrication d'aliments de première qualité pour le bétail.

Le secteur de la production d'éthanol est en plein essor au Canada et aux États-Unis. De nouveaux règlements gouvernementaux exigent qu'un certain pourcentage d'éthanol soit mélangé aux carburants afin de réduire l'impact environnemental des émissions des véhicules.

Le Pembina Institute, qui a mené une évaluation de la valeur sur le cycle de vie pour notre usine d'éthanol de St. Clair, a estimé que les émissions globales de CO₂ pourraient être réduites de 300 000 tonnes par an en mélangeant à l'essence 10 % d'éthanol provenant de l'usine de St. Clair.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le [conseil d'administration de Suncor](#) supervise la gestion de ses activités commerciales au nom de ses actionnaires. Ses responsabilités comprennent la gouvernance, la planification stratégique et la gérance de Suncor. Notre conseil a mis en place des méthodes pour s'assurer que Suncor respecte toutes les exigences réglementaires et les normes d'excellence qu'elle s'est fixée.

Les responsabilités du conseil comprennent notamment :

- identifier les principaux risques et s'assurer que les systèmes en place contrôlent, gèrent et réduisent efficacement ces risques, s'assurer que Suncor dispose d'un processus de planification stratégique efficace
- surveiller la mise en pratique du Code des normes de pratiques commerciales de Suncor
- s'assurer que des systèmes sont en place pour communiquer avec les investisseurs et les parties intéressées
- sélectionner, surveiller et évaluer les membres de la haute direction et harmoniser leurs décisions avec les intérêts à long terme des actionnaires
- s'assurer que les processus de surveillance et de maintien de l'intégrité des systèmes d'information sur la gestion et les contrôles internes de Suncor sont en place

Un conseil diversifié et expérimenté

Le Conseil canadien pour la diversité administrative (CCDA) note qu'un conseil d'administration diversifié, expérimenté et dûment accrédité améliore les discussions du conseil, favorise une plus grande diligence lors de la prise de décisions et contribue à améliorer la performance financière et le rendement pour les actionnaires.

Le conseil de Suncor vise à regrouper des administrateurs présentant un éventail de perspectives, connaissances et points de vue relativement aux enjeux touchant Suncor. Il recherche des membres ayant des antécédents différents, tenant compte de l'équilibre hommes-femmes, de l'ethnie, du statut d'autochtone, de l'âge, de l'expérience des affaires, de l'expertise professionnelle, des compétences personnelles, des points de vue des

parties intéressées et de la provenance géographique.

Pour favoriser la diversité du conseil à l'échelle du Canada, [Steve Williams, notre président et chef de la direction](#) appuie le CCDA, alors que Suncor est un commanditaire fondateur.

Suncor est également fière de soutenir la section canadienne du Club canadien des 30 %, un organisme sans but lucratif qui met l'accent sur l'atteinte d'un meilleur équilibre hommes-femmes à tous les niveaux et qui s'est fixé un objectif ambitieux de compter 30 % de femmes siégeant aux conseils d'administration d'ici 2020. Au conseil d'administration de Suncor, la représentation féminine est de 40 %.

Une bonne gouvernance d'entreprise est un élément important de notre culture d'entreprise et de la façon dont nos administrateurs prennent des décisions dans l'intérêt fondamental de nos actionnaires.

Structure de gouvernance de Suncor

Une gouvernance d'entreprise efficace s'appuie sur le leadership et une bonne structure d'entreprise. Les enjeux économiques, environnementaux et sociaux ne sont pas considérés séparément, mais évalués ensemble, dans le cadre du processus de prise de décisions stratégiques de Suncor. Cela continue d'éclairer notre structure d'entreprise. Les principales caractéristiques de cette structure de gouvernance comprennent notamment :

- notre conseil et ses comités, qui ont des rôles de surveillance clairs et précis afin de protéger les intérêts des actionnaires définis dans les mandats
- le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration surveille le rendement de la direction dans les limites de son mandat
- notre équipe de la haute direction, qui prend en charge les principales responsabilités opérationnelles et fonctionnelles, de façon à garantir le maximum d'efficacité et d'efficience, y compris le chef du développement durable

- notre vice-présidente, Développement durable et communications, qui relève directement de notre chef du développement durable

Gouvernance durable

Chef du développement durable

Eric Axford est devenu le tout premier chef du développement durable de Suncor en 2017. À ce titre, Eric joue un rôle essentiel en gérant de nombreuses relations et collaborations stratégiques externes nécessaires



au respect de l'engagement de Suncor en matière de développement durable. Cette nomination témoigne d'une volonté à aller au-delà de la gestion des enjeux pour renforcer les capacités dans l'ensemble de l'entreprise afin d'atteindre des objectifs stratégiques. Eric présente les enjeux liés au développement durable à chaque réunion du comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration, et les défend lors des examens périodiques du conseil.

Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable

Le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil supervise et gère les questions liées à l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable. Le comité se réunit chaque trimestre afin d'examiner :

- les recommandations du conseil en ce qui concerne les stratégies et principes de Suncor en matière d'environnement, de santé, de prévention et de développement durable
- les principes, y compris le Système de gestion de l'excellence opérationnelle de Suncor (un cadre obligatoire pour gérer les risques opérationnels)

- la gestion de la performance et les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux liés à l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable afin de s'assurer d'anticiper les défis et de nous positionner de manière à réduire les risques
- les rapports de gestion et les conclusions de recherches, d'évaluations, d'examens et de vérifications externes et internes d'importance sur l'environnement, la santé et la prévention

Questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et pratiques du conseil

Les facteurs ESG ont également une incidence sur le processus de recrutement des administrateurs, l'évaluation du conseil et la représentation des membres du comité. Pour s'assurer que le conseil d'administration de Suncor dispose de l'expertise adéquate :

- le conseil a revu son tableau des compétences en 2017 afin de s'assurer que les compétences et l'expérience en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de responsabilité sociale correspondaient aux attentes
- le comité de gouvernance a mené un processus de sélection pour les nouveaux candidats aux postes d'administrateur et cherché à arriver à une représentation de différents horizons, de différentes expériences et compétences

Les pratiques du conseil de Suncor en matière d'évaluation du rendement et de la rémunération tiennent également compte des facteurs ESG :

- en tenant compte de la performance de Suncor par rapport aux objectifs de développement durable de l'ensemble de l'entreprise liés au rendement sur le plan de la sécurité, de l'environnement (incluant les GES) et des enjeux sociaux dans le montant des versements de la prime d'encouragement annuelle du chef de la direction
- en évaluant chaque année le rendement des membres de la haute direction par rapport aux objectifs bien définis qui soutiennent et renforcent les générateurs de valeur de Suncor

GESTION DES RISQUES

Nous croyons que la gestion des risques est essentielle pour atteindre nos objectifs commerciaux, et qu'elle exige une culture axée sur la discipline opérationnelle.



Suncor a établi un programme de gestion des risques d'entreprise et le Système de gestion de l'excellence opérationnelle qui permettent de gérer efficacement les risques dans l'ensemble de l'entreprise.

Approche de la gestion des risques

Nous prenons des décisions éclairées sur la gestion des risques qui reflètent nos responsabilités en ce qui a trait à notre triple résultat. Pour y arriver, il faut continuellement identifier, évaluer, traiter et surveiller les risques inhérents à nos actifs, nos activités et nos opérations. Certains de ces risques sont courants dans le cadre des activités menées dans l'industrie pétrolière et gazière alors que d'autres sont uniques à Suncor.

Notre programme de gestion des risques est conforme aux directives de l'Organisation internationale de normalisation (ISO 31000 *Gestion des risques – directives*), adoptées également par le Conseil canadien des normes. Les lignes directrices fournissent des principes, un cadre de travail et un processus de gestion des risques.

Notre pratique de gestion des risques est régie par notre principe de gestion des risques, et mise en œuvre au moyen d'outils comme les normes de la gestion des risques et le tableau des risques pour identifier et évaluer

efficacement les risques à l'échelle de l'entreprise. Le présent principe et les outils connexes favorisent une culture de gestion des risques qui nous permet d'être :

- **proactifs** – nous faisons ce qu'il faut en identifiant et en gérant les risques à l'avance
- **transparents** – nous favorisons l'ouverture et l'honnêteté lorsqu'il est question de risques. Nous cherchons et fournissons activement de l'information afin de prendre de meilleures décisions
- **cohérentes** – nous nous imposons une discipline à agir comme il se doit, de la bonne manière dans le but d'atteindre l'excellence en matière de gestion des risques

Identification des principaux risques

Les principaux risques sont généralement définis comme ceux ayant le potentiel d'avoir des répercussions importantes sur notre capacité d'atteindre ou d'appuyer notre stratégie d'entreprise. Dans un secteur énergétique en constante évolution, de nouveaux risques peuvent surgir et des risques connus peuvent prendre de nouvelles formes ou une nouvelle ampleur. Nous procédons à l'identification des nouveaux risques principaux dans le cadre de nos processus de gestion des risques critiques et principaux.

Gouvernance des risques

Tous les échelons de l'entreprise participent au programme Gestion du risque d'entreprise (GRE) – [conseil d'administration](#) au comité de vérification, qui ont la responsabilité de surveiller nos principaux risques et de s'assurer que des systèmes sont en place pour gérer leurs incidences, aux unités commerciales et fonctions individuelles, qui identifient, atténuent et signalent les risques critiques dans leur secteur respectif.

La responsabilité, prise en charge et propriété des risques sont attribuées afin d'assurer la gestion adéquate des risques identifiés. Des coordonnateurs des risques sont intégrés à chaque secteur d'activité. Ils jouent un rôle clé visant à accroître la sensibilisation aux risques et à appuyer les processus de gestion des risques critiques dans leur secteur afin d'assurer la prise en charge et la gouvernance adéquates des risques.

Tous les principaux risques doivent être signalés annuellement au conseil d'administration et au comité de vérification. Chaque risque principal fait l'objet d'une surveillance directe des membres de l'Équipe de leadership de la haute direction (ÉLHD) et d'un compte rendu régulier au comité approprié.

Notre [Notice annuelle 2017 \(datée du 1^{er} mars 2018\)](#) fournit un aperçu exhaustif des risques importants qui s'appliquent à Suncor et à ses activités. Depuis 2016, le risque associé au carbone a été inclus dans ces principaux risques et soumis à un examen du conseil. Le comité sur l'environnement, la santé, la sécurité et le développement durable du conseil surveille également ce risque et l'examine plus régulièrement.

Mesure et évaluation des risques

Une fois identifiés, les risques sont évalués selon l'ampleur de leur impact et de leur probabilité à l'aide d'un outil interne, le tableau des risques. Un tableau des risques commun permet aux employés d'évaluer uniformément les conséquences et la probabilité des événements à risque. Il aide aussi à assigner la responsabilité de différents niveaux de risques résiduels. Les conséquences sont fondées sur les cinq récepteurs suivants du tableau des risques :

1. Santé et sécurité
2. Environnement
3. Réglementation
4. Réputation
5. Impact financier

Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO)

L'excellence opérationnelle est une façon disciplinée de diriger notre entreprise en appliquant des pratiques uniformes afin d'améliorer constamment notre rendement et de mener nos activités d'exploitation de manière sécuritaire, fiable, rentable et respectueuse de l'environnement. Le SGEO est notre cadre de contrôle contenant des normes, processus et méthodes uniformes permettant à Suncor d'effectuer ce qui suit de façon cohérente et efficace :

- gérer les risques
- mener des activités de manière sécuritaire et fiable
- atténuer les incidences environnementales et sociales
- rédiger et partager les meilleures pratiques
- favoriser l'amélioration continue

La place du développement durable dans le développement de projets

Afin d'assurer un développement et un maintien holistiques des actifs physiques, nous intégrons des aspects environnementaux et sociaux comme l'utilisation de l'eau, les émissions atmosphériques, l'utilisation de l'énergie, les droits de la personne, les relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones dans nos nouveaux projets.

Nous intégrons l'aspect du développement durable dans notre processus de développement d'actifs physiques afin de nous assurer :

- que les risques sur le plan environnemental et social sont identifiés à l'étape de définition du projet
- que les options de développement sont évaluées par rapport aux risques sur le plan environnemental et social dans le cadre d'un processus de sélection du concept
- que les risques sur le plan environnemental et social sont inscrits au registre de risques des projets
- que le portefeuille de projets de Suncor est conforme aux objectifs stratégiques de développement durable et à la vision à long terme

Ces évaluations préalables aident à transposer les impacts pertinents sur le plan social ou environnemental en risques potentiels pour le projet. Par exemple, les répercussions des changements climatiques sont étudiées au début du processus de développement des actifs, avant la mobilisation de ressources considérables, afin d'assurer que les risques et les occasions liés aux changements climatiques sont bien compris. Aux fins de la prise de décision, ce processus permet d'analyser les options de développement des actifs d'un point de vue à la fois technique et de développement durable.

ENGAGEMENT POLITIQUE

Nous prenons part au débat politique public en matière d'énergie et d'environnement et nous communiquons régulièrement avec les gouvernements dans les territoires où nous exerçons des activités.

Nous nous assurons que notre participation est conforme à toute la réglementation en matière de contribution politique et de lobbying et que nous faisons rapport de nos interactions avec les gouvernements, conformément à la loi et aux principes d'entreprise.

Au Canada, la politique publique est de plus en plus élaborée par le biais de processus ouverts et transparents visant à intégrer l'expertise et la perspective d'un large éventail d'intervenants. Suncor participe à ces forums, en mettant de l'avant le point de vue de l'industrie et un état d'esprit axé sur les solutions afin de faire avancer le développement responsable.

Nous appuyons les gouvernements qui élaborent leurs politiques en adoptant une approche raisonnée axée sur les résultats. Nous croyons que les politiques doivent être élaborées à partir d'information et de perspectives factuelles.

Le dialogue constructif et le partage transparent d'informations sont essentiels dans l'orientation de nos interactions avec les gouvernements et les intervenants en vue du développement de solutions concrètes. Ces activités font la promotion du développement responsable des sources énergétiques actuelles et nouvelles. Nous tentons de diminuer la probabilité de développement réactif de politiques en nous efforçant de réduire le niveau de polarisation des échanges.

Notre position de principe avec les gouvernements comprend :

- mettre en œuvre une tarification sur le carbone dans l'ensemble de l'économie
- favoriser un débat sain autour de solutions énergétiques
- comprendre le rôle de la recherche, des technologies et de l'innovation et favoriser les avancées
- tenir compte du coût et des avantages du développement et de la distribution de l'énergie

- favoriser la collaboration économique et le renforcement des capacités des Autochtones
- développer des collectivités dynamiques et viables
- soutenir la prospérité à long terme du Canada

Politique économique

Impôts et redevances

Les impôts et les redevances devraient procurer de bons revenus au gouvernement tout en offrant à l'industrie un cadre fiscal concurrentiel, stable et prévisible sur lequel il est possible de fonder des décisions d'investissements à long terme.

Les principes devraient reconnaître les facteurs liés au marché, comme les défis auxquels doivent faire face les entreprises dans un contexte d'économie mondiale.

Les droits ajoutés en plus des redevances et impôts doivent être perçus de manière globale et compris en termes de coûts, résultats et compétitivité par rapport à d'autres territoires où les ressources naturelles du Canada font concurrence à d'autres ressources.

Transparence

Nous sommes en faveur d'une politique et d'une réglementation qui favorisent la transparence et nous préconisons des règles uniformément appliquées et respectant les ententes avec les Premières Nations.

Impacts cumulatifs des changements de politiques

Nous étudions continuellement la hausse des coûts prévue qui découle des changements de politiques proposés. Les résultats de ces études servent à nourrir notre approche dans le débat sur les systèmes énergétiques. Ils nous aident aussi à réfléchir aux occasions de façon plus globale et procurent un contexte aux décideurs et responsables de la réglementation afin de tenir pleinement compte de tous les aspects d'une politique potentielle et de nous concentrer sur la façon de stimuler des résultats constructifs.

Accès aux marchés

Notre industrie de mise en valeur des sables pétrolifères contribue grandement à répondre à la demande énergétique mondiale, tout en créant des emplois, en contribuant à l'économie et en générant des revenus pour le gouvernement afin de financer les programmes sociaux au Canada. Suncor appuie le développement de l'infrastructure qui donne accès à de nouveaux marchés et assure la compétitivité à l'échelle mondiale des ressources canadiennes.

Suncor a des intérêts dans tous les principaux projets de pipelines proposés et (ou) approuvés (Keystone XL, canalisation 3 et Trans Mountain), mais il est important de noter que ceux-ci n'influenceront pas sur la capacité de Suncor à mettre en œuvre ses plans de croissance. Et puisque les délais d'approbation, de développement et de mise en service s'étendent sur de nombreuses années, il est normal que nous nous tournions vers les réseaux ferroviaires et maritimes existants pour transporter nos produits.

Les pipelines demeurent le moyen le plus sûr et le plus efficace pour le transport terrestre du pétrole brut et d'autres produits pétroliers, et nous collaborons avec les intervenants pour répondre à plusieurs de ces inquiétudes du point de vue d'un producteur et coopérons avec les gouvernements dans la même mesure.

En plus du cadre de travail solide et complet en place pour régir le développement et le fonctionnement de pipelines et autres projets de grandes infrastructures, Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a établi un nouveau processus d'évaluation d'impact par le biais du projet de loi C-69 qui met l'accent sur la mise en place de meilleures règles pour les examens des projets majeurs afin de protéger l'environnement du Canada et faire croître l'économie.

De plus, une nouvelle Régie canadienne de l'énergie (RCE) pendra également part à ce nouveau processus. Cette nouvelle régie de l'énergie aura la responsabilité d'assurer un accès sécuritaire, abordable et fiable à l'énergie et de guider le Canada dans la transition vers une économie sobre en carbone. La nouvelle Régie vise à permettre une gouvernance moderne et efficace, une mobilisation plus inclusive, une participation accrue des Autochtones, des protections renforcées en matière de sécurité et d'environnement et des prises de décision dans des délais plus opportuns.

Nous croyons qu'une surveillance réglementaire efficace et transparente est la chose responsable à faire et qu'elle sera utile pour informer avec précision les Canadiens, les décideurs et les autres intervenants.

Politique sociale

Capacités communautaires locales

En collaboration avec des partenaires de l'industrie et des associations d'affaires locales, nous travaillons avec la municipalité régionale de Wood Buffalo, dans le nord-est de l'Alberta, pour mieux prévoir la croissance de la population et les besoins en matière d'infrastructure.

Le renforcement de la capacité des organismes sans but lucratif et l'appui des initiatives significatives pour la collectivité continuent d'être une part importante de notre travail dans la région.

Nous participons aussi au Athabasca Oil Sands Area Transportation Coordinating Committee qui discute des besoins en infrastructure et des options de financement et établit les priorités.

Politique environnementale

Examen de la loi environnementale fédérale

En mai 2016, le gouvernement du Canada a entrepris un examen des processus d'évaluation environnementale du Canada. Cet examen concerne la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCÉE), la modernisation de l'Office national de l'énergie, la *Loi sur les pêches*, et la *Loi sur la protection de la navigation*, et a donné lieu à une mesure législative proposée que l'on retrouve dans les projets de loi C-68 et C-69 divulgués en février 2018. Cette mesure législative proposée devrait permettre de mettre en place de meilleures règles pour protéger l'environnement, regagner la confiance du public grâce à une transparence et une mobilisation accrues et faire croître l'économie.

L'évaluation environnementale contribue aux prises de décisions gouvernementales et au développement durable en cernant les occasions pour éviter, éliminer ou réduire l'impact défavorable potentiel d'un projet sur l'environnement et en s'assurant que des mesures d'atténuation sont en place au moment des activités de construction, d'exploitation et de mise hors service du projet.

La mesure législative proposée vise à élargir les types d'impacts étudiés pour comprendre la façon dont un projet peut avoir des répercussions à long terme, non seulement sur l'environnement, mais aussi sur la santé, la société, l'économie et les peuples autochtones.

Les mesures prises par Suncor à la lumière des résultats des processus d'examen à ce jour confirment que l'étape de l'évaluation environnementale est essentielle dans le développement d'un projet et qu'elle doit être transparente et gérée de manière efficace pour conserver la confiance de la population et des investisseurs.

Le processus doit assurer le juste équilibre entre l'impact économique, environnemental et social tout en favorisant l'innovation et un investissement futur.

Lower Athabasca Regional Plan (LARP)

En 2008, le gouvernement de l'Alberta a adopté le Land Use Framework (cadre d'utilisation du sol). L'objectif de ce cadre était de gérer la croissance en Alberta en trouvant un équilibre entre les objectifs d'ordre économique, social et environnemental. Le premier plan régional, le [Lower Regional Athabasca Plan \(LARP\)](#), a été complété en 2012.

Le LARP comprend des cadres de gestion pour les éléments suivants :

- air (SO₂ et NO_x)
- qualité des eaux de surface
- quantité des eaux de surface
- gestion des résidus
- gestion régionale des eaux souterraines

Chacun de ces cadres comprend des déclencheurs provisoires qui permettent une indication précoce du changement. En 2017, un processus d'examen du LARP sur cinq ans a été lancé. Le développement d'un cadre de gestion de la biodiversité et d'un plan de gestion du paysage est en cours.

De façon continue, nous participons aussi aux discussions techniques qui jettent les bases de principes et règlements futurs sur des aspects comme la gestion des résidus, le retour de l'eau, la biodiversité et les milieux humides.

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Réglementation en matière de changements climatiques

Nous collaborons avec tous les paliers gouvernementaux afin d'établir

un cadre de réglementation pour la politique du carbone crédible pour le secteur pétrolier et gazier au Canada. Nous pensons que les sables pétrolifères du Canada sont une ressource de classe mondiale mise en valeur de façon responsable, nécessaire pour répondre à la demande croissante d'énergie dans le monde.

Nous sommes d'ardents défenseurs d'une politique efficace pour aborder la question des émissions de gaz à effet de serre dans l'industrie pétrolière et gazière canadienne. À notre avis, cela inclut un signal de tarification du carbone qui stimule un bon comportement et une architecture de réglementation pratique.

Depuis 2008, nous avons revendiqué publiquement notre appui à une tarification globale sur le carbone. En 2016, nous sommes devenus membres de la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone et avons contribué à l'élaboration du rapport de la Coalition sur l'industrie canadienne en 2017 pour soutenir la Commission de l'écofiscalité du Canada dans le but d'élargir la discussion sur la tarification du carbone à l'application pratique de la politique.

Notre collaboration soutenue avec la [Commission de l'écofiscalité du Canada](#) a permis la création de nombreux rapports portant principalement sur deux thèmes :

- l'importance de la mise en place d'une tarification du carbone
- les considérations requises pour la conception d'une politique

Nous appuyons un cadre de réglementation qui :

- favorise la meilleure performance réalisable des installations actuelles
- soutient clairement l'innovation et le développement de technologies qui permettent de créer des solutions novatrices
- positionne le Canada comme un leader de l'innovation énergétique
- établit des objectifs de réduction ambitieux, mais réalisables avec un processus permettant d'avoir plus d'ambition compte tenu des développements technologiques
- est souple et fournit des voies d'uniformité intergouvernementale
- évite les dédoublements

Québec/Ontario – plafonnement et échange

Le Québec et l'Ontario sont membres du système global de plafonnement et d'échange de droits d'émissions de la [Western Climate Initiative \(WCI\)](#).

Les partenaires de la WCI (qui comprennent aussi l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique et la Californie) ont accepté de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 15 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2020.

Nos raffineries de Montréal et de Sarnia doivent acheter des droits d'émissions de carbone pour couvrir leurs émissions respectives provenant de sources fixes ainsi que les émissions d'échappement des véhicules associées au carburant vendu dans ces provinces.

Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions WCI impose un plafond des émissions permises dans chaque secteur de l'économie. Cela offre des garanties aux entreprises et crée des occasions d'investissement.

À la suite de l'annonce de la fin du programme de plafonnement et d'échange en Ontario, Suncor collaborera avec le gouvernement provincial pour trouver des solutions qui permettront d'obtenir les résultats prévus tout en minimisant les impacts sur les gens et l'entreprise.

Normes de carburant sobre en carbone

Nous continuons à surveiller et à étudier plusieurs initiatives politiques comme les normes sur les carburants propres du gouvernement fédéral qui visent à réduire les émissions de GES au Canada en encourageant l'utilisation accrue de carburants sobres en carbone.

Suncor part du principe qu'une tarification du carbone bien conçue est la façon la plus inclusive et efficace du point de vue économique de favoriser la réduction responsable des émissions dans l'ensemble du système énergétique, notamment en ce qui a trait à l'intensité carbonique du carburant.

Dans certaines situations, la tarification du carbone ne suffit pas. Le secteur du transport est souvent cité comme exemple en ce sens. Le cas échéant, des politiques additionnelles peuvent aider à soutenir la tarification du carbone et à enregistrer des réductions des émissions à coûts moindres.

Le défi est de concevoir un système qui n'ajoute pas de coûts ni de fardeau administratif, tout en complétant véritablement les politiques en matière

de GES qui peuvent appuyer une tarification du carbone et favoriser une plus grande réduction des émissions à plus faibles coûts.

Lors de l'ajout de politiques complémentaires à la tarification du carbone, les objectifs de la politique complémentaire devraient être clairs et l'interaction avec les autres politiques et la tarification du carbone en particulier devrait être bien comprise.

Énergie renouvelable

Politique pour une énergie renouvelable et sobre en carbone

En Alberta, le Plan d'action sur les changements climatiques accélérera la transition du charbon à l'énergie renouvelable et à la génération de gaz naturel d'ici 2030. Le gouvernement s'est engagé à remplacer les deux tiers de l'électricité produite au charbon, principalement par l'énergie éolienne et le gaz naturel – comme dans le cas de l'électricité exportée vers le réseau électrique à partir des installations de cogénération de Suncor.

Les sources d'énergie renouvelable devraient fournir jusqu'à 5 000 MW de capacité renouvelable, ce qui représente environ 30 % de l'électricité totale en Alberta.

Suncor fait la promotion active de la croissance de la cogénération en tant qu'élément clé de l'offre énergétique en Alberta, particulièrement durant la suppression graduelle du charbon dans la production d'électricité. La cogénération fournit une charge d'énergie de base intermittente et renouvelable présentant la plus faible intensité en matière de GES par rapport à tous les autres hydrocarbures.

La collaboration entre le gouvernement et l'industrie est la seule façon d'accélérer le changement fondamental requis pour permettre à l'Alberta d'effectuer la transition entre une conception du marché axé sur l'énergie seulement à une conception du marché axé sur la capacité.

En tant que sixième plus important producteur d'électricité en Alberta et joueur de l'industrie qui met l'accent sur la réduction de son empreinte carbonique, Suncor collabore avec les décideurs politiques, les partenaires de l'industrie et les autres intervenants pour accroître les investissements dans la production d'énergie sobre en carbone.

Plaidoyer politique en faveur des biocarburants

L'industrie canadienne des biocarburants renouvelables prend rapidement de la maturité et Suncor s'emploie à améliorer sa viabilité à long terme, à mesure que les programmes de soutien gouvernementaux affectés à la première génération de biocarburants sont progressivement éliminés.

Quand l'occasion se présente, nous investissons dans les technologies novatrices de l'énergie renouvelable pour compléter l'offre existante de biocarburants. Cela comprend des investissements externes dans des entreprises dont les idées technologiques s'alignent sur les besoins stratégiques de nos activités ou de notre entreprise.

Suncor soutient une norme souple en matière de performance quant à l'intensité du carburant destiné au transport par rapport à des obligations plus strictes.

Au Canada, les politiques de tarification du carbone des différentes provinces s'apparentent à une mosaïque et les politiques complémentaires varient d'une province à l'autre. Au fil du temps, cela représentera des coûts plus élevés que nécessaire. Nous prônons que les deux paliers de gouvernement s'assurent que les politiques sont intégrées.

L'industrie énergétique au Canada doit naviguer entre les aspirations et la réalité, ce qui, pour le secteur pétrolier, signifie continuer à faire avancer l'économie canadienne grâce à des investissements soutenus dans des sources d'approvisionnement en énergie existantes et à assurer le maintien de l'infrastructure essentielle. Les politiques doivent fournir la certitude requise pour prendre des décisions d'investissement et ne pas entraîner la fuite du capital investi. Il reste beaucoup de travail à faire pour définir une vision commune de l'énergie au Canada pour 2050. Il faut pouvoir compter sur des solutions collaboratives en matière de politiques qui peuvent promouvoir nos ambitions nationales sur le plan économique tout en préservant l'intégrité environnementale.



LOBBYING ET DÉCLARATION DES ACTIVITÉS DE LOBBYING

Suncor participe à des débats sur la politique publique portant sur divers enjeux touchant les activités de l'entreprise et communique régulièrement avec les gouvernements des territoires où elle mène des activités.

Suncor croit qu'un dialogue ouvert entre le gouvernement, les groupes d'intérêt et l'industrie contribue à une amélioration des prises de décisions gouvernementales, ce qui se traduit par des avantages pour les actionnaires et l'ensemble des groupes d'intérêt. Par le biais de nos activités d'engagement, nous visons à diminuer la probabilité de développement improvisé ou réactif de politiques en tentant d'adopter une approche équilibrée.

Nous croyons que la communication avec les représentants du gouvernement (aussi appelé lobbying) améliore les prises des décisions gouvernementales grâce à un dialogue ouvert entre le gouvernement, les groupes d'intérêt et l'industrie et tiennent les représentants du gouvernement mieux informés à propos de Suncor, de l'industrie énergétique et des effets des politiques gouvernementales.

Gouvernance

Suncor dispose d'un principe qui s'applique à tous les employés. Le principe établit les lignes directrices sur les interactions avec les gouvernements, notamment la formation requise, la production de rapports ainsi que les rôles et responsabilités.

Déclaration des adhésions à des associations

Suncor participe à des groupes industriels représentant les intérêts tant de l'industrie énergétique que de la communauté des affaires en général et, ce faisant, elle fait la promotion des objectifs d'intérêt public importants pour l'entreprise, ses actionnaires et autres groupes d'intérêt. Toutefois, en participant à titre de membre à ces organismes, il est entendu que nous ne sommes pas toujours en faveur des prises de position de ces organismes ou de leurs membres.

Suncor se conforme également à toutes les lois concernant le lobbying et la déclaration des activités de lobbying. De manière générale, nous ne retenons pas les services de lobbyistes (consultants) tiers. Nous sommes déterminés à faire preuve de transparence, et à faire connaître notre approche sur les activités de lobbying et les contributions politiques. Nous publions aussi une liste des organismes et associations commerciales qui

peuvent faire du lobbying auprès des gouvernements auxquelles Suncor paie des frais d'adhésion de plus de 50 000 \$.

Nous présentons un bon bilan relativement à la transparence de nos communications. Nous croyons que les renseignements supplémentaires à propos de la résilience de notre stratégie commerciale dans une transition vers un avenir sobre en carbone sont profitables pour nos actionnaires et groupes d'intérêt.

Cette divulgation améliorée de la part de Suncor correspond à la grande importance qu'elle accorde au développement durable, reflète son ouverture à s'engager auprès des actionnaires et groupes d'intérêt et souligne ses meilleures pratiques dans l'industrie énergétique au Canada.

La liste suivante contient le nom des organismes et des associations commerciales dont nous sommes membres et qui pourraient effectuer des activités de lobbying auprès des gouvernements.

De 50 000 \$ à 100 000 \$

- [Conseil canadien des affaires](#) (anciennement le Conseil canadien des chefs d'entreprise)
- [Ceres](#)
- [Colorado Petroleum Association](#)
- [Association des consommateurs industriels de gaz](#)
- [The Sulphur Institute](#)
- [Resource Works](#)
- [Strathcona Industrial Association](#)

Plus de 100 000 \$

- [American Fuel & Petrochemical Manufacturers](#)
- [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#)
- [Association canadienne des producteurs pétroliers](#)
- [Association canadienne du propane](#)
- [Colorado Asphalt Pavement Association](#)

- [Association minière du Canada](#)
- [Sarnia Lambton Environmental Association](#)
- [Oil Spill Response Limited](#)
- [Forum économique mondial](#)
- [Association canadienne des carburants](#)
- [Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz](#)

Pour obtenir la liste des groupes qui reçoivent des fonds de la Fondation Suncor Énergie, veuillez consulter le site Web de l'ARC et chercher Suncor.

Contributions politiques

En date du 1^{er} juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques, sauf dans des cas exceptionnels. Toute contribution éventuelle continuera d'être déclarée dans ce rapport.

NOTRE ENTREPRISE

Suncor est déterminée à être un producteur à faibles coûts et sobre en carbone qui démontre du leadership dans les domaines de la performance environnementale et de la responsabilité sociale, tout en contribuant à une économie prospère.

Sommaire des activités	35
Impact économique	37
Accès aux marchés	40
Sécurité personnelle et opérationnelle	41
Pratiques commerciales éthiques	43
Diversité et inclusion	46





SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

Suncor est déterminée à être un producteur à faibles coûts et sobre en carbone qui démontre du leadership dans les domaines de la performance environnementale et de la responsabilité sociale, tout en contribuant à une économie prospère.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment à la mise en valeur des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada.

À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones Sustainability North America Index et FTSE4Good Index Series, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Suncor est inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100 et fournit une réponse aux questionnaires du CDP portant sur les enjeux liés aux changements climatiques et à l'eau.

Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

Suncor a réparti ses activités dans les secteurs suivants :

Sables pétrolifères

Le secteur Sables pétrolifères de Suncor, dont les actifs se situent dans la région de l'Athabasca dans le nord-est de l'Alberta, récupère le bitume par le biais de l'exploitation minière et in situ qui est soit valorisé en pétrole brut synthétique afin de servir de charges d'alimentation des raffineries et de diesel, soit mélangé avec du diluent pour être vendu sur le marché.

Exploration et production

Le secteur Exploration et production (E et P) de Suncor comprend des activités extracôtières au large de la côte Est du Canada et en mer du Nord, et des activités terrestres en Libye et en Syrie. (Remarque : Les activités en Syrie ont été suspendues indéfiniment en raison de l'agitation politique dans le pays. La production en Libye a été aussi pratiquement interrompue en raison de l'instabilité politique; le moment du retour à la normale reste incertain.)

Siège social, négociation de l'énergie et éliminations

Le groupe Siège social, négociation de l'énergie et éliminations comprend la participation de l'entreprise dans des projets d'énergie renouvelable, les résultats liés à la commercialisation de l'énergie, les activités d'approvisionnement et d'échanges commerciaux, et d'autres activités qui ne sont pas directement attribuables à tout autre secteur d'activités.

Raffinage et commercialisation

Notre secteur Raffinage et commercialisation nous permet de retirer davantage de valeur des barils produits en amont grâce à notre important réseau de raffinage et de commercialisation, qui comprend plus de 1 500 stations-service Petro-Canada.

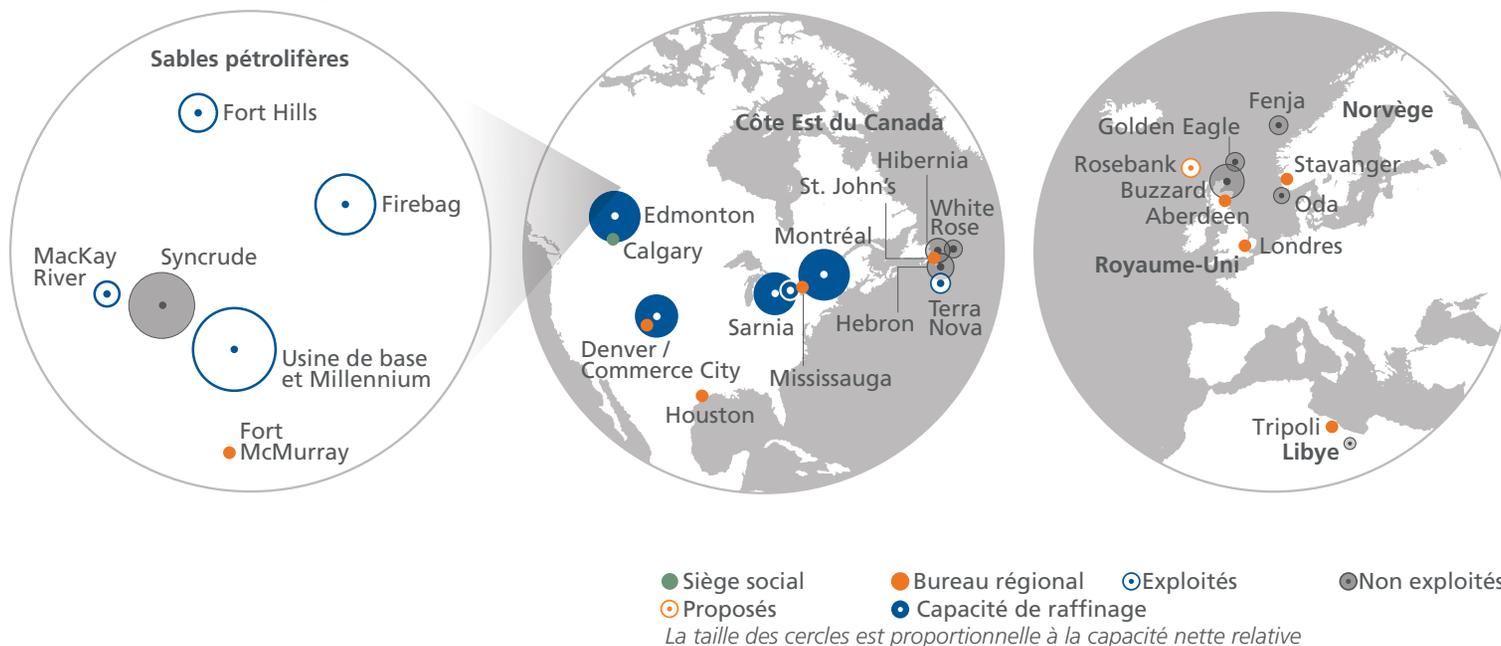
Projets de parcs éoliens

Suncor participe à quatre projets éoliens exploités au Canada. Ces installations d'énergie éolienne ont une capacité de production brute de 111 MW, ce qui représente assez d'énergie pour alimenter environ 52 000 foyers canadiens et éviter le rejet d'environ 179 000 tonnes de dioxyde de carbone par année. Nos installations d'énergie éolienne sont situées en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario.

Usine d'éthanol de St. Clair de Suncor

Suncor exploite la plus importante installation d'éthanol au Canada, l'usine d'éthanol de St. Clair, dans la région de Sarnia-Lambton, en Ontario. L'usine a ouvert ses portes en juin 2006 et sa capacité de production actuelle est de 400 millions de litres par année. L'éthanol produit est mélangé à l'essence Petro-Canada.

OÙ NOUS EXERÇONS NOS ACTIVITÉS



Carte des activités - carte indiquant nos activités à l'échelle de la planète.



IMPACT ÉCONOMIQUE

Les avantages économiques liés à notre réussite vont bien au-delà des dividendes que nous distribuons à nos actionnaires. En 2017, nous avons versé des redevances et impôts totalisant plus de 2,1 milliards de dollars aux gouvernements – des revenus disponibles pour financer les programmes du secteur public, notamment l'éducation, les soins de santé et les infrastructures essentielles.

Nous nous sommes engagés envers une mission, une vision et des valeurs qui guident nos décisions commerciales.

Une solide performance économique, une responsabilité sociale et une gestion environnementale sont des éléments importants pour une société énergétique durable. Notre investissement dans la production d'énergie, la valorisation, le raffinage et la commercialisation profite à l'économie dans son ensemble en :

- créant des emplois bien rémunérés
- faisant la promotion de la croissance économique
- procurant des revenus aux gouvernements et aux fournisseurs

2,1

milliards de dollars

versés sous forme de redevances et impôts aux gouvernements en 2017

5,8

milliards de dollars

de dépenses d'investissement totales en 2017

4,0

milliards de dollars

dépensés auprès d'entreprises autochtones depuis 1999

Le développement de nos principaux actifs nous permet aussi d'investir dans notre secteur de l'énergie renouvelable et dans de nouvelles technologies visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et la performance environnementale à l'échelle de l'entreprise. Notre solide rendement économique nous permet d'investir dans des projets de croissance et d'amélioration continue à nos installations existantes, malgré un contexte de prix du pétrole incertain. Les répercussions de ces investissements se font sentir dans l'ensemble de l'économie nord-américaine et bien au-delà.

C'est de toutes ces façons que nous continuons à créer de la valeur — pour nos actionnaires et la société dans son ensemble.

Redevances et impôts

En 2017, les redevances ont totalisé 931 millions de dollars, dont 355 millions de dollars sous forme de redevances sur les sables pétrolifères. En outre, nous avons versé 1,2 milliard de dollars* en impôts à des gouvernements au Canada et à l'étranger (*n'inclut pas les taxes d'accise perçues et remises par Suncor).

Dépenses d'investissement

Les dépenses en immobilisations et les frais de prospection ont totalisé 5,8 milliards de dollars en 2017, à l'exclusion des intérêts incorporés à l'actif, comparativement à 6,0 milliards de dollars en 2016.

Biens et services

Un examen des dépenses de notre chaîne d'approvisionnement montre que nous avons fait appel à près de 5 000 fournisseurs canadiens, établis dans chacune des 10 provinces ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Les États-Unis viennent au deuxième rang pour le nombre de fournisseurs (plus de 1 300) et nous avons aussi fait des achats auprès de fournisseurs dans près de 40 autres pays.

Nous utilisons sept principaux groupes de catégories qui sont subdivisés en catégories et sous-catégories. La taxonomie utilisée pour définir et créer ces catégories et sous-catégories est celle du United Nations Standard Products and Services Code, lequel est utilisé mondialement pour classer les produits et services. La gamme de biens et de services variée inclut ce qui suit :

- services d'aviation

- produits chimiques, gaz et fluides
- travaux de génie civil
- services de construction
- machinerie et accessoires de forage
- services de forage et de conditionnement
- services ou consultation en environnement, santé et sécurité
- électricité
- services d'ingénierie-conseils
- biens ou services aux installations
- parcs de véhicule et pièces pour parc
- fret et transport
- transport terrestre
- santé et mieux-être
- instrumentation et contrôles
- services informatiques (matériel, services, applications et infrastructure)
- hébergement
- services de maintenance
- ventes et commercialisation
- biens (consommables et structure en acier/PVF)
- équipement minier
- services et équipements extracôtiers
- services professionnels
- logiciels
- équipement inerte

- services de soutien
- actifs à la surface des bassins de résidus
- télécommunications

La séparation typique des biens par rapport aux services dépend du type de lieu de travail, notamment :

- installations d'exploitation, où les dépenses sont généralement 60 % de services et 40 % de biens
- importants chantiers de construction, où les dépenses sont généralement 70 % de services et 30 % de biens

Nous mettons en œuvre des pratiques particulières pour la sélection des fournisseurs locaux. Des clauses de développement régional sont en place pour les fournisseurs et les contrats à l'échelle de toutes les unités commerciales, et les documents d'impartition incluent souvent des critères qui évaluent les fournisseurs selon la représentation autochtone ou locale.

De plus, nous avons une pratique courante qui est de publier les occasions s'adressant à des fournisseurs ou des contrats locaux sur les sites Web d'organismes régionaux dont le Regional Economic Development (REDlink) et la Northeast Alberta Aboriginal Business Association (NAABA). L'objectif est de s'assurer que les entreprises et fournisseurs locaux prennent connaissance des occasions offertes dans leur région.

Partenariats avec les Autochtones

En 2017, nous avons consacré plus de 521 millions de dollars à des achats directs auprès d'entreprises autochtones. Depuis 1999, Suncor a dépensé un peu plus de 4,0 milliards de dollars auprès d'entreprises autochtones (entrepreneurs directs et sous-traitants), près de la moitié ayant été dépensé depuis 2013.

ACCÈS AUX MARCHÉS

Notre industrie des sables pétrolifères contribue grandement à répondre à la demande énergétique mondiale en créant des emplois, en contribuant à l'économie et en générant des revenus pour les gouvernements qui servent à financer des programmes sociaux au Canada. Suncor appuie le développement d'infrastructures qui donnent accès à de nouveaux marchés et assurent la compétitivité des ressources canadiennes à l'échelle mondiale.

Suncor a des intérêts dans tous les principaux projets de pipelines proposés et (ou) approuvés : Keystone XL, canalisation 3 et Trans Mountain. Toutefois, il est important de souligner que ceux-ci n'influeront pas sur sa capacité à mettre en œuvre ses plans de croissance. Et puisque les délais d'approbation, de développement et de mise en service s'étendent sur de nombreuses années, il est normal que nous nous tournions vers les réseaux ferroviaires et maritimes existants pour transporter nos produits.

Faits saillants de l'accès aux marchés :

- À la fin de 2016, le gouvernement du Canada a octroyé des autorisations pour l'expansion du réseau Trans Mountain et le remplacement de la canalisation 3 et a rejeté le projet Northern Gateway.
- En mars 2017, le président Trump a délivré un permis présidentiel pour le projet Keystone XL.
- En octobre 2017, TransCanada a annoncé l'annulation du projet de pipeline Énergie Est.
- En janvier 2018, en raison des délais constants d'obtention des permis municipaux, l'Office national de l'énergie (ONE) a décrété que Kinder Morgan pouvait procéder sans de tels permis et commencer la construction de son projet Trans Mountain, aux terminaux de Burnaby et de Westridge. En mars dernier, la cour d'appel fédérale du Canada a confirmé cette décision après contestation du gouvernement de la Colombie-Britannique.
- En mai 2018, le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'acheter le pipeline Trans Mountain et l'infrastructure connexe de Kinder Morgan.

- Suncor continuera de collaborer avec les gouvernements, les organismes de réglementation, les associations de l'industrie et les parties intéressées pour atteindre les objectifs d'accès aux marchés.

SÉCURITÉ PERSONNELLE ET OPÉRATIONNELLE

En octobre 2017, un entrepreneur a perdu la vie lors de travaux d'excavation à notre mine Millennium. Ce décès tragique d'un collègue nous rappelle que la sécurité doit demeurer en tout temps au centre de nos préoccupations. À Suncor, nous devons rester concentrés sur la prévention des incidents et l'apprentissage, particulièrement dans nos secteurs d'activités qui présentent le plus important potentiel de dommages.

Nous cherchons continuellement à apprendre, partager et améliorer les efforts personnels en matière de sécurité en incorporant le leadership

en sécurité dans notre culture, en mobilisant les employés en matière de sécurité et en offrant un milieu de travail sécuritaire à tous les employés et entrepreneurs.

PERFORMANCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ EN 2017

En 2017, le rendement combiné de Suncor pour les employés et les entrepreneurs en matière de fréquence des blessures consignées a été de 0,40, tout près de l'objectif de 0,39, et la fréquence des blessures ayant entraîné un arrêt de travail a été de 0,03.

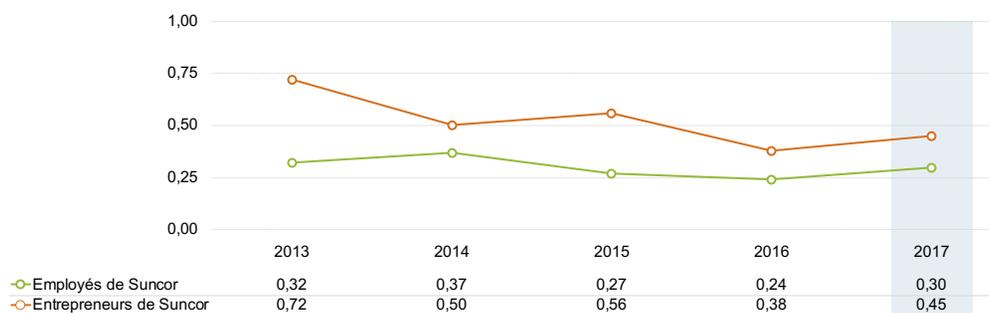
Initiatives en matière de sécurité

Nous favorisons les dialogues sur la sécurité et la participation des employés dans le cadre de diverses activités et processus, incluant :

- des méthodes pour sécuriser l'accès aux installations et assurer que nous savons qui travaille à nos installations
- des réunions sur la sécurité pour échanger des renseignements et des préoccupations et accroître la sensibilisation en matière de sécurité
- des réunions de début de quart sur les lieux de travail mettant l'accès sur des dangers spécifiques
- des pauses-sécurité régulières pour réfléchir au sujet du rendement et renforcer notre engagement envers la sécurité
- un système de gestion décrivant les exigences relatives à la déclaration, aux enquêtes et à la gestion des incidents, des dangers et des quasi-incidentes

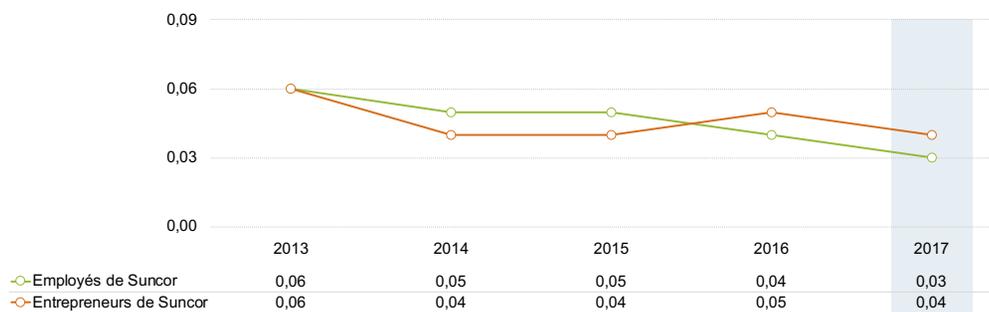
FRÉQUENCE DES BLESSURES CONSIGNÉES*

blessures par 200 000 heures travaillées



FRÉQUENCE DES BLESSURES ENTRAÎNANT UN ARRÊT DE TRAVAIL*

blessures par 200 000 heures travaillées



Une autre initiative clé est la stratégie de prévention des blessures graves et des décès (BGD) de Suncor. Nous surveillons et consignons les BGD afin de déterminer les principaux précurseurs des BGD. Il s'agit de situations dangereuses pour lesquelles les contrôles de la direction sont absents, inefficaces ou non respectés, et qui pourraient vraisemblablement entraîner une blessure grave ou un décès si elles se poursuivaient. Nous devons reconnaître les

* Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes (note 12 sur la santé et la sécurité) en [Annexe A](#).

situations, tirer des leçons de ces incidents et prendre les mesures correctives nécessaires pour prévenir les incidents avec BGD.

Gestion des incidents et mesures correctives (GI/MC) – prochaines étapes

Nous continuons d'encourager tout le monde à signaler tous les incidents et tous les risques, et à entrer de l'information exacte et de qualité dans notre outil de gestion des incidents et des mesures correctives à l'échelle de l'entreprise. En plus de surveiller l'outil afin de déterminer les écarts des données et les combler, nous nous assurons d'acquérir des compétences dans les processus clés de GI/MC. Cela comprend la façon dont nous menons des enquêtes, analysons les causes fondamentales et créons de solides mesures correctives. En comblant ces écarts, nous serons en mesure de suivre les tendances à partir d'une base de données croissante pour mieux comprendre et aborder les risques opérationnels.

Sécurité opérationnelle

Suncor met l'accent sur la réduction des incidents liés aux pertes de confinement primaire en évaluant les incidents et en établissant les priorités de fermeture des écarts et des occasions d'amélioration continue. Une gestion efficace a permis d'assurer l'alignement à l'échelle de Suncor afin d'identifier les occasions et d'accélérer l'amélioration de la performance. Parmi les récentes améliorations, notons une attention accrue accordée à la qualité des études des risques opérationnels, la compétence liée à l'identification cohérente, et l'évaluation des conséquences et des probabilités des risques en matière de sécurité opérationnelle.

Fiabilité

Grâce à une structure de gouvernance solide, la haute direction établit les priorités de l'entreprise et gère les initiatives afin d'assurer un effort ciblé sur le maintien et l'amélioration de la fiabilité. La gérance des indicateurs clés et de l'analyse comparative est un élément important qui permet d'assurer la progression et le maintien des éléments liés à la fiabilité comme l'affectation des actifs essentiels, les stratégies, l'analyse des causes fondamentales, l'exécution du travail, l'élimination des éléments défectueux et l'intégrité des systèmes instrumentés de sécurité (SIS).

Amélioration des SIS

Ces systèmes sont des contrôles clés qui permettent d'atténuer les risques liés à la sécurité opérationnelle et à la fiabilité. Une équipe formée d'experts en systèmes d'automatisation des procédés de Suncor travaille pour améliorer la gestion des SIS. Grâce à cette équipe, Suncor intègre les meilleures pratiques de l'industrie dans ses programmes actuels de gestion de la sécurité fonctionnelle pour assurer l'uniformité et l'efficacité.

Contrôles opérationnels

Les méthodes d'exploitation, les pratiques de travail sécuritaires et les enveloppes opérationnelles permettent à nos employés de première ligne de gérer les risques opérationnels. Suncor continue de monter la barre grâce à la mise en œuvre de nouvelles normes à l'échelle de l'entreprise. L'augmentation de l'efficacité des contrôles opérationnels nous aide à gérer les risques personnels et opérationnels pour la sécurité et à favoriser la mise en place d'initiatives d'amélioration de la fiabilité.



Suncor applique le SGEO pour gérer la sécurité et la fiabilité opérationnelle.

Nous examinons les leçons tirées des enquêtes à la suite d'incidents pour améliorer la performance en matière de sécurité opérationnelle et de fiabilité. Ceci permet d'assurer que les apprentissages sont intégrés dans nos pratiques de travail et que les mesures d'atténuation sont mises en place pour prévenir la récurrence d'incidents similaires. Les vérifications et les analyses de la direction sont utilisées pour s'assurer que les pratiques de Suncor sont efficaces et continuellement améliorées.

PRATIQUES COMMERCIALES ÉTHIQUES

L'engagement de Suncor envers l'intégrité et l'éthique est la base de notre [Code des normes de pratiques commerciales](#) et des directives et normes en matière de principes qui l'appuient. Le Code des normes de pratiques commerciales exige un respect rigoureux des exigences juridiques et définit les normes en matière de pratiques commerciales, ce qui nous permet de garantir la confiance de nos clients, collègues, actionnaires et fournisseurs ainsi que des gouvernements et des collectivités où nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale.

Code des normes de pratiques commerciales

Notre énoncé de principes relatif aux pratiques commerciales décrit notre engagement à adopter des pratiques commerciales saines sur les plans juridique et éthique. Nous mettons en pratique cet engagement grâce à notre Code des normes de pratiques commerciales, auquel s'ajoutent les directives et normes en matière de principe (DNP) ainsi qu'un programme de conformité.

En vertu du Code, tous les administrateurs, dirigeants, employés et entrepreneurs indépendants de Suncor doivent chaque année suivre la formation en ligne et prendre connaissance du Code des normes de pratiques commerciales et attester :

- qu'ils ont lu un sommaire du Code
- qu'ils en comprennent les exigences
- qu'ils s'y sont conformés, et qu'ils ont aussi déclaré et résolu tout événement de non-conformité au Code

Les sujets traités dans le Code des normes de pratiques commerciales, et décrits plus en détail dans les diverses DNP, touchent notamment :

- la concurrence
- les conflits d'intérêts et la confidentialité
- la négociation d'actions et autres titres

- les paiements irréguliers
- les comportements adéquats dans le cadre de relations commerciales
- le harcèlement
- la comptabilité, les rapports et les contrôles des activités
- la protection et l'utilisation appropriée des biens de l'entreprise et des occasions

En 2017, nous avons amélioré notre processus de confirmation du respect du Code et les ressources mises à la disposition des employés, des entrepreneurs indépendants et des fournisseurs. Par exemple, nous :

- Avons intégré le processus de confirmation annuelle du respect du Code ainsi que la formation à l'intention des employés et des entrepreneurs indépendants à notre système de gestion de l'apprentissage, une plateforme en ligne où les cours sont gérés de façon centralisée. Les employés voient maintenant la liste de tous les cours qu'on leur a assignés pour l'année.
- Avons mis à jour notre guide La façon dont nous menons nos affaires, sommaire de notre Code des normes de pratiques commerciales que les employés et les entrepreneurs indépendants doivent consulter dans le cadre du processus de confirmation annuelle du respect du Code. Ce guide est un document interactif qu'on peut consulter toute l'année afin de faciliter la compréhension de nos attentes en matière de Code des normes de pratiques commerciales.
- Avons proposé un Code des normes des pratiques commerciales des fournisseurs qui œuvrent auprès de la chaîne d'approvisionnement de Suncor. Il présente les valeurs que prône Suncor et sert de guide pour préciser les comportements attendus de nos fournisseurs, entrepreneurs indépendants et consultants. Le Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs aborde des sujets comme la sécurité, le harcèlement, le trafic d'influence et la corruption, les droits de la personne, les renseignements confidentiels, etc.

- Avons poursuivi le développement de notre site Web interne Agir avec intégrité, une ressource centrale à l'intention des employés pour en savoir plus sur notre Code des normes de pratiques commerciales. En plus d'une brève présentation et d'études de cas, le site interne contient des vidéos qui démontrent des exemples de comportements contraires à l'éthique. Le site a pour but de concrétiser les principes liés au Code des normes de pratiques commerciales et de s'assurer que les employés s'en rappellent tout au long de l'année.

« La formation et les ressources aident tous les représentants de Suncor à comprendre nos principes et leurs responsabilités de mener des activités conformément aux règles de sécurité, d'équité et d'éthique. »

« Nous savons que les employés peuvent se trouver dans des situations où ils sont incertains et veulent agir comme il se doit, souligne Craig Tomalty, directeur divisionnaire, Conformité et éthique au sein des Affaires juridiques. La formation et les ressources aident tous les représentants de Suncor à comprendre nos principes et leurs responsabilités de mener des activités conformément aux règles de sécurité, d'équité et d'éthique. »

Normes supplémentaires des pratiques commerciales

- notre [conseil d'administration](#) exerce une intendance sur le Code
- des vérificateurs internes procèdent à une vérification du processus de confirmation annuelle du respect du Code des normes des pratiques commerciales
- le vice-président, Risque d'entreprise et vérification, qui a un lien hiérarchique direct avec le comité de vérification, présente à ce dernier un rapport sur la conformité

Le Code est passé en revue au moins une fois par année et, au besoin, mis à jour. Une fois par année, la direction présente un compte-rendu du processus de confirmation du respect du Code des normes des pratiques commerciales.

Toute dérogation aux exigences du Code de la part des membres de la direction ou du conseil d'administration doit être approuvée par le conseil ou par un comité du conseil, puis divulguée. Aucune dérogation n'a été accordée en 2017.

Soulever des préoccupations concernant l'éthique

Nous incitons nos employés à signaler toute préoccupation concernant des infractions présumées à notre Code sans crainte de représailles des équipes et services suivants :

- haute direction
- affaires juridiques – conformité
- sécurité de l'entreprise
- ressources humaines
- vérification interne

En outre, nous avons établi une ligne téléphonique sur l'intégrité pour permettre à nos employés et entrepreneurs de rapporter anonymement à un tiers fournisseur de services tout sujet de préoccupation.

La ligne téléphonique sur l'intégrité est accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine. La Sécurité générale ou les Ressources humaines enquêteront sur tous les problèmes sérieux. Le comité de vérification est régulièrement mis au fait des activités concernant la ligne téléphonique sur l'intégrité. Conformément au Code, le vice-président responsable de la Vérification interne est chargé de gérer la ligne téléphonique sur l'intégrité et de s'assurer que toutes les violations présumées du Code font l'objet d'une enquête.

Prévention des paiements irréguliers

La corruption freine l'activité économique durable. Elle entrave le développement de structures de marché équitables et crée des distorsions dans la concurrence. Plus important encore, des pratiques commerciales corrompues minent la confiance des citoyens envers le système politique, le monde des affaires, leurs institutions et leurs dirigeants. Nous nous efforçons d'agir de manière transparente et dans l'intérêt des collectivités où nous exerçons des activités.

Notre position sur les questions de trafic d'influence et de corruption est claire et elle est expliquée de façon détaillée dans nos DNP sur la prévention des paiements irréguliers, notamment :

- les fonds et les installations ne doivent pas être utilisés à des fins illégitimes ou inappropriées
- la corruption, les pots-de-vin ou tout versement à une personne pour l'inciter à commettre un acte illégal ou pour influencer le titulaire d'une charge publique, sont interdits au même titre que le détournement de fonds à des fins personnelles
- le personnel doit se conformer à toutes les lois en matière de paiements irréguliers à des agents officiels étrangers ou à des tiers

Les superviseurs et les directeurs doivent promouvoir un environnement de travail conforme aux présentes DNP et aider tous les membres du personnel qui relèvent d'eux à les comprendre et à les respecter.

Suncor offre également aux employés de la formation spécialisée supplémentaire portant sur des questions relevant du Code lorsqu'il est avantageux de le faire. Par exemple, certains employés qui prennent part directement aux activités internationales et extracôtières de Suncor doivent participer périodiquement à des ateliers ciblés, qui abordent, entre autres, la conformité aux lois sur les sanctions et aux lois contre la corruption et le trafic d'influence et les meilleures pratiques dans le cas d'activités menées par Suncor dans d'autres pays.

Notre conseil d'administration examine la conformité à ces DNP dans le cadre de sa revue annuelle du programme de conformité au Code des normes de pratiques commerciales. Notre chef de la conformité passe en revue ces DNP et en fait rapport périodiquement à l'avocat général et au comité de gouvernance de notre conseil d'administration.

Protection des renseignements personnels

Nous recueillons, utilisons et conservons des renseignements personnels sur les employés, entrepreneurs, clients, fournisseurs, associés et autres dans le cours des activités commerciales. La collecte, l'utilisation et la conservation de ces renseignements personnels sont assujetties aux lois provinciales, fédérales et internationales. Nous respectons les droits à la vie privée de toutes les personnes et nous avons des principes, des méthodes et des pratiques pour protéger ces droits.

Pratiques concurrentielles

Nous exerçons une concurrence vigoureuse, honnête et conforme à toutes les lois antitrust et celles sur la concurrence. Ces lois favorisent la saine concurrence des produits et services dans le marché.

Les personnes qui négocient et gèrent les contrats, qui s'occupent de publicité et de promotion ou qui sont membres d'associations professionnelles ou d'autres regroupements, doivent connaître les lois en vigueur sur la concurrence et les pratiques commerciales. Nous déterminons et sélectionnons des fournisseurs qui rehaussent notre compétitivité et dont la vision du développement durable et de l'éthique des affaires est conforme à nos principes.

Les relations ouvertes, honnêtes et transparentes favorisent une saine gouvernance d'entreprise et des normes élevées en matière d'éthique. Dans les limites de la confidentialité professionnelle, nous nous engageons à avoir des relations transparentes avec nos employés, nos actionnaires et nos parties intéressées. Nous favorisons la transparence dans les transactions et les contrats d'exploitation avec dispositions, qui respectent les lois en vigueur partout où nous exerçons des activités.

Plusieurs de nos investissements et de nos projets sont à long terme, par définition, et nous voulons être, pour les nombreuses années à venir, une entreprise socialement responsable dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Nous avons un intérêt évident dans le développement social et économique des régions et des pays où nous exerçons nos activités.

Ainsi, nous favorisons la responsabilisation publique des gouvernements et la transparence des revenus comme moyen de promouvoir la stabilité politique et économique dans les régions où nous exerçons des activités. De plus, nous reconnaissons le travail que fait à ce propos l'Extractive Industries Transparency Initiative.

Conflit d'intérêts

Le comité de gouvernance examine annuellement la déclaration d'intérêts de chacun des membres du conseil pour déterminer s'il existe des conflits d'intérêts. De plus, les administrateurs doivent fournir au secrétaire général une liste à jour de toutes les autres entités dans lesquelles ils détiennent un intérêt important ou pour lesquelles ils font office d'administrateur, de fiduciaire ou tiennent un autre rôle similaire.

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Nous nous sommes engagés à promouvoir une culture d'inclusion à Suncor, et nous savons que cela signifie que nous devons changer notre façon de penser et d'agir à l'échelle de l'entreprise.

Nous croyons que la diversité des points de vue, des expériences, des compétences et des parcours de notre main-d'œuvre permet d'obtenir de meilleurs résultats et il est prouvé que celle-ci améliore l'innovation et le rendement. Nous croyons également :

- qu'une culture d'inclusion nous permet de recruter et de conserver un plus large éventail de candidats
- qu'en réunissant intentionnellement des gens qui pensent différemment, nous ajoutons de la valeur à la conversation et nous contribuons à la prise de meilleures décisions plus novatrices
- que nous pouvons créer un environnement où tous les employés sont traités de façon respectueuse et se sentent appréciés

Nous examinons de façon proactive les données sur la représentation, le maintien en poste, le perfectionnement et l'évolution des effectifs pour comprendre nos progrès, orienter nos secteurs ciblés, aider à rendre des comptes et s'assurer que notre lieu de travail est le reflet démographique des collectivités où nous menons nos activités. Ce ne sont pas uniquement les paramètres de mesure qui témoigneront de la réussite de Suncor en matière de diversité et d'inclusion (D et I), mais bien le pouvoir de l'inclusion et son impact sur les résultats de notre entreprise.

« Cela va au-delà de l'égalité des chances ou des statistiques démographiques. Nous intégrerons la notion de diversité et d'inclusion aux processus liés aux employés et réduirons la partialité inconsciente des employés et des leaders dans toute l'entreprise. »

– Pat White, vice-présidente, Compétences, et présidente du conseil de D et I

Gérer et faciliter la D et I

Éléments sur lesquels reposent la gestion de l'initiative de D et I

- le principe sur la diversité du conseil d'administration de Suncor
- l'objectif de notre chef de la direction de s'assurer que Suncor dispose d'une équipe de leadership, d'une main-d'œuvre et d'une culture axées sur la compétence, la mobilisation et la diversification nécessaires à l'atteinte du triple résultat
- le conseil de D et I de Suncor qui a été mis sur pied en 2017 en réunissant des leaders représentant différentes unités commerciales et fonctions de Suncor
- notre Code des normes de pratiques commerciales
- l'objectif social de Suncor
- un principe sur un milieu de travail exempt de harcèlement et de violence

Éléments sur lesquels reposent la facilitation de l'initiative de D et I

Stratégie de diversité et d'inclusion de Suncor et ses cinq priorités :

1. Leadership et appropriation
2. Processus liés aux employés
3. Sensibilisation et perfectionnement des compétences
4. Réseaux d'employés
5. Collectivité et industrie

Leadership et appropriation

- Le conseil de D et I est composé de membres de la haute direction de Suncor.
- Les programmes de perfectionnement du leadership sont conçus pour perfectionner les compétences fondamentales et tirer parti des différences. L'inclusion est une compétence fondamentale pour tous les leaders à Suncor.

Processus liés aux employés

- Grâce à la formation sur la partialité inconsciente, nous pouvons réduire la partialité systémique des leaders et des membres de notre équipe Acquisition des talents dans le cadre des processus liés aux employés (embauche, encadrement, promotion, etc.).
- Formation pour les leaders recruteurs : En 2017, nous avons organisé six séances pour renforcer la capacité des leaders à embaucher et à sélectionner des employés qui possèdent les compétences, les habiletés et les parcours qui nous permettront de réussir. Cela comprend aider les leaders à reconnaître comment la partialité inconsciente peut avoir une incidence sur l'analyse qu'ils feront d'une candidature et leurs décisions d'embauche.

Sensibilisation et perfectionnement des compétences

- Formation en ligne et en classe sur la sensibilisation aux Autochtones : Ces programmes sont conçus pour améliorer la connaissance et la compréhension des différences culturelles et adopter une culture d'entreprise qui respecte le principe de Suncor sur les relations avec les Autochtones. À la demande de nos employés et de plusieurs organismes, la formation en ligne sur la sensibilisation aux Autochtones à Suncor est accessible au public en français et en anglais. La formation a aidé à accroître le niveau de sensibilisation à l'égard de l'histoire et des expériences des Autochtones au Canada, tout en transformant les perceptions.
- Expériences d'apprentissage de la culture autochtone : Cette initiative offre diverses expériences, chacune visant à améliorer la compréhension et la connaissance des peuples autochtones et de leur histoire, droits et cultures uniques. Nous faisons équipe avec des aînés et communautés afin de proposer du contenu pertinent et utile aux participants.

Les réseaux d'employés offrent des occasions d'apprendre et d'établir des liens entre les éléments suivants :

- Autochtones
- inclusion
- femmes
- équipes multidisciplinaires
- collectivité et industrie

Programme d'emplois d'été pour étudiants autochtones

- Dans le cadre de notre programme d'embauche des Jeunes talents, Suncor offre aux étudiants autochtones poursuivant des études postsecondaires une occasion d'acquérir une précieuse expérience de travail dans le secteur pétrolier et gazier. En 2017, notre programme a pris beaucoup d'ampleur, passant de huit étudiants en 2016 à 17 étudiants en 2017.

Nous sommes également membres des organismes externes suivants :

- Club canadien des 30 % – membre, chef de la direction, Steve Williams
- Centre canadien pour la diversité et l'inclusion – société membre
- Catalyst – société membre
- Indigenous Works – société membre

Progrès et stratégie

Nos progrès et notre stratégie seront définis par le conseil de D et I afin d'appuyer l'objectif du chef de la direction, et les mesures requises à prendre. Nous favoriserons et superviserons également les progrès en matière de D et I chez les équipes de leadership de la haute direction de l'entreprise qui, à leur tour, seront responsables de leurs propres plans dans leur secteur.

En 2017, d'importants progrès ont été réalisés pour favoriser une culture d'inclusion à Suncor, notamment :

- La formation du conseil de D et I représente un jalon important, car nous avons pris conscience que cette culture devait être mise en œuvre par les leaders de l'entreprise qui connaissent les résultats attendus et rendront possible la réalisation de progrès.
- Objectifs de l'entreprise et de l'équipe de leadership de la haute direction en matière de D et I :
 - › Objectif à long terme – S'assurer que Suncor dispose des leaders et des effectifs compétents, mobilisés et diversifiés ainsi que de la culture nécessaires à l'atteinte de son triple résultat
 - › Objectif pour 2018 – S'assurer que la diversité est accrue, reconnue et optimisée
 - › Paramètres de mesure pour 2018 – Paramètres de mesure et plans D et I d'ici 2025
- Nous continuons à observer une participation active dans les différents réseaux d'employés D et I :
 - › Le Réseau des employés autochtones a enregistré une hausse des adhésions de 40 % par rapport à 2016
 - › Le Réseau d'ouverture à la diversité du secteur Aval, lancé en 2017, compte maintenant plus de 400 membres

Occasion d'apprentissage

En tirant parti de nos occasions d'apprentissage formelles, les employés et leaders profitent du meilleur moyen pour améliorer leur compréhension et leurs connaissances de la raison pour laquelle la notion de D et I est importante, de la façon dont celle-ci améliorera les résultats obtenus et ce que nous devons changer dans notre façon de penser et d'agir pour atteindre notre objectif de mise en œuvre d'une culture d'inclusion.

- Fondements de la partialité inconsciente : La plupart des leaders intermédiaires de Suncor ont suivi la formation Fondements de la partialité inconsciente, en classe ou en ligne, et nous prévoyons que les leaders de première ligne pourront suivre cette formation en 2018. À la fin de 2017, 98 % des leaders se situant en dessous des directeurs divisionnaires avaient suivi la formation Fondements de la

partialité inconsciente; les leaders de première ligne pourront suivre cette formation en 2018.

- Formation en ligne sur la sensibilisation aux Autochtones : Depuis 2015, près de 5 000 employés et entrepreneurs avaient suivi la formation en ligne.
- Formation en classe sur la partialité inconsciente : Cette formation a tout d'abord été proposée aux directeurs divisionnaires et aux niveaux hiérarchiques supérieurs; les directeurs pourront suivre cette formation en 2018.
- La formation en classe Introduction aux cultures autochtones (Introduction to Aboriginal Awareness) est offerte à tous les employés et leaders de Suncor. À l'échelle de l'entreprise, la participation a augmenté de plus de 25 % par rapport à 2016 pour les formations Introduction aux cultures autochtones et Fondements de la partialité inconsciente. « J'ai toujours pensé que je connaissais l'histoire des peuples autochtones du Canada. Maintenant, je me rends compte qu'il y a tant de choses que j'ignore. » – commentaire d'un participant à la formation Introduction aux cultures autochtones.

Women Building Futures (WBF)

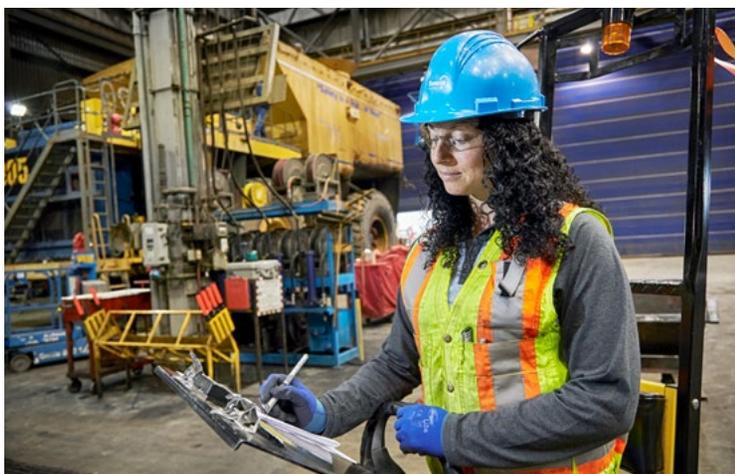
- Fondé en 1998, l'organisme WBF est le premier centre de formation en métiers pour les femmes au Canada. WBF offre de la formation aux femmes dans les métiers de l'industrie lourde et les aide à trouver un emploi en Alberta. Le taux d'embauche est de 90 %.
- Un des fondements de la vision de WBF est son engagement significatif et efficace auprès des femmes, des communautés et des entreprises autochtones. Cet organisme s'emploie à aider les femmes à surmonter les obstacles à la participation économique, accroître le nombre de femmes autochtones formées et employées dans le domaine de la construction et de la maintenance, et appuyer le renforcement des capacités au sein des communautés autochtones.
- Suncor, par l'entremise de la Fondation Suncor Énergie, est un partenaire de WBF depuis 2004. À ce jour, nous avons apporté une contribution de plus de 2,5 millions de dollars à cet organisme.

Programme d'embauche des Jeunes talents

- En 2017, on a enregistré une forte augmentation de candidates embauchées dans le cadre du programme d'embauche des Jeunes talents. Suncor a amélioré sa performance, passant d'un taux d'embauche de candidates de 21 % parmi les 226 jeunes talents embauchés en 2016 à un taux d'embauche de candidates de 29 % parmi les 418 jeunes talents embauchés en 2017.

Partenariats et collaboration pour accroître la D et I

Partenariat avec l'organisme WBF pour l'embauche d'opératrices et de techniciennes d'équipement lourd



Suncor déploie de nombreux efforts pour attirer et recruter des femmes motivées et en milieu de carrière qui disposent de la capacité physique et mentale requise pour travailler dans son secteur minier. Notre partenariat avec l'organisme WBF nous aide à recruter des femmes répondant à ces exigences.

En 2013, Suncor a approché WBF dans le but de mettre sur pied un programme qui amènerait les femmes sur le marché du travail et un réseau favorisant l'embauche d'opératrices d'équipement lourd.

Le programme a été conçu pour offrir aux participantes la formation de base sur la certification de sécurité, la productivité et la culture en

milieu de travail afin qu'elles soient prêtes à prendre part à un stage rémunéré de trois mois à titre d'opératrices d'équipement lourd à la mine Millennium. Pendant ces trois mois, les participantes bénéficient d'une formation et d'un encadrement continus offerts par WBF et Suncor dans le but d'appuyer les apprentissages et l'intégration de la culture du milieu de travail. Une fois le programme complété avec succès, des services d'aide à l'emploi et du soutien au maintien de l'emploi sont fournis afin d'assurer la réussite à long terme de la diplômée.

En 2014, Suncor et WBF ont lancé leur premier programme adapté pour la mine Millennium. En février 2018, on comptait quatre classes de diplômées et le cinquième programme se terminera en mai 2018. Le programme est également offert à Fort Hills, où une classe a terminé son stage alors qu'une deuxième a débuté en novembre 2017. Jusqu'à présent, 66 employées ont été embauchées à Suncor par le biais de ce partenariat. Parmi ces diplômées, on compte 15 % d'Autochtones. La hausse moyenne des salaires de 112 % pour les diplômées se traduit concrètement par une incidence considérable sur la vie de ces femmes, leurs familles (incluant 40 enfants) et leurs communautés.

Grâce au programme de WBF, en 2017, Suncor a embauché 30 opératrices d'équipement lourd pour son secteur Sables pétrolifères, dont huit à Fort Hills et quatre techniciennes d'équipement lourd.

« En permettant aux femmes de réussir dans leur carrière, nous renforçons non seulement les collectivités, mais nous augmentons également la taille du bassin de candidats compétents accessible à Suncor. »

– Shelley Powell, v.-p., Activités reliées aux Sables pétrolifères

Approches novatrices

Formation en ligne et en classe sur la sensibilisation aux Autochtones à Suncor.com

À la demande de nos employés et de plusieurs organismes, la formation en ligne sur la sensibilisation aux Autochtones à Suncor est accessible au public en français et en anglais. La formation, mise au point par Suncor et conçue par ICOM Productions pour nos employés en 2015, a contribué à accroître le niveau de sensibilisation à l'égard de l'histoire

et des expériences des Autochtones au Canada, tout en transformant les perceptions.

Les employés ont mentionné qu'ils souhaitaient être en mesure de partager la formation avec leurs parents et amis, et les organismes communautaires nous ont demandé d'enrichir leurs propres occasions de formation.

Nous offrons cette formation sans frais à tous ceux qui désirent la suivre afin d'en apprendre davantage sur l'histoire et les expériences des Autochtones. Plusieurs groupes ont trouvé intéressant de visionner la formation ensemble et d'en discuter ensuite. En partageant nos expériences, nous pouvons tous continuer d'apprendre les uns des autres.

Conseiller, Accroissement de l'effectif autochtone

Pour respecter nos engagements d'accroître la participation des Autochtones au développement énergétique, il faut établir des liens et des voies de communication soutenus avec les communautés autochtones où Suncor a conclu des ententes et pris des engagements.

Le conseiller, Accroissement de l'effectif autochtone de Suncor travaille principalement dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Le conseiller travaillera directement avec les communautés et leurs conseillers/comités en emploi afin de comprendre les besoins de la communauté et les initiatives en place, transmettre de l'information sur les besoins de main-d'œuvre de Suncor, déterminer des objectifs semblables et collaborer pour renforcer l'employabilité des candidats autochtones potentiels.

Le conseiller fournira aussi des réflexions et des conseils aux intervenants internes pour favoriser l'inclusion des Autochtones dans les processus et programmes destinés aux employés.

Programme d'emplois d'été pour étudiants autochtones

Dans le cadre de programme d'embauche des Jeunes talents, ce qui inclut les étudiants, les stagiaires et les nouveaux diplômés, Suncor offre aux étudiants autochtones poursuivant des études postsecondaires une occasion d'acquérir une précieuse expérience de travail dans le secteur pétrolier et gazier et de mieux connaître celui-ci.

Grâce aux leaders qui ont ouvert des postes dans leur secteur, nous avons embauché 17 étudiants autochtones à Fort McMurray, Fort Hills et Calgary en 2017 – notre plus grand nombre de placements d'étudiants autochtones à ce jour.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Notre avenir énergétique sera façonné par une population croissante, la nécessité continue de sortir les gens de la pauvreté, la demande constante en production alimentaire, les besoins en matière d'éducation de meilleure qualité, les tendances du transport, l'accès aux soins de santé et un monde de plus en plus numérique.

Notre point de vue et notre engagement.....	52
Performance en matière de GES et atténuation des émissions	57
Intégration de notre objectif de performance en matière de GES	61
Innovation sobre en carbone	63
Risque lié au carbone et perspectives énergétiques	66
Stratégie de résilience	70
Politique et réglementation sur le carbone	76





GLOBE Forum est le plus important et le plus ancien sommet en matière de leadership à l'intention des entreprises durables. Il réunit plus de 2 000 décideurs du gouvernement, d'entreprises et d'organismes non gouvernementaux afin d'échanger des idées et de s'entretenir de solutions aux enjeux environnementaux et sociaux actuels afin de progresser vers un monde plus propre et plus prospère.

NOTRE POINT DE VUE ET NOTRE ENGAGEMENT

Notre point de vue sur les changements climatiques

L'organisme World Business Council for Sustainable Development a décrit le défi de 2050 en ces termes : « Neuf milliards de personnes ne font pas que vivre sur la planète, elles vivent bien en respectant les limites de celle-ci ». L'objectif du système énergétique, dans ce contexte, est d'offrir, à neuf milliards de personnes, une énergie sécuritaire et abordable, tout en réduisant les émissions de carbone.

L'énergie est l'épine dorsale de l'économie et contribue grandement à notre mieux-être et à notre qualité de vie élevée, en plus de chauffer nos maisons et d'alimenter le secteur manufacturier.

La capacité de transporter des marchandises à travers le continent vers les marchés et de permettre aux gens de se déplacer et de travailler dépend de réseaux de transport robustes et abordables. Compte tenu de ce que l'énergie nous permet d'accomplir tous les jours, il est primordial de maintenir l'intégrité du système physique et, en sachant que l'énergie fait également partie d'un plus grand système financier et social, d'assurer

sa disponibilité pour les utilisateurs et de conserver la confiance des investisseurs.

Il existe un consensus selon lequel pour limiter l'impact des changements climatiques, il faut que l'augmentation moyenne de la température mondiale reste inférieure à 2 °C, par rapport aux niveaux préindustriels. Suncor appuie l'approche décrite dans l'Accord de Paris pour contribuer à relever le défi des changements climatiques. Il vise à inciter les pays à faire preuve de leadership au moyen de leurs engagements nationaux et nous continuerons à appuyer ce leadership dans les pays où nous menons nos activités. L'atteinte de cet objectif exigera des progrès technologiques significatifs, un changement dans le choix des consommateurs et le développement de nouvelles filières énergétiques, ce qui prendra du temps.

Même si le système énergétique s'éloignera des sources à forte intensité carbonique, les hydrocarbures continueront d'être nécessaires pour répondre à la demande énergétique mondiale, particulièrement dans les économies en développement. Nous aurons besoin de tous les types d'énergie; aucune solution ou filière ne pourra relever le défi à elle seule. Les filières qui mènent à un système énergétique diversifié et robuste exigent l'inclusion et l'optimisation de sources d'énergie à la fois classiques et nouvelles.

Leadership en matière de politique climatique

Suncor mène des activités sur le territoire de multiples instances au Canada et autour du monde, ce qui nécessite que nous travaillions avec les gouvernements et l'ensemble des partis politiques, de même qu'avec les groupes d'intérêt et les communautés autochtones pour soutenir le développement de politiques qui assurent la compétitivité sur les plans des coûts et du carbone. Nous cherchons à contribuer au développement d'une politique gouvernementale intelligente qui appuie la transition vers une économie sobre en carbone.

Suncor croit qu'une tarification généralisée du carbone, appliquée équitablement à la fois aux producteurs et aux consommateurs d'énergie, est un mécanisme clé pour réduire les émissions. À titre de plus importante société énergétique intégrée du Canada, avec d'importantes activités d'aval par l'intermédiaire de notre marque Petro-Canada, nous participons aussi à des discussions pour façonner les politiques reliées à la norme sur les carburants propres à faible teneur en carbone au Canada.

Nous démontrons notre engagement à soutenir la conception de politiques efficaces, pratiques et rentables par le biais des actions suivantes :

- Contribution à l'élaboration de politiques visant à développer une économie sobre en carbone telle que :
 - › le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques
 - › les programmes de plafonnement et d'échange en Ontario et au Québec (À la suite de l'annonce de la fin du programme de plafonnement et d'échange en Ontario, Suncor collaborera avec le gouvernement provincial pour trouver des solutions qui permettront d'obtenir les résultats prévus tout en minimisant les impacts sur les gens et l'entreprise.)
 - › la Norme sur les carburants propres au Canada
 - › le Plan d'action sur les changements climatiques de l'Alberta
- Le soutien de la Commission de l'écofiscalité du Canada pour élargir la discussion sur la tarification du carbone à l'application pratique de la politique. La Commission réunit des économistes

pour contribuer à la discussion essentielle sur la réforme écofiscale nécessaire à l'avenir du Canada.

- Suncor est un membre signataire de la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone, une initiative volontaire qui vise à susciter une action menant à la mise en œuvre réussie d'une tarification mondiale du carbone. Nous avons contribué au rapport sur l'industrie canadienne en 2017.

Nous croyons qu'une bonne politique inspirera confiance dans l'industrie, permettra une prospérité continue et fournira la certitude pour aider les producteurs à développer les ressources de façon responsable, tout en contribuant à trouver des solutions pour répondre aux préoccupations mondiales ayant trait aux changements climatiques.

Faire progresser le dialogue sur l'énergie

Effectuer la transition d'un système énergétique à un autre représente autant un changement social et culturel dans la façon dont les gens considèrent et utilisent l'énergie qu'un changement technologique et d'infrastructure. Par le truchement de la [Fondation Suncor Énergie](#), Suncor appuie des organismes qui mobilisent les Canadiens afin de mener des discussions pertinentes au sujet du système énergétique et des liens entre l'environnement et l'économie.

Nous travaillons également avec nos partenaires de la Fondation à favoriser la compréhension de la réalité énergétique changeante du 21^e siècle et à sensibiliser les Canadiens sur la façon dont leurs choix et leur mode de vie ont une incidence sur la réduction des émissions.

Mobilisation des groupes d'intérêt

Suncor soutient depuis longtemps que le développement de solutions responsables nécessite la mobilisation des actionnaires, des organismes environnementaux, des collectivités locales, des communautés autochtones, des gouvernements et des partenaires de l'industrie.

Depuis des années, nous créons des espaces de dialogue où de multiples perspectives et expériences et les meilleurs cerveaux peuvent éclairer l'approche de Suncor en matière de développement énergétique durable. Nous le faisons, car nous reconnaissons la valeur des relations et des diverses perspectives et croyons qu'il est important d'écouter et de comprendre d'autres points de vue.

Nous trouvons qu'il est avantageux d'aborder les choses différemment et il en résulte souvent de nouvelles idées, des solutions communes ou de nouvelles façons de travailler avec nos groupes d'intérêt.

Et bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur tout, nous avons un objectif commun – produire de l'énergie pour améliorer la qualité de vie et le faire de façon durable.

Au cours de la dernière année, nous avons été en contact direct avec des groupes d'intérêt dans le cadre de consultations, de réunions, d'ateliers et de conférences. Nous poursuivrons ces activités à mesure que nous développons des approches améliorées en matière de divulgation d'information liée au climat et de gestion des risques. Les activités prévues incluent un atelier organisé par Ceres regroupant des parties intéressées clés afin de recueillir leurs commentaires sur le plan d'action sur les changements climatiques et d'autres sujets liés au développement durable, et l'engagement auprès de l'initiative Climate Action 100+.

Dans ce dernier cas, il s'agit d'une initiative dirigée par des investisseurs pour collaborer avec les plus importants émetteurs de GES du monde en vue d'améliorer la gouvernance, la divulgation financière liée au climat et la performance en matière de GES.

Nous avons hâte de participer à ces occasions de créer une compréhension commune de la meilleure façon pour Suncor d'atteindre ses objectifs commerciaux et de répondre aux attentes des groupes d'intérêt.

Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD)

Depuis le milieu de 2017, le [TCFD](#) a fait passer la discussion au niveau de la compréhension et de l'engagement en matière de divulgation du carbone. Suncor apprécie la divulgation en tant qu'activité essentielle à la mobilisation des investisseurs et croit qu'il est nécessaire de fournir le plein contexte pour dresser un tableau exhaustif du rendement d'exploitation, de la planification stratégique et de la gestion des risques.

La normalisation des rapports et la mise en œuvre des recommandations du TCFD représenteront un défi. Il y a de nombreux facteurs à considérer et nous croyons qu'une information transparente et utile à la prise de décision appuiera le processus décisionnel à long terme.

Nous soutenons le désir de cohérence et de transparence qui se retrouve dans les recommandations du TCFD et nous les voyons comme un moyen de compléter nos deux décennies de rapports sur le développement durable et de mobilisation des investisseurs quant aux questions environnementales, sociales et de gouvernance. Les recommandations fournissent un cadre de travail utile pour décrire la façon dont les entreprises gèrent le risque lié au climat et s'assurent que les stratégies d'entreprise demeurent résilientes dans un avenir sobre en carbone.

Il y a encore beaucoup de détails à peaufiner, surtout en ce qui concerne les véhicules de divulgation appropriés pour nous assurer de pouvoir mener une discussion transparente et complète de notre stratégie à long terme en matière de climat, tout en reconnaissant les défis de fournir de l'information prospective en respectant les exigences de divulgation financière des autorités de réglementation.

Nous avons hâte de travailler avec le groupe de travail à cette initiative visant à façonner et à faire évoluer la divulgation du risque lié au climat, afin qu'elle réponde à la fois aux besoins des entreprises et à ceux des investisseurs et entraîne une meilleure compréhension de ce qui est requis pour faire la transition vers un avenir sobre en carbone.

Dans notre industrie, les pétroles bruts ne s'équivalent pas tous sur le plan de leur niveau de risque lié au carbone et les intensités carboniques de la production ne demeureront pas statiques au cours des prochaines années. La technologie et l'innovation permettront d'abaisser l'intensité carbonique et la compétitivité sur le plan du carbone sera aussi importante à l'avenir que la compétitivité sur le plan des coûts.

Nous joignons le tableau ci-dessous qui indique les sections du présent rapport qui s'alignent complètement ou en partie sur les recommandations du TCFD. Suncor continuera au cours de la prochaine année de renforcer sa capacité interne de comprendre les écarts potentiels pour déterminer la meilleure approche pour améliorer la divulgation de son information financière liée au climat. Nous nous sommes engagés dans cette voie avec le TCFD et d'autres sociétés divulgateuses. Les priorités pour nous incluent notamment :

- Améliorer l'analyse et la divulgation de l'incidence financière des risques et des possibilités
- Divulguer efficacement nos processus liés à l'identification et à la gestion des risques liés au climat
- Tirer parti de notre expérience de la planification de scénarios pour considérer une résilience par rapport à un scénario crédible d'une hausse de 2 °C

Gouvernance

Divulguer les pratiques de l'entreprise en matière de gouvernance entourant les occasions et les risques liés au climat.

Recommandation du TCFD

Décrire les pratiques de surveillance du Conseil d'administration entourant les occasions et les risques liés au climat.

Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat.

Section du Rapport

- [Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel](#)
- [Le système énergétique de demain](#)
- [Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel](#)
- [Une stratégie d'entreprise pour un avenir énergétique en évolution](#)

Stratégie

Divulguer les impacts réels et potentiels des impacts des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise lorsqu'une telle information est importante.

Recommandation du TCFD

Décrire les occasions et les risques liés au climat que l'entreprise a déterminés à court, moyen et long terme.

Décrire l'impact des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.

Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, incluant un scénario de 2 °C ou moins.

Section du Rapport

- [Une stratégie d'entreprise pour un avenir énergétique en évolution](#)
- [Politique sur le carbone et incidences sur Suncor](#)
- [Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes](#)
- [Une stratégie d'entreprise pour un avenir énergétique en évolution](#)
- [Politique sur le carbone et incidences sur Suncor](#)
- [Le système énergétique de demain](#)
- [Sommaires des scénarios](#)
- [Une stratégie d'entreprise pour un avenir énergétique en évolution](#)
- [Politique sur le carbone et incidences sur Suncor](#)
- [Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes](#)

Gestion des risques

Divulguer comment l'entreprise identifie, évalue et gère les risques liés au climat.

Recommandation du TCFD

Décrire les processus de l'entreprise pour déterminer et évaluer les risques liés au climat.

Décrire les processus de l'entreprise pour gérer les risques liés au climat.

Décrire comment les processus servant à déterminer, évaluer et gérer les risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques de l'entreprise.

Section du Rapport

- [Leadership en matière de politique climatique](#)
- [Mobilisation des groupes d'intérêt](#)
- [Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel](#)
- [Performance en matière de GES et atténuation des émissions](#)
- [Innovation sobre en carbone](#)
- [Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel](#)

Mesures et cibles

Divulguer les mesures et les cibles utilisées pour évaluer et gérer les occasions et les risques liés au climat lorsqu'une telle information est importante.

Recommandation du TCFD

Divulguer les mesures utilisées par l'entreprise pour évaluer les occasions et les risques liés au climat en fonction de la stratégie et du processus de gestion des risques.

Divulguer les GES de portée 1, de portée 2 et, s'il y a lieu, de portée 3 et les risques connexes.

Décrire les cibles utilisées par l'entreprise pour gérer les occasions et les risques liés au climat et la performance par rapport aux cibles.

Section du Rapport

- [Performance en matière de GES et atténuation des émissions](#)
 - [Performance en matière de GES et atténuation des émissions](#)
 - [Intégration de notre objectif de performance en matière de GES](#)
-

PERFORMANCE EN MATIÈRE DE GES ET ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS

L'utilisation de l'énergie est l'un des plus importants facteurs de production pour Suncor et, par conséquent, il s'agit d'un encouragement commercial naturel à réduire la consommation d'énergie globale et les émissions. L'accent de Suncor sur l'excellence opérationnelle et la fiabilité, ainsi que l'introduction de nouvelles technologies, ont permis de réduire d'environ 60 % l'intensité des gaz à effet de serre (GES) à notre usine de base des Sables pétroliers depuis 1990.

Performance en matière de GES en 2017*

Les émissions absolues totales de GES ont atteint 19,9 millions de tonnes en 2017, ce qui est conforme à la moyenne de trois ans de 2014 à 2016. En 2017, les installations des sables pétroliers du secteur Amont se sont remises des feux de forêt de Fort McMurray en 2016 et les volumes de production sont revenus au niveau de ceux de 2015. La performance des Sables pétroliers a contribué à une amélioration d'une année à l'autre de l'intensité des émissions de GES à l'échelle de la Société de 2017 de 0,410 tonne d'équivalent CO₂ par m³ de production de pétrole. Cela est inférieur d'environ 2 % à 2016 et inférieur de 5 % à la moyenne de 2014-2016.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES - ENSEMBLE DE SUNCOR†

données réelles (1990 – 2017) et estimées (2018 – 2022)

milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



* Tous les chiffres de performance en matière de GES concernent seulement les installations exploitées par Suncor et représentent la totalité des émissions directes et indirectes à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées.

† Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes 3, 4 et 5 sur les données sur la performance en [Annexe A](#).

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES - ENSEMBLE DE SUNCOR*

données réelles (1990 – 2017) et estimées (2018 – 2022)

tonnes d'éq. CO₂/m³d'équivalent pétrole* Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes 3, 4 et 5 sur les données sur la performance en [Annexe A](#).

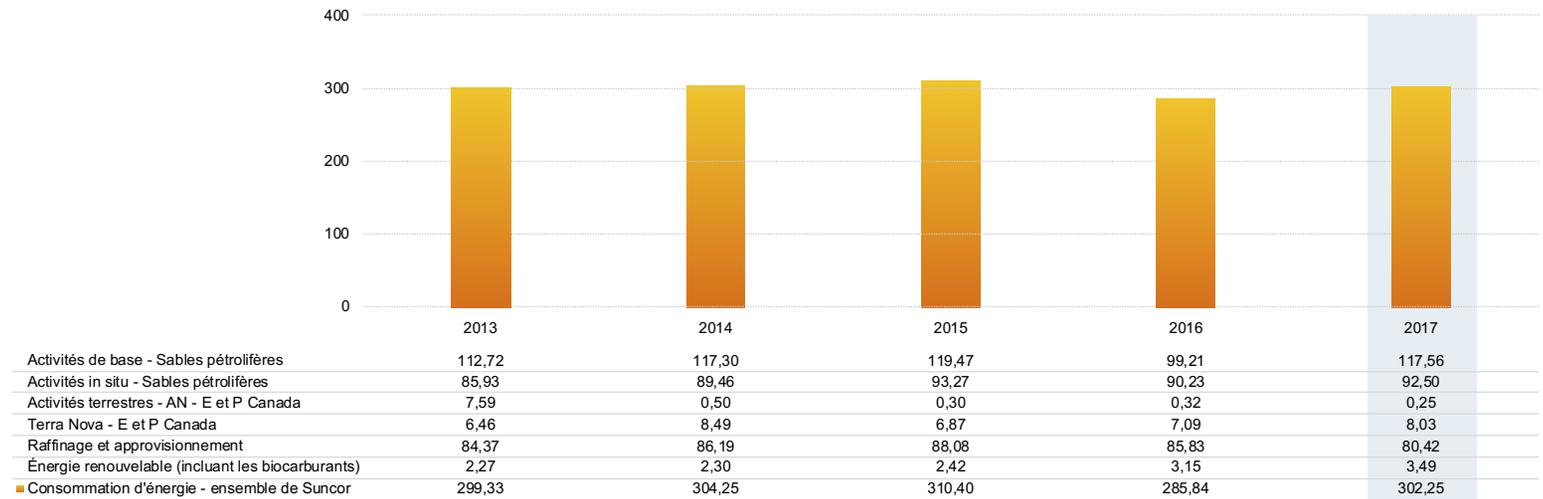
Consommation d'énergie et intensité énergétique de Suncor

Les émissions de GES sont étroitement liées à la consommation d'énergie, car ce sont environ 90 % des émissions directes et la presque totalité des émissions indirectes de GES qui sont attribuables à la consommation d'énergie pour les activités.

Suncor entend gérer l'énergie et continuellement améliorer ses efforts de réduction des émissions de GES dans le cadre de l'excellence opérationnelle au quotidien. Nos graphiques sur la consommation d'énergie et l'intensité énergétique montrent des tendances similaires d'une année à l'autre à celles des graphiques sur les émissions de GES.

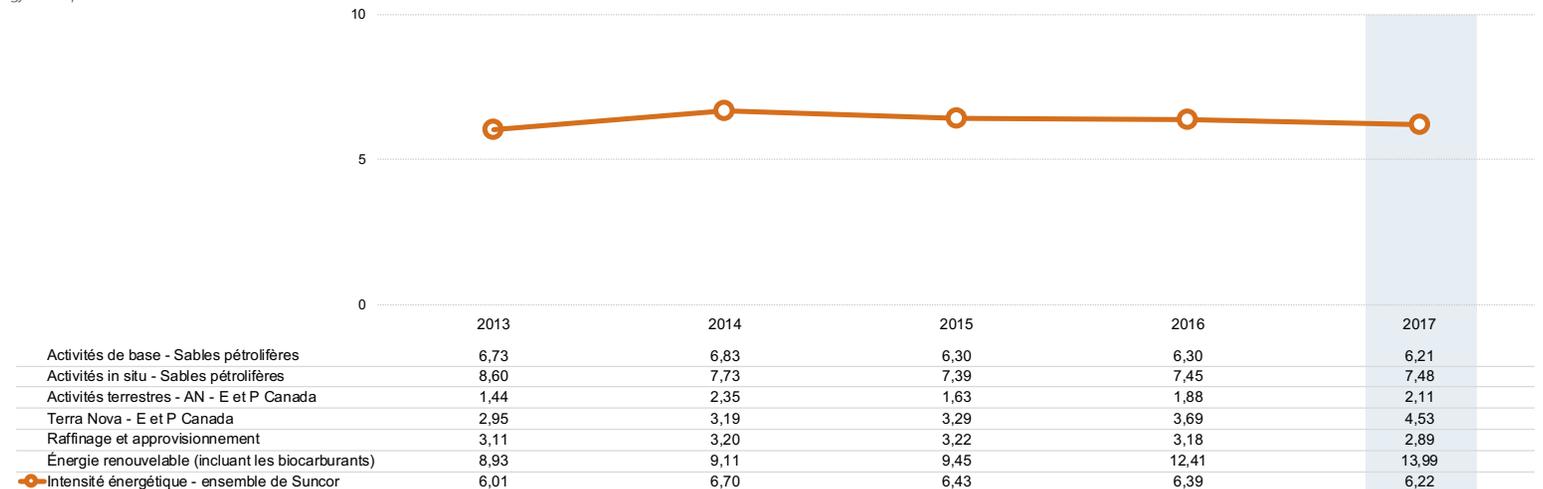
CONSOMMATION D'ÉNERGIE*

millions de gigajoules



INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE*

gj/m³ de production



* Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes (note 6 sur la consommation d'énergie) en [Annexe A](#).

Faits saillants de la performance

Exploitation minière des sables pétrolifères

Les émissions absolues provenant de nos activités d'exploitation minière, d'extraction et de valorisation sont revenues aux niveaux typiques qui prévalaient avant les feux de forêt de Fort McMurray en 2016. En dépit d'une augmentation des émissions totales, l'intensité des émissions en 2017 s'est améliorée d'environ 5,5 % par rapport à l'intensité moyenne durant la période 2014-2016. Cela témoigne d'activités fiables et d'efforts soutenus de réduction des émissions de GES et de l'énergie.

Des projets d'optimisation de la distribution du gaz combustible, de l'intégration de la chaleur et de la maintenance des échangeurs de chaleur ont été mis en œuvre en 2017. Ensemble, ces projets ont permis d'améliorer la fiabilité, d'augmenter la production et de réduire l'intensité des émissions.

Exploitation minière Fort Hills

La production de pétrole de l'installation minière Fort Hills a démarré au début de 2018 et devrait avoir atteint 90 % de la capacité nominale de 194 000 b/j de bitume au 4^e trimestre de 2018. Le procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique plus sobre en carbone élimine les molécules d'hydrocarbures lourdes dans le procédé d'extraction. Cela permet de produire du bitume qu'il n'est pas nécessaire de valoriser avant le raffinage et la commercialisation. Par conséquent, l'intensité des GES de la production devrait être environ la moitié de celle de l'usine de base existante et équivalente à celle du brut moyen raffiné aux États-Unis*. Les volumes de production additionnels devraient ajouter plus de 2,4 millions de tonnes d'équivalent CO₂ au profil d'émissions de GES de nos actifs exploités une fois la capacité nominale totale atteinte.

Exploitation in situ

Les émissions absolues de nos opérations de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) sont demeurées relativement inchangées d'une année à l'autre à 5,4 millions de tonnes d'éq. CO₂. L'intensité des émissions en 2017 s'est améliorée à 0,436 tonne d'éq. CO₂ par m³ de production d'équivalent pétrole, ce qui est environ 5 % plus bas que la moyenne de 0,46 tonne d'éq. CO₂ par m³ d'équivalent pétrole pour la période 2014-2016. Cette amélioration est attribuable à la fiabilité supérieure de l'installation et du maintien de faibles ratios vapeur-pétrole, grâce à des stratégies optimisées de gestion des gisements et à un rendement élevé des puits intercalaires.

* IHS Energy Special Report: Comparing GHG Intensity of the Oil Sands and the Average US Crude Oil. Mai 2014

Exploration et production

Sur la côte Est du Canada, les émissions de Terra Nova ont augmenté, passant de 0,56 million de tonnes d'éq. CO₂ en 2016 à 0,63 million de tonnes d'éq. CO₂ en 2017. L'intensité a augmenté par rapport à la moyenne pour la période 2014-2016 de 0,256 à 0,344 tonne d'éq. CO₂ par m³ d'équivalent pétrole. Ces augmentations sont attribuables à une production réduite et une maintenance prolongée de l'unité de récupération des gaz de l'installation. Terra Nova est le seul actif de la côte Est du Canada que Suncor exploite. Les autres participations dans la production internationale et extracôtière sont des coentreprises et ne sont pas sous notre contrôle opérationnel direct.

Raffinage et commercialisation

Au début de 2017, Suncor a conclu la vente de son entreprise de lubrifiants, ce qui a réduit les émissions de GES totales de ses installations du secteur Aval à 5,816 millions de tonnes d'éq. CO₂. En tenant compte de la vente, les émissions ont été légèrement plus élevées à nos autres usines en raison des taux d'utilisation accrus des installations, ce qui a permis une amélioration de l'intensité des émissions de 0,187 tonne d'éq. CO₂ par m³ d'équivalent pétrole. Cela représente une amélioration d'environ 7 % par rapport à l'intensité moyenne durant la période 2014-2016.

Énergie renouvelable et biocarburants

Suncor a conclu la vente de sa participation dans le parc éolien Ripley en Ontario au milieu de 2017. Suncor a actuellement des participations dans quatre parcs éoliens en exploitation ayant une capacité de production de 111 mégawatts (MW), suffisamment pour fournir de l'électricité à environ 52 000 foyers canadiens. Les données sur la performance sont celles des parcs éoliens exploités par Suncor seulement et ne sont pas ajustées en fonction de la participation de la Société. En 2017, notre parc éolien Adelaide en Ontario a produit plus de 76 000 MWh.

Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail. Nous avons inauguré l'usine d'éthanol de St. Clair à Mooretown, en Ontario, en 2006. En 2011, nous avons doublé la capacité de production de l'usine qui s'établit maintenant à 400 millions de litres d'éthanol à base de maïs par année. C'est la plus grande usine de production d'éthanol au Canada. Les émissions absolues ont été de 0,164 million de tonnes de CO₂ et l'intensité des émissions a été de 0,657 tonne d'éq. CO₂ par m³ d'équivalent pétrole.

INTÉGRATION DE NOTRE OBJECTIF DE PERFORMANCE EN MATIÈRE DE GES

En 2016, nous avons annoncé un objectif en matière de gaz à effet de serre (GES) pour lequel nous travaillerons à exploiter la technologie et l'innovation afin de nous diriger vers un système énergétique à faibles émissions de carbone. Nous mesurerons nos progrès en réduisant l'intensité des émissions totales provenant de notre production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030.

Cet ambitieux objectif, basé sur l'année de référence 2014, exige que nous allions au-delà de nos compétences et des technologies actuelles, et il vise en définitive à modifier la trajectoire de nos émissions absolues, dans le but de devenir un producteur de brut sobre en carbone.

Nous savons que pour atteindre cet objectif, il est essentiel que nous intégrions le risque lié au carbone à tous les aspects de nos activités; de l'extraction et de la production de pétrole jusqu'au raffinage et à la distribution de carburants et combustibles.

L'objectif devrait favoriser les améliorations sur le plan de l'exploitation, de l'énergie et du rendement du carburant, de façon à accélérer la mise au point et la mise en œuvre de nouvelles technologies, à appliquer ces améliorations à toutes les perspectives commerciales et à encourager l'évaluation d'occasions d'affaires sobres en carbone éventuelles.

Les paramètres d'exploitation essentiels pour atteindre l'objectif font partie du tableau de pointage général et les initiatives nécessaires pour l'atteindre sont transformées en objectifs de rendement annuels.

Nous continuons d'examiner les données et les processus dans chacun de nos secteurs d'activité afin de repérer les occasions très prometteuses. Ce travail est complexe et exige que nous apportions des changements à long terme à la façon dont nous exploitons notre entreprise afin de réduire les émissions de GES grâce à des améliorations opérationnelles, à l'innovation technologique et à de nouveaux investissements. Nos initiatives de

réduction de l'intensité des émissions de GES seront axées sur les points suivants.

Efficacité énergétique et amélioration continue de nos actifs de base

Nous continuons à favoriser l'efficacité énergétique à toutes nos installations. Nous cherchons aussi à réduire l'intensité des GES en passant à des combustibles à plus faible teneur en carbone. Les travaux en cours comprennent :

- Maintien du système de gestion de l'énergie (SGE) à nos raffineries et installations d'exploitation de sables pétrolifères pour continuer à repérer et mettre en œuvre des améliorations de l'efficacité énergétique et réaliser des économies d'énergie potentielles de l'ordre de 3 % à 5 %.
- Optimisation de notre structure de gestion pour faire progresser l'excellence environnementale grâce au partage des connaissances et des pratiques exemplaires à l'échelle de l'entreprise, notamment en intégrant des mesures d'encouragement visant des réductions à long terme des GES dans le cadre de notre système de gestion du rendement.

Mise en œuvre de technologies stratégiques de réduction des émissions à l'extraction et à la valorisation

Notre objectif nous force à repousser les limites de nos capacités actuelles, de sorte que nous ne ménagions aucun effort pour développer de nouvelles technologies visant l'amélioration de la compétitivité sur le plan des coûts et du carbone pour nos procédés et nos produits. De l'information détaillée sur certaines de ces technologies et innovations que nous faisons progresser se trouve à la section Innovation sobre en carbone.

Écologisation du réseau électrique en investissant dans des sources d'énergie sobres en carbone comme la cogénération et l'énergie renouvelable

Notre objectif en matière de GES nous pousse aussi à chercher et à évaluer des occasions commerciales liées au système énergétique futur en évolution.

Toutes nos installations d'exploitation de sables pétrolifères utilisent la cogénération, et nous sommes un exportateur net d'électricité au réseau électrique de l'Alberta. Suncor, qui dispose actuellement d'unités de cogénération à son usine de base des sables pétrolifères, à Firebag, à MacKay River et à Fort Hills, exporte l'électricité sobre en carbone au réseau provincial de l'Alberta.

En produisant de la vapeur industrielle et de l'électricité grâce à un procédé faisant appel à du gaz naturel, la cogénération représente la forme la plus économe en carbone de production d'électricité de base. Les surplus d'électricité provenant de nos centrales de cogénération et de nos parcs éoliens ont réduit l'intensité globale des GES du réseau de l'Alberta.

En 2017, nous avons entamé le processus réglementaire pour un projet proposé visant à remplacer des chaudières au coke par des unités de cogénération à notre usine de base des Sables pétrolifères. En plus de fournir à l'installation la vapeur nécessaire aux opérations, les unités de cogénération pourraient exporter jusqu'à environ 800 mégawatts (MW) d'électricité au réseau provincial de l'Alberta.

La cogénération représente une occasion de réduire les émissions et les coûts des opérations de Suncor tout en fournissant à l'Alberta de l'électricité à faible intensité carbonique. Si le projet devait se réaliser comme prévu, la construction devrait commencer en 2019 et la mise en service des unités de cogénération devrait avoir lieu d'ici 2022. L'électricité produite par les unités de cogénération, soit 800 MW, devrait être disponible au moment où on s'attend à ce que l'élimination graduelle de la production d'électricité au charbon diminue l'approvisionnement global.

La capacité de la cogénération industrielle à fournir d'importants volumes d'électricité de base avec une moins forte intensité carbonique que la technologie à cycle combiné au gaz naturel appuie la transition de l'Alberta vers des sources d'énergie sobres en carbone.

Suncor continue d'évaluer les occasions d'investissement dans l'énergie renouvelable dans les régions où elle mène des activités, notamment au Canada et aux États-Unis. Notre évaluation des investissements potentiels examine les avantages économiques, environnementaux et sociaux, ce qui nous permet de considérer la mise en œuvre de futurs projets d'énergie renouvelable.

D'autres efforts ciblés appuyant notre objectif en matière de GES au cours de la dernière année ont inclus :

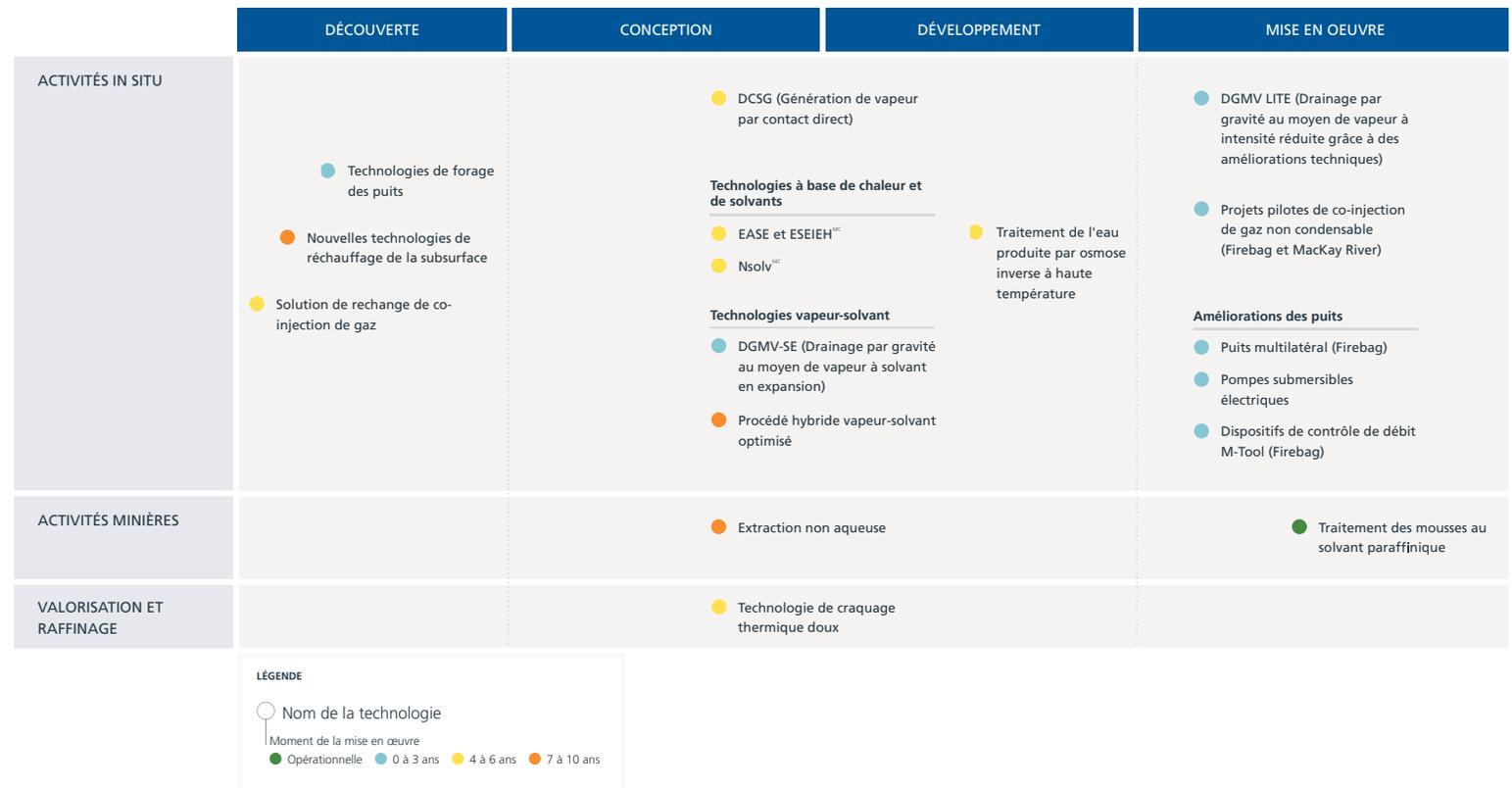
- L'organisation d'un atelier sur l'objectif en matière de GES avec des groupes d'intérêt externes pour obtenir de la rétroaction sur l'objectif et la méthodologie de Suncor
- La participation à des activités de recherche et d'analyse menées par le gouvernement de l'Alberta au sujet d'un programme potentiel de valorisation partielle du bitume qui améliorerait le profil des GES des bruts provenant des sables pétrolifères
- L'intensification de notre engagement climatique grâce à ce qui suit :
 - › efforts de collaboration technique auprès de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#)
 - › investissements en technologie ciblés dans les fonds de technologie propre comme [Evok Innovations](#)
 - › supervision et participation au sein du [Clean Resource Innovation Network \(CRIN\)](#), un groupe créé par l'industrie pour tirer profit des forces de l'industrie pétrolière et gazière dans le cadre d'une collaboration à grande échelle des industries lourdes

INNOVATION SOBRE EN CARBONE

Suncor a été un pionnier dans la mise en valeur des sables pétrolifères et nos premiers investissements dans la technologie ont permis de débloquer leur potentiel. Aujourd’hui, la nouvelle technologie et les idées novatrices continuent d’occuper une place fondamentale dans nos activités.

En 2017, nous avons investi environ 350 millions de dollars dans le développement et le déploiement de technologies dans le cadre d’une stratégie solide pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d’installations. Dans certains cas, nous avons dirigé la recherche et le développement de nouvelles technologies. Des investissements supplémentaires ont été faits dans le cadre de la collaboration avec des consortiums et des tierces parties. Nous croyons que l’innovation de la nouvelle génération pour les technologies énergétiques continuera à s’accélérer.

GES : DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET MISE EN OEUVRE



Production in situ sobre en carbone

Notre technologie actuelle pour la production in situ par drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) utilise des paires parallèles verticales de puits horizontaux pour récupérer le bitume. Le puits supérieur distribue de la vapeur pour réchauffer le gisement et ramollir le bitume, lui permettant de s'écouler vers le puits inférieur d'où il peut être pompé vers la surface. Une des difficultés du DGMV est qu'il faut généralement chauffer le gisement à 200 °C ou plus pour que le bitume puisse s'écouler, ce qui entraîne une consommation considérable de gaz naturel et nécessite la manutention et le traitement de grandes quantités d'eau pour produire la vapeur.

Nous développons un portefeuille de technologies in situ pour réduire l'intensité carbonique de la production de bitume et améliorer la compétitivité des coûts. Nous envisageons une solution hybride combinant plusieurs des technologies que nous développons dans le but de réduire la consommation d'énergie et d'eau, de réduire les dépenses en immobilisations et les charges d'exploitation et d'améliorer les taux de production et la récupération des ressources. Certaines de ces technologies pourraient être appliquées aux installations existantes ou aux nouvelles installations et, si elles s'avèrent efficaces, réduiraient l'intensité de nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

Suncor mène des essais pilotes d'un certain nombre de technologies qui offrent la possibilité de réduire les impacts environnementaux de façon importante tout en améliorant du même coup la rentabilité économique de la production de bitume in situ.

Nous misons surtout sur l'utilisation de solvants pour réduire les températures d'extraction et la consommation d'énergie, accroître la productivité et améliorer la qualité du produit. Si elles s'avèrent efficaces, ces technologies pourraient avoir une incidence considérable dans les domaines suivants :

- utilisation de l'énergie et émissions de GES
- utilisation et traitement de l'eau
- impacts sur les sols
- taux de production et récupération des ressources
- dépenses en immobilisations et charges d'exploitation
- qualité et valeur des produits

À l'heure actuelle, nous faisons avancer les technologies in situ dans ces principaux domaines :

Procédés à base de chaleur et de solvant

Des solvants légers comme du propane ou du butane peuvent être utilisés au lieu de vapeur et conjointement avec des technologies de réchauffage des puits.

- Nous avons fait du travail spécifique au cours des cinq dernières années pour faire progresser les technologies d'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique (EASE) pour réchauffer et mobiliser le bitume dans le cadre du consortium qui mène un projet pilote sur le terrain de la technologie Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (ESEIEH^{MC}) à notre site de Dover. Le projet pilote ESEIEH^{MC} sur le terrain est soutenu par un consortium composé de Suncor, Devon Canada, Nexen Energy ULC, Harris Corporation et Emissions Reduction Alberta.
- Entre 2013 et 2017, Suncor a soutenu à sa concession de Dover un essai pilote sur le terrain de la technologie d'extraction par solvant appelée Nsol^{MC} et nous continuons à évaluer les résultats.
- Nous continuons à approfondir notre expérience des procédés à base de solvant, ce qui remonte à la participation à des expériences depuis 20 ans, afin de développer une technologie hybride vapeur-solvant optimisée pouvant faire l'objet d'une démonstration. Elle sera potentiellement basée surtout à base de solvant, avec une fraction relativement faible de co-injection de vapeur (moins de 15 %) pour acheminer la chaleur dans le gisement.

Technologies vapeur-solvant

La combinaison de vapeur et de solvant offre la possibilité de réduire considérablement les émissions de GES et Suncor continue de faire progresser ces technologies dans le cadre de simulations, d'essais pilotes et de démonstrations. Il y a une large gamme de solvants, de concentrations et d'autres variables à considérer et la technologie optimale dépendra d'une combinaison de ces facteurs.

- L'une des technologies que nous développons en ce moment est le procédé DGMV-SE. Le procédé DGMV à solvant en expansion (DGMV-SE) co-injecte jusqu'à 15 % de solvant avec la vapeur afin de réduire les exigences en vapeur de la production par DGMV. Le procédé devrait diminuer les exigences en eau de traitement et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 15 % ou plus.

En 2018, nous faisons progresser des plans pour une installation de démonstration in situ. Cette installation sera flexible dans sa conception, ce qui nous permettra d'explorer et de tester des technologies multiples à une échelle commerciale.

Collaborer pour innover

L'innovation est un processus qui donne les meilleurs résultats quand on invite les gens les plus brillants et talentueux à collaborer.

Les fonds de capital de risque soutiennent les entrepreneurs afin d'amener leurs idées au stade de la commercialisation et créent des entreprises pour commercialiser leur technologie dans le monde entier. Un exemple de cela est [Evok Innovations](#), un fonds technologique de 100 millions de dollars cofondé par la BC Cleantech CEO Alliance, Cenovus Energy Inc. et Suncor. Suncor et Cenovus se sont engagées à verser 50 millions de dollars sur 10 ans pour développer des technologies pour aider à relever les défis environnementaux et économiques les plus pressants de notre industrie.

Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) – regroupe 10 entreprises afin de réunir l'expertise et la propriété intellectuelle dans le but d'accélérer les technologies afin d'améliorer la performance environnementale de l'industrie. Les secteurs axés sur l'environnement de la [COSIA](#) attirent les esprits les plus brillants du monde entier. Le NRG COSIA Carbon XPRIZE est un exemple où 10 équipes, dont quatre équipes du Canada, sont passées à la prochaine étape de la compétition afin de prouver que leurs technologies peuvent être déployées à plus grande échelle avec un soutien financier afin de transformer le CO₂ en produits utiles et de valeur.

Nous poursuivons les travaux du Clean Resource Innovation Network, ou [CRIN](#), formé récemment, un réseau dirigé par l'industrie pour tirer profit des forces de l'industrie pétrolière et gazière dans les collaborations industrielles à grande échelle. La vision du CRIN est de positionner le Canada comme le leader mondial de la production d'hydrocarbures propres, de la source d'énergie à l'utilisation finale.

qualité, car le procédé enlève jusqu'à 10 % des asphaltènes, qui sont essentiellement composés de molécules d'hydrocarbures lourds de faible valeur et de particules solides non souhaitables.

Le rejet des portions d'hydrocarbures lourds plus près de la source réduit à la fois le volume de diluant nécessaire au transport et l'énergie et l'hydrogène requis pour raffiner le bitume en carburant. Ce produit de sables pétrolifères de plus grande qualité peut être traité dans un plus grand nombre de raffineries. En raison de cette technologie, nos émissions de GES pour le baril moyen extrait à Fort Hills sont équivalentes à celles du baril de brut moyen raffiné aux États-Unis.

Extraction sobre en carbone

Alors que notre usine de base des sables pétrolifères utilise un procédé de première génération pour l'extraction, soit le traitement des mousses à l'acide naphthénique, notre nouvelle usine de Fort Hills utilisera un procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique. Le bitume obtenu par ce procédé de valorisation partiel est valorisé en un produit de meilleure

RISQUE LIÉ AU CARBONE ET PERSPECTIVES ÉNERGÉTIQUES

Intégration du risque lié au carbone au processus décisionnel

Les technologies innovatrices et le changement d'attitude de la société ont amené les gouvernements au Canada et à travers le monde à adopter des objectifs ambitieux de réduction des émissions et les mesures législatives à l'appui. Le risque de cette transition inclut des mesures liées à la tarification du carbone, à l'énergie propre, aux normes sur les carburants et aux mécanismes incitatifs en appui aux énergies de remplacement et aux mandats qui pourraient avoir une incidence sur la rentabilité ou la réputation de Suncor.

Depuis 2016, le risque lié au carbone est considéré comme l'un des risques principaux de Suncor. Un risque principal est généralement considéré comme une exposition pouvant avoir une incidence significative sur la capacité de Suncor d'atteindre ou de soutenir ses objectifs stratégiques.

Étant un risque principal, le carbone reçoit toute l'attention voulue du conseil d'administration et de la haute direction et des systèmes sont en place pour atténuer les effets potentiels. Ainsi, en tant que risque principal, il fait l'objet d'un examen annuel par le conseil d'administration. Le risque lié au carbone est également soumis au Comité sur l'environnement, la santé, la sécurité et le développement durable du conseil d'administration.

Chaque année, dans le cadre de notre processus de planification commerciale normal, un scénario de référence de nos perspectives sur la tarification du carbone est établi en tenant compte des règlements en vigueur et de leurs effets prévus sur nos actifs.

Le plan commercial, les investissements et toutes les décisions en matière d'immobilisations sont testés en fonction de plusieurs variables, notamment notre scénario de référence et d'autres perspectives sur le prix du carbone, afin d'assurer l'atteinte d'un taux de rendement concurrentiel sur la durée de vie de l'actif. En 2018, nous avons aussi développé un autre scénario qui tient compte d'une perspective plus large de la tarification future du carbone. Cet autre scénario sert de « test de résistance » et renforce la confiance concernant les décisions en matière d'immobilisations.

Bien que la tarification du carbone joue un rôle, ce sont les prix du pétrole brut qui constituent le facteur déterminant du rendement des investissements. De faibles prix du brut pourraient être attribuables à un contexte où la demande en pétrole a baissé en raison de la politique sur le carbone ou de l'adoption de carburants de transport de remplacement; on estime aussi qu'ils sont un indicateur substitut approprié du risque global lié au carbone pour la rentabilité économique d'un projet.

Notre processus annuel de planification commerciale décennale exige que nos secteurs se fondent sur l'hypothèse d'un contexte continu de faibles prix. Chaque secteur doit démontrer qu'il est en mesure de maintenir un taux de rendement acceptable, notamment en finançant ses immobilisations de maintien et en permettant à Suncor de maintenir son dividende et de l'augmenter. Si le secteur ne peut respecter ces critères, il doit décrire les étapes nécessaires pour atteindre cette cible.

Notre modèle de gestion interne pour l'élaboration de projets et le développement d'actifs comprend un examen des répercussions des changements climatiques aux deux premières évaluations d'étape, avant d'engager des ressources importantes, et permet de bien comprendre toutes les occasions et tous les risques liés aux changements climatiques. Le processus permet d'analyser les options techniques, mais aussi de tenir compte du contexte réglementaire et de celui des intervenants externes dans la prise de décision.

Le système énergétique de demain

Nous commençons à constater des efforts mondiaux crédibles pour réduire les émissions au moyen d'approches plus larges de la technologie et des politiques nécessaires pour procurer de l'énergie à une population mondiale croissante, tout en atténuant les changements climatiques.

La réduction des émissions sera réalisée à l'échelle du système énergétique de la façon la plus appropriée pour chaque région ou compétence. Aucune solution unique ou simple ne permettra de relever ce défi. L'élimination graduelle du charbon jouera un grand rôle, tout comme les gains en efficacité énergétique et les technologies qui réduisent l'intensité carbonique dans tout le système énergétique, y compris la production et la consommation de pétrole.

Nous tenons compte des tendances générales suivantes dans le scénario de référence de nos perspectives énergétiques :

- La croissance prévue de la population, le besoin croissant d'énergie dans les économies en développement et le désir d'avoir une meilleure qualité de vie. C'est pourquoi nous croyons que la demande mondiale en énergie augmentera régulièrement. Une grande part de cette augmentation devrait venir des pays en développement en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Afrique.
- Nous nous attendons à ce que la tendance vers la dissociation de la croissance économique et des émissions de carbone se poursuive au fur et à mesure que les nouvelles technologies et l'énergie renouvelable changent fondamentalement la combinaison énergétique.
- Les engagements nationaux en matière de réduction des émissions pris à Paris favoriseront la tarification du carbone et les cadres stratégiques complémentaires qui devraient accélérer la technologie visant l'efficacité énergétique et la réduction des émissions; ils encourageront aussi l'adoption à plus grande échelle d'autres sources d'énergie sobres en carbone.
- Nous prévoyons que la demande en pétrole continuera d'augmenter jusqu'en 2040 en raison de la croissance de la population, de l'urbanisation et de la hausse du niveau de vie, mais le pourcentage de la consommation d'énergie mondiale représenté par le pétrole devrait diminuer.
- Compte tenu des déclinés naturels, simplement pour maintenir les niveaux de production actuels, sans parler de satisfaire à l'augmentation de la demande, il faudra investir dans une nouvelle production tirée des réserves mondiales de schiste, en eau profonde et de sables pétrolifères – un défi de taille si l'on tient compte de la réduction des investissements en capital à cause de la baisse des prix des marchandises au cours des dernières années.
- Nous nous attendons à ce que les coûts d'approvisionnement continuent d'être modérés par les efforts de l'industrie pour optimiser la production et investir dans les technologies.

Nous reconnaissons que les efforts déployés dans le monde pour atténuer les changements climatiques introduisent une certaine incertitude dans l'éventail de résultats pour le secteur de l'énergie. Outre nos points de vue sur le pétrole brut et les produits raffinés, nous utilisons trois scénarios futurs à long terme*, tous plausibles, et tous qui pourraient avoir des effets très différents sur notre environnement d'exploitation et notre stratégie commerciale.

Les indicateurs et les jalons sont surveillés afin de déterminer les changements cruciaux dans le contexte externe. Parmi les indicateurs, notons les changements dans la demande et l'offre énergétique mondiales, les indicateurs politiques et économiques, les tendances des données sur le climat et des politiques, ainsi que les progrès technologiques et les tendances des consommateurs.

Chaque scénario sous-entend une gamme de prix du brut et un impact de la réglementation en matière de changements climatiques. Deux des trois tiennent compte des aspirations mondiales actuelles, soit réduire les émissions de carbone; ce sont le contexte, le rythme et l'ampleur de leur réalisation qui distinguent les trois scénarios.

De ces scénarios, nous considérons que c'est celui de l'autonomie qui représente le mieux la technologie et le contexte politiques essentiels pour atteindre l'objectif suivant : limiter les émissions cumulatives à « 450 ppm ». Suncor continue de tirer parti de son expérience pour considérer une résilience par rapport au scénario crédible d'une hausse de 2 °C.

Les trois scénarios indiquent que la résilience à long terme exige de réduire résolument les coûts et l'intensité carbonique dans toute la chaîne de valeur.

La haute direction et le conseil d'administration les étudient chaque année afin d'évaluer la solidité de l'entreprise et la stratégie de croissance, et de déterminer les orientations stratégiques. Ce processus continue d'être un précieux outil pour tester la sensibilité de notre entreprise à un certain nombre de dimensions clés, y compris le risque lié au climat.

* Nous avons utilisé trois scénarios définis par IHS Markit comme base pour l'élaboration des scénarios de Suncor. Les scénarios Autonomie, Rivalité et Vertige d'IHS Markit ont été modifiés pour s'adapter à nos circonstances et besoins uniques.

Sommaires des scénarios*

Autonomie

- L'avancement technologique et le changement sociétal rapides transformeront le paysage énergétique.
- Virage du millénaire – accent sur le développement durable, la collaboration et l'urbanisation durable.
- La baisse des coûts et l'amélioration de la fiabilité de l'énergie propre permettent aux pays en développement de contourner la grande infrastructure énergétique fondée sur les hydrocarbures.
- Le gaz naturel est un carburant de transition pour la production d'électricité, mais après 2030, la génération d'électricité de plus en plus renouvelable alimente un système énergétique largement électrifié.
- La mise au point de technologies d'avant-garde en matière de batteries soutient la croissance des véhicules électriques.
- Le rôle géopolitique du pétrole diminue considérablement, ce qui contribue à une situation géopolitique généralement stable.
- Économie stable et modérément forte.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts et à des exigences réglementaires élevés.
- Aucun nouveau pipeline d'exportation n'est bâti hors de la région des sables pétrolifères de l'Athabasca.

Impact sur les marchés énergétiques

- Un approvisionnement en énergie abondant et rentable, combiné à la modération et plus tard au déclin de la demande, particulièrement dans le secteur du transport, fait en sorte que les prix du pétrole restent faibles à long terme.
- L'exploration et la production pétrolières ralentissent au fur et à mesure que les investissements passent à d'autres secteurs, ce qui réduit, mais n'étrangle pas l'approvisionnement.
- Chute rapide de l'approvisionnement à coût élevé.
- Le pétrole est encore nécessaire et continue de satisfaire à une part importante des besoins énergétiques mondiaux.

Impact prévu sur Suncor

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les actifs à long terme continuent de produire, et financent leur propre capital de maintien ou les exigences modestes en matière de capital de croissance pour augmenter davantage la production.
- Les nouveaux projets de croissance dans le secteur des sables pétrolifères sont remis en question et il est peu probable qu'ils aillent de l'avant.
- Les sables pétrolifères continuent de fournir une base stable pour le dividende pendant qu'on examine des possibilités de croissance dans d'autres bassins de ressources.
- Seules les raffineries du premier tiers restent rentables – le secteur Aval de Suncor maintient un accent sur des activités fiables, efficaces et à faible coût.

* Nous avons utilisé trois scénarios définis par IHS Markit comme base pour l'élaboration des scénarios de Suncor. Les scénarios Autonomie, Rivalité et Vertige d'IHS Markit ont été modifiés pour s'adapter à nos circonstances et besoins uniques.

Rivalité

- Amélioration du niveau de vie et plus grande richesse personnelle, particulièrement en Chine.
- La plus grande utilisation de technologies de pointe accroît la demande en énergie.
- La croissance de la population, l'urbanisation et l'expansion de la classe moyenne font augmenter la demande en énergie – un approvisionnement diversifié est nécessaire pour satisfaire la demande; forte concurrence entre les sources d'énergie pour une part du marché.
- Transfert du pouvoir économique aux enfants du millénaire qui ont le désir et les moyens de gérer la pollution et les changements climatiques.
- La situation géopolitique reste tendue et la solide croissance économique globale recentre l'influence mondiale.
- Les progrès technologiques permettent d'accéder à de plus vastes réserves de pétrole et l'approvisionnement non classique croît.
- Le gaz naturel et le GNL jouent un plus grand rôle dans le transport.
- Robuste croissance de l'énergie renouvelable.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts élevés et à des normes rigoureuses.

Vertige

- Poursuite des conflits et instabilité géopolitique.
- Tendances internationale vers l'isolement et l'autoconservation; la sécurité énergétique est une grande préoccupation.
- Instabilité économique, répartition de la richesse déséquilibrée et moins forte croissance du PNB dans l'ensemble.
- La qualité de l'air et la congestion routière entraînent la fabrication de véhicules plus petits à plus haut rendement; une certaine adoption des véhicules électriques.
- Les conditions météorologiques extrêmes mènent à de l'agitation sociale.
- L'aversion des investisseurs aux risques et les marchés des capitaux restreints limitent les progrès technologiques et les projets nécessitant de grands investissements.
- Les projets de pipeline sont restreints par les protestations des groupes d'intérêt et l'aversion des investisseurs pour les risques.
- Marché énergétique instable caractérisé par l'expansion et la récession.
- Les préoccupations économiques prennent le pas sur les progrès environnementaux et l'atténuation des changements climatiques.

Impact sur les marchés énergétiques

- Forte demande énergétique mondiale satisfaite par un approvisionnement diversifié.
- Les produits raffinés continuent de dominer les carburants de transport, mais leur part de marché rétrécit au profit des carburants de remplacement.
- Les normes relatives au rendement du carburant et l'innovation technologique modèrent la croissance de la demande en produits raffinés.
- Il en coûte de plus en plus cher de produire du pétrole et du gaz naturel, et la tendance à la hausse des prix du pétrole se poursuit avec quelques ralentissements cycliques.

Impact prévu sur Suncor

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les prix élevés et l'accès aux marchés favorisent une solide croissance des sables pétrolifères et des investissements dans des techniques d'extraction améliorées.
- Maintien de l'accent sur la réduction de l'empreinte carbonique grâce à des projets d'investissement, des avancées technologiques et des activités efficaces.
- Le secteur Aval concurrentiel fournit un bon rendement et permet l'intégration physique du brut des sables pétrolifères.

Impact sur les marchés énergétiques

- Les combustibles fossiles demeurent la source principale d'énergie abordable et dominant l'offre énergétique mondiale.
- Le prix du pétrole se rétablit par rapport aux niveaux actuels, mais fluctue considérablement en raison des changements rapides dans l'offre et la demande.
- Le ralentissement de la croissance économique et des progrès technologiques limitent la plus grande utilisation des véhicules alimentés à l'électricité et aux carburants de remplacement; l'offre énergétique ne change pas de manière significative.
- Le ralentissement de la croissance économique limite la croissance de la demande en énergie, en pétrole et en produits raffinés.

Impact prévu sur Suncor

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les actifs de longue durée sont en mesure de procurer des flux de trésorerie disponibles en raison de la volatilité du prix des marchandises, ce qui permet à Suncor de maintenir des rendements concurrentiels pour les actionnaires.
- Le modèle intégré aide à composer avec le cycle de prix du pétrole.
- Les projets de croissance sont soumis à des essais rigoureux afin de veiller à ce qu'ils soient rentables dans un contexte de prix du pétrole volatils.
- La capacité financière est mise à profit pour regrouper les actifs au bas du cycle.

STRATÉGIE DE RÉSILIENCE

Une stratégie commerciale pour un avenir énergétique en évolution

Notre industrie vit actuellement un ajustement structurel majeur largement attribuable à la technologie ayant ouvert la porte à un nouvel approvisionnement en pétrole, tel que le pétrole de schiste, et réduit la courbe des coûts de l'approvisionnement. Il est essentiel de cibler l'orientation de l'industrie et les facteurs d'influence clés à court et long terme alors que l'industrie s'adapte afin d'en ressortir plus forte et plus agile.

Délaissement de la ressource : menace ou occasion?

À Suncor, nous considérons comme une occasion le délaissement de ressources pétrolières, c'est-à-dire le fait de laisser dans le sol les hydrocarbures de faible valeur en raison du fort impact environnemental ou du coût élevé associé à leur production. Cela ne veut pas dire que les exploitants canadiens devraient abandonner leurs concessions ou projets. Cela signifie que dans le cadre de notre processus de planification des projets, nous étudions les renseignements sur la qualité du minerai, la géologie et l'hydrogéologie du gisement, le contexte réglementaire et nos plans de remise en état et de clôture afin de déterminer si le gisement contient des zones que nous n'exploiterons peut-être pas.

De plus, les technologies d'extraction en cours de développement pourraient littéralement nous permettre de laisser dans le sol les chaînes d'hydrocarbures lourds et de produire un produit plus léger nécessitant un traitement moindre plus loin dans la chaîne de valeur.

Sables pétrolifères

Le secteur Sables pétrolifères de Suncor regroupe des actifs pétroliers non classiques. Notre perspective de l'avenir nous dit que c'est maintenant plus que jamais le moment de bien connaître notre avantage concurrentiel et de le mettre à profit.

Nous exploitons depuis plus de 50 ans les sables pétrolifères de l'Athabasca d'où nous tirons la plus grande partie de notre production. Le fait de posséder une base de ressources de premier plan dans certains des gisements de la plus grande qualité dans la région des sables

pétrolifères de l'Athabasca ainsi que de mener des activités physiquement intégrées à grande échelle dans cette même région constitue un avantage stratégique. De plus, notre chaîne de valeur très intégrée nous permet de retirer la valeur totale de nos ressources.

En exploitant plusieurs grandes installations de sables pétrolifères dans cette région, nous sommes en mesure de tirer parti de synergies entre ces installations liées à leur emplacement et à des facteurs logistiques, ce qui nous permet d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts énergétiques et d'optimiser la gestion de l'eau, des déchets et des résidus.

Depuis quelques années, nous sommes devenus un exploitant de premier plan grâce à la fiabilité accrue de nos installations. Les charges opérationnelles décaissées des activités du secteur Sables pétrolifères sont passées de 39,05 \$ CA par baril en 2011 à 23,80 \$ CA par baril en 2017.

Les conditions récentes du marché ont fourni des occasions de réunir une plus grande base de réserves de premier plan. Notre acquisition en 2018 d'une participation additionnelle de 5 % dans la coentreprise Syncrude a fait passer notre participation totale à près de 59 %. Cet investissement contracyclique augmente notre production à un coût très intéressant par baril de capacité de production par rapport à un nouveau projet de portée et de nature similaires.

Cette acquisition accroît indirectement notre exposition à la tarification du carbone. Au cours des dernières années, Suncor a considérablement amélioré l'intensité énergétique de la mine et des unités de valorisation de sa propre usine de base du secteur Sables pétrolifères grâce à un déblocage et à une fiabilité accrue. L'augmentation de notre participation dans Syncrude nous donne l'occasion de mettre à profit notre relation avec un exploitant expérimenté en mettant en œuvre un programme technologique solide afin de faire progresser davantage l'efficacité énergétique à notre usine de base et aux installations de Syncrude.

Nous testons notre stratégie pour le secteur Sables pétrolifères et notre stratégie de croissance par rapport aux trois scénarios énergétiques à long terme. Pour chacun des trois, y compris celui du plus grand déclin de la demande en pétrole, nous croyons qu'une quantité importante de pétrole sera requise pendant des décennies. Satisfaire à cette demande sera difficile si les prix du pétrole sont bas ou hautement volatils.

Bien que souvent décrits comme étant le bassin pétrolier le plus vulnérable à un scénario de faible demande en pétrole, nos actifs présentent paradoxalement, grâce à leur très longue durée d'exploitation et à leur faible taux de déclin, un avantage de taille en cas de baisse de la demande en pétrole brut et donc du prix du brut, ou de période prolongée d'incertitude et de volatilité dans les marchés des investissements et des marchandises.

Notre base de réserves de longue durée affiche de faibles coûts de découverte et d'exploration et présente un risque minimal à cet égard. De par leur nature, ces ressources exigent des investissements considérables au départ pour développer un projet, mais une fois l'infrastructure initiale en place, le gisement peut être mis en valeur graduellement pendant une longue période, sans risque associé à l'exploration et sans les capitaux élevés exigés par un nouveau projet.

Les installations du secteur des sables pétrolifères ressemblent davantage à des usines de fabrication. Une fois en service, elles sont bâties pour durer 40 ans et plus à un taux de production régulier. Comme la production n'atteint pas rapidement un sommet suivi d'un déclin, chaque nouvelle expansion additionnelle contribue à sa croissance. Une fois que les coûts d'immobilisations initiaux élevés sont amortis, une installation peut continuer de fonctionner avec de faibles coûts d'exploitation et uniquement du capital de maintien.

Accès aux marchés pour notre bitume

L'accès aux marchés des raffineries mondiales permet au Canada de recevoir la valeur totale pour son produit.

Suncor a des intérêts dans tous les principaux projets de pipelines proposés et (ou) approuvés (Keystone XL, canalisation 3 et Trans Mountain) mais, il est important de souligner qu'aucun pipeline à lui seul n'influera sur notre capacité à réaliser nos plans de croissance pour l'avenir. Nous croyons fermement que les pipelines constituent le moyen le plus sûr et respectueux de l'environnement pour transporter des produits, mais même en cas d'autres retards dans les projets de pipelines, nous

disposons de la flexibilité de la logistique adéquate pour acheminer notre production vers le marché, incluant Fort Hills.

En mai 2018, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il avait conclu une entente portant sur l'achat du pipeline Trans Mountain et de l'infrastructure connexe afin d'assurer la construction du pipeline. Avec cette annonce, le gouvernement a renforcé l'importance de cette infrastructure pour tous les Canadiens.

L'accès aux marchés est essentiel et il est dans l'intérêt national pour nous assurer d'obtenir la pleine valeur pour notre production, car cela se traduira en investissements supplémentaires dans la création d'emplois, les programmes d'éducation et de soins de santé. Ce qui est primordial, c'est de construire ce pipeline et de le gérer de façon sécuritaire et responsable.

Nous apporterons notre collaboration pour assurer la réussite de ce projet.

Les carburants de transport dans un avenir où le carbone sera réglementé

Nous prévoyons que notre production de brut en amont continuera d'alimenter les marchés mondiaux, mais nos activités de raffinage et de commercialisation en aval sont plus susceptibles de subir les effets de la dynamique de l'offre et de la demande de produits raffinés en Amérique du Nord.

Tous les ordres de gouvernement au Canada cherchent à diversifier les parcs de véhicules de transport pour utiliser des carburants sobres en carbone et, par conséquent, on s'attend à ce que les besoins de ravitaillement pour le transport évoluent au fil du temps. La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur du transport est sans doute l'un des plus grands enjeux, puisque le transport est essentiel à la productivité économique et que les carburants pétroliers liquides sont disponibles à un coût relativement bas et à une forte densité énergétique.

Nous nous attendons à ce que la demande d'essence ralentisse au cours des 10 prochaines années alors que les normes de rendement du carburant pour les véhicules légers entreront en vigueur et que les carburants de remplacement seront davantage utilisés. Nous ne prévoyons aucun effondrement de la demande de distillats à court terme en Amérique du Nord. Nous croyons que le carburant diesel restera à plus long terme le carburant prédominant pour les gros camions de transport, les avions, les navires et le transport ferroviaire, et nous entrevoyons une hausse de la demande compte tenu d'une activité économique accrue. Les normes

de rendement du carburant pour les véhicules lourds et le mélange de biodiesel devraient neutraliser une partie de la croissance de la demande favorisée par la croissance économique.

Des pas de géants ont été faits jusqu'à maintenant sur le plan du rendement du carburant grâce à une réglementation ambitieuse et à l'adoption par les consommateurs de véhicule légers plus efficaces. Entre 2000 et 2010, les émissions associées au parc de véhicules au Canada sont passées de 193 g/km à 166 g/km, soit une baisse de 14 %. Avec le remplacement du parc de véhicules au cours de la prochaine décennie, la moyenne des émissions devrait atteindre 97 g/km d'ici 2025*.

Bien que l'avenue qu'emprunteront les États-Unis quant aux normes de rendement des véhicules demeure incertaine, il est techniquement possible de satisfaire à des normes encore plus rigoureuses. Grâce aux progrès technologiques réalisés pour récupérer la chaleur, à l'optimisation des moteurs à commandes informatisées et à la mise au point et à l'utilisation de matériaux plus légers, en se fondant sur la consommation de carburant par kilomètre parcouru, nous croyons que le moteur à combustion interne de l'avenir sera concurrentiel non seulement sur le plan des coûts, mais également sur le plan de l'intensité carbonique par rapport aux carburants de remplacement.

À notre avis, les véhicules hybrides, hybrides enfichables et électriques deviendront rentables comme véhicules de promenade et contribueront, avec les normes relatives au rendement du carburant, à modérer la croissance de la demande mondiale d'essence à long terme.

Technologie des carburants

Suncor a investi dans [LanzaTech](#), un producteur de biocarburants installé aux États-Unis qui développe une technologie de fermentation en phase gazeuse brevetée pour recycler les émissions de gaz résiduaire et de gaz à effet de serre sous forme de carburants et de produits chimiques sobres en carbone.

Suncor a également investi dans [Benefuel](#), une entreprise de commercialisation technologique vouée au développement d'une capacité de production du biodiesel au moyen de charges d'alimentation sobres en carbone et à coût avantageux.

Nous croyons que les carburants liquides resteront la principale source de carburant pour les véhicules pendant de nombreuses années en raison

de leur coût, de leur compétitivité sur le plan du carbone, de leur utilité pour les consommateurs et du fait que ces derniers les connaissent bien. La mesure la plus efficace que nous puissions prendre est de continuer à réduire l'intensité des émissions de nos carburants liquides.

Nous pouvons le faire notamment au moyen de mélanges de biocarburants. Suncor possède et exploite la plus grande usine d'éthanol au Canada, qui lui fournit l'éthanol qu'elle mélange à son essence. Les carburants de l'avenir pour les camions de transport lourd, l'aviation et les navires exigeront des mélanges de biocarburants avancés.

Suncor surveille également les technologies développées par des parties externes pour déterminer s'il est opportun d'investir dans la technologie pour l'adapter à nos activités et à quel moment compte tenu de nos objectifs stratégiques et de nos activités.

Stratégiquement, les progrès réalisés dans la technologie du biodiesel pour que ce carburant soit utilisé davantage dans les climats froids confirment notre point de vue, soit que la demande en carburant diesel restera forte. Nous avons la possibilité d'optimiser notre modèle intégré pour remplacer la capacité de raffinage actuelle, ou en ajouter à celle-ci afin de traiter des biocarburants avec des composants du brut biologiques si de tels investissements ont du sens du point de vue de la création de valeur.

À plus long terme, si la demande d'essence baisse alors que celle des distillats augmente ou reste stable, les raffineries devront produire des distillats plutôt que de l'essence. Reconfigurer une raffinerie pour produire plus de distillats exige du capital, car les distillats nécessitent de grandes raffineries complexes alimentées en brut lourd. Les raffineries qui ne sont pas en mesure de faire cet investissement en raison de leur taille, de leur échelle, de leur âge ou de leur diète de brut devront réduire leur capacité, ce qui devrait mener à la rationalisation constante de la capacité de raffinage sur le continent.

L'équilibre de l'approvisionnement au fur et à mesure que les raffineries plus anciennes et moins efficaces fermeront leurs portes permettra de maintenir les marges de raffinage. Nous croyons que les raffineries qui survivront seront celles qui disposent de la flexibilité voulue pour traiter des charges d'alimentation de brut moins coûteuses, sont mieux situées pour approvisionner le marché national et celui de l'exportation, gèrent bien leurs coûts et mettent fortement l'accent sur des activités marquées

* Pollution Probe : [The Pathways Initiative](#)

par l'efficacité énergétique et la fiabilité. Les raffineries de Suncor sont bien placées pour faire face à cette tendance potentielle.

Notre approche en matière de commercialisation et de distribution comprend une évaluation prudente des options pour l'avenir. Suncor, par l'entremise de sa marque Petro-Canada, exploite actuellement des bornes de recharge de véhicules électriques dans certaines stations-service pour en apprendre davantage sur ce nouveau marché. Nous continuons à évaluer les options et la viabilité d'une expansion de notre situation actuelle et à répondre aux besoins changeants de nos clients.

Plusieurs possibilités plus sobres en carbone telles que le GNL, le GNC, l'hydrogène et les véhicules électriques sont mises de l'avant dans la recherche de la diversification des options de ravitaillement. Nous croyons que le marché n'a pas la capacité de supporter des choix multiples et on ne sait pas encore clairement quelle technologie attirera la faveur des consommateurs.

Gaz naturel

Au début de cette décennie, Suncor a vendu ses actifs de gaz naturel moins stratégiques qui n'approvisionnaient pas directement ses activités dans le secteur des sables pétrolifères. Cette décision reposait largement sur une stratégie de flux de trésorerie et l'opinion selon laquelle les prix du gaz naturel resteraient bas pendant une période prolongée.

En 2018, Suncor a vendu ses propriétés foncières minières dans le nord-est de la Colombie-Britannique, au Canada, à Canbriam Energy Inc. en échange d'une participation en actions de 37 %. La vente est conforme à la stratégie de Suncor de mettre l'accent sur un portefeuille de base d'actifs producteurs de pétrole à haut rendement tout en finançant une société de gaz naturel solide et compétitive. Le gaz naturel devrait continuer de jouer un rôle essentiel durant la transition à un avenir sobre en carbone, particulièrement durant la suppression graduelle du charbon dans la production d'électricité.

Production de pétrole extracôtière

Suncor a des intérêts dans chaque grand projet de mise en valeur au [large de la côte Est du Canada](#). Suncor exploite Terra Nova et détient une participation dans les projets Hibernia, White Rose et Hebron.

Nous sommes un partenaire non exploitant des gisements Buzzard et Golden Eagle en [mer du Nord britannique](#) et nous avons élargi nos

options dans cette région en acquérant une participation dans Rosebank, un projet à l'étape préalable à l'exploitation.

Nous avons aussi acquis récemment une participation dans le champ Fenja en [mer de Norvège](#). Sous réserve d'une gestion diligente du méthane produit, le pétrole brut extracôtière figure généralement parmi les sources de brut les plus sobres en carbone dans le monde.

Production d'énergie sobre en carbone et renouvelable

Nos scénarios en matière d'énergie indiquent que l'une des principales filières de la décarbonisation du système énergétique est d'accroître considérablement la capacité de production d'énergie sobre en carbone et d'énergie renouvelable, puis d'électrifier un plus grand pourcentage du système énergétique.

Suncor produit de l'énergie renouvelable depuis 2002 afin de commencer à participer à ce secteur en pleine croissance; elle met en valeur les ressources de sables pétrolifères d'aujourd'hui tout en développant de nouvelles sources d'énergie pour l'avenir. Nous avons développé depuis 2002 huit projets éoliens totalisant 395 mégawatts (MW). Aujourd'hui, nous sommes partenaires dans quatre parcs éoliens en exploitation ayant une capacité de production de 111 MW d'énergie éolienne.

En mettant en œuvre des projets d'énergie renouvelable et en vendant ensuite sa participation directe, Suncor est en mesure de générer un rendement du capital investi et des flux de trésorerie pour permettre la mise en œuvre d'autres projets d'énergie renouvelable. Suncor dispose d'un solide portefeuille d'installations de production d'énergie renouvelable à l'échelle du Canada qui permettra de réduire encore davantage l'intensité carbonique du réseau électrique de régions comme l'Alberta et la Saskatchewan où le réseau électrique affiche une intensité carbonique élevée.

Nous étudions aussi la possibilité de développer nos premières installations photovoltaïques solaires à échelle industrielle en Alberta pour compléter notre expérience dans le développement, la construction et l'exploitation de projets d'énergie éolienne.

Dans le cadre de notre évaluation des investissements, nous évaluons les avantages économiques, environnementaux et sociaux, notamment les partenariats avec des communautés autochtones dans des projets

d'énergie renouvelable. Cette activité tient également compte des droits d'émissions pouvant servir à compenser les émissions de nos activités dans le secteur des sables pétrolifères.

La nécessité d'utiliser de la vapeur aux installations d'extraction et de traitement du pétrole brut crée la possibilité de cogénération à haut rendement qui fournit de la vapeur et de l'électricité à nos installations et achemine le surplus d'électricité au réseau, à une intensité carbonique inférieure à celle de toute autre production à base d'hydrocarbures.

La cogénération a une grande valeur pour un système énergétique en transition, car en plus de fournir une source fiable d'électricité de base pour gérer le caractère intermittent de l'énergie éolienne et solaire, elle peut remplacer de manière rentable l'électricité produite au charbon par de l'électricité à intensité carbonique beaucoup moins élevée. Suncor, qui dispose actuellement d'unités de cogénération à son usine de base des Sables pétrolifères, à Firebag, à MacKay River et à Fort Hills, exporte l'électricité excédentaire sobre en carbone produite par ces unités au réseau provincial.

Grâce à sa capacité de production d'énergie renouvelable et de cogénération, Suncor fournit environ 700 MW à ses propres installations et exporte approximativement 500 MW au réseau de l'Alberta.

Au fur et à mesure qu'une réglementation sur les changements climatiques est appliquée dans différentes régions, l'énergie renouvelable profite d'une plus grande expansion, ce qui peut améliorer la technologie, l'efficacité et les facteurs économiques. Doter les parcs éoliens et solaires de batteries de stockage afin d'optimiser l'intégration de l'installation au réseau électrique pourrait améliorer encore davantage l'efficacité. Un facteur favorable sera une conception du marché qui facilite une interaction dynamique entre une source d'électricité renouvelable, mais intermittente, et des sources d'électricité de base comme la cogénération.

En 2017, nous avons entamé le processus réglementaire pour remplacer des chaudières au coke par des unités de cogénération à notre usine de base des Sables pétrolifères. En plus de fournir la vapeur nécessaire au fonctionnement de l'installation, les unités de cogénération devraient permettre d'exporter jusqu'à environ 800 mégawatts (MW) d'électricité au réseau provincial, soit l'équivalent d'environ 7 % de la demande actuelle d'électricité en Alberta. Si le projet devait se réaliser comme prévu, la construction devrait commencer en 2019 et la mise en service des unités de cogénération devrait avoir lieu d'ici 2022.

Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes

Suncor évalue les risques propres à ses actifs physiques à la lumière des divers risques opérationnels potentiels auxquels ces actifs pourraient être exposés, incluant le risque que représentent les conditions météorologiques extrêmes potentielles dans le cadre des opérations menées dans les régions où nous sommes présents. Suncor gère ces risques par la conception des installations et des méthodes d'exploitation. Elle souscrit également une assurance pour dommages aux actifs, perte de ceux-ci et interruption de la production.

Températures extrêmes

De nombreuses installations de Suncor sont couramment exploitées dans une plage de températures de -40 à +40 degrés Celsius et sont bâties pour résister aux conditions météorologiques extrêmes. Les périodes prolongées de froid extrême les forcent à fermer à certaines périodes pour assurer la sécurité des travailleurs et éviter les contraintes indues sur le matériel. Les périodes prolongées de chaleur extrême peuvent mener à des réductions de production si on ne dispose pas d'une quantité adéquate d'eau de refroidissement. Les raffineries de Suncor à Montréal et à Sarnia ont accès à d'immenses plans d'eau de refroidissement et sont donc beaucoup moins exposées à ce risque.

Ouragans et icebergs

Terra Nova, l'installation de Suncor au large de la côte de Terre-Neuve-et-Labrador, est exploitée à la limite de la zone des tempêtes de vents de l'Atlantique, une région sujette aux ouragans et à la présence d'icebergs. Les risques associés à la saison des ouragans sont gérés par un système de suivi continu des conditions météorologiques qui surveille les systèmes de tempête dans l'Atlantique Nord.

Il existe également un risque dans la région de dommages à nos installations causés par des icebergs. Nous gérons ce risque dans le cadre de la conception des installations et à l'aide d'un système de surveillance continue du positionnement des icebergs. S'il n'est pas possible de modifier la trajectoire d'un iceberg, un système d'intervention en cas d'urgence permet de dégager la plateforme flottante et de la déplacer dans des eaux plus sûres, ce qui protège l'actif, mais interrompt la production.



Précipitations et sécheresses

La plupart des installations exploitées de Suncor ne se trouvent pas dans des bassins hydrographiques faisant l'objet de stress et où la disponibilité de l'eau, ou des restrictions rigoureuses sur les prélèvements, pourraient compromettre notre capacité à les exploiter. Les limites de prélèvement d'eau dans le secteur des sables pétrolifères durant les périodes de faible débit l'hiver sont gérées en stockant de l'eau à l'installation si sa conception le permet.

Notre raffinerie de Commerce City est située dans une région souffrant de stress hydrique et les réductions potentielles de l'approvisionnement en eau pourraient exiger l'apport d'eau par pipeline ou camion. La gestion de l'eau est une priorité pour Suncor, qui favorise une innovation de pointe à ses installations de manière à réduire, à recycler, à réutiliser et à retourner l'eau.

Il existe aussi un risque d'inondations saisonnières dans certaines régions où Suncor exerce ses activités qui est géré à l'aide de plans de secours visant à protéger les installations et comprenant des génératrices et des pompes de secours pour drainer les unités et le matériel d'exploitation essentiels.

POLITIQUE ET RÉGLEMENTATION SUR LE CARBONE

Politique sur le carbone et incidences sur Suncor

À la suite de la ratification de l'Accord de Paris, les gouvernements du monde entier mettent l'accent sur la nouvelle technologie et les cadres stratégiques nécessaires pour effectuer une transition stable et responsable à un système énergétique sobre en carbone, tout en répondant à l'augmentation de la demande énergétique mondiale. Suncor se prépare pour cette transition de multiples façons.

Notre processus de planification commerciale inclut une tarification du carbone qui intègre les règlements actuels et de leurs effets prévus sur nos activités. Tous les investissements sont soumis également à des tests de sensibilité dans un éventail d'hypothèses ayant trait au carbone et propres à l'investissement en question.

En 2018, Suncor a pris une mesure supplémentaire pour intégrer un scénario sobre en carbone à nos processus de planification d'investissement de capitaux et des activités pour s'assurer que tous les plans commerciaux et investissements futurs sont résilients dans une transition accélérée des systèmes d'énergie.

Gouvernement fédéral du Canada

Un cadre de tarification du carbone proposé par le gouvernement fédéral du Canada à l'échelle du pays exigerait que chaque province mette en vigueur une réglementation en la matière, dont la rigueur globale équivaut à un prix minimum de 10 \$/tonne, qui atteindrait 50 \$/tonne au cours des cinq prochaines années. Les provinces pourraient employer les recettes comme bon leur semble selon la situation particulière de la région, notamment en protégeant les industries à forte intensité carbonique exposées aux échanges commerciaux.

Incidence de la réglementation canadienne sur les changements climatiques

Nos perspectives de prix du carbone présument qu'il atteindra 65 \$/tonne et s'appliquera à un pourcentage croissant de nos émissions d'ici 2035. Étant donné que la plupart de nos installations sont actuellement réglementées par divers régimes de tarification du carbone, l'incidence de nos perspectives est intégrée à nos hypothèses de planification.

En fonction de la confirmation de nouveaux règlements sur les émissions, nous avons mis à jour nos estimations. Le coût moyen pondéré après impôt par baril de production pour l'ensemble de la production en amont pour la période de 2018 à 2027 est estimé à un maximum d'environ 0,60 \$/baril.

Alberta

En Alberta, un prix du carbone de 30 \$/tonne à l'échelle de l'économie a pour but d'influer sur la demande en énergie fondée sur l'intensité carbonique. Pour protéger la compétitivité des industries de l'Alberta exposées aux échanges commerciaux, des droits basés sur la production sont attribués à chaque installation, jusqu'à concurrence des jalons de rendement spécifiés dans le règlement Carbon Competitiveness Incentive Regulation de l'Alberta.

Les jalons de rendement pénaliseront les actifs à intensité carbonique plus élevée, que ce soit une fonction de la géologie du gisement, du choix de carburant ou de l'efficacité, et encourageront le recours à la technologie pour réduire l'intensité carbonique dans toutes les installations, et particulièrement pour les gisements plus problématiques.

La loi Oil Sands Emissions Limit Act comprend un plafond sur les émissions attribuables à l'exploitation des sables pétrolifères de 100 mégatonnes (Mt) d'ici 2030, ce qui constitue un précédent. Les émissions attribuables à la production d'électricité par cogénération sont exclues de cette limite, tout comme une capacité de valorisation additionnelle de 10 Mt.

En tant que plafond sur les émissions plutôt que sur la production, il permet à cette dernière de croître, tant que les émissions totales du bassin restent sous le plafond. Le plafond sur les émissions devrait accélérer l'innovation nécessaire pour réduire le carbone et les coûts de l'industrie des sables pétrolifères.

Québec et Ontario

Les raffineries de Suncor au Québec et en Ontario sont réglementées par un programme de plafonnement et d'échange relié à la Western Climate Initiative (WCI). Les installations de raffinage réglementées reçoivent une allocation alignée sur un étalon de rendement et qui tient compte de la compétitivité dans un contexte exposé aux échanges commerciaux. Les fournisseurs de carburant doivent acheter des allocations pour couvrir les émissions de gaz d'échappement de tout le carburant vendu, dont le coût devrait être transféré en grande partie au consommateur et servir ainsi de prix du carbone à la consommation de carburant.

À la suite de l'annonce de la fin du programme de plafonnement et d'échange en Ontario, Suncor collaborera avec le gouvernement provincial pour trouver des solutions qui permettront d'obtenir les résultats prévus tout en minimisant les impacts sur les gens et l'entreprise.



Politiques sur les carburants de transport au Canada

Les émissions produites par le transport représentent environ 25 % des émissions totales au Canada. Les compétences partout au pays envisagent des mandats stratégiques et des encouragements en matière de carburants de remplacement, ainsi que de grandes initiatives pour les transports en commun et la planification urbaine visant à réduire l'intensité carbonique du transport.

Le règlement Low Carbon Fuel Requirement Regulation de la Colombie-Britannique exige que les fournisseurs de carburants respectent une cible d'intensité du carbone applicable au volume provincial total de carburants, soit en mélangeant des quantités additionnelles de carburants renouvelables, soit en investissant dans l'infrastructure des carburants de remplacement. Les normes fédérales et provinciales en matière de carburants de remplacement exigent le mélange d'éthanol à l'essence et de biodiesel au carburant diesel.

De plus, le gouvernement fédéral a récemment proposé l'application à l'échelle nationale d'une Norme sur les carburants propres qui demeure en cours d'élaboration.



ENVIRONNEMENT

Notre mission : être dignes de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles. Guidés par notre principe - environnement, santé et prévention, et l'excellence opérationnelle et l'innovation, nous nous efforçons de gérer et de réduire les impacts sur l'environnement et d'améliorer notre performance.

Performance en matière d'eau et gérance des ressources en eau	79
Gestion des résidus	83
Qualité de l'air	85
Remise en état	88
Sol, biodiversité et milieux humides	92
Protection du caribou	96

PERFORMANCE EN MATIÈRE D'EAU ET GÉRANCE DES RESSOURCES EN EAU

Utilisation d'eau douce et intensité de cette utilisation à Suncor

À Suncor, l'eau est essentielle à nos activités – et nous savons qu'il s'agit d'une ressource précieuse que nous partageons avec les collectivités où nous menons nos activités. Notre utilisation de l'eau est guidée par nos principes de gérance de l'eau qui mettent l'accent sur :

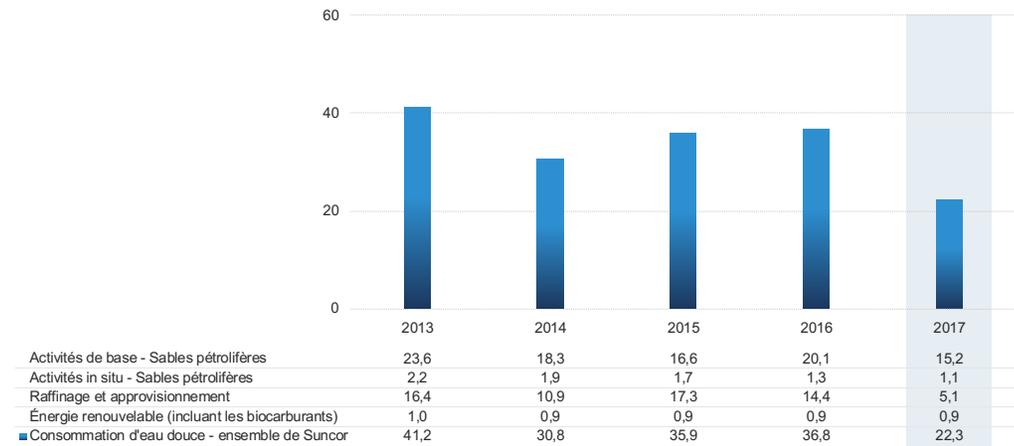
- la conservation de l'eau
- la réutilisation et le recyclage
- le retour d'eau propre au bassin versant

Et nous demeurons fidèles à notre engagement à l'égard de la gérance de l'eau. En 2017, notre consommation d'eau douce a été de 22,3 millions de m³ – notre plus faible utilisation d'eau en près de 20 ans. La diminution de la consommation d'eau est principalement attribuable à la vente de notre secteur des Lubrifiants, un important consommateur d'eau douce, au début de 2017 et à l'optimisation des taux de recyclage des eaux usées à notre usine de base des sables pétrolières.

L'intensité d'utilisation d'eau douce de Suncor pour son usine de base des sables pétrolières est également la plus faible jamais enregistrée à 0,8 m³/m³.

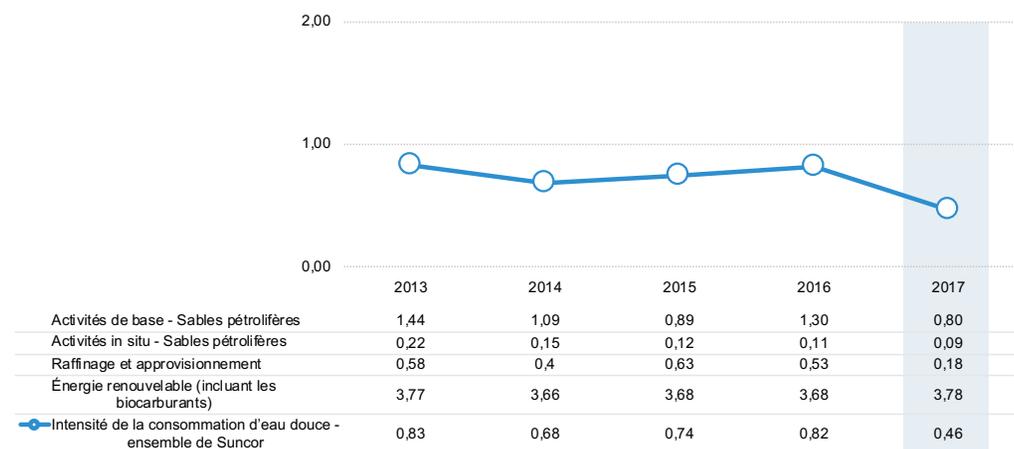
CONSOMMATION D'EAU DOUCE**§

millions de m³



INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'EAU DOUCE**§

m³/m³ de production



* La réduction de la consommation d'eau douce à l'usine de base du secteur Sables pétrolières en 2017 est attribuable à l'accent mis sur l'optimisation du recyclage des eaux usées. Cela comprenait les modifications et les améliorations apportées à notre système de traitement des eaux usées industrielles mis en service en 2017. La consommation d'eau douce en 2016 s'est accrue en raison des feux de forêt qui ont eu une incidence sur les taux de recyclage des eaux usées industrielles et de l'arrêt non planifié à l'usine de valorisation 2 en 2016 qui s'est également prolongé de plus d'un mois en raison des feux de forêt.

† La consommation d'eau douce du secteur Raffinage et approvisionnement a diminué en 2017 en raison de la vente de notre division des Lubrifiants. Suncor exploitait précédemment une division de lubrifiants à Mississauga en Ontario, qui a été vendue le 1^{er} février 2017. Les données sur la performance de 2017 reflètent cette vente.

‡ La somme des volumes de la consommation d'eau douce du secteur d'exploitation ne correspond pas au volume total de Suncor compte tenu du transfert d'eau usée traitée des activités de base du secteur Sables pétrolières à l'installation in situ de Firebag. Ce volume est également déduit du volume total de Suncor pour éviter la double comptabilisation.

§ Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes (note 8 sur la consommation et le retour de l'eau) en [Annexe A](#).

Nous continuons d'investir dans la recherche et le développement sur le traitement des eaux, notamment :

- dans le cadre d'une collaboration de l'industrie
- en participant à des recherches universitaires
- en pilotant des projets à nos installations

Suncor s'est engagée à mettre en valeur les sables pétrolifères de façon responsable. La façon dont nous gérons l'eau est critique pour nous en tant qu'entreprise, pour les communautés autochtones voisines et pour nos parties intéressées – cela est également crucial pour notre vision et nos engagements visant l'accélération de la remise en état et de la fermeture des mines.

Nous avons l'intention de prolonger notre engagement à gérer les ressources en eau en établissant un nouvel objectif à long terme de gestion de l'eau. Celui-ci s'appuiera sur notre objectif précédent de gestion de l'eau, sur le succès de notre stratégie de gestion de l'eau et sur les commentaires reçus des collectivités autochtones. Nous prévoyons que le nouvel objectif tiendra compte de nos besoins en eau et de la nécessité de préserver des bassins versants sains et propres.

Points saillants de la performance en matière d'eau

Exploitation minière et extraction

L'exploitation minière des sables pétrolifères nécessite de l'eau réchauffée pour séparer le



bitume du sable et de l'argile. Le sable nettoyé et l'eau sont ensuite envoyés dans des bassins de résidus, où le sable se dépose et l'eau est recyclée vers le processus d'extraction.

La réduction de l'utilisation d'eau douce à notre usine de base des sables pétrolifères au cours des dernières années est attribuable à l'accent mis sur l'optimisation du recyclage des eaux usées et leur retour dans l'environnement. Environ 92 % de l'eau utilisée par nos installations minières et d'extraction en 2017 était de l'eau résiduelle recyclée.

La principale source d'eau d'appoint est la rivière Athabasca. En 2017, nous avons prélevé environ 15,9 millions de m³ d'eau de la rivière Athabasca et remis 1,7 million de m³ d'eau traitée dans cette rivière.

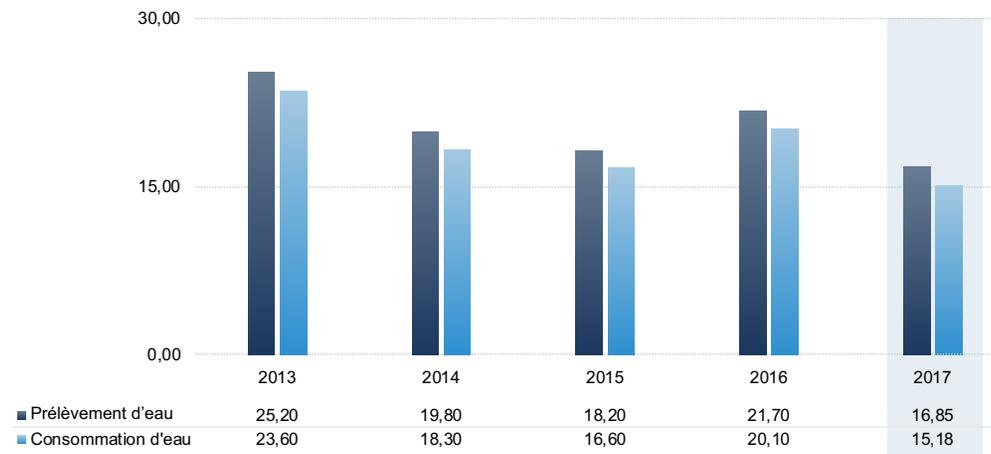
Notre usine de base des sables pétrolifères détient un permis qui l'autorise à prélever

59,8 millions de m³ d'eau chaque année de l'Athabasca, soit environ 0,3 % du débit moyen annuel de la rivière. Nous continuons de fonctionner bien en deçà des limites de notre permis d'utilisation d'eau, prélevant moins d'eau que notre permis ne l'autorise, même avec la hausse de nos niveaux de production.

Reconnaissant notre rôle en tant qu'intendant d'une ressource naturelle précieuse, nous avons développé une stratégie de gestion de l'eau qui repose sur un équilibre entre trois éléments :

1. Réduire le prélèvement d'eau douce en optimisant nos pratiques de prélèvement d'eau
2. Recycler et réutiliser l'eau dans nos opérations
3. Retourner de façon sécuritaire et responsable de l'eau traitée dans l'environnement

* Le volume d'eau prélevé de la rivière Athabasca a été incorrectement déclaré à 16,9 millions de m³ au moment de la publication de ce rapport le 19 juillet 2018. Cette erreur typographique a été corrigée à 15,9 millions de m³.

PRÉLÈVEMENT ET CONSOMMATION D'EAU DOUCE DANS LE SECTEUR SABLES PÉTROLIFÈRES**millions de m³**Réutilisation directe d'eau résiduelle**

La première phase importante de notre stratégie de gestion de l'eau dans le secteur des sables pétrolifères comporte le transfert de l'eau résiduelle traitée de notre usine de base des sables pétrolifères à notre réseau d'eau servant à l'exploitation in situ. Là-bas, l'eau résiduelle sert d'approvisionnement en eau d'appoint. Le résultat est un système qui permet que quelque 10 000 m³ (soit l'équivalent de quatre piscines olympiques) d'eau résiduelle par jour soient utilisés comme eau d'appoint plutôt que d'être stockés dans nos bassins de résidus. Depuis 2010, nous avons réutilisé 10,7 millions de m³ d'eau résiduelle dans le cadre de nos activités d'exploitation in situ.

Recyclage/retour dans l'environnement des eaux usées industrielles

En 2014, nous avons mis en service une nouvelle usine pour traiter des eaux usées provenant de nos bassins de valorisation afin d'en retirer les matières solides et les huiles, de façon à pouvoir réutiliser cette eau dans nos activités ou la retourner dans l'environnement.

Cette usine peut recycler toutes ses eaux usées – 15,8 millions de m³/année (soit l'équivalent de 17 piscines olympiques par jour) et en définitive, pourrait réduire les besoins en eau prélevée dans la rivière d'une quantité équivalente.

Dans le cadre de notre plan de fermeture de mines, nous étudions actuellement des moyens de retourner de l'eau résiduelle traitée dans l'environnement. Nous menons un essai pilote de ces procédés à notre lac de kettle de démonstration au moyen d'un système en boucle fermée qui nous permet de conserver le contrôle sur l'eau pendant plusieurs années. Lorsque ces procédés répondront aux exigences de la réglementation en vigueur et auront obtenu l'approbation du gouvernement, l'eau du lac de kettle de démonstration devrait pouvoir être retournée naturellement dans l'environnement.

Le lac de kettle de démonstration fait partie de notre programme de développement de technologie de clôture aquatique conçu pour assurer que nous pouvons remettre les sites miniers en état avec succès. Le projet de lac de kettle de démonstration incorpore le procédé de traitement des résidus fluides dit structure d'entreposage aquatique permanente (PASS) comme première étape pour accélérer le processus d'établissement d'un lac capable de soutenir un écosystème aquatique complet. Une couverture aquatique sera ensuite établie sur les résidus traités et on utilisera le même procédé que celui prévu dans le cadre du système de drainage de fermeture à grande échelle.

Les lacs de kettle sont un élément nécessaire des plans de fermeture et de remise en état réussis et sont considérés comme une pratique exemplaire dans l'industrie minière partout dans le monde. Il existe un certain nombre de lacs de kettle en Alberta créés à partir

* La réduction de la consommation d'eau douce à l'usine de base du secteur Sables pétrolifères en 2017 est attribuable à l'accent mis sur l'optimisation du recyclage des eaux usées. Cela comprenait les modifications et les améliorations apportées à notre système de traitement des eaux usées industrielles mis en service en 2017. La consommation d'eau douce en 2016 s'est accrue en raison des feux de forêt qui ont eu une incidence sur les taux de recyclage des eaux usées industrielles et de l'arrêt non planifié à l'usine de valorisation 2 en 2016 qui s'est également prolongé de plus d'un mois en raison des feux de forêt.

† La méthodologie utilisée pour le calcul des mesures de prélèvement d'eau pour le secteur Sables pétrolifères ne tient pas compte des volumes des eaux de ruissellement industrielles, lesquels sont soumis à des écarts annuels compte tenu des précipitations. Les données sur le prélèvement et la consommation d'eau, comprenant les volumes des eaux de ruissellement industrielles, sont disponibles dans les données sur la performance de notre Rapport sur le développement durable.

‡ Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes (note 8 sur la consommation et le retour de l'eau) en [Annexe A](#).

d'anciennes mines de charbon à ciel ouvert qui sont maintenant utilisés pour la pêche récréative et la baignade et qui continuent d'être colonisés naturellement par les poissons et de servir de lieu de rassemblement pour les oiseaux migratoires. La recherche et la compréhension additionnelles dérivées de ce travail devraient aider à assurer que les lacs de kettle demeurent des caractéristiques viables du paysage de fermeture.

Fort Hills

Nous avons un permis distinct qui nous autorise à prélever jusqu'à 39,3 millions de m³ d'eau annuellement pour le projet Fort Hills. Ensemble, les autorisations pour l'usine de base et Fort Hills représentent environ 0,5 % du débit moyen annuel de la rivière Athabasca.

À mesure que nous comprenons mieux notre utilisation d'eau et l'intensité de cette utilisation pour les opérations à Fort Hills, nous continuerons d'explorer des occasions de réduire davantage notre utilisation d'eau.

Exploitation in situ

Nos installations d'exploitation in situ utilisent de l'eau pour produire de la vapeur à haute pression que l'on injecte dans des puits afin de réchauffer le bitume enfoui. Ce procédé rend le bitume moins visqueux, ce qui permet de le pomper vers la surface. La majeure partie de la vapeur se condense dans le gisement puis remonte à la surface avec le bitume. Cette eau est ensuite séparée, traitée puis recyclée.

Environ 96,5 % de l'eau utilisée à notre installation in situ Firebag est recyclée. L'eau d'appoint provient des eaux usées recyclées de nos installations de valorisation des sables pétrolifères et de nos opérations de services aux puits, d'eau de ruissellement collectée à

l'intérieur des limites de l'installation et de puits d'eau souterraine.

À notre installation in situ MacKay River (où près de 100 % de l'eau est recyclée), la majeure partie de l'eau d'appoint est d'origine souterraine. Il est important de faire remarquer que la plus grande partie de cette eau a une teneur trop élevée en sel et en minéraux pour être utilisée comme eau potable ou pour l'agriculture.

Au cours des cinq dernières années, l'intensité d'utilisation d'eau douce à nos installations in situ a diminué de plus de 69 %, surtout en raison de nos efforts d'amélioration continue – comme le recyclage des eaux usées – pour maintenir la consommation d'eau douce tout en triplant notre production. L'intensité de la consommation d'eau des installations d'exploitation in situ de Suncor est de 0,09 m³/m³.

À mesure que Suncor continue de mener et d'innover, nous partagerons les leçons apprises et les technologies avec nos pairs de l'industrie par l'intermédiaire de la [Canada's Oil Sands Initiative Alliance \(COSIA\)](#). Ce faisant, nous sommes persuadés de pouvoir réduire l'empreinte opérationnelle régionale et de mieux protéger les ressources en eau.

Un exemple de cela est le centre de technologie de gestion de l'eau (WTDC). Devant ouvrir ses portes plus tard cette année, le WTDC de 165 millions de dollars sera attaché à notre installation in situ Firebag, qui utilise le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV). Une fois la construction achevée, Suncor et ses partenaires de la COSIA pourront faire l'essai d'un plus grand nombre de technologies qu'ils ne le pourraient chacun de leur côté, tout en partageant les risques

et les coûts. Cela est un autre exemple de collaboration dans le cadre la COSIA, qui permettra aux exploitants d'accélérer le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies de traitement des eaux, ce qui en définitive raccourcira le délai actuel de huit ans requis pour tester les technologies sur le terrain et les mener à une application commerciale.

Secteur Aval

Nos quatre raffineries utilisent de l'eau douce pour le chauffage et le refroidissement. Tandis que la consommation d'eau est restée relativement stable, des initiatives locales ont entraîné une utilisation plus efficace de l'eau. Par exemple, à notre raffinerie d'Edmonton, environ le tiers du total de l'eau prélevée en 2017 était des eaux usées recyclées provenant de l'usine de traitement des eaux usées de Gold Bar – d'où une réduction considérable de la quantité d'eau douce prélevée de la rivière Saskatchewan Nord.

L'utilisation d'eau et l'intensité d'utilisation d'eau à nos installations de raffinage et d'approvisionnement ont été plus faibles, surtout en raison de la vente de notre secteur des Lubrifiants en février 2017.

Côte Est du Canada

Dans le cadre de nos activités extracôtières, notre utilisation d'eau douce se limite à celle dont nous avons besoin pour la cuisine, la consommation, les installations sanitaires et les autres usages domestiques. L'eau utilisée dans le cadre de nos activités sur la côte Est du Canada est soit produite au large par désalinisation, soit transférée par navire de St. John's, à Terre-Neuve, vers notre installation.



GESTION DES RÉSIDUS

Les résidus, composés d'un mélange d'eau, de sable, d'argile et de bitume résiduel, sont un sous-produit du procédé de traitement à l'eau chaude servant à séparer le pétrole du sable et de l'argile. Les résidus sont stockés dans de grands bassins et des systèmes de digues appelés bassins de résidus, dans lesquels les particules se séparent de l'eau par décantation.

L'eau des bassins de résidus est recyclée de façon continue et retournée dans le procédé d'extraction, réduisant ainsi les nouveaux prélèvements d'eau fraîche de la rivière Athabasca et d'autres sources. Bien que le sable se sépare rapidement des résidus, les plus petites particules d'argile demeurent en suspension et forment des résidus liquides qui, auparavant, pouvaient prendre jusqu'à 30 ans à se séparer.

Les nouvelles technologies permettent d'accélérer le processus de séparation. Au cours des dernières années, l'approche holistique de nos activités de gestion des résidus (TRO^{MC}) a permis ce qui suit :

- remettre en état un bassin de résidus, [Wapisiw Lookout](#)
- transformer un autre bassin en zone praticable grâce à la technologie de la couverture de coke
- transformer un troisième bassin de résidus en zone de traitement des résidus liquides
- commencer à accroître notre capacité de traitement des résidus liquides en 2018 afin de débiter le drainage d'un autre bassin de résidus en vue de son élimination

À l'instar de nos activités minières, le volume de résidus liquides s'est accru. Cependant, avec la mise en œuvre du procédé TRO^{MC} en 2010, les volumes de résidus liquides aux sites d'exploitation sont demeurés stables

et nous travaillons maintenant à réduire les stocks de résidus liquides aux sites d'exploitation. Suncor gère actuellement environ 300 millions de mètres cubes de résidus liquides.

Fort Hills, exploité par Suncor et dont l'augmentation de la production a été réalisée plus tôt que prévu, devrait atteindre 90 % de sa capacité nominale de production d'ici le quatrième trimestre de 2018. Suncor traite les résidus liquides dès le début des activités d'extraction en utilisant des épaisseurs et de l'épandage de sable pour réduire la quantité de résidus liquides et les besoins de traitement subséquents.

Le groupe chargé des activités de gestion des résidus a prévu l'utilisation d'une zone à l'extérieur du puits minier pour traiter les résidus enfouis jusqu'à ce que de l'espace se libère dans la première zone d'exploitation minière. À Fort Hills, la quantité de résidus liquides devrait être inférieure à 130 millions de mètres cubes. Cela représente un changement fondamental dans la gestion des résidus liquides comparativement aux quantités observées ailleurs dans l'industrie.

Directive sur la gestion des résidus

Afin de s'assurer que les volumes de résidus liquides sont traités de façon appropriée, le gouvernement de l'Alberta a publié un cadre de travail en matière de gestion des résidus en 2015, qui vise à s'assurer que les résidus liquides sont prêts à être remis en état dans les dix années suivant la fin de vie de la mine.

L'an dernier, l'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER) a finalisé une nouvelle directive sur les sables pétrolifères appelée [Fluid Tailings Management for Oil Sands Mining Projects \(Directive 085\)](#). Ce règlement comprend des exigences relatives à l'application du plan de

gestion des résidus et la production de rapports sur le rendement de la gestion des résidus conformément au cadre de travail en matière de gestion des résidus du gouvernement.

En 2015 et 2016, Suncor a été invitée à collaborer avec des communautés autochtones, l'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta et d'autres intervenants pour participer à la rédaction de la Directive 085.

Pour répondre aux nouvelles exigences, Suncor a demandé la permission, et a reçu l'approbation requise, d'accroître sa capacité de traitement par le procédé TRO^{MC} à son usine de base. Entre-temps, Fort Hills a demandé des modifications pour mettre à jour son plan de gestion des résidus afin de se conformer aux nouvelles exigences de la Directive 085 conformément au cadre de travail en matière de gestion des résidus. Les plans mis à jour sont établis à partir de ce que nous avons appris dans le cadre de la mise en œuvre du procédé TRO^{MC} et auprès des membres de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA).

Monter la barre : collaboration en matière de résidus

En tant que membre de la COSIA, Suncor partage des détails sur ses technologies en matière de résidus avec d'autres entreprises membres. En retour, elle a accès aux technologies que les autres entreprises utilisent pour gérer leurs résidus. Parmi les faits saillants de 2017, notons ce qui suit :

- 13 nouveaux projets démarrés
- 178 technologies mises en commun
- 78 projets actifs, représentant environ 280 millions de dollars

Grâce à la mise en commun des recherches, de l'expérience, de l'expertise et des engagements financiers, nous sommes en mesure d'approfondir plus rapidement les nouvelles technologies. Nous croyons que ce partage des ressources dans le cadre de la COSIA améliorera la gestion des résidus dès maintenant et dans le cadre des futures activités minières des sables pétrolifères.

Technologie de la couverture de coke

Grâce à des avancées découlant de la recherche et du développement, Suncor continue de faire des progrès en matière de gestion des résidus. Après la remise en état réussie de la surface du Bassin 1 (maintenant Wapisiw Lookout) en 2010, nous avons commencé à créer une surface praticable sur le Bassin 5 au moyen d'une technique de remise en état qui consiste à mettre en place une couverture de coke. Grâce au travail et au dévouement de l'équipe, le Bassin 5 peut maintenant – plus de deux ans avant la date prévue – supporter le poids de l'équipement lourd.

La technologie de couverture de coke que nous avons mise au point et déployée à l'échelle commerciale au Bassin 5 prévoit la mise en place de géotextile et de géogrille sur un bassin de résidus que l'on recouvre de coke de pétrole (un sous-produit du bitume valorisé) pour créer une surface solide. Des pailles géantes, qui agissent comme des drains verticaux, sont ajoutées pour assécher les résidus liquides. Par la suite, nous couvrirons le coke d'une couche de sable pour permettre la mise en place d'une couverture de sol et de végétation (arbres et arbustes). Il s'agit du premier projet de couverture de résidus fins à grande échelle du genre dans l'industrie.

Au départ, Suncor avait prévu que la mise en place de la couverture sur le Bassin 5 serait complétée en 2019. Toutefois, compte tenu de la rapidité de la phase d'assèchement, il a été possible de mobiliser une équipe pour la mise en place du reste de la couverture, ce qui a permis de rendre la surface du bassin praticable à la fin de l'année dernière.

À présent que la mise en place de la couverture est achevée, la solidification se poursuivra et Suncor cherche à comprendre comment appliquer cette technologie dans le but d'améliorer encore davantage ses activités. En outre, nous partagerons les leçons tirées de cette expérience avec d'autres exploitants du secteur des sables pétrolifères dans le cadre de la COSIA.

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

QUALITÉ DE L'AIR

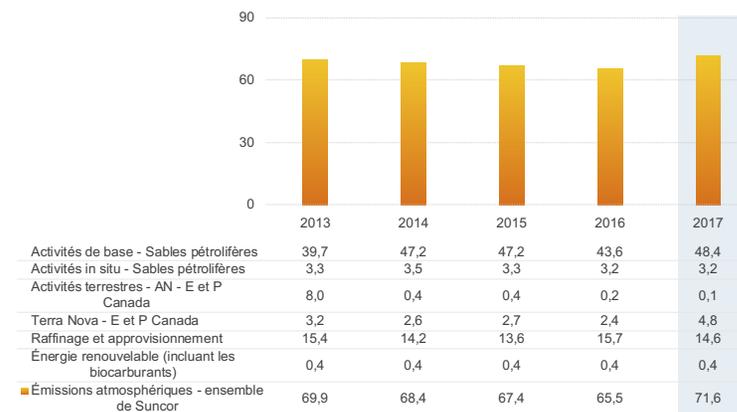
Suncor travaille à réduire les émissions atmosphériques provenant de ses activités, par le biais de l'excellence opérationnelle, de la conception des projets, de l'innovation et de la technologie. Nos efforts de gestion de la qualité de l'air sont centrés sur les émissions atmosphériques (polluants et gaz à effet de serre) et les odeurs. Nous nous employons résolument à maintenir et à améliorer la qualité de l'air à proximité de toutes nos installations.

En 2017, les émissions atmosphériques totales à l'échelle de Suncor ont augmenté de 9 % par rapport à 2016, surtout en raison de l'augmentation globale des émissions de COV et de NO_x. L'augmentation des émissions de COV est attribuable à l'interruption du système d'isolement au gaz d'hydrocarbures et de récupération de Terra Nova, et à la modification des méthodes à notre installation d'exploitation minière des sables pétroliers. Bien que les émissions absolues de NO_x aient augmenté, en raison de notre production croissante à nos installations en amont, l'intensité globale est demeurée stable suite à la mise en œuvre d'une technologie de réduction des émissions de NO_x au sein de notre parc de véhicules miniers.



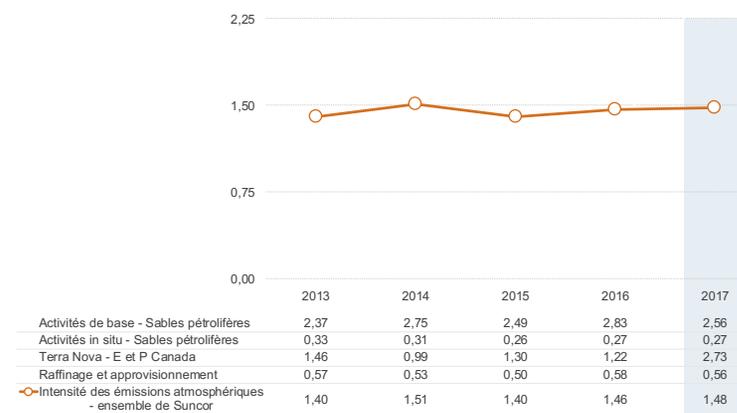
ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES**

milliers de tonnes/an



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES**

kg/m³ de production



* Les émissions atmosphériques comprennent les émissions de SO₂, de NO_x et de COV.

† La hausse des émissions de COV et de l'intensité des émissions en 2017 est principalement attribuable à l'interruption du système d'isolement au gaz d'hydrocarbures et de récupération pendant une grande partie de 2017, par rapport à un taux de disponibilité d'environ 100 % en 2016.

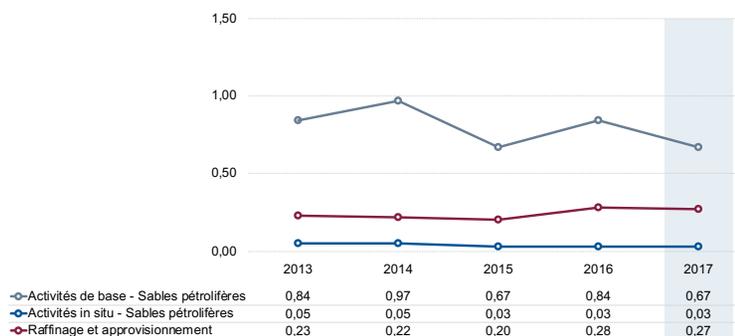
‡ Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes (note 7 sur les autres émissions atmosphériques) en [Annexe A](#).

Dioxyde de soufre

La tendance globale de l'intensité des émissions de dioxyde de soufre (SO₂) au cours des cinq dernières années est à la baisse, grâce à des opérations plus fiables, des problèmes opérationnels et un brûlage à la torche moins fréquents, et à une utilisation accrue des carburants de remplacement au lieu du coke de pétrole. La maintenance préventive des épurateurs de SO₂ a entraîné des fluctuations annuelles.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE SO₂[†]

kg/m³ de production

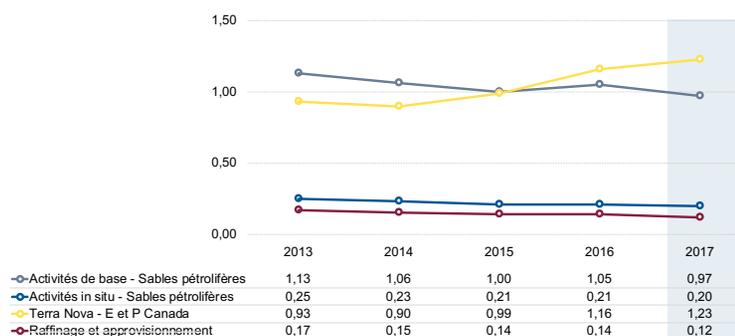


Oxydes d'azote

La tendance globale de l'intensité des émissions d'oxydes d'azote (NO_x) au cours des cinq dernières années est à la baisse, en raison de la mise en œuvre de technologies de réduction des émissions de NO_x (c.-à-d. le remplacement des moteurs des camions) dans le parc de véhicules miniers. On note une seule exception, l'installation Terra Nova en raison d'une baisse de la production.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE NO_x[‡]

kg/m³ de production



* La précision de l'estimation des données sur les activités de base du secteur Sables pétroliers présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 % et est limitée par la méthodologie et les instruments de mesure acceptés actuellement.

† La hausse des émissions de COV et de l'intensité des émissions en 2017 est principalement attribuable à l'interruption du système d'isolement au gaz d'hydrocarbures et de récupération pendant une grande partie de 2017, par rapport à un taux de disponibilité d'environ 100 % en 2016.

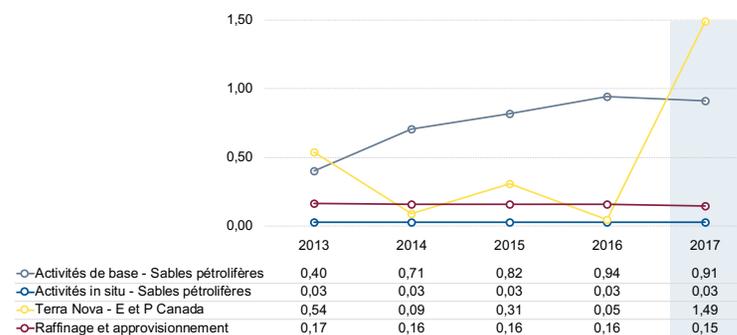
‡ Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes (note 7 sur les autres émissions atmosphériques) en [Annexe A](#).

Composés organiques volatils

L'intensité des émissions de composés organiques volatils (COV) est demeurée stable dans les secteurs des activités in situ et du raffinage et de l'approvisionnement. Les tendances dans le domaine des sables pétroliers indiquent une hausse en raison du changement de méthodologie pour mesurer les émissions de l'ensemble des activités de mise en valeur des sables pétroliers. La fluctuation considérable observée dans les activités de l'installation Terra Nova est attribuable à l'interruption du système d'isolement au gaz d'hydrocarbures et de récupération en raison d'activités de maintenance préventive et d'interruptions non planifiées.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE COV**

kg/m³ de production



Contrôle de la qualité de l'air

Suncor est membre de la Wood Buffalo Environmental Association (WBEA). La WBEA gère des programmes de contrôle environnemental pour surveiller l'air ambiant, le sol et l'exposition humaine dans la municipalité régionale de Wood Buffalo dans le nord-est de l'Alberta – fournissant des données sur la qualité de l'air ambiant et un indice de la qualité de l'air en temps réel (mis à jour chaque heure) que le public peut consulter.

Nous soutenons aussi le contrôle de la qualité de l'air par le biais des bassins atmosphériques/organisations qui mesurent et communiquent la qualité de l'air – assurant la disponibilité rapide des résultats pour le public et les organismes de réglementation.

Alberta

- Parkland Airshed Management Zone
- Alberta Capital Airshed, par le biais de la Strathcona Industrial Association
- Alberta Clean Air Strategic Alliance
- Environmental Monitoring and Science Division (EMSD) d'Environnement et Parcs Alberta

Ontario

- Clarkson Airshed Study, par le biais de la Clarkson Airshed Industrial Association
- Sarnia Lambton Environmental Association

Montréal

- Nous travaillons avec le Service de l'environnement de la Ville de Montréal en fournissant des données sur la qualité de l'air ambiant

Contrôle des odeurs dans la MRWB

Suncor s'engage activement auprès des parties intéressées, du gouvernement et d'autres organismes externes de la collectivité pour discuter des meilleures pratiques et des stratégies de gestion des odeurs – et organise régulièrement des rencontres entre des représentants de l'industrie et de la collectivité afin de parler des préoccupations. Nous participons aussi à la recherche et à la mise à l'essai de nouvelles méthodes et technologies pour contrôler les émissions fugitives.

REMISE EN ÉTAT

La qualité des terrains et leur utilisation demeurent une priorité tout au long du cycle de vie d'un projet, de la planification du projet à sa clôture et à la remise en état.

La remise en état commence dès que le terrain perturbé n'est plus activement exploité; cela comprend les sites d'exploitation minière et les bassins de résidus, les routes, les installations et les édifices, les puits et les pipelines. Notre défi consiste à réduire la taille et la durée de notre empreinte afin de préserver la biodiversité et d'assurer le bon fonctionnement des écosystèmes naturels à proximité.

Après la fin de la production d'un gisement de pétrole ou de gaz, les lois exigent que l'exploitant procède au déclassement du site et à sa remise en état.

Depuis le début des activités de Suncor en 1967, nous avons perturbé 22 205 hectares de terrain dans la région de l'Athabasca (région des activités de base de la mise en valeur des sables pétrolifères). À la fin de 2017, nous avons remis en état* environ 10 % de la superficie totale touchée à ce jour, incluant 2 179 hectares de terrains remis en état et 48 hectares de milieux humides et aquatiques remis en état.

La remise en état comprend ce qui suit :

- **Création des formes de terrain et des tracés** – pour toutes les zones de terrain perturbées, il faut créer des formes de terrain et des tracés afin de permettre l'établissement d'une forêt boréale autosuffisante qui s'intègre aux autres

formes de terrain remis en état et aux aires naturelles adjacentes. Une des principales caractéristiques des terrains remis en état sera l'établissement de nouvelles voies d'écoulement des eaux de surface (c.-à-d. des éléments de drainage associés à la clôture) qui amèneront les précipitations directes à s'écouler à travers le terrain remis en état. Un contrôle adéquat de l'érosion permettra d'atteindre une stabilité des formes de terrain, généralement par le biais d'une revégétation bien établie qui a atteint sa maturité.

- **Dépôt de la terre remise en état et revégétation** – l'établissement d'une communauté de plantes indigènes autosuffisante est un point de référence de la réussite de la remise en état, notamment en contrôlant les espèces végétales envahissantes et les mauvaises herbes nuisibles.

- **Suivi de la remise en état** – après la remise en état, la performance des formes de terrain fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation, notamment en ce qui a trait à la qualité et la quantité des sols, la performance de la végétation (c.-à-d. la densité, la hauteur, la productivité, la diversité des plantes, etc.) et l'activité de la faune. Des mesures d'atténuation (p. ex., réparations liées à l'érosion, gestion des mauvaises herbes, plantation supplémentaire) sont prises, au besoin.

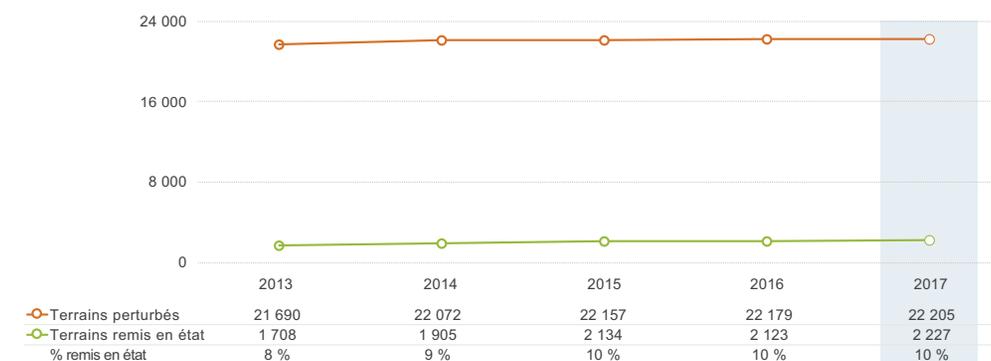
Processus de remise en état à phases multiples de Suncor

Élaborer des plans de remise en état et de clôture des zones minières

Avant de mettre en valeur une nouvelle mine, nous élaborons un plan de conservation, de remise en état et de fermeture qui détermine la façon dont les terrains perturbés seront remis

VOCATION DES TERRAINS DANS LE SECTEUR SABLES PÉTROLIFÈRES**

hectares cumulatifs



* Les terrains remis en état n'ont pas été certifiés comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails sur la signification de remise en état, voir les [mises en garde](#) du présent rapport.

† Les terrains perturbés représentent le total de l'empreinte active des activités à notre usine de base, comprenant les hectares (ha) cumulatifs pour les terrains défrichés, perturbés, prêts à être remis en état, les sols en place et remis en état de façon permanente. La zone déclarée comme terrains remis en état est un sous-ensemble de l'empreinte active totale et la zone de terrains non remis en état dans le secteur Sables pétrolifères représentait 19 977 ha pour l'année de déclaration 2017. Pour plus de détails sur la définition de remise en état, voir les [mises en garde](#).

‡ Pour consulter des renseignements supplémentaires au sujet de ce graphique et des données, veuillez consulter les notes (note 10 sur la perturbation des terrains et la remise en état) en [Annexe A](#).

en état et le moment de la remise en état. Nous impliquons les principaux intervenants et nous les consultons tout au long de l'élaboration de nos plans. Nous élaborons aussi des plans de conservation, de remise en état et de fermeture des zones perturbées par nos activités in situ.

Le gouvernement de l'Alberta doit autoriser les plans de remise en état de tous les nouveaux projets.

L'exploitation minière dans le cadre de la mise en valeur des sables pétrolifères nécessite de creuser à une profondeur allant jusqu'à 80 mètres sous la surface, ce qui crée un puits minier qui est généralement rempli de mort-terrain et(ou) de résidus du procédé d'extraction. Avant le début de l'exploitation minière, la terre et le mort-terrain qui recouvrent le dépôt de sables pétrolifères sont récupérés. La terre est utilisée dès que la zone est prête à être remise en état, ou bien stockée pour utilisation ultérieure.

Auparavant, il pouvait s'écouler de nombreuses années entre l'enlèvement de la terre et du mort-terrain et le début de la remise en état. Nous cherchons à réduire ce délai afin que les terrains redeviennent accessibles peu de temps après leur perturbation grâce à ce qu'on appelle la remise en état progressive. Par exemple, règle générale, les zones de stockage du mort-terrain sont remises en état immédiatement après leur création.

Dans le cas des bassins de résidus, le processus de clôture et la remise en état sont composés de deux volets distincts :

- la transformation des bassins de résidus en sols fermes pouvant être remis en état sous forme de relief de fermeture stable

- l'établissement d'un écosystème autosuffisant après avoir remis la terre et planté des arbres et des arbustes afin de répondre aux besoins de la faune locale

Collaborer aux technologies liées aux résidus

À titre d'entreprise engagée à accélérer les améliorations en matière de performance environnementale, Suncor a partagé des détails sur ses travaux de gestion des résidus avec d'autres entreprises membres de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#). En retour, nous avons obtenu l'accès aux technologies de gestion des bassins de résidus utilisées par d'autres entreprises membres.

En partageant des recherches, des expériences, de l'expertise et des engagements financiers, nous sommes en mesure de mettre à l'étude plus rapidement de nouvelles technologies.

Nous espérons que ce partage des ressources améliorera grandement la gestion des résidus et la remise en état dès aujourd'hui et dans les futurs sites d'exploitation minière des sables pétrolifères.

Remettre en état les terres en écosystème autosuffisant de la forêt boréale

Lorsqu'un terrain est jugé « prêt à la remise en état » et qu'il n'est plus activement exploité, le processus final de création des formes de terrain et des tracés peut débuter. Les éléments de drainage associés à la clôture sont construits et la terre remise en place. Des variations

au relief et des caractéristiques de l'habitat faunique sont ajoutées pour favoriser la biodiversité dans la forme de terrain finale.

Des semis d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques d'origine locale sont plantés et le sol est fertilisé directement aux racines des semis afin de favoriser la croissance des jeunes plants au cours des premières années. Les zones remises en état sont surveillées afin de s'assurer que la nouvelle forêt, les nouveaux lacs et milieux humides évoluent en un écosystème sain et autosuffisant.

On observe maintenant que de jeunes pousses de conifères prennent racine sous les arbres adultes dans les zones plantées dans les années 1980, ce qui constitue un signe positif de régénération dans un écosystème forestier sain. Un autre indicateur de réussite est le retour croissant des animaux sauvages sur les zones remises en état. On dénombre notamment les espèces suivantes dans nos zones remises en état :

- des espèces aviaires, incluant la sarcelle d'hiver, le grèbe esclavon, la paruline masquée et le moucheur tchébec
- le coyote
- le loup gris
- le renard roux
- le cerf mulet et le cerf de Virginie
- le lièvre d'Amérique
- l'orignal
- des amphibiens, dont le crapaud du Canada
- le rat musqué

- la loutre
- le castor
- le lynx



Image d'un loup gris captée dans le cadre du programme de surveillance photographique qui permet de recueillir des données de surveillance tout au long de l'année sur les espèces sauvages terrestres à Firebag.

Progrès en matière de remise en état des terrains en 2017

Suncor a remis en état des zones de résidus sablonneux et de mort-terrain dans les mines Millennium et Steepbank en finalisant la configuration des formes de terrain et la mise en place de la terre dans ces zones.

En 2017, plus de 400 000 arbres et arbustes ont été plantés, portant le nombre total d'arbres et d'arbustes plantés depuis 1976 à environ huit millions.

Suncor continue d'évoluer en ce qui a trait à la gestion des résidus et à la remise en état des terrains qui ne sont plus activement exploités. Cela inclut l'installation d'une couverture de coke sur les résidus composites en cours au Bassin 5 et la mise en œuvre de la méthode de traitement au moyen de la Structure permanente d'entreposage aquatique (PASS) en 2018.

Certification des terres remises en état : un enjeu complexe

Certains se demandent pourquoi si peu de terrains perturbés par l'industrie des sables pétrolifères ont été certifiés remis en état par l'organisme de réglementation. Pour l'organisme de réglementation et les parties intéressées, il doit être démontré que les terrains remis en état sont en voie de clôture finale; cela s'applique à nos activités dans la région de Wood Buffalo, un écosystème autosuffisant de la forêt boréale commune locale. On compte plusieurs points d'appréciation tout au long de ce processus, portant surtout sur le succès de la végétalisation.

Un certificat de remise en état est émis lorsque les conditions équivalentes du terrain ont été rétablies. Les conditions du terrain doivent porter sur les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques du terrain, notamment la topographie, le drainage, l'hydrologie, la terre et la végétation. Les plans de remise en état et de fermeture élaborés par les exploitants et autorisés par l'organisme de réglementation tiennent compte de ces objectifs.

En 2009, le gouvernement de l'Alberta a mis en place un système d'établissement de rapports qui aide le public à mieux comprendre les progrès réalisés pendant le processus de remise en état. La plateforme [Oil Sands Information Portal \(OSIP\)](#) est une fenêtre unique d'information. Il s'agit d'un portail public contenant une carte interactive et une bibliothèque de données.

Perturbation des terrains par l'exploitation in situ

Avec la croissance de l'industrie des sables pétrolifères, on s'attend à ce que le pourcentage de terrains perturbés diminue. Cela est attribuable aux activités de remise en état en cours dans les zones d'exploitation, et au fait qu'environ 97 % des réserves qui reposent sous la surface des sables pétrolifères du Canada sont récupérables au moyen de la technique in situ, semblable à la production de pétrole classique.

L'exploitation in situ ne perturbe qu'environ 15 % du sol requis pour l'exploitation minière classique.

Cependant, les projets d'exploitation in situ des sables pétrolifères, de même que l'exploration pétrolière et gazière, la foresterie et les autres activités industrielles ont un impact réel. Les routes, lignes sismiques, corridors d'électricité et emprises de pipelines laissent des chemins linéaires qui causent une fragmentation de la forêt et qui ont un effet négatif sur les habitats fauniques.

Autres défis liés à la perturbation des terrains

Nous pratiquons déjà la restauration à nos établissements de ventes au détail du secteur Aval. La restauration est effectuée simultanément à la modernisation des établissements et des réservoirs des établissements existants, ainsi qu'à la fermeture d'établissements.

La restauration est également pratiquée à nos installations pétrolières et gazières classiques touchées par des activités antérieures. Les étapes de restauration sont suivies d'une phase

de remise en état du terrain, ce qui comprend le rétablissement de la végétation.

Recherche sur la remise en état et surveillance

Suncor participe à plusieurs projets de recherche et de surveillance qui l'aident à comprendre l'impact de la mise en valeur sur la forêt boréale et les étapes à suivre pour améliorer les efforts de remise en état.

Parmi les projets visant à protéger les arbres et les arbustes indigènes ainsi que les espèces des milieux aquatiques qui sont des éléments écologiquement et culturellement importants pour les écosystèmes de la forêt boréale, notons :

- Le **programme portant sur les plantes des milieux humides** au sein duquel nous collaborons avec des aînés de cinq communautés des Premières Nations pour dresser une liste des dix plantes importantes des milieux humides à planter dans le cadre d'un processus de remise en état.
- Le **programme Improving Seed Longevity of Native Shrubs** identifie les conditions de stockage optimales des semences indigènes afin d'assurer un approvisionnement régulier pour la remise en état.
- La **Chaire de recherche industrielle sur la remise en état des terres forestières** table sur son succès initial pour mieux comprendre le développement du couvert forestier et tenter d'améliorer la croissance des arbres pendant l'instauration du peuplement forestier. On élabore également des recommandations



pour établir un état des lieux plus diversifié et des communautés forestières.

Dans le cadre d'une initiative plus vaste à l'échelle du continent, le **programme Boreal Monitoring Avian Productivity and Survivorship** nous permet de comprendre la dynamique et la diversité des populations aviaires dans les habitats remis en état et perturbés dans la région de l'Athabasca où sont exploités les sables pétrolifères. Grâce à une surveillance continue, le programme évalue les effets de la perturbation sur la qualité de l'habitat aviaire et les concepts de remise en état pour nous aider dans nos travaux de remise en état.

Le **programme Wildlife Habitat Effectiveness and Connectivity** nous a permis de mieux comprendre les effets des activités minières sur la dynamique des espèces sauvages. Grâce à la recherche et à la surveillance, le programme évalue la fonction des zones tampons non perturbées ou remises en état adjacentes aux mines et leurs effets sur la dispersion et la connectivité des espèces sauvages et les interactions prédateur/proie.

L'**évaluation et la surveillance des risques pour la faune et la santé humaine** se sont poursuivies en 2017 afin de s'assurer que les terrains perturbés par l'exploitation minière et in situ sont remis en état de manière à réduire les risques pour la santé des gens et de la faune. Les résultats sont communiqués à la COSIA pour s'assurer que nous améliorons les résultats à l'échelle de la région de mise en valeur des sables pétrolifères.

* Les terrains remis en état n'ont pas été certifiés comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails sur la signification de remise en état, voir les [mises en garde](#) du présent rapport.

SOL, BIODIVERSITÉ ET MILIEUX HUMIDES

Suncor et les autres entreprises du secteur des sables pétrolifères s'emploient à réduire la taille de leur empreinte environnementale afin d'assurer le bon fonctionnement des écosystèmes naturels et de préserver la biodiversité de la région.

Les activités de l'industrie pétrolière et gazière se déroulent dans des paysages variés regroupant de nombreux écosystèmes abritant toute une variété de plantes et d'animaux. Les sables pétrolifères de l'Alberta se retrouvent sous une superficie représentant 142 000 km². À peine 3 %, ou 4 800 km² de cette superficie pourrait être touché par l'extraction minière. Le reste des réserves qui se trouvent sous 97 % de l'étendue de la zone des sables pétrolifères sont récupérables par des méthodes de forage (in situ) qui perturbent beaucoup moins la surface du sol que l'exploitation minière.



Réduire notre empreinte écologique, remettre les terrains en état et favoriser la biodiversité

Suncor travaille sur trois principaux fronts pour réduire notre impact sur la région boréale :

1. **Réduire l'incidence de nos activités sur les ressources terrestres** grâce à la recherche scientifique et les meilleures pratiques de gestion, tout en travaillant avec les entreprises voisines pour réduire les effets cumulatifs de la mise en valeur

2. **Accélérer le rythme de la remise en état des terrains perturbés**, incluant les bassins de résidus
3. **Préserver la biodiversité en travaillant à l'interne ainsi qu'avec les autres entreprises de l'industrie et les organismes regroupant plusieurs intervenants** sur des initiatives visant la conservation et la remise en état des habitats naturels pour les espèces d'oiseaux, de mammifères, de poissons et d'autres espèces

Les éléments de la biodiversité suivants ont été mis en place récemment dans le cadre de la planification et de l'exécution d'une remise en état pour améliorer les résultats en matière de biodiversité dans le paysage :

- collaboration avec les communautés autochtones pour incorporer des plantes plus importantes du point de vue culturel et des plantes adaptées aux zones riveraines aux zones remises en état et aux plans de révégétalisation
- diversification des écosystèmes créés, comme des lacs, eaux de surface peu profondes, zones riveraines, marais et tourbières
- plantation d'environ 40 essences d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques indigènes, incluant celles qui contribuent à l'alimentation et ainsi qu'à l'habitat de la faune locale et qui ont une importance culturelle pour les Autochtones
- installation de débris ligneux grossiers récupérés dans les forêts perturbées et réutilisés pour soutenir l'habitat des petits mammifères et contrôler l'érosion
- installation de billes récupérées dans les forêts perturbées utilisées comme chicots ou d'arbres fauniques pour fournir des perchoirs aux oiseaux de proie et un habitat à d'autres animaux
- installation de cabanes à oiseaux et dortoirs à chauves-souris dans divers secteurs
- des îles ont été construites dans les milieux humides pour offrir un habitat de nidification sécuritaire pour les oiseaux
- mise en place de terre dans les zones nouvellement remises en état

Collaborer avec les groupes d'intérêt

Les groupes d'intérêt locaux sont consultés et participent à la surveillance des risques importants et des impacts potentiels sur la biodiversité.

Le gouvernement de l'Alberta nous demande de fournir des plans et des mises à jour des progrès quant à la gestion de nos impacts sur de nombreux éléments de la biodiversité dans les secteurs où nous exerçons nos activités. Cela comprend :

- les plans de revégétalisation
- les plans de récupération et de mise en place de la terre
- les plans d'atténuation et de surveillance des effets sur la faune

Des études d'impact sur l'environnement et des études des répercussions socio-économiques sont exigées par la loi pour toutes nos zones d'exploitation.

Suncor est aussi l'un des signataires de la Convention pour la conservation de la forêt boréale — une vision de conservation nationale innovatrice développée par 20 Premières Nations, des groupes environnementaux et des sociétés de ressources. La vision décrite dans cette Convention nécessite l'établissement d'un réseau formé de vastes zones protégées interconnectées, recouvrant environ la moitié de la région de la forêt boréale au pays, et l'utilisation de méthodes de développement durable à l'avant-garde dans les autres zones.

Nos initiatives permanentes sur la biodiversité

Programme de gestion de la faune

L'objectif du Programme de gestion de la faune de Suncor dans la municipalité régionale de Wood Buffalo est de réduire les conflits entre l'homme et la faune, l'adaptation et le conditionnement des animaux à l'homme et son conditionnement, tout en maintenant la santé et la diversité de la faune.

Nous consultons régulièrement les biologistes de la faune d'Environnement et Parcs Alberta et les agents locaux de la pêche et de la faune et collaborons avec eux.

Programme de protection des oiseaux

Suncor s'est engagée à réduire la présence des oiseaux aux bassins utilisés dans le cadre de ses activités dans les sables pétrolifères :

- en adoptant des méthodes de dissuasion et en les améliorant
- en surveillant les contacts avec les oiseaux
- en enquêtant sur les décès d'oiseaux

Nous utilisons un ensemble de dispositifs de dissuasion liés à un radar ou non ainsi que des dispositifs de dissuasion physiques pour empêcher les oiseaux de se poser sur les bassins de résidus et autres bassins utilisés dans le cadre de nos activités. Et nous surveillons étroitement et portons secours à tout oiseau touché, en consultation avec l'AER.

Collaboration au sein de l'industrie en matière de biodiversité

À mesure que le secteur des sables pétrolifères prend de l'expansion, il devient de plus en plus important de travailler en collaboration pour atténuer les effets cumulatifs du développement sur la faune et la biodiversité. Nous le faisons en participant à la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA).

Le secteur environnemental privilégié portant sur le sol de la COSIA est axé sur la réduction de l'intensité de l'empreinte et de l'impact des activités minières et in situ des sables pétrolifères sur le sol et la faune dans le nord de l'Alberta.

Dans le cadre de la COSIA, nous travaillons à un large éventail de projets visant à réduire l'empreinte environnementale, à accélérer la remise en état et à préserver la biodiversité.

Suncor collabore avec d'autres membres de la COSIA afin de définir l'objectif de rendement lié au secteur environnemental privilégié portant sur le sol de la COSIA, un paramètre de mesure axé sur l'intensité qui mesure la superficie touchée par les activités in situ par secteur d'un réservoir donné. Ensemble, les membres visent à [réduire l'intensité de leur empreinte opérationnelle de 10 % d'ici 2022](#).

De plus, Suncor a supervisé l'élaboration d'une initiative [COSIA Land Challenge](#) qui met l'accent sur la découverte de nouvelles technologies visant une approche d'exploration sans perturbation des terres. L'initiative COSIA Land Challenge a été lancée au T1 de 2017. Plusieurs nouvelles idées et propositions de technologies ont été reçues à ce jour. Au moins une proposition a été soumise à un projet pilote au T4 de 2017.

D'autres exemples des projets de la COSIA liés à la biodiversité de la forêt boréale :

Travaux de remise en état dans la région de l'Algar

L'outil et la base de données Landscape Ecological Assessment and Planning mis au point par la COSIA ont été utilisés pour planifier la remise en état de l'habitat du caribou dans la région d'Algar, un secteur couvrant 570 km² le long de la rivière Athabasca, au sud-est de Fort McMurray. Le projet Algar a été réalisé grâce à une approche régionale intégrée avec d'autres entreprises qui travaillent ensemble pour réparer la fragmentation de l'habitat dans une région située à l'extérieur de leurs concessions actuelles.

Programme Faster Forests

Le programme Faster Forests est conçu pour atténuer la fragmentation forestière en plantant stratégiquement des arbres dans la région des sables pétrolifères. En 2017, plus de 950 000 arbres et arbustes ont été plantés, portant le nombre total d'arbres et d'arbustes plantés depuis 2009 à environ cinq millions.

La plantation d'arbustes indigènes dans la région est un élément important. Ces arbustes aideront les semis d'arbres à grandir de façon saine, plus rapidement et avec une moins grande concurrence pour les nutriments et l'eau comparativement aux herbages à croissance rapide. Résultat : une intégrité et une biodiversité écologiques accrues. Les arbustes à petits fruits, comme les bleuets et les amélanchiers, sont importants pour les communautés autochtones et les animaux.

Suncor a utilisé les leçons tirées du programme Faster Forests et les a incorporées dans ses activités. Cette pratique nous permet de rétablir la situation dans le cas de perturbations passées qui n'étaient pas revégétalisées.

Alberta Biodiversity Conservation Chairs

La COSIA parraine l'[Alberta Biodiversity Research Chairs Program](#) dont le but est d'accélérer le développement des sciences de la biodiversité et d'appuyer la recherche sur le terrain sur l'impact environnemental de la mise en valeur de la forêt boréale du nord de l'Alberta.

Le programme actuel comprend deux chaires de recherche à l'Université de l'Alberta qui étudient quatre thèmes de recherche intégrés :

1. Surveillance et conservation des espèces rares et menacées
2. Évaluation des causes et des effets du changement de la biodiversité à titre de base d'une gestion efficace
3. Amélioration de la surveillance, de la modélisation et de la gestion de la biodiversité terrestre pour la planification régionale de l'utilisation des terres
4. Remise en état intégrée – de la zone d'exploitation au paysage remis en état

Milieux humides

Remise en état des milieux humides : innover en matière de recherche sur les tourbières

Les milieux humides sont une partie importante des efforts de remise en état. À ce jour, près de 50 hectares de milieux humides et de lacs ont été remis en état par Suncor (les terrains remis en état n'ont pas été accrédités comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails sur la signification de remise en état, voir les [mises en garde](#) du présent rapport). Une des priorités de la recherche est de développer la capacité de reconstruire les milieux humides, incluant les marécages, les marais et les tourbières. Jusqu'à tout récemment, les efforts de remise en état étaient principalement axés sur les marais.

En 2013, Suncor a terminé la création d'une tourbière de trois hectares, qui porte le nom de tourbière Nikanotee (prononcer Nee-ga-no-tee; un mot cri signifie « avenir »). Cette réalisation a fait de Suncor l'une des premières entreprises au monde à recréer entièrement ce type de milieux humides. Ce projet a été réalisé en collaboration avec des chercheurs universitaires et des consultants de partout en Amérique du Nord.

La tourbière est le type de milieux humides le plus courant que l'on retrouve dans la région des sables pétrolifères exploitables. Les tourbières se démarquent par leur capacité à :

- accumuler de larges dépôts d'une matière organique appelée tourbe et à se nourrir principalement des intrants d'eaux souterraines
- être toujours humides, en emmagasinant de l'eau et en la rejetant lentement au cours des périodes sèches
- agir comme des filtres pour les ruisseaux et les rivières de bas niveau, améliorant la qualité de l'eau en capturant le ruissellement et en éliminant les nutriments et les sédiments
- servir d'habitat pour diverses espèces, dont les amphibiens, les oiseaux, l'orignal et une grande variété de plantes, dont la sarracénie pourpre insectivore

Située à notre usine de base du secteur Sables pétrolifères près de Fort McMurray, en Alberta, notre tourbière de trois hectares est alimentée par un bassin versant artificiel de 32 hectares. Le projet est l'aboutissement de plus de 10 années de recherche collaborative.

La modélisation de la faisabilité hydrologique de la tourbière a été dirigée par un partenariat entre l'Université de Waterloo et la [Cumulative Environmental Management Association \(CEMA\)](#). Suncor a financé la conception et la construction de la tourbière. Nous finançons aussi la recherche et la surveillance du site en collaboration avec Teck Resources et L'Impériale.

La [tourbière Nikanotee](#) est maintenant un projet conjoint de l'industrie apporté par Suncor aux autres membres de la COSIA.

Récemment, Suncor a entrepris une étude de faisabilité de remise en état des marécages appelée Bogs: Western and Traditional Knowledge Review. La cueillette d'information sur la formation et le fonctionnement des marécages au moyen de deux systèmes de connaissance, soit le savoir occidental et le savoir traditionnel ou la science autochtone – est la première étape pour comprendre si et comment nous pouvons concevoir et exécuter un projet pilote de remise en état d'un marécage afin que celui-ci soit semblable aux marécages naturels d'une région donnée, par exemple les marécages qui se forment sur de vastes tourbières en plateau, sur de plus petits bassins tourbeux sur sol minéral ou sur butte cryogène. Ce travail est effectué par des scientifiques occidentaux et des détenteurs du savoir autochtone.

PROTECTION DU CARIBOU



Image d'un caribou des bois (Rangifer tarandus) captée dans le cadre du programme de surveillance photographique qui permet de recueillir des données de surveillance tout au long de l'année sur les espèces sauvages terrestres à Firebag. Des images du caribou des bois ont été captées au printemps, en été et à l'automne dans toutes les zones tampons établies conformément à la distance compte tenu des projets d'agrandissement existants et proposés de Firebag.

Suncor et des entreprises membres de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) ont mis en place des projets de restauration de l'habitat du caribou pour réparer l'habitat fragmenté et mis à l'essai des techniques de restauration dans le nord-est de l'Alberta.

Le caribou des bois est bien adapté à la vie dans la forêt boréale. Il s'agit d'une espèce non migratrice qui a besoin d'un habitat étendu présentant une faible densité de prédateurs comme les loups – et ils vivent souvent en petits groupes.

Projets de la COSIA sur le caribou

Le caribou est également inscrit comme une espèce menacée conformément à la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du Canada en raison de la tendance à la baisse de sa population probablement attribuable à un risque accru de prédation. Des facteurs naturels, comme les feux de forêt, ont modifié le paysage et contribué à sa fragmentation. Cela entraîne souvent un accroissement de la population des cerfs, orignaux et wapitis

et de leurs prédateurs. Compte tenu du faible nombre de caribous des bois dans la forêt boréale, toute augmentation de la pression exercée par les prédateurs peut avoir des effets dévastateurs.

Bien que la protection du caribou soit une responsabilité que partagent le gouvernement et les secteurs public et privé, il s'agit d'une initiative menée par le gouvernement. C'est pourquoi le gouvernement de l'Alberta a publié un plan préliminaire de protection du caribou des bois en 2017. Le plan vise à rétablir et à maintenir les populations de caribous des bois au moyen d'une vaste gamme d'outils.

En tant qu'exploitant œuvrant dans la forêt boréale, Suncor a un rôle à jouer dans la protection du caribou et elle a mis au point des stratégies d'atténuation de l'impact de ses activités sur le caribou des bois.

Suncor se penche régulièrement sur les objectifs liés aux caribous tant à l'échelle locale qu'à l'ensemble du paysage. Par exemple, Suncor intègre des passages sous les pipelines le long des pipelines en surface dans ses projets in situ et remet en état les zones perturbées pour accélérer le rétablissement de l'habitat du caribou.

En collaboration avec la COSIA, Suncor a complété la mise sur pied d'un programme pluriannuel de restauration de l'habitat du caribou pour réparer l'habitat fragmenté dans la région d'Algar dans le nord-est de l'Alberta.



RESPONSABILITÉ SOCIALE

Nous mettons tout en œuvre pour créer et maintenir des relations avec les collectivités locales, les Autochtones et les groupes d'intérêt, afin de bien analyser leurs enjeux et préoccupations à propos de nos activités et de l'impact de la mise en valeur proposée. Il faut établir la confiance, basée sur des relations collaboratives et proactives, pour bâtir des collectivités dynamiques.

Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones..	98
Investissements dans la collectivité.....	103
Objectif social.....	109
Renforcer les relations	110
Partenariat avec les jeunes Autochtones	113
Partenariat avec les entreprises et les communautés autochtones.....	115
Accroissement de l'effectif autochtone	118

RELATIONS AVEC LES GROUPES D'INTÉRÊT ET LES AUTOCHTONES

La confiance et l'appui des groupes d'intérêt et des communautés autochtones sont très importants pour Suncor et essentiels au succès du développement énergétique.

Les groupes d'intérêt et les communautés autochtones sont les personnes et les groupes pouvant être touchés par nos activités ou qui, par leurs propres actions, ont un impact sur notre entreprise. Par exemple :

- propriétaires fonciers et résidents des collectivités
- gouvernements et communautés autochtones
- trappeurs
- gouvernements et organismes de réglementation
- organisations non gouvernementales et groupes environnementaux
- partenaires d'investissements dans la collectivité
- groupes d'affaires
- clients et fournisseurs
- employés

Nous mettons tout en œuvre pour créer et maintenir des relations avec les collectivités locales, les Autochtones et les groupes d'intérêt, afin de bien analyser leurs enjeux et préoccupations à propos de nos activités et de l'impact de la mise en valeur proposée. Cela inclut collaborer pour atténuer les incidences environnementales et sociales éventuelles et

4 980

employés

ont suivi la formation en ligne sur la sensibilisation aux Autochtones depuis son lancement en 2015

521

milliards de dollars

dépensés auprès de fournisseurs autochtones en 2017

26

établissements de ventes au détail de marque Petro-Canada

appartiennent à des communautés des Premières Nations ou sont loués par celles-ci au Canada

s'assurer que les collectivités locales profitent du développement énergétique.

Notre approche

Nous croyons que les personnes et les groupes touchés par les activités de Suncor ont le droit d'être informés, de participer à un processus d'engagement transparent et d'être consultés sur les enjeux et les occasions qui les

concernent. Nous cherchons à solliciter de la rétroaction à propos de nos activités et de nos décisions et nous encourageons les groupes d'intérêt et les communautés autochtones à définir la façon dont ils souhaitent être consultés.

Souvent, il s'agit simplement d'une discussion informelle. D'autres fois, c'est un engagement ou des processus de consultation plus formels. Par exemple, nous participons régulièrement à des réunions consultatives communautaires avec plusieurs communautés autochtones.

Nous participons aussi à des forums réunissant divers groupes d'intérêt, dont [Ceres](#), organisme sans but lucratif qui travaille avec les investisseurs et les entreprises pour bâtir le leadership et apporter des pistes de solutions.

Nous participons aussi à des discussions sur des enjeux d'intérêt national avec des intervenants dans le cadre de plusieurs forums. Notre président et chef de la direction, Steve Williams, est membre du comité consultatif de la [Commission de l'écofiscalité du Canada](#) qui vise à définir une politique pour favoriser des activités économiques qui appuient les avantages mutuels, dont la création d'emplois, les investissements et l'innovation.

Dans le cadre du système de gestion de l'excellence opérationnelle de Suncor, le cadre de travail sur les relations avec les groupes d'intérêt garantit que nous avons une approche uniforme pour les relations avec les groupes d'intérêt et les communautés autochtones, qu'il s'agisse d'un engagement local ou de l'implication dans les forums nationaux.

Ce cadre de travail décrit les responsabilités et les engagements de Suncor, et il fournit un mécanisme pour tenir compte des besoins, des intérêts et des préoccupations des intervenants locaux et des communautés autochtones afin de les incorporer à nos décisions commerciales quotidiennes. Il est mis en place conformément aux normes et lignes directrices et est appuyé par les méthodes, pratiques et outils.

Principes

Nos principes relatifs aux [droits de la personne](#), aux [relations avec les parties intéressées](#) et aux [relations avec les Autochtones du Canada](#) définissent nos engagements et nos principales convictions en ce qui a trait aux groupes d'intérêt et aux communautés autochtones près de nos installations. Les principes connexes comprennent ce qui suit :

- [principe relatif à la prévention des paiements irréguliers](#)
- principe relatif à la sécurité internationale
- [milieu de travail exempt de harcèlement et de violence](#)

Les principes en matière de relations avec les parties intéressées et de relations avec les Autochtones du Canada de Suncor sont examinés tous les trois ans. Nous poursuivons le travail pour nous assurer que les principes reflètent l'évolution des attentes sociétales et du contexte externe, notamment l'engagement du gouvernement à adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

Suncor appuie l'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation afin que les entreprises adoptent la DNUDPA comme cadre de réconciliation pour nos relations avec

les peuples autochtones du Canada. Pour la mise en œuvre de ce cadre, Suncor souhaite s'engager de façon significative auprès des communautés, être à l'écoute, favoriser un dialogue franc à propos de nos relations historiques ainsi que continuer à approfondir les relations afin de dégager un large consensus pour ses projets. Suncor poursuit son engagement auprès des leaders d'opinions des communautés autochtones afin de continuer à perfectionner nos connaissances et notre compréhension du DNUDPA.

Responsabilités et engagements

Tous les employés et entrepreneurs de Suncor qui participent à des activités dont la gestion opérationnelle relève de Suncor sont tenus de respecter ces principes. Tous les directeurs sont en outre tenus de faire la promotion de nos convictions et nos méthodes décrites dans ces principes dans les coentreprises qui ne sont pas exploitées par Suncor.

Le chef de la direction de Suncor doit veiller à la mise en place des principes en matière de relations avec les parties intéressées et de relations avec les Autochtones du Canada de Suncor et rendre compte au conseil d'administration.

Nos principes en matière de relations avec les parties intéressées et de relations avec les Autochtones du Canada décrivent notre engagement à développer et à maintenir des relations positives et utiles avec les groupes d'intérêt et à collaborer étroitement avec les Autochtones du Canada et leurs communautés pour bâtir et entretenir des relations efficaces, à long terme et mutuellement avantageuses.

Outre ces ententes décrites dans les principes, nous avons aussi conclu des ententes avec des communautés autochtones. Ces ententes portent sur la façon dont nous collaborons sur diverses questions comme la consultation aux façons de tirer des bénéfices de notre industrie par le biais d'occasions d'affaires et des occasions d'emploi/de perfectionnement et de formation.

Gouvernance intégrée sur les relations avec les Autochtones

Pour répondre aux attentes croissantes, nous reconnaissons la nécessité d'intégrer notre approche aux relations avec les parties intéressées et les Autochtones à l'échelle de l'entreprise. L'une des façons d'y arriver est au moyen d'une structure de gouvernance intégrée sur les relations avec les Autochtones. Cette structure contribue à la coordination du travail au sein de l'entreprise.

La structure de gouvernance sur les relations avec les Autochtones de Suncor comporte trois groupes interconnectés qui jouent chacun un rôle pour assurer que nos activités sont coordonnées afin de promouvoir des relations de collaboration solides avec les Autochtones du Canada. Parmi ces avantages, mentionnons :

- un groupe composé de vice-présidents : axé sur la stratégie – et lié à un sous-comité où l'on retrouve la plupart des membres de la haute direction de Suncor
- un réseau : axé sur la planification et la mise en œuvre – le lien avec le travail mené par Suncor auprès des communautés et la mise en œuvre de l'objectif social

- des équipes multidisciplinaires – environnement et réglementation, perfectionnement de la main-d'œuvre et développement commercial

Ces groupes se rencontrent régulièrement pour s'assurer que les priorités sont établies et qu'elles progressent. La structure de gouvernance contribue également à assurer que l'information, les approches et les meilleures pratiques sont partagées à tous les niveaux et dans toutes les installations.

La mise en œuvre de notre approche

Nous croyons qu'il faut des efforts et un engagement constants pour entretenir de bonnes relations. Il faut donc s'impliquer et faire partie de la collectivité, afin de pouvoir écouter les parties intéressées et les membres des communautés autochtones et de s'engager auprès d'eux. Voici quelques exemples de notre façon de faire :

Étude sur les plantes des milieux humides

En 2014, Suncor et [Alberta Innovates](#) ont mené une étude sur les plantes des milieux humides. L'objectif de cette étude est d'établir des liens entre le savoir traditionnel et l'information scientifique occidentale, tout en renforçant les relations de Suncor avec les communautés autochtones dans la région de l'Athabasca où les sables pétrolifères sont mis en valeur.

Au cours de la deuxième année de l'étude, 12 plantes des milieux humides importantes du point de vue culturel ont été sélectionnées lors d'une rencontre qui réunissait des aînés ainsi que des représentants de Suncor et d'une firme de consultation en environnement. Ces

apprentissages sur les plantes traditionnelles et importantes du point de vue culturel nous aideront à mettre au point les plans de remise en état futurs.

En juillet 2017, les chercheurs chargés de l'étude ont invité des aînés de différentes communautés à se joindre à eux pour identifier et partager leur savoir traditionnel sur les plantes identifiées au départ. Des aînés de la Première Nation Chipewyan de l'Athabasca, de la Première Nation crie Mikisew, de la Première Nation Fort McKay, de la Première Nation 468 de Fort McMurray et de la Première Nation des Dénés Chipewyans des Prairies ont pris part à ce séjour de cinq jours.

Au total, 45 aînés se sont rendus sur le terrain pour aider Suncor à identifier des graines et les récolter.

« Nous avons ramassé des graines et discuté du savoir et des valeurs traditionnelles au sujet de chaque plante étudiée dans nos sites de remise en état, souligne Kim Rizzi, spécialiste, Relations avec la collectivité et développement économique de Suncor. La récolte la plus réussie a été effectuée dans le secteur de Bohn Lake, où nous avons trouvé de la chicoutai rare. »

En septembre, une deuxième excursion a été organisée en compagnie des aînés dans la pépinière de Smoky Lake Forest, où des graines ont été récoltées dans la région de Wood Buffalo afin de les faire pousser, puis de les utiliser dans le cadre des projets de remise en état de Suncor.

« J'ai grandi dans la forêt et je n'avais jamais vu une serre avant. Mes parents avaient un territoire de piégeage, alors lorsque Suncor

a commencé à parler de serre, j'avais de la difficulté à y croire, déclare Rita Roland, une aînée de la Première Nation de Fort McKay qui a participé à l'étude sur les plantes des milieux humides. J'ai été très étonnée lorsque j'ai finalement vu la serre et le travail qui était fait pour la remise en état des terres. Suncor avait fait pousser des graines récoltées dans nos collectivités en vue de la remise en état. Je n'y ai cru que lorsque je l'ai vu de mes propres yeux. J'ai été impressionnée. »



Rita Roland, aînée de la Première Nation de Fort McKay, (à droite) et Kim Rizzi, employée de Suncor (à gauche).

Une nouvelle façon de vérifier la qualité de l'air

La raffinerie de Sarnia a récemment pris part à des entretiens avec le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario et des intervenants locaux pour examiner de nouvelles façons de mieux comprendre la qualité de l'air et réduire les émissions de benzène.

En février 2017, elle a installé 12 postes de surveillance autour de l'installation. Ces postes font partie d'un projet collaboratif dirigé par le ministère et visant à mesurer la concentration de benzène dans l'air provenant non seulement de la raffinerie de Sarnia, mais également des sites d'échantillonnage précis à cinq autres

emplacements industriels dans le secteur.

Les emplacements des postes ont été choisis en fonction de critères et de la rétroaction du ministère et de la Première Nation Aamjiwnaang; celle-ci a également installé plusieurs postes un peu partout dans sa communauté.

Les échantillons d'air sont recueillis à l'aide de tubes qui sont remplacés toutes les deux semaines. Les échantillons sont ensuite analysés par un laboratoire agréé. C'est important de s'assurer que les données obtenues sont fiables.

« Le but de ce projet collaboratif de surveillance de l'air est d'évaluer la technologie utilisée afin de s'assurer qu'elle satisfait aux besoins du projet », déclare Scott Odolphy, conseiller en environnement à la raffinerie de Sarnia.

La surveillance du périmètre fait partie de la norme technique se rapportant au benzène du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique, entrée en vigueur en juillet 2016. Cette norme décrit des pratiques de maintenance et d'exploitation précises visant à réduire les émissions de benzène.

La raffinerie de Sarnia a déjà pris plusieurs mesures pour mettre en œuvre ces pratiques, notamment l'adoption d'un programme amélioré de détection et réparation des fuites et des travaux de maintenance sur un certain nombre de réservoirs de stockage pour réduire la source des émissions de benzène. Les données recueillies nous aideront à comprendre les effets potentiels sur la qualité de l'air ambiant des émissions de notre raffinerie et des autres installations industrielles participant au projet.

Processus de soutien

Outre les activités directes de consultation et de mobilisation, de nombreux processus internes garantissent que nous connaissons et comprenons les intérêts et préoccupations des intervenants et des communautés autochtones, et que nous en tenons compte dans notre planification des activités et des affaires. Ces processus incluent :

- notre processus de gestion des enjeux stratégiques (SIMP) vise à identifier, surveiller et gérer de façon proactive les enjeux environnementaux, économiques et sociaux clés qui sont les plus critiques pour Suncor, les intervenants et les communautés autochtones
- dans le cadre du modèle d'exécution pour le développement des actifs (ADEM), les préoccupations des intervenants et des communautés autochtones et les impacts éventuels sont intégrés dès les premières phases de planification d'un projet, avant de conclure des ententes et (ou) de prendre des décisions commerciales finales
- notre analyse de la pertinence annuelle examine les préoccupations clés des groupes d'intérêt et des communautés autochtones, et inclut l'information apprise dans le cadre de l'engagement et de la rétroaction continus lors du forum régulier des multiples intervenants de Suncor avec Ceres

Évaluer l'efficacité de notre engagement

Surveillance

Dans le cadre du système de gestion de l'excellence opérationnelle, le cadre de travail sur les relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones inclut :

- des lignes directrices et des processus pour assurer que la planification et les pratiques de l'engagement sont examinées annuellement et comparées avec les paramètres de mesure du rendement, et que les apprentissages sont utilisés pour un engagement futur
- un mécanisme de gestion des griefs qui nous permet de recevoir les plaintes des intervenants et des communautés autochtones qui peuvent provenir des impacts directs et indirects associés aux activités de Suncor, de les étudier et de fournir une réponse

Outre notre système de gestion et nos principes, l'efficacité continue de nos relations avec les groupes d'intérêt est contrôlée par divers processus, incluant une structure de gouvernance sur les relations avec les Autochtones et le processus de gestion des enjeux stratégiques.

Résultats

La façon dont le monde envisage le développement de l'énergie a changé radicalement. Les attentes augmentent et le contexte juridique et réglementaire continue d'évoluer et de se complexifier. Nous croyons que notre performance sociale est tout aussi importante que notre performance environnementale et économique.

En 2016, nous avons mis en pratique les leçons apprises des objectifs stratégiques en matière de performance environnementale établis en 2009, et publié notre premier objectif social. Nous nous concentrons à présent sur la mise en œuvre de cet objectif ambitieux et audacieux, qui est conçu pour mettre au défi notre entreprise et la stimuler.

En 2017, Suncor a reçu la certification de niveau Or du programme [Progressive Aboriginal Relations \(PAR\)](#) du [Conseil canadien pour le commerce autochtone \(CCCA\)](#). PAR est le seul programme de certification axé sur les meilleures pratiques dans le cadre des relations avec les Autochtones.

Le processus de certification comprend une évaluation externe des membres de la collectivité en ce qui a trait au rendement de l'entreprise dans quatre secteurs clés : l'embauche, le développement commercial, l'investissement dans les collectivités et l'engagement communautaire. Cela démontre que notre approche a un impact et qu'elle contribue à faire progresser la réconciliation au Canada.

« Le programme PAR encourage les entreprises à faire évoluer l'économie des entreprises autochtones au Canada et à y participer, mentionne J.P. Gladu, président et chef de la direction du CCCA. Suncor a démontré qu'elle était prête à investir des efforts pour poursuivre l'apprentissage et la croissance dans ce secteur. Elle est un modèle en matière de relations positives et progressistes avec les Autochtones et, plus important encore, elle adhère à une philosophie axée sur l'amélioration continue. »

Ce que nous faisons différemment

Objectif social

Nous avons appris que l'établissement d'objectifs peut nous inciter à envisager de façon différente la façon dont nous menons nos affaires et travaillons avec les autres. Ce n'est pas le travail d'un petit groupe à Suncor, mais bien celui de nous tous. Vous pouvez en apprendre davantage sur notre façon de travailler à l'échelle de l'entreprise et d'offrir à chaque employé la possibilité de participer, sur notre page consacrée à notre objectif social.

Élargir nos partenariats

En 2017, Suncor a signé deux ententes commerciales importantes avec les communautés des Premières Nations. Au Québec, Suncor a fait l'acquisition d'une participation de 41 % dans PetroNor, un distributeur de produits pétroliers détenu et exploité par les Cris de la baie James dans les régions de la baie James et de l'Abitibi-Témiscamingue.

En Alberta, Suncor, la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew ont acheté une participation de 49 % dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est de Suncor, une infrastructure stratégique dans la région de Wood Buffalo.

Ces deux ententes sont des exemples des nouvelles formes de partenariat entre l'entreprise et les Premières Nations.

Au-delà de Wood Buffalo

Suncor exerce des activités dans la région de Wood Buffalo en Alberta depuis 1967. Nous faisons partie de la collectivité et y établissons des relations depuis longtemps et nous continuerons de le faire. Cependant, nous sommes conscients que nous devons également porter notre attention à nos autres secteurs d'exploitation. À mesure que nous continuons de mettre en œuvre notre objectif social, nous tenterons d'accroître les occasions pour les collectivités et nos partenaires clés par l'intermédiaire de la [Fondation Suncor Énergie](#).

INVESTISSEMENTS DANS LA COLLECTIVITÉ

Conformément à la vision de Suncor d'être digne de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles, nous avons l'occasion – et la responsabilité – de contribuer à bâtir un avenir meilleur.

Depuis le début des activités de Suncor dans les sables pétrolifères il y a plus de 50 ans, cet engagement a fait partie intégrante de notre travail avec les collectivités où nous sommes présents, notamment du travail de la Fondation Suncor Énergie.

Notre stratégie d'investissements dans la collectivité

La société doit relever des défis complexes qui ont un impact sur le bien-être de chacun de nous – sur le plan social, économique et environnemental en général. Il faut donc des solutions innovatrices et durables ainsi que les contributions de tous.

Suncor et notre organisme de bienfaisance privé sans but lucratif, la Fondation Suncor Énergie (FSÉ), sont guidés par une stratégie qui met l'accent sur des investissements ciblés qui visent à aider les collectivités situées à proximité de nos zones d'activité à grandir, à prospérer et à se développer de manière durable et résiliente. Notre stratégie consiste à rechercher de la valeur pour la société et pour notre entreprise en abordant les enjeux complexes qui présentent un intérêt important pour Suncor.

« La collaboration et la co-création sont au cœur de notre stratégie d'investissements dans la collectivité. En tirant parti de nos forces en tant que société énergétique intégrée et en unissant nos efforts, nous pouvons découvrir et réaliser des occasions pour mettre de l'avant des solutions à long terme qui profitent aux collectivités, aux générations futures et à notre entreprise. Cela assure aussi que nous continuons tous à demeurer au fait des intérêts, des enjeux, des besoins et des préoccupations », dit Lori Hewson, directrice divisionnaire, Investissements dans la collectivité et innovation sociale.

L'approche de la FSÉ a évolué au fil du temps : alors qu'il fallait tout d'abord être attentif aux demandes à court terme des collectivités et souvent faire des choses *pour elles* conformément à une approche philanthropique et de responsabilité d'entreprise, il s'agit plutôt à présent de travailler également *avec les collectivités* et à *partir de celles-ci* en établissant un partenariat et des apprentissages pour le bien commun grâce à l'innovation sociale d'entreprise. C'est une approche qui contribue à soutenir le changement, tant dans les collectivités qu'au sein de Suncor.

En 2017, la direction et le conseil d'administration de la FSÉ ont continué à faire progresser la stratégie de la FSÉ mise en place en 2010.

« À présent, nous mettons plus résolument l'accent sur les systèmes liés à trois secteurs : les Autochtones, l'avenir énergétique et la résilience des collectivités, déclare Lori Hewson. Lorsque nous comprenons mieux tous les éléments d'un système, y compris les personnes concernées, leurs rôles

Évolution et continuité dans notre travail



et la manière dont les incidences sont ressenties, nous pouvons réaliser des investissements plus stratégiques et nous assurer qu'ils appuient des changements transformateurs et durables. »

La mise en œuvre de notre stratégie

Voici quelques exemples de la mise en œuvre de notre stratégie d'investissements dans la collectivité ainsi que de notre modèle d'exploitation en 2017, et ce que nous avons retenu :

Renflouer notre fonds de réserve

Le modèle d'exploitation de la FSÉ inclut un fonds de réserve qui nous permet de continuer à appuyer les collectivités et à faire preuve de résilience en période d'incertitude économique. En 2015 et en 2016, alors que le prix du pétrole était bas et que la FSÉ n'était pas en mesure d'envisager de nouveaux financements, le fonds de réserve a contribué à soutenir nos initiatives stratégiques et nos partenaires.

Avec la stabilisation des prix du pétrole, la FSÉ, grâce aux contributions de Suncor, a commencé à renflouer le fonds de réserve. Nous continuerons à contribuer au fonds de réserve sur une base régulière, de manière que des investissements soient possibles pour soutenir les collectivités en cas de ralentissement économique futur.

La Rencontre : la force de l'unité

En avril 2017, la FSÉ a été l'hôte de la troisième édition de Rencontre, un événement de deux jours et demi qui a réuni divers partenaires de la collectivité et leaders d'opinion provenant des secteurs privé, public et sans but lucratif. L'événement permet d'examiner les besoins complexes de la collectivité qui exigent une collaboration afin de progresser et d'entraîner un changement durable, et offre une plateforme pour :

- relier le travail existant et les initiatives
- avoir une vue d'ensemble
- explorer un éventail de points de vue
- renforcer les partenariats

Trois secteurs – leadership chez les jeunes Autochtones, résilience de la collectivité et avenir énergétique – étaient ciblés lors de l'événement de 2017. La participation et les points de vue des jeunes leaders autochtones

ont constitué un volet important de la conversation.

« J'espère seulement que l'initiative La Rencontre profite réellement à toutes les parties. Je souhaite que la voix des jeunes ne soit pas tenue pour acquise et tournée à son avantage personnel, et qu'elle soit reconnue et saluée le cas échéant », indique Cory Beaver, qui a participé à La Rencontre.

Dans le cadre des séances de La Rencontre, les participants ont pu apprendre et découvrir la connexité de leur travail, et ils ont réfléchi aux besoins des collectivités du point de vue des systèmes.

« Depuis que nous sommes l'hôte de La Rencontre avec nos partenaires, nous avons découvert qu'aucune solution n'est simple lorsqu'il s'agit des besoins complexes de la collectivité qui nous touchent tous, déclare Lori Hewson. Nous devons prendre le temps de comprendre ce à quoi nous travaillons, être ouvert à tous les points de vue et nous y maintenir assez longtemps pour découvrir les occasions. »

À mesure que le travail s'organise, les rôles distincts – que ce soit bailleur de fonds, partenaire communautaire ou leader d'opinion – commencent à disparaître.

« Lorsque vous commencez à tisser des liens, vous mettez vos connaissances en commun. C'est ce que les gens méritent – ce que vous mettez en commun. On y transmet une foule de connaissances, on y transmet l'espoir. Et ce que nous recherchons en nous réunissant selon moi, c'est de créer la collectivité qui profitera à tous », mentionne Casey Eagle Speaker, participant à La Rencontre et membre et aîné de la Tribu des Gens-du-Sang du sud de l'Alberta.

Un résultat de La Rencontre pour Suncor et les participants a été une façon nouvelle et efficace d'envisager l'étendue et l'évolution du travail communautaire commun, le modèle à-pour-avec-de. Les bailleurs et les partenaires communautaires font souvent partie de l'espace « à » ou « pour », cherchant à offrir du soutien « à » la collectivité ou client, ou « pour » eux afin de répondre à des besoins particuliers. Mais pour vraiment s'attaquer aux besoins complexes d'une communauté et apporter des changements durables, tous les joueurs d'un système – incluant les bailleurs et les collectivités – doivent faire partie de l'espace « avec » et « de », l'espace de la co-création afin de se dépasser pour atteindre quelque chose de beaucoup plus grand.

« C'est ce qui est à la base de La Rencontre. Nous ne savons pas tout à

fait ce que nous allons apprendre chaque fois que nous nous réunissons, ou quel sera l'impact, précise Lori Hewson. Mais l'espace – et la confiance – que nous créons nous permettent d'imaginer les possibilités, d'entrer dans l'avenir et, ensemble, de présenter le monde que nous voulons pour demain. »

Contribuer à notre avenir énergétique

Pour répondre aux enjeux énergétiques actuels et futurs de la société, il faut avant tout faire des choix éclairés. C'est pourquoi Suncor et la FSÉ investissent dans une série évolutive d'initiatives pour collaborer à bâtir le futur énergétique que nous partagerons tous. Notre objectif est de tirer parti de nos forces en tant qu'entreprise énergétique et d'être le catalyseur d'un dialogue national inclusif qui permettra au Canada d'utiliser ses ressources énergétiques de façon judicieuse et d'ouvrir la voie à un avenir énergétique durable.

Lancé en 2015 avec 40 membres, The Energy Futures Lab (EFL) est un groupe de collaboration multisectoriel œuvrant en Alberta mis sur pied pour façonner l'avenir énergétique de l'Alberta et renforcer sa position et sa réputation en tant que leader énergétique mondial. Dirigé par The Natural Step (TNS) Canada, il est soutenu par quatre autres organismes partenaires : la FSÉ, le Banff Centre, le Pembina Institute et le gouvernement de l'Alberta. Les membres explorent la question suivante : « De quelle façon la position de chef de file de l'Alberta dans le système énergétique actuel peut-elle servir de plateforme pour la transition vers un système énergétique qui répondra à nos besoins futurs? ».

Les membres ont déterminé neuf démarches innovantes, dont l'efficacité carbonique radicalement améliorée dans la production d'énergie, le déploiement d'énergie renouvelable distribuée et les collectivités écoénergétiques intelligentes, qui orienteront leur travail au cours des prochaines années. Visitez le site Web d'[Energy Futures Lab](#) pour en apprendre davantage sur les démarches et les progrès réalisés.

Une autre initiative appuyée par la FSÉ est Ingénieurs sans frontières, le laboratoire d'innovation en ingénierie du Canada. Lancé en 2015, le laboratoire permet aux ingénieurs de toute spécialité de se réunir pour traiter de certaines difficultés systémiques qui ont nui au déploiement du plein potentiel de la profession. Cela inclut être une plateforme d'innovation continue pour la profession.

À l'automne 2017, Energy Futures Lab, Laboratoire d'innovation en ingénierie ainsi que Innovate Calgary ont été les hôtes d'*Engineering Innovation for a New Energy Future*. Quelque 250 leaders en ingénierie, innovation et énergie ont exploré les possibilités émergentes pour favoriser la transition énergétique.

« Nous savons que nous sommes dans une période de transition. Parallèlement, d'ici 2040, la population mondiale devrait passer de sept à neuf milliards d'habitants et, par conséquent, la demande en énergie devrait augmenter de presque 30 %. C'est là le défi de notre époque. Comment augmenter l'approvisionnement énergétique dans le monde tout en réduisant l'intensité carbonique?, demande Mike Krayacich, vice-président, Technique d'entreprise, à Suncor et membre de Laboratoire d'innovation en ingénierie. Il faudra faire appel à toutes les formes d'énergie ainsi qu'à l'innovation collaborative, technologique et sociale. Ici au Canada, grâce à notre importante base de ressources, notre historique d'innovation et notre main-d'œuvre hautement compétente, nous détenons une position unique pour relever ces défis. En travaillant ensemble, le potentiel de réussite est excellent. »

Réussite des peuples autochtones

Un autre exemple de la mise en œuvre de notre stratégie d'investissements dans la collectivité est notre effort visant à soutenir la réussite des Autochtones. Nous avons mis l'accent sur quatre secteurs, soit la réconciliation, la culture, l'apprentissage et la direction, et nous avons établi des partenariats avec des organisations qui développent des réseaux dans ces quatre secteurs. Apprenez-en davantage ci-dessous et au sujet de notre objectif social relativement à la collaboration avec la jeunesse autochtone.

Réconciliation Canada

Dans le cadre de son partenariat avec [Réconciliation Canada](#), Suncor apprend ce que signifie la réconciliation au Canada et pour l'entreprise. Comme décrit dans notre objectif social, Suncor s'est engagée à changer sa façon de penser et d'agir relativement à sa relation avec les Autochtones du Canada. La Réconciliation vise à comprendre et à accepter l'histoire que nous partageons afin de créer une collectivité dynamique où tous les peuples atteignent leur plein potentiel et aient la possibilité de partager leur prospérité.

Indspire

Dans le cadre de notre travail de longue date avec [Indspire](#), nous soutenons l'événement annuel l'Expérience des jeunes *Indspired*, qui permet à des jeunes Autochtones des collectivités situées à proximité de nos activités d'assister au gala des prix Indspire. Cet événement permet aux jeunes de côtoyer des modèles, de célébrer leur culture et d'apprendre des lauréats. En 2017, 22 jeunes de communautés autochtones situées près de nos installations se sont joints à des membres de l'équipe Suncor à Ottawa pour le gala et l'Expérience des jeunes Indspired.

La FSÉ soutient également la Rencontre nationale des enseignants autochtones annuelle d'Indspire, laquelle réunit entre 700 et 800 enseignants et est axée sur les façons d'appuyer la réussite de l'enseignement aux Autochtones, ainsi que les services et le soutien offerts aux enseignants.

Actua

La FSÉ soutient depuis longtemps [Actua](#) et son travail d'information sur les Autochtones à l'échelle nationale. Actua est un organisme de bienfaisance canadien axé sur la préparation de la jeunesse pour en faire des innovateurs et des leaders en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM). Grâce à l'approche multisecteur axée sur la collectivité d'Actua, l'engagement des communautés autochtones se manifeste de façons innovatrices partout au Canada.

En 2017, la FSÉ a offert du soutien additionnel à [National Indigenous Youth d'Actua dans le programme STIM \(InSTIM\)](#). InSTIM est une approche communautaire personnalisée pour engager les jeunes des Premières Nations, Métis et Inuit dans les programmes d'éducation STIM locaux et adaptés à leur culture. Quelque 30 000 jeunes autochtones participent à ces programmes chaque année dans plus de 200 communautés du Canada.

Investir dans l'innovation sociale

Pour promouvoir encore davantage les nouvelles compétences et pistes de réflexion nécessaires pour relever les défis complexes dans les collectivités, la FSÉ, en partenariat avec le Banff Centre, a continué en 2017 de soutenir le programme de stages en innovation sociale de quatre semaines appelé Getting to Maybe. Il regroupe une trentaine de leaders d'entreprises, gouvernements et collectivités afin de trouver des moyens de faire des collectivités de meilleurs endroits où vivre en examinant des enjeux à l'aide :

- de la pensée systémique
- de l'environnement
- des connaissances autochtones
- du processus créatif et des arts comme fondements d'une théorie d'innovation sociale

Le programme a été créé grâce à la collaboration d'experts universitaires en innovation sociale du Waterloo Institute for Social Innovation and Resilience de l'Université de Waterloo et de formateurs et leaders d'opinion spécialisés du Banff Centre et de la FSÉ.

« Le programme Getting to Maybe m'a aidé à mieux comprendre les connaissances des Autochtones en environnement et les appliquer aux méthodes de remise en état des sables pétrolifères, déclare Christine Daly, conseillère principale, Développement durable et remise en état, à Suncor et participante au programme en 2017. Je fais à présent mes études de doctorat en apprenant des détenteurs du savoir autochtone et des utilisateurs des terres dans la municipalité régionale de Wood Buffalo ainsi qu'en travaillant à un projet pilote de co-création de remise en état pour lier les deux systèmes de connaissances. »

Communautés locales

En 2017, Suncor et la FSÉ ont continué à soutenir de nombreuses initiatives locales près des collectivités où nous sommes implantés.

Il s'agit notamment d'un investissement en tant que partenaire fondateur dans la [Wood Buffalo Community Foundation \(WBCF\)](#) à l'occasion des 50 années d'activités de mise en valeur des sables pétrolifères de Suncor. Cet investissement aidera la WBCF à poursuivre son travail de collaboration avec les donateurs, les comités de subventions et les organismes de bienfaisance locaux pour renforcer la collectivité et améliorer la qualité de vie dans la région de Wood Buffalo.

« Nous sommes ravis que la Fondation Suncor Énergie soit l'un de nos partenaires fondateurs. Ce généreux don nous met sur la bonne voie pour atteindre notre objectif de financement de 10 millions \$, explique Maureen Cormier Jackson, présidente fondatrice du conseil d'administration de la WBCF. Nous investirons les dons reçus et nous offrirons des subventions aux organismes communautaires admissibles au moyen des intérêts accumulés sur ces investissements. Plusieurs générations de la région profiteront de ce don. »

Calgary

[Beakerhead](#) : Suncor est un partenaire fondateur de ces événements collaboratifs d'art et d'ingénierie créés en 2013 dans le but d'améliorer la compréhension de la science et de l'ingénierie par l'entremise de l'art et de la culture. Outre une programmation variée tout au long de l'année, Beakerhead tient un événement de cinq jours qui déborde dans les rues de Calgary en septembre.



La mère serpent, à Beakerhead, un événement annuel de cinq jours qui se tient à Calgary et qui comprend des démonstrations dans le domaine de la science, de l'ingénierie et des arts pour favoriser l'émergence de nouvelles collaborations et stimuler l'imagination.

Denver

[Boys and Girls Club](#) : à titre de supporter de longue date, nous sommes une fière partenaire avec la nouvelle installation du Boys and Girls Club Suncor de Commerce City. Ce lieu est pour les jeunes un endroit sécuritaire et accessible pour apprendre, croître et se perfectionner : éducation, perfectionnement professionnel, caractère personnel et leadership, aptitudes à la vie quotidienne, technologie, arts ainsi que condition physique et récréation.

Edmonton

[Women Building Futures](#) : propose aux femmes sans emploi ou sous-employées un programme intensif de formation préparatoire à l'exercice de carrières non traditionnelles, inspirant un changement économique positif pour les femmes et transformant assurément le visage de l'industrie au Canada.

Mississauga

[The Riverwood Conservancy](#) : le programme Leaders in Environmental Achievement through Diversity and Skills (LEADS) offert par The Riverwood Conservancy est un programme d'éducation en environnement qui est axé sur les compétences à l'intention des étudiants de niveau secondaire en Ontario.

Montréal

[Jeunesse Fusion](#) : si nous souhaitons que nos jeunes comprennent qu'ils peuvent être les futurs innovateurs dans les secteurs de l'énergie, nous devons commencer à les appuyer dès leur plus jeune âge. Jeunesse Fusion expose les jeunes à différentes carrières en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, mais fournit également les outils nécessaires pour expérimenter et apprendre directement de divers mentors.

Sarnia

[Centennial Park](#) : le secteur riverain de Sarnia joue un rôle important dans le rassemblement des membres de la collectivité et le soutien des organisations locales qui s'emploient à faire de la collectivité un endroit où il fait bon vivre et travailler. Le soutien du lieu de rencontre Agora du Centennial Park était notre manière de contribuer à rapprocher les gens.

St. John's

[St. John's Native Friendship Centre](#) : le financement de cet organisme communautaire enregistré sans but lucratif dessert la population autochtone urbaine de St. John's.

[Memorial University – Centre for Social Enterprise](#) : financement pour soutenir le premier programme de maîtrise en entreprise sociale et l'intensification d'autres initiatives en matière d'innovation sociale.

Sun-Actif : Favoriser l'engagement communautaire des employés

Nos employés s'impliquent depuis longtemps dans leur collectivité par le bénévolat et l'engagement communautaire. Dans le cadre de notre [programme Sun-Actif à l'intention des employés](#), nous soutenons les causes importantes pour nos employés des façons suivantes :

- Bénévolat – Nous fournissons des outils et des ressources à nos employés afin de les aider à trouver des occasions de bénévolat de

façon individuelle ou au sein d'une équipe Suncor. Les employés peuvent aussi consigner leurs heures de bénévolat et obtenir des récompenses Sun-Actif de Suncor pour chaque heure de bénévolat jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par année. Ces récompenses peuvent ensuite être versées à un organisme de bienfaisance de leur choix.

- Subventions et récompenses Sun-Actif – La FSÉ et Suncor fournissent diverses subventions qui appuient l'engagement des employés au sein de leurs collectivités, dont des récompenses pour ceux qui occupent un poste de direction au sein d'un organisme sans but lucratif, des dons commémoratifs ainsi que des dons de contrepartie pour aide humanitaire et à un établissement d'enseignement postsecondaire.
- Campagne Ensemble, on s'entraide Sun-Actif avec Centraide – Durant la campagne de 2017, plus de 5 millions \$ ont été remis à des organismes communautaires et des sections de Centraide par le biais de dons d'employés, d'activités spéciales et des dons de Suncor et de la FSÉ. Les employés ont aussi fait près de 55 000 heures de bénévolat.



En 2017, la FSÉ a lancé un nouveau [programme Sun-Actif](#) pour appuyer encore davantage les efforts des employés dans leur engagement communautaire et leur soutien des causes qui leur tiennent à cœur. Il y a notamment une nouvelle plateforme en ligne qui rend plus facile que jamais la consignation des heures de bénévolat et de contributions communautaires.

Pour encourager l'engagement communautaire et l'utilisation du programme Sun-Actif, Suncor et la FSÉ ont aussi organisé l'initiative [Trois gestes pour le Canada](#) en 2017. L'initiative Trois gestes pour le Canada mettait au défi les Canadiens de s'engager à poser trois gestes dans leur collectivité en 2017 pour célébrer le 150^e anniversaire de la Confédération du Canada. Les employés de Suncor de toutes les régions étaient invités à faire connaître les trois gestes posés dans leur collectivité. Pour avoir fait connaître leurs trois gestes, les employés recevaient 150 \$ en récompenses Sun-Actif pour en faire don à un organisme de bienfaisance de leur choix. Plus de 1 300 employés ont participé et contribué à distribuer un montant additionnel de 200 000 \$ aux collectivités en 2017.

Soutien au mouvement olympique et paralympique canadien

Par le biais de notre marque Petro-Canada, nous appuyons depuis longtemps le mouvement olympique et paralympique canadien. Notre entente de commandite actuelle prolonge notre soutien aux athlètes olympiques et paralympiques canadiens, à leurs entraîneurs et à leurs familles jusqu'en 2024.

Notre adhésion au mouvement olympique canadien remonte à 1987, année où Petro-Canada avait organisé et commandité le relais du flambeau olympique lors des Jeux olympiques d'hiver de 1988 à Calgary. Nous sommes fiers de poursuivre notre appui aux équipes olympique et paralympique canadiennes et à l'Association canadienne des entraîneurs.

Le [programme Favoriser les athlètes et les entraîneurs à la conquête de l'excellence \(FACE^{MC}\)](#) de Petro-Canada a appuyé plus de 3 000 athlètes en route vers les Jeux olympiques et paralympiques. Chaque année, 55 athlètes prometteurs de partout au Canada reçoivent une subvention FACE de 10 000 \$ à partager avec leur entraîneur pour les aider à réaliser leur rêve.

Nous croyons qu'une des meilleures façons d'appuyer les athlètes canadiens est d'aider leurs plus grands partisans, c'est-à-dire leurs familles. Nous continuons de financer un programme de distribution de billets canadien qui contribuera à aider les membres des familles des athlètes à les voir compétitionner en personne aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo en 2020.

OBJECTIF SOCIAL

Nos relations avec les communautés autochtones au cours des 40 dernières années représentent tout un parcours. Nous savons qu'obtenir la confiance et le soutien des peuples et des communautés autochtones est essentiel pour notre entreprise.



Nous avons beaucoup à apprendre des peuples et des communautés autochtones. En écoutant et en étant disposés à apprendre les uns des autres, nous pouvons trouver des intérêts communs et établir des relations sincères.

Nous savons qu'il reste du travail à faire, et nous faisons des progrès. Plusieurs initiatives sont en cours pour intégrer notre approche à nos relations avec les Autochtones dans tous nos secteurs d'activité. En 2016, nous avons annoncé un objectif social dans le cadre de nos objectifs en matière de développement durable.

L'objectif social est une déclaration de notre intention de faire les choses différemment, de choisir une nouvelle voie qui porte sur le renforcement de nos relations avec les peuples et les communautés autochtones. Pour nous, suivre cette voie signifie travailler ensemble et créer plus d'occasions pour améliorer l'implication dans l'industrie énergétique, afin que les avantages sociaux et économiques tirés des ressources du Canada soient davantage partagés.

L'objectif décrit quatre secteurs auxquels il faut s'attarder jusqu'en 2025 et même après pour lesquels nous pouvons collaborer pour accroître la participation des Autochtones et de leur communauté dans le développement énergétique.

Renforcer les relations

Nous pouvons faire davantage pour connaître l'histoire et les expériences des Autochtones, afin de mieux nous connaître les uns les autres et changer notre façon de penser et agir.

Partenariat avec les jeunes Autochtones

Développer le potentiel de leadership des jeunes Autochtones grâce à des liens utiles à l'intérieur et à l'extérieur de Suncor.

Partenariat avec les entreprises autochtones

Accroître les revenus des entreprises et communautés autochtones en profitant mutuellement d'ententes de commercialisation et d'achats d'articles et de services.

Accroissement de l'effectif autochtone

Mettre l'accent sur l'embauche, la rétention et l'avancement des employés autochtones à l'échelle de notre entreprise.

RENFORCER LES RELATIONS

Renforcer les relations entre les Autochtones et les Canadiens, en commençant par Suncor

Nous pouvons faire davantage pour connaître l'histoire et les expériences des Autochtones, afin de mieux nous connaître les uns les autres et changer notre façon de penser et d'agir.

Nous nous sommes engagés à offrir à nos employés plus de formation et plus d'occasions de participer aux expériences culturelles. Nous voulons mesurer les changements en matière de compréhension et de comportements à Suncor et dans le cadre des efforts des principaux partenaires de la [Fondation Suncor Énergie](#), notamment Indspire, Bridges Social Development et Réconciliation Canada.

Initiatives de soutien

Le renforcement des relations est une priorité à Suncor et nous avons conçu plusieurs initiatives pour soutenir les employés en cours de route. Nous nous concentrons sur quatre secteurs clés :

1. Accroître la sensibilisation
2. Favoriser la compréhension
3. Changer les attitudes
4. Changer les comportements

Formation sur la sensibilisation aux Autochtones

Le programme de formation sur la sensibilisation aux Autochtones est une bonne façon pour permettre à chaque employé de Suncor d'en apprendre davantage sur l'histoire et les expériences des Autochtones au Canada.

Depuis 2015, Suncor offre un module de formation en ligne afin que chaque employé ait un niveau de sensibilisation de base relativement à l'histoire et aux expériences des Autochtones. Nous avons élaboré notre programme de formation en utilisant les commentaires et conseils de partenaires, dont Réconciliation Canada, et de nos employés autochtones.

La formation présente leurs histoires et leurs points de vue qui rendent l'information et le message plus pertinents.

À la fin de 2017, près de 5 000 employés avaient suivi la formation en ligne sur la sensibilisation aux Autochtones.

Après que nous avons reçu des demandes d'employés de Suncor et de partenaires communautaires ayant exprimé le désir de partager la formation avec leurs organisations, la formation en ligne peut maintenant être suivie (sans frais) à suncor.com depuis le printemps de 2017.

Nous offrons aussi aux employés une formation en classe plus complète qui développe davantage la sensibilisation créée par la formation sur le Web. Elle permet de mieux comprendre les relations historiques et actuelles entre les peuples autochtones et les Canadiens grâce à des récits et des discussions constructives. En 2017, quelque 200 employés ont suivi la formation en salle.

Les employés qui ont suivi la formation ont eu d'excellents commentaires. En voici quelques-uns :

- « Je vous remercie du fond du cœur aujourd'hui et j'aimerais savoir où je peux obtenir plus d'information... Je discutais avec mes petits-enfants au souper ce soir et vous avez toute ma gratitude, car je sais que je peux faire une différence. » – Bernd Wehmeyer, Fort McMurray
- « J'ai trouvé que c'était un message puissant à propos du passé et un important rappel du long chemin parcouru comme société l'acceptation de TOUS les gens... Pour quelqu'un qui n'a aucune connaissance des atrocités passées commises par notre pays envers les peuples autochtones, cette formation a une grande valeur éducative... C'est une des meilleures que j'ai suivies depuis que je travaille ici, un travail superbe de toutes les personnes concernées! » – Ryan Miller, Fort McMurray
- « Merci d'avoir offert une si précieuse occasion d'apprentissage au personnel de la raffinerie de Sarnia. Le cours fut réellement intéressant et significatif et a donné lieu à des conversations enrichissantes. » – Penny Mceachern, Sarnia



Réseau des employés autochtones

Le Réseau des employés autochtones (REA) de Suncor est notre groupe de ressources pour les employés visant à favoriser l'inclusion des Autochtones à Suncor. Le réseau est structuré autour de quatre secteurs clés appelés cercles.

Le Cercle de sensibilisation autochtone appuie spécifiquement l'échange interculturel en améliorant la sensibilisation et la compréhension concernant les expériences des Autochtones à Suncor. Par exemple, le REA distribue régulièrement un bulletin pour partager des perspectives culturelles, a une page dans l'intranet de Suncor proposant un éventail de ressources thématiques (livres, films, sites Web, musique et baladodiffusions), et il organise des séances dîner-formation.

« J'apprends quelque chose de nouveau sur ma culture chaque fois que j'assiste à une séance du REA. Je ne saurais vous dire à quel point c'est inspirant comme Autochtone. C'est beaucoup mieux que lorsque j'étais plus jeune et que j'essayais de taire mon identité. J'ai parlé davantage de mon héritage cette année qu'au cours des 33 années précédentes, notamment en partageant mon expérience avec mes directeurs et leaders au travail. » – Darcy Venne, membre de la Nation crie de Muskeg Lake; directeur des Services techniques, Suncor.

Occasions d'apprentissage par l'expérience

Nous offrons aux employés de Suncor l'occasion de participer à des expériences d'apprentissage culturel. Ces expériences favorisent un engagement direct et un échange culturel entre les Autochtones et les non-Autochtones. Des exemples : la participation à des événements communautaires tels les Jours du traité, les pow-wow, ou bien des activités de bénévolat pour des initiatives particulières.

« C'est un programme exceptionnel qui a complètement changé mon point de vue. Merci de l'avoir organisé à notre intention. » - Angela Butler, vice-présidente et contrôleur, Suncor; participante à l'expérience culturelle.

Apprendre ensemble

Suncor a eu récemment l'occasion d'accueillir un groupe de jeunes Autochtones de la [Première Nation Siksika](#) à ses bureaux de Calgary.

Chaque étudiant a été jumelé à un employé du Réseau des employés autochtones à Suncor. Ils ont passé la journée à échanger. Les jeunes Autochtones Siksika ont décrit à quoi ressemble la vie dans une communauté des Premières Nations, et les employés de Suncor ont parlé de ce qui est requis pour faire partie de l'équipe Suncor. Pour certains jeunes, c'était la première fois qu'ils venaient au centre-ville ou entraient dans un immeuble de bureaux.

« La journée a été parfaite, les gens ont été incroyables et les nombreuses options étaient bien pensées. De plus, les guides ont répondu très précisément aux questions », précise Dallas Dick, membre de la Nation Siksika qui a pris part à l'événement.

Cette initiative avait été organisée par les équipes des Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones et des Ressources humaines de Suncor en partenariat avec [Bridges Social Development](#) et la Fondation Suncor Énergie. Bridges est un organisme sans but lucratif qui a comme objectif le développement des compétences et la formation de professionnels et de jeunes leaders dans diverses communautés, dont les Premières Nations telles que Siksika. La Fondation Suncor Énergie appuie Bridges depuis 2011.

« Je considère que l'expérience a été très enrichissante personnellement. Ça me passionne de parler avec des gens qui souhaitent faire carrière dans l'industrie. C'est formidable d'avoir des discussions individuelles avec les jeunes Autochtones et leur montrer des choses qu'ils n'ont jamais vues auparavant. Le travail des leaders est de former d'autres leaders », indique Dwayne McLeod, membre de l'équipe Amont à Suncor.

Mesurer nos progrès

Nous mesurons la création de relations de nombreuses façons en cours de route. À l'interne, nous mesurons la croissance de la sensibilisation et le changement des attitudes selon le nombre de participants au programme de sensibilisation aux Autochtones en ligne et en classe, et en effectuant des sondages avant et après la participation au programme. Nous commençons aussi à utiliser des cadres d'évaluation de développement pour mesurer l'efficacité de notre travail, pour chercher des changements de perception, d'attitudes et de comportements et pour identifier les occasions émergentes.



PARTENARIAT AVEC LES JEUNES AUTOCHTONES

Collaborer avec la jeunesse autochtone pour développer leur potentiel de leadership.

Nos partenaires et les jeunes nous ont appris que les organismes et les programmes ancrés dans la culture et la réconciliation mènent à la fierté de soi et de sa culture et ouvrent la voie vers la réussite. Les jeunes d'aujourd'hui sont les leaders de demain – c'est pourquoi nous sommes déterminés à établir des liens plus solides avec les jeunes Autochtones.

Grâce à la [Fondation Suncor Énergie \(FSÉ\)](#), nous appuyons nos organisations partenaires en tentant de trouver des solutions novatrices pour les communautés autochtones, par la mobilisation de la jeunesse, les occasions culturelles et les programmes de leadership et d'éducation, pour ouvrir la voie vers un avenir prospère.

Initiatives de soutien

Il faut d'abord pouvoir compter sur des partenaires qui partagent notre vision. Par le biais de la stratégie de financement de la FSÉ, nous croyons pouvoir être un catalyseur qui travaille avec les autres tout en étant proche des communautés et en leur apportant notre soutien. Voici certains de nos partenaires qui sont des vecteurs de changement :

- [Bridges Social Development](#)

Travaille avec les jeunes Autochtones dans le sud de l'Alberta afin qu'ils découvrent leur but et leur voix tout en développant des occasions de leadership communautaire

- [Actua](#)

Inspire la jeunesse des communautés autochtones à l'échelle du Canada à considérer une carrière éventuelle en sciences, technologie ou mathématiques par le lien à la culture et aux communautés

- [Indspire](#)

Offre l'occasion à Suncor d'inviter des étudiants autochtones des communautés situées à proximité de ses sites d'exploitation à la remise des prix Indspire, de leur présenter des lauréats inspirants et de leur faire vivre une expérience susceptible de changer leur vie

- [Learning Through the Arts](#)

Travaille avec les étudiants autochtones de la région de Wood Buffalo en utilisant les arts et la culture comme outils pour comprendre le programme; cette initiative a permis d'accroître largement le taux d'obtention de diplôme dans la région



Soutenir le perfectionnement des futurs leaders autochtones

Suncor appuie les programmes de leadership et de gestion pour les Autochtones au Banff Centre depuis 2002. Ces programmes traitent de sujets tels que la gouvernance, les négociations et la planification.

En 2017, Suncor a fourni du financement à plusieurs membres du Stoney/Nakoda Youth Council pour qu'ils participent aux programmes de leadership et de gestion pour les Autochtones. La Première Nation Stoney/Nakoda, située à Morley, en Alberta, à 60 kilomètres à l'ouest de Calgary, comprend des membres des nations Bearspaw, Chiniki et Wesley. Le Stoney/Nakoda Youth Council a été fondé en 2014, avec comme objectif de revitaliser la culture et de combler le fossé entre les jeunes et les Aînés.

« La Fondation Suncor Énergie m'a beaucoup soutenu dans le développement de mes compétences de leader des jeunes Nakoda, ce qui m'a valu le certificat d'excellence en leadership, gouvernance et gestion autochtones du Banff Centre, mentionne Daryl Kootenay, participant et membre du Stoney/Nakoda Youth Council. Avec les connaissances et les compétences que j'ai acquises et le soutien que j'ai reçu, je n'ai jamais été aussi persuadé de subvenir aux besoins de ma famille, de ma communauté et des Nations comme mes ancêtres l'ont fait avant. »

Le Banff Centre a aussi appris de la participation des membres du Stoney/Nakoda Youth Council au programme.

« Durant le temps où nous avons été ensemble, nous avons vu les jeunes briller, car ils ont apporté des changements positifs dans leurs communautés et acquis de nouvelles compétences pour compléter leurs pratiques de leadership, mentionne Alexia McKinnon, directrice associée, Leadership et de gestion pour les Autochtones au Banff Centre. Ces jeunes sont la force de leur communauté et une source d'inspiration pour les autres afin de créer une nouvelle histoire commune de prise en charge. »

Mesurer nos progrès

En 2017, nous avons mesuré les augmentations d'une année à l'autre dans deux secteurs :

1. Nombre d'occasions pour la formation en leadership et les expériences des jeunes
2. Nombre d'occasions pour les interactions entre les employés de Suncor et les jeunes

En 2018, nous réévaluons nos paramètres de mesure pour nous assurer de favoriser des résultats positifs relativement à l'appui du potentiel de leadership des jeunes Autochtones. Dans les années futures, il pourrait y avoir d'autres histoires démontrant de quelle façon nous appuyons les progrès des jeunes Autochtones.

Nous continuerons aussi à mesurer la plus grande partie de ce travail par le biais de notre engagement auprès de nos partenaires communautaires transformateurs de la FSÉ. Nous poursuivrons aussi la collaboration avec nos propres employés dans le cadre du Réseau des employés autochtones (REA).

En 2017, le cercle de rapprochement du REA a développé un programme d'ambassadeurs. Ce programme est conçu pour créer des interactions significatives entre les ambassadeurs représentant un large échantillon de nos employés autochtones et des jeunes dans les écoles et les communautés.

PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES ET LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Accroître les revenus des entreprises et des communautés autochtones.

Augmenter les ententes de commercialisation

Au cours des dernières années, nous avons accru avec succès les relations et les occasions d'expansion commerciale avec les communautés autochtones dans le secteur Aval de Suncor.

Ces relations d'affaires mutuellement avantageuses entre Suncor et les communautés autochtones tirent parti de notre marque Petro-Canada et des buts des communautés pour le développement économique. En 2017, trois nouveaux établissements de ventes au détail ont ouvert leurs portes. Il y a maintenant 26 établissements de ventes au détail Petro-Canada appartenant à des communautés des Premières Nations ou loués par celles-ci au Canada.

Au cours des dix prochaines années, nous voulons poursuivre ces efforts et accroître nos échanges avec les communautés autochtones, puisque cela représente un avantage sur le plan économique pour Suncor et les peuples autochtones du Canada.

Augmenter les dépenses auprès des fournisseurs autochtones

Suncor travaille depuis longtemps avec des fournisseurs et des communautés autochtones, en particulier dans la région de Wood Buffalo.

En 2017, Suncor a dépensé 521 millions de dollars auprès des fournisseurs autochtones au Canada, portant le total des dépenses auprès des fournisseurs autochtones à près de 4,0 milliards de dollars depuis 1999. Cela inclut les dépenses directes et indirectes lorsque des fournisseurs non autochtones sous-traitent à des fournisseurs autochtones.

Suncor définit une entreprise autochtone comme étant une entreprise détenue et exploitée, en tout ou en partie (soit, $\geq 51\%$) par une communauté ou un entrepreneur autochtone. Cela est conforme aux définitions du [Conseil canadien pour le commerce autochtone \(CCCA\)](#) et

de la [Northeastern Alberta Aboriginal Business Association \(NAABA\)](#).

Nous voulons mettre en œuvre plus systématiquement ce que nous avons appris au cours des vingt dernières années à l'échelle de nos entreprises, afin que plus d'entrepreneurs et de communautés autochtones participent à nos activités et en profitent.

Travailler avec les entreprises et les communautés autochtones est avantageux pour Suncor sur le plan commercial, et c'est une façon pour Suncor de contribuer à la réconciliation économique avec les Canadiens autochtones. Cela s'harmonise avec la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones \(DNUDPA\)](#) et l'appel à l'action de la [Commission de vérité et réconciliation](#) au secteur des entreprises du Canada.

Partenariats communautaires

Suncor a signé deux importantes ententes de partenariat avec les communautés des Premières Nations en 2017. La signature de ces ententes est l'aboutissement de nombreuses années de travail et de discussions qui ont mené à la compréhension et à la définition de domaines d'intérêts mutuels. Tout au long de ce processus, nous avons acquis une meilleure compréhension ainsi qu'une plus grande confiance et nous avons collaboré pour atteindre ce résultat. Cela témoigne d'une évolution très positive de nos relations à long terme et de nouvelles façons de collaborer avec les communautés.

PetroNor

Le 2 novembre 2017, Suncor a fait l'acquisition d'une participation de 41 % dans PetroNor, un distributeur de produits pétroliers dans les régions de la baie James et de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec. Détenue et exploitée par les Cris de la Baie-James, PetroNor sert des clients des secteurs commercial, industriel, de l'aviation, de l'exploitation minière et résidentiel. L'expertise technique et les capacités logistiques de PetroNor lui ont permis de répondre aux besoins uniques et spécialisés des clients et des communautés nordiques depuis de nombreuses années.

« Cette annonce démontre clairement que nous jouons un rôle déterminant en affaires et que nous disposons de la capacité et des outils requis pour bâtir des relations solides, déclare Ted Moses, président de PetroNor. Nous croyons que la volonté soutenue de Suncor d'établir des relations d'affaires à long terme avec les Cris de la baie James démontre une conviction commune des possibilités de croissance à long terme pour PetroNor et les régions du nord-ouest du Québec. »

En vertu de l'entente, Suncor, par le truchement de sa marque Petro-Canada, continuera à approvisionner en exclusivité PetroNor, fournissant du carburant et des distillats à la région du nord-ouest du Québec à partir de la raffinerie de Montréal. Nous continuerons aussi à travailler en collaboration avec PetroNor pour rechercher d'autres occasions de mieux servir les clients du nord-ouest du Québec.

Projet d'agrandissement du Parc de stockage Est



Lors d'une cérémonie de signature tenue le 22 novembre 2017, Suncor, la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew ont annoncé la conclusion de l'acquisition par la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew d'une participation de 49 % dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est de Suncor.

Le projet d'agrandissement comprend des installations de stockage, de refroidissement et de mélange et d'expédition du bitume sur le marché au nom des partenaires de Fort Hills. La Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew ont financé l'acquisition grâce à l'émission de billets garantis.

« La transaction représente le plus important investissement commercial à ce jour par une communauté des Premières Nations au Canada. En plus d'illustrer le formidable potentiel des partenariats entre les Premières Nations et l'industrie, elle sert de modèle en ce qui a trait à la façon dont les Premières Nations peuvent atteindre un plus haut degré d'autodétermination grâce à l'autonomie financière, mentionne Jim Boucher, chef de la Première Nation de Fort McKay. C'est un exemple de la façon dont les Premières Nations et les sociétés d'exploitation des ressources naturelles peuvent trouver des moyens de se soutenir les unes les autres dans le but d'en retirer des avantages mutuels et durables. »

Cette entente, dont la portée et l'ampleur sont sans précédent pour les Premières Nations et Suncor, constitue une nouvelle forme de partenariat historique important entre l'entreprise et les Premières Nations. L'investissement assurera des revenus à la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew pendant au moins 25 ans.

« Les avantages économiques retirés de cette transaction aideront notre Nation à développer les capacités au sein de nos entreprises, à élaborer les infrastructures dans notre communauté, à financer des programmes socio-économiques et à lui donner les moyens d'aider à payer pour les études et la formation de nos jeunes, et ces avantages se feront sentir dans notre communauté pour les générations à venir », déclare Archie Waquan, chef de la Première Nation crie Mikisew.

En savoir plus sur ce que le partenariat a signifié pour la Première Nation crie Mikisew dans [une lettre du Chef Waquan](#).

Planifier des relations à long terme

Des plans mixtes de développement d'entreprises avec les principales communautés de la municipalité régionale de Wood Buffalo ont été élaborés. Ces plans procurent une structure sur la façon de collaborer et de se concentrer collectivement sur les principaux objectifs. Ils comprennent des plans de travail annuels qui aident les communautés autochtones à orienter leurs efforts de façon à tirer parti des occasions d'affaires et Suncor à faire le suivi des capacités de ses fournisseurs.

Maintenir les occasions

Les relations sont essentielles pour faire progresser les occasions d'affaires. Une participation constructive repose sur la capacité de comprendre les motivations, les forces et les limites de chacune des parties. Elle peut aussi

exiger la volonté d'avoir des conversations difficiles de façon authentique et respectueuse. Suncor croit que ce genre de dialogue est important pour établir des relations durables et mutuellement avantageuses.

Notre approche est axée sur l'écoute, la transparence et l'honnêteté à propos des occasions qui se présentent, ainsi que sur l'équité et la fermeté lorsqu'il s'agit d'expliquer les décisions - peu importe le résultat.

Christina River Enterprises (CRE), l'entité commerciale de la Première Nation 468 de Fort McMurray est un exemple de partenariat commercial à long terme. Samantha Whalen, chef de la direction, commente : « 2017 est une année où nous avons connu une croissance importante avec Suncor et nous sommes optimistes pour ce qui est de l'avenir de la Première Nation 468 de Fort McMurray et CRE. Nous sommes heureux de travailler avec Suncor Énergie qui est selon nous un leader pour jeter des ponts vers les communautés autochtones. »

Bien que nous surveillions les dépenses de notre chaîne d'approvisionnement et voulions poursuivre notre croissance avec les entreprises autochtones, nous n'oublions pas non plus que nous devons le faire de la bonne façon. Nous continuerons à agir de façon responsable sur le plan commercial et à nous assurer que les ententes profitent à toutes les parties concernées et qu'il ne s'agit pas uniquement d'atteindre un objectif en dollars. L'engagement de Suncor auprès des fournisseurs autochtones fait partie de la façon dont nous menons nos affaires pour saisir les occasions d'approvisionnement au Canada.

ACCROISSEMENT DE L'EFFECTIF AUTOCHTONE

Nous augmentons l'effectif autochtone par le recrutement, la rétention et l'avancement des employés autochtones à l'échelle de notre entreprise.



L'accent que nous mettons sur l'accroissement de l'effectif autochtone est renforcé par les nombreux partenariats de collaboration et les relations que nous continuons à bâtir avec les communautés autochtones, les leaders et les équipes à Suncor ainsi que les groupes d'intérêt externes et les agences qui ont des objectifs similaires. Nous sommes heureux de partager un certain nombre de réussites qui ont résulté de ces relations.

Initiatives de soutien

Stratégie liée à la main-d'œuvre à Fort Hills

D'importantes activités de recrutement ont eu lieu en 2017 pour préparer une main-d'œuvre en vue du démarrage et de l'exploitation du plus récent actif des sables pétrolifères de façon sécuritaire, fiable et respectueuse de l'environnement – Fort Hills. Un aspect de la stratégie liée à la main-d'œuvre de Fort Hills était les recommandations dont le Conseil des ressources humaines autochtones (qui s'appelle à présent [Indigenous Works](#)) a fait part à Suncor en 2015 et qui visaient à renforcer les activités

pour attirer des candidats autochtones et les encourager à présenter une demande d'emploi.

De plus, les leaders à Fort Hills qui embauchaient les candidats ont reçu une formation pour être sensibilisés au fait que la partialité inconsciente peut avoir une incidence sur les décisions d'embauche. Grâce à une approche ciblée et volontaire en matière de recrutement et d'embauche autochtones, un total de 33 Autochtones ont été embauchés en 2017 à Fort Hills. Cela représente 6 % du nombre total de personnes embauchées à Fort Hills en 2017.

Programme d'emplois d'été pour étudiants autochtones

Le programme d'emplois d'été pour étudiants autochtones, qui vient appuyer notre objectif social de renforcer la confiance et le respect mutuels avec les Autochtones du Canada, est conforme à notre conviction selon laquelle les jeunes d'aujourd'hui sont les leaders de demain. Ce programme donne aux étudiants autochtones la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle précieuse à l'un de nos emplacements. Il s'adresse aux étudiants autochtones qui commencent ou reprennent un programme d'études postsecondaires à temps plein en septembre.

Ce programme a fait en sorte que le nombre d'emplois d'été est passé de huit en 2016 à 17 en 2017. Tout au long de l'automne 2017, les leaders et les équipes de Suncor ont continué à manifester de l'intérêt pour le programme, ce qui laisse entrevoir un programme considérablement élargi pour les années futures.

« Mon expérience dans le cadre du programme d'emplois d'été pour étudiants autochtones a été extrêmement positive. Elle m'a vraiment aidé à confirmer que je veux faire carrière en ingénierie. C'était très utile de pouvoir discuter de mon expérience avec d'autres étudiants du programme. Il m'a aussi permis de réseauter et de rencontrer des gens. » Paul Fleet, stagiaire en ingénierie

Conseiller, Accroissement de l'effectif autochtone

En 2017, un peu plus de 3 % de la main-d'œuvre de Suncor s'identifiait comme Autochtone, une légère augmentation par rapport à 2016. Nous voulons en faire davantage pour atteindre notre objectif d'accroître l'effectif autochtone à Suncor.

Pour appuyer cet important travail, Suncor a créé le poste de conseiller, Accroissement de l'effectif autochtone. En poste à Fort McMurray, notre conseiller oriente son travail sur les communautés des Premières Nations de la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB) et sur les Autochtones qui ont la formation et les compétences professionnelles dans les régions de la MRWB et d'Edmonton. Plus particulièrement, notre conseiller aura les responsabilités suivantes :

- Solliciter et appuyer les communautés pour aider Suncor à comprendre l'employabilité, les besoins et les intérêts des peuples autochtones dans les régions où nous menons nos activités.
- Transmettre de l'information sur les besoins de main-d'œuvre actuels et futurs de Suncor, sur le processus de recrutement ainsi que sur les compétences et la formation requises pour les postes.

En 2017, le conseiller et les recruteurs de Suncor ont passé une journée à Fort McKay, afin d'animer des ateliers sur les exigences d'embauche et les normes de recrutement de Suncor, offrir de l'aide pour la rédaction des curriculums vitæ et des lettres de présentation et encadrer les participants afin qu'ils soient plus à l'aise pour les entrevues vidéo.

- Collaborer étroitement avec l'équipe d'acquisition des compétences de Suncor pour s'assurer que les affichages de poste sont envoyés chaque semaine aux communautés et que Suncor est informée des événements carrières commandités par la communauté autochtone.
- Communiquer de l'information aux communautés sur les programmes de préemploi et de formation commandités par Suncor (p. ex., Women Building Futures).
- Solliciter d'autres intervenants dans le domaine de la main-d'œuvre autochtone de la région de Wood Buffalo pour déterminer où existent des occasions d'emploi pour les Autochtones et comment accroître un effectif autochtone pouvant satisfaire à la demande dans le marché de l'emploi.

Le titulaire de ce poste agit également comme conseiller interne des leaders et équipes de Suncor, donnant des conseils, du soutien, de l'information et des analyses pour aider Suncor à favoriser une participation accrue de la main-d'œuvre autochtone et l'inclusion des Autochtones dans nos processus et programmes.

Réseau des employés autochtones

Le Réseau des employés autochtones est un groupe de ressources pour les employés créé par et pour les employés de Suncor qui veulent favoriser l'inclusion des Autochtones dans l'entreprise et créer un environnement de travail sûr et solidaire pour les employés autochtones. Lancé à l'été 2015, le réseau compte maintenant plus de 600 membres autochtones et non autochtones. Il est structuré autour de quatre secteurs clés qui progressent par petites équipes de travail appelées Cercles. Chaque Cercle comprend de cinq à huit membres provenant de tous les secteurs de Suncor qui se réunissent régulièrement pour développer des programmes et des initiatives :

- **Cercle de la communauté autochtone**
Bâtir une communauté de soutien des employés autochtones à Suncor
- **Cercle de rapprochement des Autochtones**
Former un bassin d'ambassadeurs de Suncor pour se rendre dans les communautés autochtones, en mettant l'accent sur les jeunes
- **Cercle consultatif autochtone**
Mettre au point un moyen pour les employés autochtones de conseiller Suncor sur la façon de travailler avec les peuples autochtones
- **Cercle de sensibilisation à la culture autochtone**
Accroître la sensibilisation et la compréhension à Suncor concernant les expériences des Autochtones



INNOVATION

Suncor a été un pionnier de la mise en valeur des sables pétrolifères. Nos premiers investissements dans la technologie ont aidé à libérer le potentiel de l'industrie des sables pétrolifères en améliorant la fiabilité et le rendement, en augmentant la productivité et en réduisant les coûts, tout en diminuant l'empreinte environnementale de nos activités. Aujourd'hui, de nouvelles technologies et des idées novatrices continuent d'occuper une place fondamentale dans nos activités.

Notre approche en matière de technologie et d'innovation	121
Technologies in situ	125
Technologies d'exploitation minière	130
Technologies de valorisation et de raffinage	132
Technologies de remise en état	133
Numérisation	135
Collaboration.....	137

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIE ET D'INNOVATION

Suncor a été un pionnier de la mise en valeur des sables pétrolifères. Nos premiers investissements dans la technologie ont aidé à libérer le potentiel de l'industrie des sables pétrolifères en améliorant la fiabilité et le rendement, en augmentant la productivité et en réduisant les coûts, tout en diminuant l'empreinte environnementale de nos activités.

Aujourd'hui, de nouvelles technologies et des idées novatrices continuent d'occuper une place fondamentale dans nos activités. Nous utilisons une approche équilibrée en matière de développement technologique, en mettant l'accent à la fois sur la technologie d'amélioration continue (améliorations progressives des processus existants) et sur la technologie stratégique (innovante, perturbatrice). En 2017, nous avons investi environ 350 millions de dollars dans le développement et la mise en oeuvre de technologies dans le cadre d'une stratégie technologique solide pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations.

Nos efforts en matière de développement technologique portent largement sur quatre secteurs où nous visons des résultats précis en matière d'impacts environnementaux et de gestion des coûts :

1. Exploitation in situ
2. Exploitation minière et résidus
3. Valorisation et raffinage
4. Clôture

Numérisation

Nous exploitons déjà beaucoup la technologie de l'information dans notre entreprise, mais le monde de plus en plus numérique propose d'excitantes nouvelles possibilités. Dans le cadre de notre démarche d'innovation, nous mobilisons une technologie numérique dans des domaines comme

les données améliorées, les analyses évoluées et l'automatisation afin d'améliorer la sécurité, la productivité, la fiabilité et le rendement environnemental de nos activités.

Collaboration en technologie

Dans certains cas, nous dirigeons résolument nous-mêmes le développement et le déploiement de nouvelles technologies. Cependant, dans la plupart des cas, nous collaborons par l'intermédiaire de consortiums ou avec des organismes tiers. La collaboration est essentielle aux efforts de l'industrie des sables pétrolifères en vue du développement et du déploiement de nouvelles technologies.

COSIA

Suncor dirige et participe à plusieurs études et projets technologiques par l'intermédiaire de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#), une alliance de sociétés représentant 90 % de la production tirée des sables pétrolifères. En mettant l'accent sur quatre grands secteurs environnementaux prioritaires – gaz à effet de serre, sol, résidus et eau – la COSIA réunit des personnes pour relever des défis environnementaux spécifiques, afin d'écourter les délais d'innovation dans l'ensemble de l'industrie des sables pétrolifères. À ce jour, les efforts de la COSIA ont inclus :

- 981 technologies mises en commun (45 obtenues en 2017)
- 1,4 milliard de dollars consacrés au développement de technologies (188 millions de dollars en 2017)
- 308 projets actifs courants (99 obtenus en 2017)
- 545 millions de dollars pour les projets courants en cours (188 millions de dollars en 2017)
- Un rôle de direction pour Suncor dans le cadre de plusieurs projets, y compris le [Centre de technologie de la gestion de l'eau](#)
- Une participation de Suncor en tant que société membre de la COSIA au [NRG COSIA Carbon XPRIZE](#)

- En 2017, un rôle de direction pour Suncor dans le cadre de 61 études et projets conjoints de l'industrie menés sous l'égide de la COSIA

Evok Innovations

Suncor est un cofondateur d'Evok Innovations avec BC Cleantech, CEO Alliance et Cenovus Energy pour accélérer le développement de technologies en démarrage.

[Evok](#) réunit l'industrie des technologies propres de la Colombie-Britannique et le secteur pétrolier et gazier de l'Alberta pour faire progresser les nouvelles technologies axées sur les améliorations environnementales et économiques pour la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière.

Lancé en 2016, Evok est un fonds qui offre du mentorat aux innovateurs et l'accès à du capital pour faire progresser le développement des technologies précommerciales. Une importante caractéristique d'Evok est l'accès qu'il procure aux clients finaux (Suncor et Cenovus) à un stade précoce de la vie des entreprises en démarrage.

En 2016 et en 2017, Evok a financé 10 entreprises de technologie :

- **DarkVision**
Technologie d'imagerie ultrasonore haute résolution pouvant être utilisée à l'intérieur des puits
- **Expeto**
Fournit des réseaux privés, mondiaux et sécurisés pour les applications d'entreprise
- **HARBO Technologies**
A développé le système de confinement le plus petit et le plus léger au monde pour les déversements d'hydrocarbures en mer
- **Kelvin**
Intelligence cinétique 3D industrielle et gestion des relations entre les équipements
- **Metabolik Technologies**
Plateforme de biorestauration qui permet aux microbes de réduire la concentration d'acides naphthéniques et d'autres constituants présents

dans les bassins de résidus de sables pétrolifères

- **Mosaic Materials**
Enlèvement du dioxyde de carbone et d'autres impuretés contenus dans les gaz par intermédiaire d'adsorbants à matériau-cadre organométallique (MOF)
- **Opus 12**
Développement d'un dispositif qui recycle le CO₂ en produits chimiques et en carburants et combustibles à coût concurrentiel
- **Rotoliptic Technologies**
Technologie de pompe de fond en tant que solution hautement efficace pour remplacer les pompes submersibles électriques
- **Syzygy Plasmonics**
Développe des réacteurs chimiques afin de fournir un système de production d'hydrogène à faible coût et à faibles émissions pour le transport léger et lourd

Clean Resource Innovation Network

Suncor est un membre actif du [Clean Resource Innovation Network \(CRIN\)](#), un groupe de professionnels de l'industrie pétrolière et gazière, d'innovateurs, de financiers, de décideurs politiques, d'incubateurs et accélérateurs, d'universitaires et d'étudiants visionnaires voués à la réussite du secteur des hydrocarbures, au mieux-être des personnes et des collectivités qu'il touche et à une économie canadienne forte, compétitive sur le plan du carbone et diversifiée.

Le CRIN accélère le développement de solutions innovantes en établissant des priorités pour l'industrie et en connectant des innovateurs avec l'écosystème (chercheurs, investisseurs, petites et moyennes entreprises, gouvernements, ONG, autres innovateurs) et les ressources (financement, talent, laboratoires et installations) pour cibler une performance environnementale et une compétitivité des coûts de calibre mondial. Cela assurera la prospérité continue du Canada grâce à de nouveaux emplois hautement spécialisés et de grande valeur et favorisera une diversité économique par le biais d'entreprises dérivées et de plus grandes exportations de technologies.

En tant que réseau, le CRIN est composé de personnes et d'entreprises qui représentent une gamme diversifiée de ressources, de capitaux et de talents très efficaces à l'échelle de l'industrie et des régions; nos

participants et nos impacts sont d'envergure mondiale. Le CRIN s'appuie sur la longue réussite du Canada en matière d'innovation et positionne le secteur de l'énergie pour un succès continu au 21^e siècle en mettant résolument l'accent sur une commercialisation accélérée de la technologie et de l'innovation.

Investissements et partenariats stratégiques

Suncor surveille également les technologies développées par des parties externes pour déterminer s'il convient d'investir pour les adapter pour ses activités et à quel moment. Ceci signifie financer des entreprises externes dont les idées technologiques répondent aux besoins de nos activités ou de notre entreprise.

Ce type de développement technologique est géré avec attention pour assurer qu'il offre un avantage économique et environnemental à Suncor. Il s'agit d'une stratégie clé dans un monde où les produits et services évoluent rapidement.

Par exemple :

- **[Emerald Technology Ventures](#)**
Un leader et un investisseur mondial dans le domaine des nouvelles technologies industrielles
- **[LanzaTech](#)**
Un producteur de biocarburants basé aux États-Unis qui développe une technologie de fermentation de gaz exclusive pour recycler des gaz résiduels et des émissions de gaz à effet de serre en carburants et en produits chimiques sobres en carbone
- **[Benefuel](#)**
Une entreprise de commercialisation de technologie qui a la capacité de traiter des charges d'alimentation à faible coût afin de produire un biodiesel de grande qualité sobre en carbone
- **Partenariats universitaires**
Suncor soutient depuis longtemps le travail de recherche et de développement de programmes dans les principales universités canadiennes

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET MISE EN OEUVRE

	DÉCOUVERTE	CONCEPTION	DÉVELOPPEMENT	MISE EN OEUVRE
ACTIVITÉS IN SITU	<ul style="list-style-type: none"> Technologies de forage des puits Nouvelles technologies de réchauffage de la subsurface Solution de rechange de co-injection de gaz 	<ul style="list-style-type: none"> DCSG (Génération de vapeur par contact direct) Technologies à base de chaleur et de solvants <ul style="list-style-type: none"> EASE et ESEIEH[™] Nsolv[™] Technologies vapeur-solvant <ul style="list-style-type: none"> DGMV-SE (Drainage par gravité au moyen de vapeur à solvant en expansion) Procédé hybride vapeur-solvant optimisé 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement de l'eau produite par osmose inverse à haute température 	<ul style="list-style-type: none"> DGMV LITE (Drainage par gravité au moyen de vapeur à intensité réduite grâce à des améliorations techniques) Projets pilotes de co-injection de gaz non condensable (Firebag et MacKay River) Améliorations des puits <ul style="list-style-type: none"> Puits multilatéral (Firebag) Pompes submersibles électriques Dispositifs de contrôle de débit M-Tool (Firebag)
ACTIVITÉS MINIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> Résidus de traitement des mousses 	<ul style="list-style-type: none"> Extraction non aqueuse 		<ul style="list-style-type: none"> Traitement des mousses au solvant paraffinique Système de transport autonome
VALORISATION ET RAFFINAGE		<ul style="list-style-type: none"> Technologie de craquage thermique doux 		<ul style="list-style-type: none"> Traitement des eaux usées - ultrafiltration par membrane
REMISE EN ÉTAT				<ul style="list-style-type: none"> Lac de kettle de démonstration PASS (Structure permanente d'entreposage aquatique) Tourbière Nikanotee



TECHNOLOGIES IN SITU



Extraction in situ de nouvelle génération

La technologie et les idées novatrices ont permis la mise en valeur rentable et durable des sables pétrolifères au cours des cinq dernières décennies. Notre industrie s'attaque maintenant à des défis différents – réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), la consommation d'eau et les impacts sur les sols. Dans ce contexte, nous croyons que le développement et le déploiement de nouvelles technologies ont des rôles clés à jouer dans la poursuite de la mise en valeur et de la croissance de notre production tirée des sables pétrolifères.

La technologie actuelle de Suncor pour la production in situ par drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) utilise des paires parallèles de puits horizontaux pour récupérer le bitume. Le puits supérieur distribue de la vapeur pour réchauffer le gisement et ramollir le bitume, lui permettant de s'écouler vers le puits inférieur d'où il peut être pompé vers la surface.

Une des difficultés du DGMV est qu'il faut généralement chauffer le gisement à 200 °C ou plus pour que le bitume puisse s'écouler, ce qui entraîne une consommation considérable de gaz naturel qui produit des émissions de gaz à effet de serre et nécessite la manutention et le traitement de grandes quantités d'eau pour produire la vapeur.

En 2016, nous avons annoncé un objectif concernant la réduction de l'intensité des émissions totales provenant de notre production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030. Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, nous devons développer et déployer des technologies qui vont au-delà du procédé DGMV actuel.

« Nous développons un portefeuille de technologies in situ afin de réduire l'intensité carbonique de la production de bitume et améliorer la compétitivité des coûts », dit Gary Bunio, directeur général, Sables pétrolifères, Technologie stratégique - Amont.

Nous utilisons ce que nous avons appris en mettant en œuvre le procédé de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) au cours des 15 dernières années pour développer une gamme de technologies qui offrent la possibilité d'apporter des améliorations considérables dans les domaines suivants :

- consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre
- utilisation et traitement de l'eau
- taux de production et récupération des ressources
- impacts sur les sols
- dépenses en immobilisations et charges d'exploitation
- qualité et valeur des produits

Notre projet pilote initial et les résultats de simulation de ces technologies indiquent qu'il existe un potentiel considérable de réduire les émissions de GES aux installations existantes (actifs matures) et que les réductions des émissions pourraient atteindre 50 % ou plus aux nouvelles installations (actifs à construire) qui assureront notre croissance. De plus, nous prévoyons que les émissions du secteur Aval associées au raffinage du produit iront en diminuant. Ces technologies pourraient produire un pétrole brut plus léger plus sobre en carbone, ce qui réduira les besoins en diluant pour le transport et réduira davantage les émissions de GES sur le cycle de vie pour ces technologies.

« Nous croyons que ces technologies, si elles s'avèrent fructueuses, permettraient au pétrole dérivé des sables pétrolifères d'avoir des intensités de GES égales ou inférieures à celles du baril nord-américain moyen, ajoute Gary. À notre avis, une des possibilités serait une solution hybride combinant plusieurs des approches et technologies novatrices que nous évaluons en ce moment. »

La technologie et l'innovation aideront à façonner l'avenir de la production et de la consommation d'énergie. Notre approche se fonde sur un portefeuille – faire progresser de multiples technologies à tout moment donné, en comprenant qu'elles ne seront pas toutes fructueuses. Les technologies qui figurent dans ce Rapport sur le développement durable reflètent uniquement une portion des nombreuses initiatives que nos équipes travaillent actuellement à comprendre et à faire progresser.

Suncor travaille intensivement avec des organismes de recherche, des fournisseurs de technologies et des universités, ainsi qu'avec les propres experts techniques de Suncor à identifier, à évaluer et à faire progresser les technologies en stade précoce. Certains exemples de ces technologies incluent :

- les technologies de forage des puits, y compris les dispositifs de régulation de débit
- les nouvelles technologies de réchauffage de la subsurface y compris la circulation de fluides et de vapeur au moyen de dispositifs électriques
- une solution de recharge au DGMV faisant appel à l'injection combinée de gaz
- l'application d'analyses évoluées des données afin d'optimiser nos processus et nos activités

Procédés à base de chaleur et de solvants

Suncor mène des essais pilotes d'un certain nombre de technologies qui offrent la possibilité de réduire les impacts environnementaux de façon importante tout en améliorant du même coup la rentabilité économique de la production de bitume in situ. Nous nous concentrons surtout sur l'utilisation de solvants pour réduire les températures d'extraction et la consommation d'énergie, accroître la productivité et améliorer la qualité du produit.

Les solvants peuvent être utilisés conjointement avec de la vapeur et des technologies de réchauffage des puits tels que l'Extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique EASE; la détermination de la configuration et de l'application optimales est un axe principal du développement de la technologie à Suncor.

EASE

Plutôt que d'utiliser de la vapeur pour réchauffer le bitume, l'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique (EASE) utilise de l'énergie électromagnétique conjointement avec un solvant léger (comme le butane ou le propane) pour réchauffer doucement et mobiliser le bitume en vue de sa production. Le chauffage électromagnétique fonctionne selon le même principe que votre four à micro-ondes; l'utilisation d'un solvant léger permet d'abaisser considérablement les températures de fonctionnement nécessaires, ce qui peut éliminer les besoins en eau de traitement et réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES.

ESEIEH^{MC}

Même si EASE est une plateforme technologique générale, nous avons mené des travaux précis depuis plus de cinq ans pour faire progresser cette technologie dans le cadre du projet pilote Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (ESEIEH^{MC}) à notre site de Dover.

Le projet pilote ESEIEH^{MC} est soutenu par un consortium composé de Suncor, Devon Canada, Nexen Energy ULC, Harris Corporation et Emissions Reduction Alberta et les essais sont en cours. Le procédé ESEIEH^{MC}, à l'instar du procédé DGMV, utilise des puits configurés en paires de puits horizontaux. Avec le procédé ESEIEH^{MC}, la vapeur est remplacée par de la chaleur électromagnétique et un solvant.

En cas de succès commercial, cette technologie offre les améliorations potentielles suivantes :

- réduction de 50 à 75 % des émissions de GES
- élimination des besoins en eau de traitement
- réduction de la taille de l'installation en surface
- capacité de transporter le produit avec moins de diluant
- réduction de la teneur en carbone du bitume

Nous prévoyons que l'essai pilote du procédé ESEIEH^{MC} nous fournira en 2018 et en 2019 des résultats qui nous permettront d'évaluer plus à fond le potentiel de la technologie.

Parallèlement à l'essai pilote, Suncor fait progresser le concept commercial de la technologie EASE avec Harris Corporation et ce travail sera achevé

en 2018. Une fois l'essai pilote du procédé ESEIEH^{MC} terminé, Suncor a l'intention de mettre en œuvre la technologie à l'échelle d'une plateforme dans une installation de démonstration in situ.

NSolv^{MC}

Entre 2013 et 2017, Suncor a soutenu un essai pilote à sa concession de Dover pour faire un essai sur le terrain de la technologie d'extraction au solvant appelée Nsolv^{MC}. Nsolv^{MC} emploie du propane ou du butane vaporisé pour fournir la chaleur de la même façon que le fait la vapeur. Ce solvant a aussi pour effet de diluer et de mobiliser le bitume, ce qui abaisse considérablement les températures et la quantité de chaleur requise pour le procédé, d'où des émissions de GES beaucoup plus faibles.

En cas de succès commercial, Nsolv^{MC} offre les améliorations potentielles suivantes :

- réduction de 50 à 75 % des émissions de GES
- élimination des besoins en eau de traitement
- réduction de la taille de l'installation en surface
- capacité de transporter le produit avec moins de diluant
- réduction de la teneur en carbone du bitume

L'essai sur le terrain avec Nsolv^{MC} s'est terminé en 2017 et Suncor et Nsolv^{MC} continuent d'évaluer les résultats.

Procédé hybride solvant-vapeur optimisé

Suncor s'appuie sur son expérience et sa connaissance existante de procédés surtout à base de solvants, acquises dans le cadre de sa participation à des expériences il y a plus de 20 ans en vue de la mise au point d'une technologie hybride solvant-vapeur optimisée à considérer pour une démonstration. Contrairement au procédé DGMV-SE, celui-ci utilise principalement du solvant et une part relativement modeste d'injection combinée de vapeur (<15 %) utilisée comme source de chaleur additionnelle dans le gisement.

Suncor mène actuellement des activités de simulation et d'optimisation et s'attend à être en mesure de prendre une décision quant à l'occasion ou non de faire passer cette technologie à une phase d'essai pilote et de démonstration en 2018.

Technologies vapeur-solvant

La combinaison de vapeur et d'un solvant offre la possibilité de réduire considérablement les émissions de GES et Suncor continue de faire progresser ces technologies dans le cadre de simulations, d'essais pilotes et de démonstrations. Il y a une large gamme de solvants, de concentrations et d'autres variables à considérer et la technologie optimale dépendra d'une combinaison de ces facteurs.

L'une des technologies que nous développons en ce moment est le procédé DGMV-SE.

DGMV-SE

Le procédé DGMV à solvant en expansion co-injecte jusqu'à 15 % de solvant avec la vapeur afin de réduire les exigences en vapeur de la production par DGMV. Le procédé devrait diminuer les exigences en eau de traitement et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 15 % ou plus. Un élément clé de notre évaluation de cette technologie est l'amélioration de notre compréhension du confinement et de la récupération du solvant. Suncor démontrera la technologie à Firebag à compter de 2018 et évalue en ce moment le potentiel de mise en œuvre commerciale.

Nous comptons entreprendre la stratégie de commercialisation en 2018 et la mise en œuvre est prévue pour 2022.

Génération de vapeur par contact direct (DCSG)

Dans le procédé de génération de vapeur par contact direct (DCSG), de l'eau usée entre en contact direct avec les produits d'une combustion oxycombustible. Cela crée un mélange de vapeur et de dioxyde de carbone qui élimine la nécessité de recourir à de la vapeur produite au moyen de la technologie de chaudière classique, soit les générateurs de vapeur à circuit ouvert (OTSG). Suncor fait progresser cette technologie en travaillant avec CanmetENERGY à la conception de cet essai pilote.

En 2017, Suncor a entrepris un projet pilote à MacKay River pour co-injecter du CO₂ avec de la vapeur et continue d'évaluer les résultats. Ce procédé a le potentiel de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les exigences en eau et aussi de réduire les exigences en équipement et en terrains en éliminant le besoin d'une chaudière OTSG. Suncor continue d'évaluer cette technologie en collaboration avec CanmetENERGY et

Alberta Innovates.

Suncor continue d'évaluer les résultats du projet pilote de co-injection de CO₂, ainsi que de faire progresser la conception commerciale de la technologie DCSG. On s'attend à ce qu'une décision quant à un essai pilote sur le terrain soit prise en 2018.

Traitement de l'eau produite par osmose inverse à haute température

Suncor s'est associée à Devon Energy et à Suez (anciennement GE Water) pour démontrer des membranes d'osmose inverse à haute température (HTRO) pour le traitement de l'eau dans le cadre du procédé DGMV. Le projet validera la technologie pour l'application dans les conditions haute température du procédé DGMV. Si les essais sont fructueux, les membranes pourraient éliminer le besoin de réduire la température et la pression de l'eau produite avant le traitement de l'eau.

Une usine utilisant des membranes à haute température pourrait réduire l'énergie et l'infrastructure requises pour le procédé de traitement d'eau du DGMV. La technologie pourrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5 à 10 %, comparativement à une installation DGMV de référence typique. De plus, pour les nouvelles constructions, la technologie pourrait réduire les dépenses en immobilisations comparativement aux usines de traitement d'eau classiques des installations DGMV.

Suncor et les partenaires dans le projet visent à achever l'essai du prototype en 2019, avec la possibilité de passer en 2020 à une démonstration pilote sur le terrain qui s'achèverait en 2021.

Installation de démonstration in situ

L'installation de démonstration in situ (ISDF) sera un endroit où nous pouvons optimiser, tester et commercialiser une série de technologies in situ évoluées. Cette installation sera flexible dans sa conception, ce qui permettra à Suncor d'explorer et de tester des technologies multiples qui utilisent une combinaison d'hydrocarbures légers injectés (butane ou propane), de réchauffage des puits et/ou de petites quantités de vapeur injectées dans le but d'améliorer les méthodes d'extractions in situ classiques et la performance environnementale et économique.

La première technologie de récupération que l'on prévoit déployer à l'ISDF est un procédé qui utilise un solvant (tel que le propane ou le butane) en combinaison avec le réchauffage du puits et/ou de la vapeur.

Selon le calendrier du projet, la préparation du site devrait débuter en 2019 et nous prévoyons que la construction sera achevée vers la fin de 2020.

DGMV LITE

Durant la phase de vie productive d'un gisement de sables pétrolières, différentes techniques peuvent être utilisées pour optimiser la production et la récupération de pétrole. Un bon exemple d'innovation évolutive ayant le potentiel de faire une grosse différence est l'ajout de faibles volumes d'additifs apparentés au savon – les surfactants – à la vapeur pour la production par DGMV. Éventuellement, une réduction du ratio vapeur-pétrole permettrait de produire davantage de pétrole avec moins de vapeur et d'exigences en matière de manutention de fluides, ce qui abaisserait les coûts et l'intensité des GES. Contrairement à d'autres idées qui conviennent davantage à de nouvelles installations, le procédé DGMV LITE peut être déployé dans les installations existantes afin de réduire plus rapidement notre empreinte écologique courante.

Notre programme de surfactants à MacKay River a été prolongé pour permettre une démonstration technologique plus large en 2018. Sous réserve de résultats positifs à MacKay River, nous prévoyons étendre ce programme à un projet à plus grande échelle à Firebag en 2018.

Améliorations des puits

L'amélioration de la fiabilité des actifs DGMV crée des opportunités de récupérer le pétrole plus efficacement tout en consommant moins d'énergie et d'eau.

Suncor a un certain nombre de projets d'amélioration des puits à Firebag et à MacKay River qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à abaisser les coûts. Ces technologies sont facilement adaptables à nos actifs à construire Meadow Creek et Lewis, où nous les intégrons à nos plans de développement des gisements en vue d'accroître la valeur des projets.

Suncor a aussi un grand nombre de technologies d'amélioration des puits qui peuvent être commercialement viables dans un horizon de un à quatre ans. Les projets incluent :

- **Le forage d'un puits multilatéral à Firebag en 2018.** Cette technologie réduit le nombre de têtes de puits requises et l'empreinte globale et ce faisant, réduit le capital de maintien consacré au forage et à la complétion. L'essai pilote testera la performance de deux puits producteurs par l'intermédiaire d'un puits multilatéral.
- **L'amélioration de la fiabilité des pompes submersibles électriques** dans le cadre d'une collaboration conjointe de l'industrie. L'amélioration de la durée de vie des pompes améliorera grandement les coûts consacrés à la maintenance et à la fiabilité, évitera la perte de production et réduira les émissions de GES. Dans le cadre de notre partenariat, nous devrions pouvoir mener un essai pilote portant sur deux puits au début de 2019.
- **Le déploiement réussi de dispositifs de contrôle de débit (DCD)** dans plus de 300 des puits de Suncor et de ses partenaires de l'industrie. En contrôlant où la valeur est distribuée dans le réservoir, nous pouvons améliorer la conformité de la vapeur le long du puits et grandement améliorer l'efficacité de la vapeur. Ce faisant, nous avons été en mesure d'éviter l'obstruction et la déflexion de la vapeur et la conicité de la vapeur entre les puits.
- **Des améliorations aux dispositifs de contrôle de débit connues sous le nom de M-Tool** améliorent davantage l'efficacité et la fiabilité des dispositifs et réduisent les coûts grâce à une simplification du concept. Le M-Tool fait actuellement l'objet d'un essai pilote à Firebag, avec des résultats préliminaires encourageants.

Co-injection de gaz non condensable

À long terme, les gisements DGMV matures voient leur production diminuer et leur ratio vapeur-pétrole augmenter. Suncor a réalisé un essai pilote de la co-injection de gaz non condensable (GNC) pour détourner la vapeur des puits vieillissants vers de nouveaux puits affichant un ratio vapeur-pétrole plus bas. La co-injection de méthane avec la vapeur permet de réduire le ratio vapeur-pétrole tout en maintenant la production et la pression. Cette technique réduit l'impact environnemental en optimisant la demande en vapeur à nos installations tout en réduisant l'intensité

énergétique et les émissions de CO₂.

Les projets pilotes à Firebag et à MacKay River ont montré des résultats encourageants, suscitant des démonstrations technologiques à plus grande échelle aux deux installations. La démonstration agrandie à MacKay River est en cours et celle à Firebag devrait débuter plus tard en 2018.

Suncor se penche également sur l'utilisation de la co-injection de GNC pour améliorer l'extraction à partir des gisements. En augmentant la pression du gisement, il est possible de réduire les pertes de chaleur ce qui peut diminuer le ratio vapeur-pétrole et les émissions de CO₂.

TECHNOLOGIES D'EXPLOITATION MINIÈRE

Décarbonisation

Suncor s'est engagée à développer des technologies qui lui permettront de produire du pétrole brut à partir de ses projets dans le secteur des sables pétrolifères selon des coûts d'approvisionnement et une empreinte écologique égaux ou inférieurs à ceux de la production de pétrole classique. Cela pourrait se faire en partie par la décarbonisation sélective de nos produits tirés des sables pétrolifères.

Qu'est-ce que cela signifie?

Le bitume est un mélange complexe de composés, dont des constituants hydrocarbonés lourds qui doivent être considérablement valorisés et raffinés avant de pouvoir être utilisés comme essence, carburant diesel ou autre combustible. La valorisation fait référence aux processus qui augmentent le ratio hydrogène-carbone de ces constituants lourds. Une façon d'atteindre ce résultat est de rejeter une partie du carbone contenu dans le bitume. Cette « décarbonisation » est susceptible :

- d'accroître la valeur du pétrole dérivé du bitume tout en retirant simultanément de façon permanente le carbone, le soufre et les impuretés du réseau mondial de carburants et combustibles
- de diminuer la quantité de diluant nécessaire au transport et réduire les exigences en hydrogène et en énergie pour le traitement, d'où une réduction des émissions de gaz à effet de serre
- d'accroître la capacité pipelinère

La décarbonisation est un domaine d'intérêt stratégique pour le développement technologique à Suncor – des procédés fiables et moins énergivores seront nécessaires pour en réaliser les avantages. On pourrait ainsi obtenir un pétrole brut de plus grande valeur livré à un coût plus bas et avec une incidence environnementale plus faible « du puits aux roues ».

Extraction non aqueuse

Dans le cadre de partenariats avec des fournisseurs d'équipement et des organismes de recherche tels que [Innotech Alberta](#) (anciennement Alberta Innovates), nous explorons de nouvelles technologies d'exploitation minière à ciel ouvert et d'extraction de bitume qui pourraient réduire ou éliminer les besoins en eau dans le procédé d'extraction du bitume.

À l'heure actuelle, on utilise de l'eau tiède pour séparer le bitume du sable. Si nous pouvions réduire la quantité d'eau requise dans l'équation et la remplacer par un autre solvant, nous pourrions peut-être ainsi réduire l'utilisation d'eau, les besoins liés aux bassins de résidus et peut-être aussi notre empreinte en gaz à effet de serre en abaissant les températures de fonctionnement et en simplifiant le processus global.

Nous menons actuellement divers essais pilotes en laboratoire au moyen de solvants pour prouver que nous pouvons extraire du bitume efficacement sans eau et produire un mélange sec de sable et d'argiles issu de ce procédé qui pourrait être retourné à la mine aux fins de remise en état.

Ce travail inclut l'évaluation de nombreuses options de traitement pour élaborer un concept optimal en vue d'une démonstration pilote planifiée pour 2019.

Résidus de traitement des mousses

La production de bitume provenant des gisements de sables pétrolifères exploitables par procédé minier comprend un certain nombre d'étapes visant à améliorer la qualité du bitume produit. L'une de ces étapes – appelée « traitement des mousses » – utilise un hydrocarbure léger pour aider à enlever la plus grande partie de l'eau et des minéraux de la mousse de bitume générée dans le circuit d'extraction, faisant en sorte que le bitume dilué obtenu convienne à la valorisation. L'eau et les minéraux font partie d'un flux de résidus connu sous le nom de résidus de traitement des mousses (RTM). Les RTM sont constitués d'eau, de sable, de divers minéraux et d'hydrocarbures résiduels.

Afin d'assurer une gestion efficace des matières RTM (à court et à long terme), il faut considérer certaines des caractéristiques des flux. Les constituants comme les éléments terrestres rares ou les composés contenant du titane ou du zirconium pourraient être des sources de revenus potentiels dans le futur. En même temps, les considérations environnementales pour d'autres constituants nécessitent des plans détaillés pour la disposition à long terme.

L'évaluation du rendement environnemental des RTM fournit un exemple éloquent de collaboration réussie au sein de l'industrie. Par l'intermédiaire de la COSIA, Suncor participe activement à divers programmes visant

à mesurer l'impact des RTM et à élaborer des stratégies d'atténuation. Suncor se penche aussi activement sur des façons d'utiliser la bioactivité naturelle observée dans les aires de confinement des résidus pour gérer les impacts environnementaux de ces matières.

De plus, Suncor a reconnu que la présence d'éléments terrestres rares dans les RTM pourrait vouloir dire que ces résidus pourraient être considérés comme une ressource stratégique pour le 21^e siècle plutôt que comme un flux de déchets. De nombreux articles utilisés quotidiennement (des piles rechargeables aux lunettes de soudage en passant par les aimants) utilisent des minéraux comme le vanadium ou le titane. La recherche se poursuit pour déterminer s'il est possible de développer des procédés qui dégageraient la valeur de ces éléments sur le plan commercial, tout en améliorant simultanément le rendement environnemental de l'industrie des sables pétrolifères.

Traitement des mousses au solvant paraffinique



Notre mine Fort Hills emploie un procédé appelé Traitement des mousses paraffinique (PFT). Le bitume obtenu par ce processus de valorisation partiel est de meilleure qualité puisque nous enlevons 10 % du fond du baril, essentiellement composé de molécules d'asphaltène lourdes et de particules minérales solides de faible valeur – que nous laissons dans le sol – ce qui évite de produire et de libérer des émissions de CO₂ de cette partie négligeable du baril.

Notre mine Fort Hills emploie un traitement des mousses au solvant paraffinique (PFT) pour transformer les mousses produites dans le circuit d'extraction en charge d'alimentation pour les usines de valorisation. Dans le procédé PFT, nous retirons sélectivement une partie des asphaltènes (les fractions lourdes de faible valeur du bitume extrait) pour créer un bitume

plus léger, de plus grande qualité qui nécessite moins de diluant pour le transport par pipeline et qui n'a pas besoin d'être valorisée, ce qui nous laisse plus de flexibilité pour le traitement en aval. En raison de ce procédé de décarbonisation partielle, nos émissions de gaz à effet de serre pour le baril moyen extrait à Fort Hills sont équivalentes à celles du baril de brut moyen raffiné aux États-Unis.

Systèmes de transport autonome

Au début de 2018, nous avons annoncé que nous allions de l'avant avec la mise en place progressive de systèmes de transport autonome dans les mines que nous exploitons, à commencer par la mine North Steepbank. Au cours des six prochaines années, nous prévoyons déployer plus de 150 camions autonomes dans le cadre du programme dans son ensemble, qui constituera l'un des investissements les plus importants au monde dans le domaine des véhicules autonomes électriques.

Les camions autonomes fonctionnent au moyen de GPS, de communications sans fil et de technologies de perception. Le fonctionnement des camions est prévisible et ils sont équipés d'un ensemble de dispositifs de sécurité comme des systèmes d'itinéraires prédéterminés et de détection des obstacles. Ils permettent de réduire l'interaction entre les gens et l'équipement, ce qui diminue les taux d'incident et de blessures potentielles. Les camions utilisés dans le cadre des activités de Suncor sont conçus pour fonctionner en mode autonome ou manuel.

Même si Suncor est la première entreprise à mettre en place ce type d'équipement au Canada, cette technologie est commercialement utilisée dans des sites miniers en Australie, aux États-Unis et au Chili.

Les évaluations ont démontré que la technologie comporte de nombreux avantages par rapport aux camions et aux pelles utilisés actuellement. Les nouveaux camions affichent notamment une performance accrue en matière de sécurité, une meilleure efficacité opérationnelle et de plus faibles coûts d'exploitation.

Avec la mise en place de systèmes de transport autonome, certains postes seront modifiés à Suncor au fil du temps. Le déploiement des systèmes selon une approche progressive permettra à l'entreprise de volontairement cibler chaque mine et d'appliquer les leçons apprises d'un cas à l'autre.

TECHNOLOGIES DE VALORISATION ET DE RAFFINAGE

Les activités de valorisation et de raffinage de Suncor fournissent un important lien entre notre base de ressources canadienne et le marché de l'énergie.

Nous traitons du pétrole brut en produits de grande qualité qui répondent aux besoins des consommateurs. Nous continuons de rechercher des occasions de réduire l'impact environnemental qui résulte de l'extraction et de la production de pétrole et de la fabrication et de la distribution de carburants et combustibles.

Technologie de craquage thermique doux

Suncor utilise deux procédés de valorisation :

- **la cokéfaction ou le craquage thermique** qui réchauffe le bitume jusqu'au point où il se sépare en un flux gazeux et un sous-produit appelé coke
- **l'hydrotraitement** où on ajoute de l'hydrogène pour éliminer le soufre du produit qui est ensuite mélangé en vue de son expédition vers les raffineries

Les deux procédés nécessitent beaucoup d'énergie. Nous faisons progresser la recherche sur la viscoréduction thermique à basse température pour explorer la possibilité de valoriser sur place le bitume en un produit transportable et commercialisable. Cela éviterait la nécessité d'avoir une vaste unité de valorisation centralisée et diminuerait par le fait même la quantité de diluant requis pour commercialiser le produit.

Des températures de fonctionnement plus basses ont le potentiel de réduire les émissions au moment de la production et du raffinage.

Nous évaluons aussi l'intégration d'une étape de désasphaltage comme forme de décarbonisation pour rejeter les asphaltènes, afin de fabriquer un produit encore plus léger et d'une valeur encore plus grande pour le

marché. Cette occasion serait la version pour le raffinage du procédé de [traitement des mousses au solvant paraffinique](#) utilisé à notre mine Fort Hills.

Installation de traitement des eaux usées à Commerce City

De nombreux procédés industriels utilisent de l'eau, de la fabrication du bois et du métal à la production de papier et d'aliments – il en est de même pour le raffinage du pétrole. Notre raffinerie de Commerce City utilise à la fois de l'eau municipale et de l'eau souterraine collectée pour la production de vapeur et le refroidissement, ainsi que pour débarrasser le pétrole brut de contaminants naturels comme les sels et les minéraux, afin de prévenir la corrosion dans nos unités de traitement.

Une grande partie de cette eau est recyclée pour réutilisation à notre installation et la portion restante est traitée et rejetée dans un cours d'eau local, Sand Creek, en vertu d'un permis délivré par le Colorado Department of Public Health and Environment.

En 2017, la raffinerie de Commerce City a mis en service une amélioration de 65 millions de dollars à son installation de traitement des eaux usées existante en tirant parti d'une technologie appelée ultrafiltration par membrane pour traiter et filtrer l'eau. L'installation est l'une des premières en Amérique du Nord à utiliser cette technologie pour le traitement de flux d'eaux usées d'une raffinerie.

« L'ultrafiltration par membrane élimine les particules des eaux usées jusqu'à une taille d'environ 0,08 micron, explique April Maestas, directrice divisionnaire, Ingénierie - Aval, à Suncor. Cela est environ 1 000 fois plus petit que le diamètre d'un cheveu humain. »

Les phases de construction courante et future de l'installation de traitement des eaux usées nous permettront de nous efforcer d'améliorer continuellement notre rendement environnemental en ce qui a trait au traitement et au rejet des eaux usées.

TECHNOLOGIES DE REMISE EN ÉTAT

Nous travaillons avec acharnement à accélérer le rythme de la remise en état progressive des terrains perturbés dans nos zones d'exploitation minière et in situ.

Tourbière Nikanotee

En 2013, Suncor a terminé la création d'une tourbière de trois hectares, qui porte le nom de Nikanotee (prononcer Nee-ga-no-tee; mot cri qui signifie « avenir »). Cette réalisation a fait de Suncor l'une des premières entreprises au monde à recréer entièrement ce type de milieu humide. Ce travail a été réalisé en collaboration avec des chercheurs universitaires et des consultants de partout en Amérique du Nord.



Située à notre usine de base du secteur Sables pétrolifères près de Fort McMurray, en Alberta, notre tourbière de trois hectares est alimentée par un bassin versant artificiel de 32 hectares. Le projet est l'aboutissement de plus de 10 années de recherche collaborative.

La modélisation de la faisabilité hydrologique de la tourbière a été dirigée par un partenariat entre l'Université de Waterloo et la Cumulative Environmental Management Association (CEMA). Suncor a financé la conception et la construction de la tourbière. Nous finançons aussi la

recherche et la surveillance du site aménagé en collaboration avec Teck Resources et L'Impériale.

La recherche indique que la tourbière (un type de milieu humide qui présente un écosystème très productif et diversifié) reste humide tout au long des cycles saisonniers, la qualité de l'eau est bonne et les plantes poussent et se disséminent naturellement.

La tourbière Nikanotee est maintenant un projet conjoint de l'industrie apporté par Suncor aux autres membres de la COSIA.

PASS

S'appuyant sur les procédés actuellement utilisés dans nos activités de réduction des résidus (TRO^{MC}), Suncor a développé la Structure permanente d'entreposage aquatique (PASS), un procédé de traitement des résidus fluides, pour accroître de façon significative la quantité de résidus liquides qu'elle peut traiter de manière plus durable.

PASS combine le procédé TRO^{MC} et l'ajout d'un coagulant afin d'améliorer la qualité de l'eau exprimée des résidus fluides traités. Le procédé de traitement nous permet de déshydrater rapidement les résidus fluides, car les particules d'argile adhèrent au floculant, exprimant de façon sûre la plus grande partie de l'eau emprisonnée et fournissant un moyen efficace de créer un lac qui non seulement réalise notre plan de clôture, mais le fait de façon accélérée.

Pour valider ce concept de clôture, nous avons construit un lac de kettle de démonstration contenant des résidus fluides traités au moyen de PASS qui aura une couverture aquatique établie en 2018. Le projet fera l'objet d'une surveillance et d'une gestion adaptative pour les 15 prochaines années.

Lac de kettle de démonstration

Le lac de kettle de démonstration fait partie de notre programme de développement de technologie de clôture aquatique conçu pour nous assurer que nous pouvons remettre les sites miniers en état avec succès. Le projet de lac de kettle de démonstration incorpore le procédé de traitement des résidus fluides PASS comme première étape pour accélérer le processus d'établissement d'un lac capable de soutenir un écosystème

aquatique complet. Une couverture aquatique sera maintenant établie sur les résidus traités et on utilisera le même procédé que celui planifié pour le système de drainage de clôture à grande échelle.

Les lacs de kettle sont un élément nécessaire des plans de clôture et de remise en état réussis. Ils sont considérés comme une pratique exemplaire dans les industries minières partout dans le monde. Il existe un certain nombre de lacs de kettle en Alberta créés à partir d'anciennes mines de charbon à ciel ouvert qui sont maintenant utilisés pour la pêche récréative et la baignade et qui continuent d'être colonisés naturellement par les poissons et de servir de lieu de rassemblement pour les oiseaux migrateurs.

Tout au long du projet de lac de kettle de démonstration, la mobilisation des communautés autochtones est d'une importance capitale. Nous nous efforçons de travailler avec les collectivités au programme de recherche et de surveillance afin de pouvoir mettre nos apprentissages en commun. Avant le début des travaux de construction, nous avons invité les aînés d'une communauté voisine afin qu'ils procèdent à une bénédiction du terrain qui sera utilisé pour mettre en place le lac de démonstration.



Une aînée de la communauté de Fort McKay a procédé à une bénédiction du terrain avant le début de la construction du lac de kettle de démonstration.

NUMÉRISATION

L'innovation n'est pas une nouvelle chose pour nous; la technologie numérique non plus. Suncor est entrée dans l'espace numérique il y a déjà plusieurs années, avec l'introduction de technologies à l'échelle de l'entreprise.

Aujourd'hui, nous exploitons de plus en plus les capacités de la technologie pour contribuer à améliorer la sécurité, la productivité, la fiabilité et le rendement environnemental de nos activités.

Depuis 2017, nous mettons l'automatisation robotisée des processus à l'essai dans nos fonctions générales dans le but :

- de réduire le nombre de tâches manuelles répétitives
- d'améliorer la qualité de nos données
- de libérer du capital humain précieux pour accomplir du travail plus utile et de plus grande valeur

La prochaine évolution de ce travail est de chercher où cela pourrait s'appliquer dans d'autres domaines de l'entreprise, notamment pour certains de nos processus manuels et répétitifs en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

Les occasions de réduire les risques pour la sécurité sont toujours une priorité et les technologies de télédétection fournissent une autre solution rapide, sûre et rentable.

Des drones sont utilisés dans nos opérations pour aider à inspecter l'équipement et à surveiller les travaux de terrassement et d'autres utilisations sont actuellement à l'étude.

Suncor explore également l'utilisation d'analyses évoluées pour améliorer la sécurité personnelle et opérationnelle ainsi que le rendement environnemental. Représentant une large gamme de solutions, les analyses avancées proposent une exploitation sophistiquée de données qui permettent de mieux comprendre les profils et les tendances en ce



qui a trait à nos actifs et à notre effectif. Par conséquent, nous pouvons prendre des décisions et apporter des changements aux systèmes plus rapidement de façon à prévenir les accidents ou incidents. Cette capacité accrue de faire des prévisions fondées sur des faits devrait aussi améliorer la fiabilité, réduire les coûts de maintenance et optimiser le débit des installations.

Les solutions numériques sont aussi pertinentes à un niveau personnel. Des badges d'employé sans fil testés durant des activités de maintenance planifiées dans l'une des installations d'exploitation de Suncor en 2015 sont maintenant en voie d'être introduits dans d'autres installations de Suncor en tant qu'élément du matériel de sécurité personnelle. Les badges, qui transmettent la localisation de l'employé, sont munies d'un bouton de panique pouvant être utilisé en cas d'urgence. Les données agrégées provenant des badges aident à comprendre les mouvements des effectifs et à remédier à certaines préoccupations possibles.

L'équipement de protection individuelle utilisé par les employés et les entrepreneurs à certaines installations de valorisation sélectionnées a été adapté de façon à inclure des détecteurs de gaz sophistiqués. Les détecteurs peuvent détecter des niveaux dangereux de certains gaz ou vapeurs de solvant. Ils incluent aussi des dispositifs de repérage qui aident à accélérer les interventions d'urgence.

Nous avons aussi commencé à connecter le personnel de première ligne à l'information, par exemple en fournissant des tablettes aux travailleurs de maintenance et d'exploitation afin qu'ils puissent créer de l'information et y accéder sur le terrain, ce qui leur évite des allers-retours jusqu'à un lieu central et leur permet de prendre immédiatement de meilleures décisions fondées sur des données, ce qui améliore nos opérations.

Un environnement plus numérique permet de prendre de meilleures décisions plus rapidement tout en améliorant la transparence, la collaboration et l'efficacité. Les solutions numériques peuvent aussi avoir pour effet de réduire les coûts et nombre d'entre elles peuvent rapporter des avantages sur le plan de la sécurité, de la productivité, de la fiabilité et de l'environnement qui peuvent maintenant être étendus à l'échelle de toute l'entreprise.

COLLABORATION

Nous avons tous un rôle à jouer dans la création de notre avenir énergétique. Pour aller de l'avant, il est nécessaire d'avoir des conversations en profondeur - avec les groupes d'intérêt, les gouvernements et les partenaires de l'industrie, entre autres. Et bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur tout, les conversations nous aident à comprendre ce que nous avons en commun - un désir d'offrir de l'énergie qui améliorera la qualité de vie, favorisera un environnement sain et des collectivités dynamiques.

Partenariats avec les organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE)

Nous sommes en contact avec un large éventail de groupes et de personnes afin de recueillir leur avis. Nous établissons des relations, entre autres, avec ceux qui sont ouvertement opposés à la mise en valeur des sables pétrolifères. Nous avons ces conversations, car nous croyons qu'il est important d'écouter et de comprendre d'autres perspectives et de partager des connaissances et des façons de voir. Nous trouvons qu'il est avantageux d'aborder les choses différemment et il en résulte souvent de nouvelles idées, des solutions communes ou des façons différentes de travailler avec nos groupes d'intérêt.

Environnement de respect mutuel

Nous voulons collaborer avec les ONGE dans une atmosphère de respect mutuel, bien que cela ne signifie pas un accord total. Les ONGE avec lesquelles nous travaillons sont libres de critiquer publiquement notre entreprise ou notre industrie si elles le souhaitent, à l'exception de certaines initiatives auxquelles nous avons accepté de coopérer. En retour, nous nous réservons le droit de contredire des déclarations ou des recherches effectuées par ces ONGE si elles sont contraires aux faits établis. Autrement dit, les deux parties peuvent être en désaccord tout en continuant à collaborer pour le bien de l'ensemble de la société.

Au cours des dernières années, nous avons établi plusieurs partenariats efficaces avec des ONGE. Ces organismes sont, notamment :

Ceres

[Ceres](#) mobilise un réseau d'investisseurs, d'entreprises et de groupes de défense de l'intérêt public afin d'accélérer et d'élargir l'adoption de pratiques et de solutions commerciales durables pour bâtir une économie mondiale saine. Suncor est membre du Ceres depuis 2007. Nous travaillons en étroite collaboration avec un groupe diversifié d'intervenants réuni par Ceres pour discuter de notre stratégie globale en matière de développement durable, incluant la présentation de rapports, l'analyse des risques et la gestion des enjeux. Ce panel d'intervenants de Ceres nous a encouragés à développer notre première série d'objectifs en matière de performance environnementale. En 2015, Ceres a passé en revue notre ébauche des objectifs de développement durable et a fait part de ses commentaires. Dernièrement, Ceres a pris connaissance du Rapport climat 2017 de Suncor : une stratégie de résilience et a fait part de ses commentaires.

Conseil principal de la forêt boréale

Le [Conseil principal de la forêt boréale](#) est formé d'importants groupes voués à la conservation, de représentants des Premières Nations, d'entreprises exploitantes de ressources et d'institutions financières qui sont tous concernés par l'avenir de la forêt boréale du Canada ou y possèdent un intérêt. À titre de membre du Conseil, nous sommes l'un des signataires de la Vision pour la conservation de la forêt boréale. Nous nous sommes engagés à mettre en œuvre cette vision nationale dans le cadre de notre propre sphère d'activités et nous avons présenté aux membres du Conseil un plan d'action décrivant nos priorités et secteurs d'intervention.

Suncor a commandité un projet du Conseil principal de la forêt boréale visant à étudier la façon dont les peuples autochtones s'emploient à la protéger le caribou des bois. L'examen s'est penché sur les outils, les données, les pratiques et les structures de gouvernance utilisés par les Autochtones, y compris :

- les connaissances autochtones
- l'identification de l'habitat
- le suivi des tendances démographiques
- les autres aspects de la protection du caribou

Suncor participe aussi à un groupe de travail qui se penche sur la compréhension et la mise en œuvre du consentement libre, informé et préalable (CLIP) au Canada. Nous continuons de collaborer avec le Conseil principal de la forêt boréale sur cette importante question.

Energy Futures Lab

Pour répondre aux enjeux énergétiques actuels et futurs de la société, il faut avant tout faire des choix éclairés. C'est pourquoi Suncor et la [Fondation Suncor Énergie \(FSÉ\)](#) investissent dans une série évolutive d'initiatives pour collaborer à bâtir l'avenir énergétique que nous partagerons tous. Notre objectif est de tirer parti de nos forces en tant qu'entreprise énergétique et d'être le catalyseur d'un dialogue national inclusif qui permettra au Canada d'utiliser ses ressources énergétiques de façon judicieuse et d'ouvrir la voie à un avenir énergétique durable.



Lancé en 2015 et regroupant 40 membres, [Energy Futures Lab](#) est un groupe de collaboration multisectoriel œuvrant en Alberta mis sur pied pour façonner l'avenir énergétique de l'Alberta et renforcer sa position et sa réputation en tant que leader énergétique mondial. Dirigé par [The Natural Step \(TNS\) Canada](#), il est soutenu par quatre organismes :

- Fondation Suncor Énergie (FSÉ)
- Banff Centre
- Pembina Institute
- Gouvernement de l'Alberta

Les membres explorent la question suivante :

De quelle façon la position de chef de file de l'Alberta dans le système énergétique actuel peut-elle servir de plateforme pour la transition vers un système énergétique qui répondra aux besoins futurs?

Student Energy

[Student Energy \(SE\)](#), avec sa plateforme de sensibilisation à l'énergie interactive, est une autre initiative appuyée dans le domaine énergétique. Student Energy est un organisme international à but non lucratif qui aide les étudiants postsecondaires à former la prochaine génération de chefs de file engagés à assurer le virage mondial vers un avenir énergétique durable. Son approche qui consiste à tenir compte de tous les points de vue afin d'avoir une compréhension équilibrée s'aligne sur la façon dont nous voulons discuter de notre avenir énergétique.

Pollution Probe

Pollution Probe est un organisme sans but lucratif national qui définit les problèmes environnementaux par la recherche, favorise la compréhension par l'éducation et milite pour des solutions pratiques par la défense.

Dans le cadre de la [Fondation Suncor Énergie](#), nous sommes des partenaires de Pollution Probe depuis 1998, ayant appuyé plus récemment [Energy Exchange](#), un organisme visant à faire progresser le dialogue national sur l'avenir énergétique du Canada. Pollution Probe publie deux fois par année le magazine Energy Exchange qui vise à promouvoir une compréhension, fondée sur des systèmes, des enjeux énergétiques parmi ses lecteurs.

Groupes de travail réunissant de nombreux groupes d'intérêt environnementaux

Nous croyons que travailler avec les groupes d'intérêt pour comprendre leurs préoccupations en matière d'environnement est le meilleur moyen de développer des programmes pour surveiller l'environnement et de parvenir à une meilleure compréhension des limites environnementales. Nous sommes membres des organismes suivants :

Wood Buffalo Environmental Association (WBEA)

La [WBEA](#), à laquelle collaborent des collectivités, des groupes environnementaux, l'industrie, les gouvernements et des représentants autochtones, a élaboré et mis en œuvre un programme intégré et intensif de surveillance atmosphérique et terrestre dans la région. En collaboration avec le groupe Environmental Science and Monitoring Division d'Environnement et Parcs Alberta, la WBEA surveille la qualité de l'air dans la municipalité régionale de Wood Buffalo, 24 heures sur 24, 365 jours par année, et partage les données recueillies avec les groupes d'intérêt et le public.

Oil Sands Advisory Group (OSAG)

À titre de membre de l'[OSAG](#), un représentant de Suncor fournit de l'information au gouvernement provincial sur les aspects reliés au secteur des sables pétrolifères dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques de l'Alberta. L'OSAG, composé de membres de l'industrie, de groupes environnementaux et de communautés autochtones et de collectivités non autochtones, contribue à faire en sorte que les initiatives menées dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques soient efficaces et largement appuyées.

Alberta Association of Conservation Offsets (AACO)

Suncor siège au conseil de l'[Alberta Association of Conservation Offsets \(AACO\)](#), un groupe de collaboration non gouvernemental qui regroupe diverses entités partageant des intérêts et de l'expertise dans le domaine de la conservation et de la biodiversité. Ce groupe travaille à l'élaboration d'une politique provinciale de crédits compensatoires.

Athabasca Watershed Council (AWC)

L'[Athabasca Watershed Council](#), qui regroupe des intervenants multiples, est un conseil consultatif et de planification de bassin versant sans but lucratif formé en août 2009. Il fournit de l'information crédible et pertinente au sujet du bassin versant de l'Athabasca. Le conseil collabore avec :

- le milieu universitaire
- l'industrie
- les groupes environnementaux et d'intendance

- les différents paliers de gouvernement
- les collectivités et les citoyens

L'Athabasca Watershed Council fait une promotion active, favorise le respect et travaille au maintien d'un bassin versant écologiquement équilibré en faisant preuve de leadership et en facilitant la prise de décisions éclairées en vue d'assurer un développement durable sur le plan environnemental, économique et social.

Collaborations au sein de l'industrie

Nous participons également au travail d'organismes de l'industrie qui se penchent sur l'amélioration de la performance environnementale, sociale et économique de l'industrie. Ces organismes sont, notamment :

Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA)

La [COSIA](#) est un regroupement de producteurs de sables pétrolifères qui désire accélérer l'amélioration de la performance environnementale dans le secteur des sables pétrolifères par le biais de la collaboration et de l'innovation. Par l'entremise de la COSIA, les entreprises participantes documentent, développent et partagent les approches innovatrices et les meilleures idées afin d'améliorer la performance environnementale dans le secteur des sables pétrolifères. La COSIA représente 90 % de la production des sables pétrolifères au Canada et met l'accent sur cinq grands secteurs environnementaux privilégiés :

- résidus
- eau
- sol
- gaz à effet de serre
- surveillance

La COSIA accélère l'innovation et la performance environnementale grâce à un accent continu sur la collaboration et les échanges transparents.

Clean Resource Innovation Network (CRIN)

Le [Clean Resource Innovation Network \(CRIN\)](#) est un groupe de professionnels de l'industrie pétrolière et gazière, d'innovateurs, de financiers, de décideurs politiques, d'incubateurs et accélérateurs,

d'universitaires et d'étudiants visionnaires voués à la réussite du secteur des hydrocarbures, au mieux-être des personnes et des collectivités qu'il touche et à une économie canadienne forte, compétitive sur le plan du carbone et diversifiée.

Oil Sands Community Alliance (OSCA)

S'appuyant sur les travaux effectués par le Oil Sands Developers Group en place précédemment, l'[Oil Sands Community Alliance \(OSCA\)](#) vise à aider les collectivités dans la région des sables pétrolifères à se développer sur le plan économique et social. L'approche de collaboration de l'OSCA facilite l'engagement, permet d'établir des relations et crée des avantages socioéconomiques mesurables dans quatre secteurs clés : communautés autochtones, mieux-être communautaire, infrastructure et planification de la main-d'œuvre.

Associations de l'industrie

Nous sommes membres de plusieurs associations de l'industrie. Nous profitons des forums pour créer de l'alignement et discuter des enjeux. Pour une liste de certaines associations de l'industrie, veuillez consulter la section [Lobbying et déclaration des activités de lobbying](#).

Coalitions de défenses d'intérêts

Nous trouvons importants et nous encourageons les contacts avec divers groupes d'intérêt pour établir un dialogue sur le développement de l'énergie. En 2013, nous nous sommes joints à [Resource Works](#), une coalition multilatérale visant à favoriser un vaste dialogue sur le développement de l'énergie et des ressources au Canada. Dans le cadre de ce partenariat, nous espérons encourager les Canadiens à en apprendre davantage sur la valeur que le secteur des ressources apporte à leur vie quotidienne et à l'économie canadienne.



DONNÉES SUR LA PERFORMANCE

Les données sur notre performance en matière de développement durable fournissent des données sur une base annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre) sur nos activités, l'environnement, l'économie, la santé et la sécurité ainsi que sur la main-d'œuvre pour 2017, avec une tendance sur cinq ans lorsque cela est possible.

Nous avons préparé notre rapport conformément aux normes GRI (Global Reporting Initiative) : Critères essentiels et aux éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier.

Les indicateurs sur la performance environnementale correspondent aux actifs exploités par Suncor seulement, à moins d'avis contraire. Les indicateurs économiques sont déclarés conformément à notre Rapport annuel 2017.

Toutes les données accompagnées du symbole A ont été révisées et garanties par Ernst & Young LLP.

DONNÉES SUR LA PERFORMANCE

Les données sur la performance à l'échelle de l'entreprise sont présentées dans le tableau ci-dessous. Des données plus détaillées sur la performance par secteur d'activité ou installation, des notes explicatives qui décrivent de façon détaillée la méthodologie, les conditions limites, les retraitements, les modifications ou les définitions sont également disponibles :

- Rapport de vérification de tiers de Ernst & Young LLP en [Annexe B](#)
- [Toutes les données sur la performance](#)

Indicateurs - Suncor (ensemble de l'entreprise)*	Normes GRI	2013	2014	2015	2016	2017
PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE⁴						
Production totale - Amont et Aval millions de m ³ /an	OG1	49,79	45,38	48,24	44,71	48,53 (A)
Volumes traités et production nette - Amont millions de bep/an	OG1	186,64	162,03	171,63	152,40	171,21 (A)
Volumes traités et production nette - Amont millions de m ³ d'équivalent pétrole/an	OG1	29,67	25,75	27,29	24,23	27,22 (A)
Production nette - Aval millions de m ³ de produits raffinés/an	OG1	27,35	27,16	27,62	27,23	27,98 (A)
Production d'éthanol millions de litres d'éthanol/an	OG1	414,98	412,45	417,91	414,39	407,80
Énergie éolienne produite MWh	OG3	326 953	320 720	313 283	106 912	76 589
Éthanol mélangé à l'essence milliers de m ³	-	828	1 000	1 027	1 135	1 117
Teneur en soufre de l'essence ppm	-	22,70	18,70	15,70	15,30	16,20
GAZ À EFFET DE SERRE (GES) ET ÉNERGIE^{5, 6}						
Émissions de GES milliers de tonnes d'éq. CO ₂	305-1 305-2	20 535	20 468	20 480	18 739	19 874 (A)
Intensité des émissions de GES tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ équivalent pétrole de production	305-4	0,41	0,45	0,42	0,42	0,41 (A)
Émissions indirectes de GES (portée 3) milliers de tonnes d'éq. CO ₂	305-3	1 628	1 466	1 549	1 623	1 303
Consommation d'énergie millions de GJ	302-1 302-2	299,3	304,3	310,4	285,8	302,0
Consommation d'énergie directe millions de GJ	302-1	291,0	296,0	301,0	276,0	287,9
Consommation d'énergie indirecte millions de GJ	302-2	8,37	8,24	9,78	10,02	14,08

* Veuillez consulter les notes correspondantes à l'[annexe A](#) pour prendre connaissance de notes supplémentaires à propos des données sur la performance.

Indicateurs - Suncor (ensemble de l'entreprise)*	Normes GRI	2013	2014	2015	2016	2017
Intensité énergétique GJ/m ³ de production	302-3	6,01	6,70	6,44	6,39	6,22
ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES⁷						
Émissions de SO₂ milliers de tonnes	305-7	23,2	23,1	18,4	21,1	20,51
Intensité des émissions de SO₂ kg/m ³ de production	305-7	0,47	0,51	0,38	0,47	0,42
Émissions de NO_x milliers de tonnes	305-7	33,30	27,80	27,90	24,90	26,64
Intensité des émissions de NO_x kg/m ³ de production	305-7	0,67	0,61	0,58	0,56	0,55
Émissions de composés organiques volatils milliers de tonnes	305-7	13,40	17,50	21,10	19,50	24,44
Intensité des composés organiques volatils kg/m ³ de production	305-7	0,27	0,38	0,44	0,44	0,50
UTILISATION DE L'EAU⁸						
Prélèvement d'eau millions de m ³	303-1	155,91	149,27	142,47	162,18	105,07 (A)
Prélèvement d'eau de surface millions de m ³	303-1	113,02	116,36	118,92	124,78	74,90
Prélèvement d'eau souterraine millions de m ³	303-1	3,04	2,10	2,72	2,51	2,26
Prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville ou du district millions de m ³	303-1	4,00	3,49	4,27	4,22	4,20
Prélèvement d'eau usée traitée millions de m ³	303-1	1,54	1,29	1,51	1,37	1,60
Prélèvement d'eau de ruissellement industrielle millions de m ³	303-1	34,30	26,03	15,05	29,30	22,10
Intensité du prélèvement d'eau m ³ /m ³ de production	303-1	3,13	3,29	2,95	3,63	2,16 (A)
Eau retournée millions de m ³	306-1	97,14	101,22	97,46	105,12	65,99
Consommation d'eau millions de m ³	-	58,77	49,14	45,33	57,19	39,07
Intensité de la consommation d'eau m ³ /m ³ de production	-	1,18	1,08	0,94	1,28	0,81
Consommation d'eau douce millions de m ³	-	41,20	30,80	35,90	36,80	22,35
Intensité de la consommation d'eau douce m ³ /m ³ de production	-	0,83	0,68	0,74	0,82	0,46

* Veuillez consulter les notes correspondantes à l'annexe A pour prendre connaissance de notes supplémentaires à propos des données sur la performance.

Indicateurs - Suncor (ensemble de l'entreprise)*	Normes GRI	2013	2014	2015	2016	2017
DÉCHETS⁹						
Déchets dangereux produits milliers de tonnes	306-2	2 231	2 299	1 992	1 982	999
Déchets dangereux incinérés milliers de tonnes	306-2	1,43	3,11	2,38	3,60	3,54
Déchets dangereux injectés en puits profond milliers de tonnes	306-2	2 132	2 184	1 980	1 963	985
Déchets dangereux enfouis milliers de tonnes	306-2	12,26	1,80	5,70	12,01	7,25
Déchets dangereux autrement évacués ou traités milliers de tonnes	306-2	84,61	109,28	4,00	3,15	3,27
Déchets non dangereux produits milliers de tonnes	306-2	235	214	399	167	1 124
Déchets non dangereux incinérés milliers de tonnes	306-2	1,15	1,13	1,56	0,69	0,09
Déchets non dangereux injectés en puits profond milliers de tonnes	306-2	3,01	1,21	0,80	0,87	987
Déchets non dangereux enfouis milliers de tonnes	306-2	173	197	383	161	135
Déchets non dangereux autrement évacués ou traités milliers de tonnes	306-2	58,87	14,22	13,92	4,27	1,62
Déchets recyclés, réutilisés ou récupérés milliers de tonnes	306-2	97	89	135	123	71
CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE¹¹						
Cas de non-conformité environnementale nombre	307-1	-	-	-	5	4
Amendes liées à la réglementation environnementale milliers de dollars CA	307-1	-	-	-	275	413
Déversements importants nombre	306-3	-	-	-	0	0
ÉCONOMIE¹⁴						
Revenus et autres revenus millions de dollars	201-1	40 297	40 490	29 680	26 968	32 079
Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux millions de dollars	201-1	9 462	9 541	8 607	9 150	9 245
Coûts liés aux employés milliards de dollars	201-1	3,30	3,40	3,30	3,40	3,20
Redevances et impôts payés millions de dollars	201-1	3 347	5 259	1 805	105	1 489
Investissements dans la collectivité milliers de dollars	201-1	30 534	27 246	26 346	33 800	26 557

* Veuillez consulter les notes correspondantes à l'annexe A pour prendre connaissance de notes supplémentaires à propos des données sur la performance.

Indicateurs - Suncor (ensemble de l'entreprise)*	Normes GRI	2013	2014	2015	2016	2017
Distribution aux actionnaires millions de dollars	201-1	1 826	2 267	2 565	2 889	3 069
Valeur économique non répartie millions de dollars	201-1	-	23 396	16 677	14 789	18 249
Capitalisation boursière (dette plus capitaux propres) milliers de dollars	102-7	66	66	67	89	89
Dépenses en capital et charges d'exploitation millions de dollars	201-1	6 777	6 961	6 667	6 582	6 551
Contributions politiques milliers de dollars	201-1 415-1	73,4	95,6	14,6	2,9	0
Achats de biens et services millions de dollars	-	11 487	11 951	12 797	11 905	11 636
Canada millions de dollars	-	10 584	10 915	11 178	10 632	10 842
Auprès d'entreprises locales/ fournisseurs locaux millions de dollars	204-1	3 498	4 920	4 504	3 732	3 615
Dépenses auprès d'entreprises autochtones millions de dollars	204-1	431	463	599	445	521
INVESTISSEMENTS DANS LA COLLECTIVITÉ¹⁵						
Contributions totales à des groupes sans but lucratif et à but lucratif et communautaires milliers de dollars	201-1	30 534	27 246	26 346	338 00	26 557
Valeur des dons en argent milliers de dollars	201-1	23 367	23 745	24 425	22 843	25 466
Valeur des dons en temps milliers de dollars	201-1	747	798	408	83	800
Valeur des dons en nature milliers de dollars	201-1	2 716	214	382	10 873	291
Valeur des dons en frais de gestion milliers de dollars	201-1	1 685	1 384	988	953	994
Valeur des ressources externes obtenues milliers de dollars	201-1	2 079	1 105	143	744	232
Dons de Suncor à la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) milliers de dollars	201-1	19 740	19 530	4 500	10 164	16 600
Décassements Fondation Suncor Énergie/Suncor Énergie Inc. (répartition par priorités de financement) :						
Perfectionnement des compétences et des connaissances milliers de dollars	201-1	4 777	5 381	5 321	3 978	4 529
Collaboration en vue d'un avenir énergétique commun milliers de dollars	201-1	1 901	2 087	2 219	1 848	0

* Veuillez consulter les notes correspondantes à l'annexe A pour prendre connaissance de notes supplémentaires à propos des données sur la performance.

Indicateurs - Suncor (ensemble de l'entreprise)*	Normes GRI	2013	2014	2015	2016	2017
Formation de leaders dans les collectivités milliers de dollars	201-1	3 554	3 719	3 051	2 442	4 109
Mobilisation des citoyens milliers de dollars	201-1	8 581	4 538	4 146	4 663	3 638
Stimulation de l'innovation milliers de dollars	201-1	2 487	3 890	3 443	3 183	4 271
Relations locales milliers de dollars	201-1	5 530	4 342	6 627	8 603	9 041
Programme à l'intention des employés Sun-Actif						
Participation des employés %	201-1	-	-	-	-	27
Organismes soutenus nombre	201-1	-	-	-	-	1 271
Valeur des dons de l'entreprise milliers de dollars	201-1	-	-	-	-	1 668
Valeur des dons personnels des employés milliers de dollars	201-1	-	-	-	-	1 313
Heures de bénévolat nombre	201-1	-	-	-	-	80 706
SANTÉ ET SÉCURITÉ¹²						
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés nombre par 200 000 heures travaillées	403-2	0,06	0,05	0,05	0,04	0,03
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs nombre par 200 000 heures travaillées	403-2	0,06	0,04	0,04	0,05	0,04
Fréquence des blessures consignées - employés nombre par 200 000 heures travaillées	403-2	0,32	0,37	0,27	0,24	0,30
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs nombre par 200 000 heures travaillées	403-2	0,72	0,50	0,56	0,38	0,45
Décès nombre	403-2	0	3	0	0	1 (A)
EFFECTIF¹³						
Employés de Suncor nombre	102-7	14 132	14 425	13 235	13 243	12 649
Employés à temps plein nombre	102-8	13 815	14 056	13 042	12 888	12 389
Employés à temps partiel nombre	102-8	67	108	97	121	111
Employés temporaires/occasionnels nombre	102-8	250	261	96	252	149
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme nombre	102-8	3 669	3 231	2 663	757	809

* Veuillez consulter les notes correspondantes à l'annexe A pour prendre connaissance de notes supplémentaires à propos des données sur la performance.

Indicateurs - Suncor (ensemble de l'entreprise)*	Normes GRI	2013	2014	2015	2016	2017
Effectif syndiqué %	102-41	32,3	32,4	34,5	34,6	32,8
Femmes %	405-1	23,5	25,1	23,4	24,5	23,8
Hommes %	405-1	74,6	74,7	75,7	75,5	76,2
Autochtones/Amérindiens %	405-1	2,6	1,5	1,6	1,9	3,0
Minorités visibles %	405-1	12,1	10,4	10,3	12,6	14,7
Personnes handicapées %	405-1	0,8	0,5	0,5	0,8	0,7
Femmes à la direction %	405-1	21,3	21,7	22,4	20,1	19,0
Nouveaux employés embauchés						
Hommes %	401-1	73,9	72,8	70,7	77,0	76,9
Femmes %	401-1	26,1	27,2	29,3	23,0	23,1
Roulement du personnel						
Hommes %	401-1	4,1	5,0	7,6	7,0	5,8
Femmes %	401-1	4,2	5,4	11,3	8,9	7,1
Pourcentage du salaire de base						
Direction %	405-2	-	96	96	96	96
Professionnels %	405-2	-	95	97	97	97
Soutien commercial %	405-2	-	104	103	103	102
Exploitation %	405-2	-	98	100	100	100

* Veuillez consulter les notes correspondantes à l'annexe A pour prendre connaissance de notes supplémentaires à propos des données sur la performance.



ANNEXES	
Annexe A : Notes de données de performance.....	149
Annexe B : Rapport de certification indépendant de portée limitée.....	160
Annexe C : Mises en garde.....	163
Annexe D : Index du contenu de la GRI	168



ANNEXE A : NOTES DE DONNÉES DE PERFORMANCE

Notes sur les données de performance pour le Rapport sur le développement durable 2018 de Suncor

1. Aperçu

Les données sur la performance fournies dans les tableaux et graphiques de notre Rapport sur le développement durable comprennent des indicateurs sur la performance sociale, environnementale et économique pour l'année de déclaration 2017 avec des tendances sur 5 ans lorsque cela est possible. Les données économiques publiées sont alignées de façon uniforme sur notre rapport annuel. Ces notes fournissent des détails supplémentaires sur les conditions limites, et les modifications des méthodologies, les définitions, les modifications des segments d'activité ou les modifications des données historiques. Nous avons également mis en place nos propres lignes directrices et définitions internes pour la collecte et la publication de données.

2. Délimitations du rapport

Les données sur la performance environnementale et sociale sont recueillies et publiées pour toutes les installations exploitées par Suncor (en totalité et non ajustées pour la part de Suncor), et nos intérêts dans des coentreprises exploitées par d'autres entreprises ne sont pas inclus. Chaque année, des activités de maintenance planifiées et non planifiées peuvent se dérouler aux installations, ce qui peut avoir une incidence sur les tendances constantes année après année. Les données sur les installations achetées qui sont ensuite exploitées par Suncor au milieu d'une année de déclaration sont établies au prorata à partir de la date d'acquisition.

3. Sommaire des secteurs commerciaux et d'exploitation inclus dans les données sur la performance :

- a. Les totaux pour Suncor correspondent à la consolidation des données lorsque cela est pertinent et applicable.
- b. Le secteur Amont (Activités de base du secteur Sables pétrolifères) comprend les installations d'exploitation minière Millennium et North Steepbank, d'extraction et de valorisation, l'installation intégrée de cogénération Poplar Creek (détenue et exploitée par Suncor depuis 2015), et l'infrastructure associée à ces actifs, mais ne comprend pas Syncrude.
- c. Les données pour le secteur Amont (Activités in situ du secteur Sables pétrolifères) comprennent la production de bitume tiré des sables pétrolifères aux installations de Firebag et de MacKay River et l'infrastructure connexe.
- d. Le secteur Amont - Exploration et production (E et P) comprend :
 - › Le navire NPSD Terra Nova du secteur E et P au large de la côte Est du Canada.
 - › Les actifs terrestres de gaz naturel nord-américains du secteur E et P exploités par Suncor. Les actifs ont subi des dessaisissements importants entre 2013 et 2015, et les données ont été publiées jusqu'à la date de la vente.
 - › Des renseignements supplémentaires sur notre secteur E et P sont disponibles à www.suncor.com.
- e. Le secteur Aval (Raffinage et approvisionnement) comprend des activités de raffinage à Montréal, Sarnia, Edmonton et Commerce City, au Colorado. Suncor exploitait précédemment une division de lubrifiants à Mississauga en Ontario, qui a été vendue le 1^{er} février 2017. Les données

sur la performance de 2017 reflètent cette vente. Les autres actifs comprennent une usine pétrochimique et une installation de récupération du soufre à Montréal ainsi que des pipelines et des terminaux au Canada. Des renseignements supplémentaires sur notre secteur Aval sont disponibles à www.suncor.com.

- f. Le secteur Énergie renouvelable comprend les installations éoliennes exploitées par Suncor, et les graphiques contiennent des données sur l'usine d'éthanol de St. Clair, située en Ontario.

4. Notes sur la performance opérationnelle et la production

- a. Voir les Mises en garde, comme les barils équivalent pétrole et les mètres cubes peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.
- b. La production des Activités de base du secteur Sables pétrolifères comprend du pétrole brut synthétique sulfureux et peu sulfureux associé à l'exploitation minière, l'extraction et la valorisation et des volumes non traités. La production présentée ici peut différer de celle présentée dans notre Rapport annuel.
- c. La production des Activités in situ comprend des ventes nettes de bitume associées à un total des produits commercialisables de l'usine.
- d. Activités terrestres - Amérique du Nord : Le volume traité est la quantité totale d'hydrocarbures traités dans les installations exploitées par Suncor, comprenant la production appartenant à d'autres entreprises et les produits de tiers traités par Suncor à ses installations.
- e. La production du secteur Côte Est (Terra Nova) est la quantité totale de produits vendus, sans le carburant brûlé à la torche et produit à l'interne.
- f. La production nette du secteur Raffinage et approvisionnement est déclarée par unité commerciale, lorsque les transferts interusines ont été retirés de la production totale de l'installation.
- g. La production de l'usine d'éthanol de St. Clair est l'éthanol produit et elle est convertie en mètres cubes d'équivalent pétrole, sur une base énergétique.
- h. La production d'énergie éolienne est exprimée en mégawatts par heure et est tirée des parcs éoliens exploités par Suncor (en totalité et non ajustée pour la part de Suncor).
- i. Nos raffineries mélangeant l'éthanol à l'essence sont celles de Sarnia, de Montréal, de Commerce City et d'Edmonton.

5. Notes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

5.1 Coefficients d'émission de GES

Les coefficients d'émission nous permettent d'évaluer les émissions de GES au moyen d'une unité de données sur les activités disponibles (c.-à-d., quantité de combustible consommé ou de produit obtenu). Le paramètre de mesure utilisé dans notre Rapport sur le développement durable pour les émissions de GES est en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Il s'agit de l'unité couramment utilisée pour la déclaration de GES qui représente les volumes de gaz pour lesquels des études ont démontré leur effet sur l'atmosphère planétaire. Équivalent CO₂ signifie que les GES individuels ont été multipliés par leur potentiel de réchauffement de la planète (PRP) évalué par rapport à celui du dioxyde de carbone (CO₂). Le présent rapport (et nos rapports sur le développement durable de 2014 à 2017) utilise les PRP sur 100 ans émis par le quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'aligne sur plusieurs compétences déclarant des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis.

Les principaux impacts découlant de l'utilisation des PRP émis par le quatrième rapport d'évaluation du GIEC sont les émissions de méthane qui

augmentent légèrement en raison d'un accroissement du coefficient PRP de 21 à 25. Les émissions d'oxydes d'azote (N₂O) ont légèrement diminué, ce coefficient étant passé de 310 à 298. D'autres GES ont aussi vu leurs PRP rajustés mais ont peu ou pas d'impact sur nos émissions totales de GES.

5.2 Mesurer les sources d'émissions potentielles de GES

En tant qu'entreprise énergétique intégrée couvrant divers territoires, secteurs et activités, nous utilisons plusieurs protocoles de coefficients d'émission différents élaborés à l'extérieur et acceptés publiquement pour développer des méthodes de calcul des émissions spécifiques à chaque installation. Nous sélectionnons le protocole approprié en fonction du type de carburant spécifique à l'installation et de sa composition, de la source d'émission et de l'installation ou du territoire visé. Comme exigé par les organismes de réglementation et vérifié par des vérificateurs externes, nous utilisons les protocoles et méthodologies relatifs aux GES acceptés pour déterminer le profil global de nos émissions.

En plus d'utiliser les coefficients d'émission spécifiques au carburant, certaines émissions de GES sont calculées à l'aide du taux de consommation spécifique au processus ou à l'équipement, comme la durée de fonctionnement en heures et non pas le volume de carburant. Plusieurs de nos installations ont des processus complexes qui exigent des méthodologies et des coefficients d'émission particuliers pour calculer avec précision leurs émissions.

Nos installations utilisent principalement les protocoles et méthodologies exigés dans leur lieu d'exploitation. Toutefois, si aucune méthodologie prescrite n'est exigée, il pourrait être nécessaire d'utiliser une combinaison de méthodologies standards pour une même installation si des facteurs particuliers à l'installation et au secteur ne peuvent être couverts par une seule norme ou un seul règlement. Il peut arriver à l'occasion que certains coefficients d'émission plus précis – mesurés, calculés à partir de données de composition ou fournis par un fabricant – soient disponibles pour un équipement spécifique. Ces coefficients sont privilégiés afin de garantir la meilleure qualité de données qui soit et l'utilisation des mesures les plus justes.

Dans la mesure du possible, les facteurs d'émissions particuliers sont calculés à partir de données mesurées réelles par rapport à des facteurs génériques estimés par défaut. Dans d'autres cas, par exemple pour calculer les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée à l'extérieur, nous utilisons tout d'abord des coefficients prescrits par les organismes de réglementation, le cas échéant, puis les coefficients spécifiques à l'installation, et finalement, les coefficients d'émission publiés pour les sources d'émissions résiduelles.

En raison de la nature unique de chaque installation, nous avons plus de 1 400 coefficients d'émission standards dans notre Système de gestion de l'information environnementale qui s'appliquent à différentes installations. Ce nombre n'inclut pas les milliers de coefficients additionnels calculés quotidiennement pour différents carburants et différentes installations selon une analyse de la composition du carburant. Ces coefficients nous donnent la composition du gaz en temps réel et le contenu en carbone qui en découle.

5.3 Rôle de la réglementation sur la déclaration de GES

Plusieurs territoires ont développé ou développent présentement des exigences normatives qui spécifient les coefficients à utiliser. Par exemple, l'EPA et les organismes de réglementation de la Western Climate Initiative au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique qui exigent que tous les exploitants utilisent les coefficients spécifiés pour l'année de déclaration 2016.

L'Alberta exige que les grands émetteurs utilisent la méthode et les coefficients d'émission utilisés conformément aux données de référence du Règlement sur les émetteurs de gaz désignés (SGER) approuvé par leur gouvernement; de plus, aucun changement ne peut être apporté sans que les émissions de l'année de référence et de l'année précédente soient retraitées et revérifiées par rapport aux données de référence. Chacune de nos installations, qui fait une déclaration dans le cadre du SGER, a obtenu des résultats positifs (approuvés) pour l'année de déclaration 2016 à un niveau d'assurance raisonnable.

5.4 Pratiques et méthodologies normalisées - GES

Des agences externes ont développé des méthodologies normalisées et acceptées par l'ensemble de l'industrie que les exploitants peuvent utiliser en

l'absence de méthodes prescrites. Les pratiques et méthodologies normalisées que nous suivons sont largement acceptées, bien établies et documentées, de sorte que les données résultantes peuvent être vérifiées par les gouvernements et les tiers et appliquées uniformément à l'échelle de l'industrie et d'une année à l'autre.

Voici une liste partielle des méthodologies normalisées et des documents de référence utilisés :

- Quatrième rapport d'évaluation 2007 du GIEC
- American Petroleum Institute Compendium 2009
- World Business Council for Sustainable Development / World Resources Institute Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard 2004
- U.S. Environmental Protection Agency AP-42 Fifth Edition June 2007
- Rapport d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre de 1990 à 2007 d'Environnement Canada 2009
- Programme de déclaration des émissions de gaz à effet de serre d'Environnement Canada
- Centre canadien de données et d'analyse sur la consommation finale d'énergie dans l'industrie 2009
- Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre
- Western Climate Initiative (WCI) Design for the WCI Regional Program, July 2010
- Technical Guidance For Completing Specified Gas Compliance Reports (Version 7.0)
- U.S. Environmental Protection Agency Mandatory Reporting Rule: GHG Reporting Program
- National Renewable Energy Laboratory Life Cycle Assessment of Hydrogen Production via Natural Gas Steam Reforming

5.5 Remarques complémentaires sur les GES

- a. Les estimations prospectives touchant les GES sont établies à partir des prévisions de production et les méthodologies actuelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les Mises en garde.
- b. Les données sur les émissions de GES entre 1990 et 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis, ou celles des installations de l'ancienne société Petro-Canada, et ne comprennent que les secteurs commerciaux en activité pendant ces années. Ces données ont été fournies à des fins de comparaison historique, conformément aux rapports sur le développement durable précédents.
- c. Les émissions de GES sont calculées à l'aide de méthodologies propres à l'installation qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- d. L'intensité des émissions pour l'ensemble de Suncor est calculée à partir de la production nette, soit la somme de la production nette des installations, moins tous les transferts internes de produits. La production nette obtenue correspond aux ventes de produits sur le marché de

Suncor. C'est pourquoi la somme de l'intensité des émissions de GES par unité commerciale ne correspondra pas à l'intensité des émissions de GES pour l'ensemble de Suncor.

- e. La méthodologie utilisée pour déclarer les émissions indirectes des activités in situ (MacKay River) depuis 2014 comprend l'électricité achetée au réseau, ainsi que l'électricité et la vapeur achetées auprès de l'usine de cogénération de tiers MacKay River. L'usine de cogénération de Firebag est détenue et exploitée par Suncor, par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération contribuent au total des émissions directes, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.
- f. Les émissions de GES absolues (totales) sont la somme des émissions directes et indirectes.
- g. Les émissions de GES directes (portée 1) correspondent à celles provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise déclarante. Les émissions directes du secteur R et C n'incluent pas les transferts de CO₂ à des tiers, notamment à des entreprises de boissons et d'aliments, puisqu'ils ne correspondent pas à la définition des « émissions de CO₂ ».
- h. Les émissions indirectes de GES (portée 2) sont liées à l'énergie qui sont la conséquence de nos activités, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre entreprise (p. ex., achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement). Les émissions sont calculées au moyen des données fournies par les fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles.
- i. Les émissions indirectes de GES (portée 3) comprennent les achats d'hydrogène auprès d'un tiers et les volumes de CO₂ vendus par nos installations à des tiers aux fins de traitement, et peuvent varier d'une année à l'autre selon la demande des fournisseurs. Ceci est conforme aux exigences de déclaration provinciales en Ontario et au Québec. Les autres émissions de portée 3 comprennent :
 - › les voyages aériens commerciaux
 - › la location d'édifices (Suncor Energy Centre, Sheridan Park et complexe administratif de Suncor)
 - › les services de transport terrestre pour les employés et les entrepreneurs à Fort McMurray
 - › le parc de véhicules immatriculés au Canada
- j. Les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes sont incluses dans le présent rapport, alors que le Règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta (remplacé par le Carbon Competitiveness Incentive Regulation en 2018) et d'autres rapports du règlement ne comprennent que les émissions directes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable à l'exportation de cogénération, aux crédits de performance générés à l'interne, à l'achat de crédits compensatoires, aux réductions des émissions de GES attribuables au cycle de vie de l'éthanol ou aux crédits procurés par l'énergie éolienne.

6. Notes sur la consommation d'énergie

- a. L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte. L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les unités de cogénération des secteurs Sables pétrolifères et In Situ et les parcs éoliens exploités est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de la consommation totale d'énergie.
- b. L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor.
- c. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. La méthode de calcul de

l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et(ou) d'autres installations de Suncor. Pour les installations éoliennes, l'électricité vendue aux réseaux provinciaux est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de l'énergie indirecte totale.

- d. L'intensité énergétique du secteur Énergie renouvelable est basée sur l'intrant énergétique pour la production d'éthanol et la production d'énergie éolienne est déduite de cet intrant énergétique total.

7. Notes sur les autres émissions atmosphériques

- a. Les graphiques sur l'intensité des émissions de SO₂ et de NO_x comprennent seulement les données sur les installations qui représentent des sources considérables d'émissions pour notre entreprise. La précision de l'estimation des données pour l'intensité des émissions de COV pour le secteur Sables pétrolifères présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 % et est limitée par la méthodologie et les instruments de mesure acceptés actuellement.
- b. Les autres émissions atmosphériques comprennent les émissions de SO₂, de NO_x et de COV.
- c. La hausse des émissions de COV et de l'intensité des émissions en 2017 est principalement attribuable à l'interruption du système d'isolement au gaz d'hydrocarbures et de récupération pendant une grande partie de 2017, par rapport à un taux de disponibilité d'environ 100 % en 2016.
- d. Nous présentons des données chaque année dans le cadre de l'inventaire national des émissions polluantes canadien et de l'inventaire des émissions toxiques des États-Unis (US Toxic Release Inventory) et des renseignements supplémentaires sur notre performance peuvent être obtenus en consultant ces mécanismes de déclaration.

8. Notes sur la consommation et le retour de l'eau

- a. Graphique sur la consommation d'eau douce et l'intensité : le prélèvement et la consommation d'eau comprennent seulement les installations qui représentent des sources considérables de consommation d'eau douce pour notre entreprise. La somme des volumes de la consommation d'eau douce du secteur ne correspond pas au volume total pour l'ensemble de Suncor compte tenu du transfert des eaux usées traitées du secteur Sables pétrolifères à l'installation in situ de Firebag. Ce volume est également déduit du volume total de l'ensemble de Suncor pour éviter le comptage en double. Les données du secteur Sables pétrolifères ne tiennent pas compte des volumes des eaux de ruissellement industrielles, lesquels sont soumis à des écarts d'une année à l'autre compte tenu des précipitations. Les données sur le prélèvement et la consommation d'eau, comprenant les volumes des eaux de ruissellement industrielles, sont présentées dans les tableaux sur les données sur la performance de notre Rapport sur le développement durable. La méthodologie d'estimation et d'évaluation de la consommation d'eau d'installations données du secteur Raffinage et commercialisation présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 %.
- b. Graphique sur le prélèvement et la consommation d'eau douce dans le secteur Sables pétrolifères : la méthodologie utilisée pour ce graphique ne tient pas compte des volumes des eaux de ruissellement industrielles. Les données sur le prélèvement et la consommation d'eau, comprenant les volumes des eaux de ruissellement industrielles, sont présentées dans les tableaux sur les données sur la performance de notre Rapport sur le développement durable.
- c. La consommation d'eau est le total des prélèvements d'eau moins la quantité d'eau retournée et reflète la quantité d'eau utilisée et non retournée à sa source proche ou qui n'est plus disponible dans sa forme originale.
- d. L'intensité de la consommation d'eau douce correspond au volume d'eau utilisé (m³) par volume d'hydrocarbures produits (m³).
- e. Le prélèvement d'eau dans le cadre de l'exploitation minière dans le secteur Sables pétrolifères inclut l'eau de surface, l'eau souterraine et les

eaux de ruissellement industrielles conformément aux permis de prélèvement de l'eau, lesquels sont soumis à des écarts d'une année à l'autre compte tenu des précipitations. L'eau retournée est incluse dans les eaux usées et les eaux de ruissellement industrielles traitées des lieux de non-exploitation qui sont recueillies, détournées et éventuellement évacuées dans l'environnement (dans la rivière Athabasca).

- f. Le prélèvement d'eau dans le cadre de l'exploitation in situ inclut l'eau prélevée des puits souterrains sous licences, les eaux usées et les eaux de ruissellement industrielles traitées.
- g. Le prélèvement d'eau pour les activités de la division Côte Est inclut l'eau douce (transférée par navire et puisée dans le réseau d'alimentation en eau domestique de St. John's) amenée aux réservoirs d'eau potable du NPSD pour consommation domestique sur place. Il inclut aussi le prélèvement d'eau de mer utilisée pour le refroidissement de procédés et l'injection d'eau aux fins de production.
- h. Les sources de prélèvement d'eau de surface et la destination de l'eau retournée pour les activités du secteur Raffinage et commercialisation varient selon l'emplacement de l'installation de raffinage.
- i. Les paramètres de qualité des effluents aqueux pour l'usine de base du secteur Sables pétrolifères et le secteur Raffinage et approvisionnement sont exprimés en mg/L (année) pour 2017, et les années précédentes, contrairement aux rapports antérieurs où ces paramètres étaient exprimés en tonnes par année.
- j. La réduction de la consommation d'eau douce à l'usine de base du secteur Sables pétrolifères en 2017 est attribuable à l'accent sur l'optimisation du recyclage des eaux usées. Cela comprenait les modifications et les améliorations apportées à notre système de traitement des eaux usées industrielles mis en service en 2017. La consommation d'eau douce en 2016 s'est accrue en raison des feux de forêt qui ont eu une incidence sur les taux de recyclage des eaux usées industrielles et l'arrêt non planifié à l'usine de valorisation 2 en 2016 s'est également prolongé pendant plus d'un mois en raison des feux de forêt.
- k. La consommation d'eau douce du secteur Raffinage et approvisionnement a diminué en 2017 en raison de la vente de notre secteur des Lubrifiants. Suncor exploitait précédemment une division de lubrifiants à Mississauga en Ontario, qui a été vendue le 1^{er} février 2017. Les données sur la performance de 2017 reflètent cette vente.

9. Notes sur la gestion des déchets

- a. Les volumes de déchets sont tributaires des activités sur place ou de la maintenance périodique de l'équipement et peuvent varier d'une année à l'autre.
- b. Les déchets de l'exploitation in situ injectés en puits profond sont principalement attribuables à un vide-vite dans le cadre de nos activités DGMV à Firebag et sont composés d'impuretés d'eau concentrées qui s'accumulent pendant le processus de génération de vapeur. Cette eau d'alimentation de chaudière est intentionnellement retirée des chaudières afin d'éviter une concentration d'impuretés pendant l'évaporation de la vapeur. Les méthodes d'élimination en puits profond de ce type sont sécuritaires, viables et correspondent aux paramètres de nos méthodes normales d'exploitation et nos activités se déroulent dans les limites d'élimination pour ces flux de déchets (établies par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta). Nos activités affichent aussi un taux de recyclage de l'eau exceptionnellement élevé qui est supérieur aux niveaux établis par la loi.

10. Notes sur la perturbation des terres et la remise en état

- a. Le total des terres approuvées pour le développement est conforme à l'empreinte approuvée par l'Alberta's Environmental Protection and Enhancement Act (EPEA) du gouvernement de l'Alberta pour nos activités in situ à l'usine de base de Suncor et notre production à Firebag et

MacKay River, comme décrit par un système d'information géographique interne. Les projets Fort Hills et Meadow Creek East sont approuvés, mais non inclus pour le moment.

- b. Le total des terres perturbées représente le total de l'empreinte active des activités minières à notre usine de base et des projets in situ approuvés, comprenant les hectares (ha) cumulatifs pour les sols défrichés, perturbés, prêts à être remis en état, les sols en place et remis en état de façon permanente. Les catégories utilisées sont conformes à celles prescrites par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta pour les rapports annuels.
- c. Les terres remises en état sont des terrains qui ne sont plus utilisés pour l'exploitation minière et celle d'une usine dans le cadre de la production in situ et qui ont été remis en état ou qui sont en voie de l'être. Cette valeur est un sous-ensemble de l'empreinte active totale. En 2017, Suncor a procédé à la réévaluation de l'empreinte active de ses activités in situ et les données mises à jour sont présentées, et tiennent compte des plans de clôture de l'exploitation in situ. La zone de terrains non remis en état dans le cadre des activités minières à notre usine de base du secteur Sables pétrolifères représentait 19 977 ha et 1 743 ha dans le cadre de nos activités in situ pour l'année de déclaration 2017. La remise en état est exprimée sous forme de nombre cumulatif. Par conséquent, le nombre total d'hectares déclaré chaque année peut augmenter selon que la remise en état a été effectuée ou qu'une nouvelle perturbation d'une surface de terrain antérieurement remise en état a été nécessaire. Dans le cas des terrains remis en état de manière permanente conformément aux plans autorisés, les sols ont été remis en place et la végétation restaurée, mais ces zones n'ont pas été certifiées par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta. Aucune remise en état permanente n'a été menée à l'usine de base en 2016, en raison des feux de forêt survenus à proximité de nos activités. Certaines surfaces de remise en état permanente ont été perdues en raison de la création de zones coupe-feu. Pour plus de détails sur la définition de remise en état, voir les Mises en garde.
- d. Le calcul de la superficie des bassins de résidus est fondé sur la surface liquide et ne tient pas compte des structures solides telles que les plages et les digues.

11. Notes sur la conformité environnementale

- a. À titre de nouveauté en 2018, nous avons amélioré les paramètres en matière de conformité environnementale auxquels nous comparons nos résultats pour l'ensemble de l'entreprise, une mesure qui s'inscrit dans le cadre de l'utilisation de nos outils, processus et paramètres de mesure internes et des Normes Global Reporting Initiative. Nous mettons constamment l'accent sur la prévention des incidents, et chaque déversement est consigné et examiné. Nous déterminons ensuite les causes fondamentales du déversement et nous prenons des mesures afin de réduire les risques et prévenir leur récurrence. Les paramètres historiques en matière de conformité environnementale qui utilisent cette méthodologie éprouvée ne sont pas disponibles; cependant, les données sur la conformité environnementale de l'année précédente sont disponibles dans les versions antérieures de notre Rapport sur le développement durable.
- b. Les données sur les cas de non-conformité environnementale sont conformes à notre tableau des risques (défini par Suncor) et aux principes directeurs pour la gestion des risques et représentent au minimum un déclencheur d'événements en cas de dépassement des limites réglementaires ou de non-conformité, entraînant une enquête réglementaire et la prise de mesures administratives et(ou) des sanctions plus sévères imposées à Suncor.
- c. Les amendes liées à la réglementation environnementale sont également conformes à notre tableau des risques, et correspondent aux sanctions financières imposées par l'organisme de réglementation ou les tribunaux et acquittées au cours de l'année de déclaration à la suite d'un cas de non-conformité ou d'un dépassement des limites réglementaires; y compris les pénalités administratives, mais non les contraventions.
- d. Les déversements importants correspondent à des rejets non planifiés ou accidentels d'une substance dont l'impact à l'extérieur de la propriété nécessite plus de 7 mois à résorber, ou dont l'impact sur la propriété prend plus d'un an à se résorber ou à être remis en état. Cela peut être un rejet dans l'environnement ou à un endroit où cette substance n'est pas habituellement retenue, selon la définition qui en est donnée dans la

réglementation en vigueur dans la région.

12. Notes sur la santé et la sécurité

- a. Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité déclarées pour les activités de Terra Nova du secteur Amont correspondent au secteur E et P, incluant les Activités terrestres - Amérique du Nord. Cela reflète les dessaisissements importants dans notre secteur du gaz naturel classique depuis 2013.
- b. Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité du secteur Raffinage et approvisionnement - Amont comprennent notre usine d'éthanol de St. Clair. Nos établissements américains suivent les définitions de l'Occupational Health and Safety Administration (OSHA) pour classer les blessures, lesquelles diffèrent quelque peu des normes canadiennes.
- c. Une blessure entraînant un arrêt de travail est définie comme une blessure d'ordre professionnel résultant en une absence du travail. Les décès sont inclus dans les blessures entraînant un arrêt de travail. La fréquence correspond au nombre de blessures entraînant un arrêt de travail multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an) et divisé par les heures d'exposition réelles. Cela nous indique combien de travailleurs ont été blessés par tranche de 100 travailleurs. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.
- d. La fréquence des blessures consignées est le nombre de blessures consignées (comprenant les traitements médicaux, l'accès au travail restreint et la perte de temps) multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an) divisé par le nombre réel d'heures d'exposition. Cela nous indique combien de personnes sont blessées par tranche de 100 travailleurs au cours d'une année civile. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.
- e. Les entrepreneurs correspondent à toute organisation, entreprise ou personne qui fournit des biens et(ou) des services à Suncor.
- f. Les données sur les décès sont publiées pour les employés et les entrepreneurs (à l'exception des entrepreneurs principaux). Un entrepreneur principal pour une installation est a) l'entrepreneur, l'employeur ou toute autre personne qui conclut une entente avec le propriétaire de l'installation pour être l'entrepreneur principal, ou b) si aucune entente n'est conclue ou si aucune entente n'est en vigueur, le propriétaire du lieu de travail. Les entrepreneurs principaux fournissent l'entretien complet, la garde et le contrôle, ce qui signifie qu'ils gèrent leurs propres travaux et ont la responsabilité de maintenir un milieu de travail sécuritaire. Malheureusement, trois employés et deux entrepreneurs principaux ont été mortellement blessés en 2014. En 2017, l'employé d'un entrepreneur a été mortellement blessé à l'intérieur d'une excavation.

13. Notes sur l'effectif

- a. Tous les employés font l'objet d'évaluations de rendement, sauf les employés payés à l'heure (qui sont plutôt soumis à des évaluations non officielles).
- b. La formation et le perfectionnement représentent les frais pour les cours de perfectionnement professionnel suivis par des employés de Suncor dans tous les secteurs d'activité et toutes les fonctions de l'entreprise.
- c. Les nouveaux employés représentent tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- d. Le roulement du personnel est le pourcentage d'employés qui quittent Suncor pour quelque raison que ce soit pendant l'année de déclaration. Seules les cessations d'emploi sont incluses pour les employés à temps plein et à temps partiel.

- e. Tous les employés à temps plein et à temps partiel sont admissibles à un congé de maternité, à un congé parental et à un congé de paternité. Ces congés sont non rémunérés. Pour être admissible, vous devez compter 13 semaines consécutives de service avant la date prévue de prise en charge de l'enfant ou avant le début de votre congé.
- f. Les employés de Suncor comprennent les employés permanents à temps plein ou à temps partiel, les étudiants, les employés occasionnels et temporaires. À l'exception de l'invalidité prolongée, les employés en congé de maternité ou de paternité, en congé personnel, ou absents pour cause d'invalidité à court terme sont considérés comme actifs et sont inclus dans les calculs.
- g. Depuis janvier 2015, dans le cadre d'un programme de gestion des coûts globaux commencé en 2014 et accéléré par un contexte du faible prix du brut, Suncor a réduit la taille de son effectif, principalement par la mise à pied de travailleurs contractuels, le non-remplacement de l'attrition pour les postes non essentiels et la réduction de personnel.
- h. Les entrepreneurs ayant un contrat à long terme sont des travailleurs individuels embauchés à titre d'entrepreneurs pour participer à divers travaux à court terme.
- i. Les données sur l'effectif syndiqué ne concernent que les secteurs où il y a des syndicats.
- j. Certaines régions où nous menons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le sexe, par conséquent, les données sur la diversité peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données. La diversité de l'effectif est calculée à partir des renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés qui ont consenti à la divulgation de ces renseignements.
- k. Le salaire entre les femmes et les hommes dans le cas des employés de Suncor ne diffère pas selon les secteurs d'exploitation. Les niveaux de poste sont administrés à l'échelle de l'entreprise. Le salaire de base est lié au classement du poste de l'employé dans la catégorie d'emplois correspondante, afin d'assurer l'uniformité de l'évaluation et de la valorisation du travail à l'échelle de l'entreprise. L'échelle salariale de chaque poste sert à tenir compte de la position de l'employé dans la courbe d'apprentissage et des aptitudes qu'il démontre dans son travail.
- l. Le personnel de direction est réparti dans les catégories leaders de première ligne ou de niveau intermédiaire, membres du comité de gestion ou membres du comité d'entreprise.

14. Notes sur la performance économique

- a. Les données économiques sélectionnées ont été calculées en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS). Pour la divulgation complète de notre information financière, voir notre Rapport annuel 2017.
- b. Les charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux sont sujets à des retraitements historiques compte tenu des reclassifications de nos états des résultats. Les coûts liés aux employés sont indiqués dans notre Rapport annuel sous la rubrique Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux et comprennent les salaires, les avantages sociaux et la rémunération à base d'actions. En règle générale, une portion des coûts liés aux employés est capitalisée dans le cadre des immobilisations.
- c. Les redevances et les impôts payés comprennent les montants remis aux administrations publiques, notamment l'impôt sur le revenu, l'impôt foncier et d'autres impôts, les redevances à la Couronne, les primes de concession et les loyers.
- d. Conformément à la norme GRI 201-1, la valeur économique non répartie correspond à la valeur économique directe générée (revenus) moins la valeur économique distribuée (frais d'exploitation [incluant les coûts liés aux employés], les impôts et les redevances payés, la distribution aux actionnaires et les investissements dans la collectivité).

- e. Les dépenses en immobilisations et les frais de prospection incluent les intérêts capitalisés.
- f. En date du 1^{er} juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques, sauf dans des cas exceptionnels. Toute contribution éventuelle continuera d'être déclarée dans ce rapport.
- g. Les dépenses en biens et services locaux correspondent aux biens et services achetés dans le secteur d'exploitation. Les dépenses à l'échelle de Suncor excluent la Syrie et la Libye.
- h. Les entreprises autochtones correspondent à des entreprises détenues à au moins 51 % par des Autochtones ou des organismes autochtones.
- i. Les valeurs indiquées pour les recettes perçues par les fournisseurs autochtones en 2013 incluent la TPS. Depuis 2014, les valeurs indiquées reflètent les montants tirés du système de gestion des données de notre entreprise, moins 5 % de TPS.
- j. L'inclusion des contrats dans l'année de déclaration repose sur la date de paiement, non sur la date d'exécution.
- k. Les dépenses effectuées auprès des fournisseurs autochtones comprennent les dépenses effectuées au Canada dans l'ensemble de l'entreprise dans le cadre des activités de Suncor.

15. Notes sur les investissements dans la collectivité

- a. Depuis 2014, les valeurs publiées sur les investissements dans la collectivité ont été calculées par Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSÉ). La FSÉ est vérifiée annuellement par PricewaterhouseCoopers (PwC). Les contributions de 2013 ont été définies par le modèle du London Benchmarking Group (LBG) Canada.
- b. La valeur des dons en temps est déclarée volontairement par les employés à Suncor. Les heures indiquées représentent généralement le temps qu'ont consacré les employés à du bénévolat pendant les heures de travail.
- c. La valeur des dons en frais de gestion de 2014 à 2017 ne comprend que la FSÉ.
- d. Les services en nature offerts à l'externe représentent la valeur en argent et en nature générée par l'implication de Suncor, mais ne sont pas un coût pour l'entreprise (p. ex., contributions des employés dans le cadre des programmes Sun-Actif, dons de nourriture et dons de contrepartie d'autres bailleurs de fonds).
- e. La FSÉ a pour seul but de verser des dons aux organismes de bienfaisance enregistrés au Canada, et la contribution de Suncor à la FSÉ correspond aux dons, au budget d'exploitation et au financement approprié d'un fonds de réserve visant à assurer le respect des engagements pluriannuels. Les contributions caritatives à la collectivité de la FSÉ sont incluses dans les données sur les investissements dans la collectivité.
- f. Suncor a lancé un nouveau programme Sun-Actif à l'intention des employés en 2017, et les données pour les exercices précédents ne sont pas disponibles. Les dons de l'entreprise comprennent des récompenses et des subventions de l'entreprise ainsi que la valeur du bénévolat effectué pendant les heures de travail. Les dons personnels des employés comprennent les dons des employés et des retraités et les dons effectués dans le portail Sun-Actif.

ANNEXE B : RAPPORT DE CERTIFICATION INDÉPENDANT DE PORTÉE LIMITÉE



Ernst & Young LLP
Calgary City Centre
2200 – 215 2nd Street SW
Calgary, Alberta
Canada T2P 1M4

Tel: +1 403-290-4100
Web: www.ey.com

Rapport de certification indépendant de portée limitée

Au conseil d'administration et à la direction de Suncor Énergie Inc. (Suncor)

Étendue de notre mission

Au nombre de nos responsabilités, nous devons fournir une assurance de portée limitée à l'égard de certains indicateurs de performance définis dans le Rapport sur le développement durable 2018 de Suncor (le rapport).

Objet considéré

Nous avons mis en œuvre des procédures d'assurance de portée limitée visant à formuler des conclusions sur les indicateurs de performance quantitatifs énumérés ci-après, qui sont présentés dans leur rubrique respective du rapport et dans le tableau des données sur la performance pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Sauf indication contraire, nous avons fourni une assurance à l'égard des indicateurs pour l'ensemble de l'entreprise.

- Production totale - Amont et Aval (48,53 millions de m³/an)
- Volumes traités et production nette - Amont (171,21 millions de bep/an ou; 27,22 millions de m³ d'équivalent pétrole/an)
- Production nette - Aval (27,98 millions de m³ de produits raffinés /an)
- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (19 874 milliers de tonnes d'équivalent CO₂)
- Intensité des émissions de GES (0,41 tonne d'équivalent CO₂/m³ de production d'équivalent pétrole)
- Prélèvement d'eau (105,07 millions de m³)
- Intensité du prélèvement d'eau (2,16 m³/m³ de production)
- Décès (1 décès)
- Total des terres perturbées (activités de base - Sables pétrolifères seul.) (22 205 hectares cumulatifs)
- Total des terres remises en état (activités de base - Sables pétrolifères seul.) (2 227 hectares cumulatifs)

Critères

Suncor a fondé la préparation de l'information relative à la performance des indicateurs sur les normes du Global Reporting Initiative (normes GRI) et aux critères élaborés en interne (les critères).

Responsabilités de la direction de Suncor

Le rapport a été préparé par la direction de Suncor, qui est responsable des énoncés et des affirmations présentés dans le rapport (incluant les déclarations sur lesquelles nous avons émis une assurance de portée limitée), de la collecte, la quantification et de la présentation de l'information sur les indicateurs de performance, ainsi que des critères utilisés pour établir que l'information est appropriée aux fins de la présentation dans le rapport. De plus, la direction est responsable du maintien de dossiers et de contrôles internes adéquats conçus pour le processus de communication de l'information.

Nos responsabilités

Nos procédures d'assurance de portée limitée ont été planifiées et mises en œuvre conformément à la Norme internationale relative aux missions de certification ISAE 3000, Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information (norme internationale visant les missions autres que les audits d'informations financières historiques).

Nos procédures ont été conçues pour obtenir un niveau d'assurance de portée limitée sur lequel fonder nos conclusions. Ces procédures ne fournissent pas tous les éléments probants qui seraient requis dans le cadre d'une mission visant un niveau d'assurance raisonnable et, par conséquent, nous ne fournissons pas un niveau d'assurance de portée raisonnable. Même si nous avons pris en compte l'efficacité des contrôles internes exercés par la direction pour établir la nature et l'étendue de nos procédures, notre mission de certification ne visait pas à fournir une assurance sur les contrôles internes et, par conséquent, nous ne formulons pas de conclusions à cet égard.

Ce rapport de certification indépendant a été préparé à l'intention de Suncor uniquement dans le but d'appuyer la direction à déterminer si l'objet de la vérification est présenté conformément aux critères. Notre rapport de certification indépendant est adressé uniquement à l'intention de Suncor, conformément aux modalités et conditions de notre mission. Nous n'accepterons pas, ni assumerons la responsabilité de notre travail et des conclusions incluses dans le présent rapport de certification indépendant vis-à-vis quelconque autre partie que Suncor.

Procédures d'assurance

Nous avons planifié et réalisé notre mission de certification afin d'obtenir les preuves, informations et justifications considérées nécessaires en rapport avec l'assurance de portée limitée décrite ci-dessus. Nos procédures d'assurance ont compris, sans toutefois s'y limiter:

- Interroger des membres du personnel du siège social et à certaines installations afin de comprendre les processus de gestion des données sur les indicateurs de performance choisis.
- Vérifier, sur la base d'échantillonnage, l'exactitude des calculs exécutés, notamment au moyen de demandes d'informations, d'analyses des écarts et de la réexécution de calculs.
- Vérifier que les données et les énoncés ont été correctement transcrits dans le rapport à partir des systèmes de l'entreprise.
- Évaluer le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs lié aux indicateurs de performance choisis.
- Évaluer la présentation d'ensemble du rapport, y compris la cohérence de l'information.

Limites de l'étendue de nos travaux

L'étendue des travaux ne comprenait pas l'expression de conclusions concernant:

- Le caractère significatif, l'exhaustivité ou l'exactitude d'ensembles de données ou d'informations relatives à des secteurs autres que ceux visés par les données sur la performance choisies, et toute information propre à une installation;
- L'information présentée en marge du rapport;
- Les énoncés prospectifs de la direction;
- Toute comparaison faite par Suncor avec des données historiques;
- Le caractère approprié des définitions des critères élaborés en interne.

Déclaration d'indépendance et de qualification

Cette mission a été menée conformément aux exigences applicables du Code de déontologie des professionnels comptables publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA).

Notre conclusion

Sur la base des travaux menés dans le cadre de la mission d'assurance de portée limitée décrite dans le présent rapport, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous porterait à croire que l'objet considéré n'est pas, à tous les égards importants, présenté conformément aux critères pertinents.



Ernst & Young LLP

Calgary, Canada

Le 16 juillet 2018

ANNEXE C : MISES EN GARDE

Énoncés prospectifs

Le Rapport sur le développement durable de 2018 renferme certains renseignements et énoncés prospectifs (collectivement appelés « énoncés prospectifs » aux présentes) au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le Rapport sur le développement durable 2018 de Suncor comprennent des références à ce qui suit : la mission, la vision et les stratégies de Suncor, notamment s'efforcer d'être le producteur et le concurrent affichant de faibles coûts et une faible intensité carbonique dans son industrie et créer de la valeur à long terme pour les actionnaires, dégager une valeur maximale de ses vastes ressources, démontrer un leadership en matière de développement durable axé sur le tripe résultat que constituent la performance environnementale, la responsabilité sociale et la création d'une économie forte, maintenir les coûts bas, favoriser la prospérité économique, le mieux-être collectif et la santé de l'environnement, et accroître la fiabilité; la conviction que Suncor a créé une fondation solide pour un développement énergétique résilient et durable; l'objectif de Suncor de réduire l'intensité des émissions globales des gaz à effet de serre (« GES ») provenant de sa production de pétrole et de produits pétroliers de 30 % d'ici 2030 et la capacité de Suncor de discerner une voie réaliste pour atteindre un tel objectif et les priorités pour atteindre cet objectif; l'objectif social visant à accroître la participation des peuples autochtones du Canada à la mise en valeur des ressources et à renforcer les relations de Suncor avec les peuples autochtones du Canada et les priorités pour atteindre cet objectif; [l'intention de Suncor de créer un objectif à long terme sur la conservation de l'eau;] l'impact attendu de la réalisation de ces objectifs; l'attente selon laquelle Suncor continuera d'explorer d'autres possibilités, qu'elle travaillera à améliorer la participation des peuples autochtones au sein de sa main-d'œuvre et à favoriser le progrès des jeunes autochtones et qu'elle poursuivra ses efforts pour accroître la sensibilisation des employés de Suncor au sujet de l'histoire et de l'expérience des peuples autochtones; la confiance de Suncor dans sa résilience à long terme; l'intention de Suncor d'approvisionner PetroNor en carburants et en distillats de façon exclusive et de travailler en collaboration avec celle-ci en vue de saisir des occasions additionnelles dans le nord-ouest du Québec; l'attente selon laquelle la technologie permettra à Suncor de demeurer concurrentielle, qu'elle permettra à Suncor de croître, qu'elle permettra au pétrole dérivé des sables pétrolifères d'avoir des intensités en GES équivalentes ou inférieures à celles du baril nord-américain moyen et que Suncor peut aller au-delà des technologies actuelles et qu'elle le fera; la conviction que Suncor peut générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants, à un prix du pétrole de 45 \$ US à 45 \$ par baril, pour couvrir ses investissements de maintien et son dividende; la conviction que Suncor devra miser non seulement sur l'amélioration continue, mais sur l'amélioration transformatrice, pour demeurer concurrentielle dans un avenir sobre en carbone; les attentes (incluant les résultats et avantages potentiels) et les plans de Suncor à propos des technologies développées, testées et introduites dans le cadre des activités de Suncor ou dont l'utilisation est envisagée, notamment les technologies liées à la décarbonisation, les technologies in situ, dont la plateforme DGMV de nouvelle génération, la couverture de coke, les systèmes de surveillance, de contrôle et de soutien à distance, la récupération au moyen de surfactants et de solvants dans le cadre du procédé DGMV, les techniques de chauffage par radiofréquence, l'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique, la génération de vapeur par contact direct et le traitement de l'eau produite, la technologie de craquage thermique doux, la co-injection de gaz non condensable, les technologies faisant appel uniquement à un solvant (y compris Nsol^{MC}), les technologies vapeur-solvant, le DGMV à solvant en expansion, le procédé hybride solvant-vapeur optimisé, l'osmose inverse à haute température, la numérisation, les procédés à base de chaleur et de solvants, le lac de kettle de démonstration, le captage de CO₂, le DGMV LITE, les technologies d'exploitation minière de surface, notamment le traitement des mousses au solvant paraffinique, l'extraction non aqueuse, les améliorations des puits, les résidus de traitement de mousses, le procédé de traitement dit structure permanente d'entreposage aquatique, la remise en état des terrains, les insignes sans fil, les appareils sans fil de détection de gaz, le brûlage à la torche et la gestion des résidus; les échéanciers et les plans liés au développement technologique et aux essais; l'attente selon laquelle la technologie permettra aux sables pétrolifères d'être une source de brut à faible coût et sobre en carbone et qu'il sera possible d'abaisser l'intensité carbonique du bitume tout en améliorant la compétitivité des coûts; les attentes entourant l'ESEIEH^{MC}, y compris les avantages potentiels et le moment des résultats de l'essai pilote de l'ESEIEH^{MC} et la poursuite de la mise en œuvre de la technologie à l'échelle d'une plateforme à l'installation de démonstration in situ; l'intention de Suncor de ralentir la progression des émissions absolues de GES de l'entreprise; le remplacement potentiel des chaudières alimentées au coke de pétrole et aux avantages qui en découlent; les avantages potentiels de l'investissement dans l'expansion de la cogénération, y compris son incidence sur le réseau électrique de l'Alberta; les énoncés au sujet des

systèmes de transport autonome de Suncor, y compris le plan visant à déployer plus de 150 camions autonomes au cours des six prochaines années et le rendement et les avantages attendus de cette initiative; la poursuite par Suncor de son travail avec les autres parties intéressées à l'élaboration des détails pour la mise en œuvre des recommandations du TCFD; les attentes de Suncor quant à la croissance de la population mondiale d'ici 2040 et à la demande en énergie associée à une telle croissance; les initiatives possibles qui pourraient être entreprises pour atteindre les objectifs de Suncor en matière de développement durable; la stratégie de Suncor d'être un chef de file de l'industrie en matière de développement durable grâce à des améliorations de performance continues relativement aux émissions atmosphériques, aux prélèvements d'eau, à la remise en état des terrains et à l'efficacité énergétique; l'intention de Suncor de demeurer résiliente dans un monde en transition vers un système énergétique à plus faible intensité carbonique; l'attente voulant que le pétrole et le gaz continuent de représenter une part importante de la combinaison énergétique mondiale dans un avenir prévisible; l'objectif de Suncor de continuer de réduire les coûts et l'intensité carbonique; les énoncés au sujet du projet Fort Hills, notamment qu'il procurera de l'énergie pour les 50 prochaines années et que la production de bitume atteindra 90 % de la capacité nominale de l'installation d'ici la fin de 2018, et de l'augmentation prévue du profil d'émissions totales de GES en équivalent CO₂ des installations exploitées par Suncor; les projets éoliens et solaires éventuels en Alberta et en Saskatchewan; le pic prévu du stockage de résidus liquides à Fort Hills et les avantages prévus de traiter les résidus liquides dès le début des opérations; les attentes en matière de développement de l'énergie renouvelable, y compris la possibilité qu'il contribue à l'objectif social de Suncor et comment et où Suncor peut entreprendre de tels projets; les attentes au sujet du programme REP II et REP III et les possibilités qu'offre la structure du marché libre en Alberta; l'opinion de Suncor au sujet du développement et des possibilités liés aux projets d'énergie renouvelable en Alberta et en Saskatchewan et la mesure dans laquelle elle pourra participer à de tels projets; [les énoncés au sujet du portefeuille de développement d'énergie renouvelable de Suncor et des possibilités de développement éventuelles, y compris l'ajout potentiel de plus de 1 000 MW de capacité éolienne en Alberta et de 400 MW ou plus en Saskatchewan;] l'attente que l'avantage environnemental de l'usine d'éthanol de St. Clair doublera pour atteindre jusqu'à 600 000 tonnes de réductions de gaz à effet de serre annuellement; les incidences des initiatives de sécurité et de la gestion des incidents et des mesures correctives de Suncor; l'objectif de Suncor de réduire la probabilité que des politiques ciblées ou réactives soient élaborées en misant sur les activités de mobilisation et en travaillant à réduire le dialogue polarisé; les énoncés entourant la nouvelle Régie canadienne de l'énergie et ce qu'elle cherche à accomplir; la conviction de Suncor qu'un régime réglementaire de surveillance efficient, efficace et transparent sera utile pour bien informer les Canadiens, les décideurs et les autres parties intéressées; les attentes au sujet du projet de loi C 68 et du projet de loi C 69; la conviction qu'un prix du carbone bien conçu est la façon la plus économiquement rentable et inclusive d'encourager des réductions responsables des émissions, que des politiques additionnelles peuvent jouer un rôle en soutenant la tarification du carbone dans des circonstances spécifiques et qu'une mosaïque de politiques de tarification du carbone dans les différentes provinces peut se traduire par des coûts plus élevés que nécessaire; les énoncés au sujet du Plan d'action sur les changements climatiques et de son impact prévu; les stratégies, les objectifs et les priorités de la Fondation Suncor Énergie, y compris les mesures qui seront requises pour mettre en œuvre de telles stratégies et atteindre de tels objectifs, ainsi que sa contribution continue à son fonds de réserve de façon que des investissements soient disponibles pour soutenir le financement durant les futurs ralentissements économiques; les avantages prévus de la communication avec les représentants du gouvernement; les objectifs du comité sur la diversité et l'inclusion, notamment que la diversité soit améliorée, valorisée et optimisée, et les mesures prises pour attendre de tels objectifs; les perspectives de Suncor sur la tarification du carbone et l'impact estimé qui en découle; les incidences attendues des modifications des règlements; les attentes liées au Centre de technologie de gestion de l'eau et au moment de son ouverture; les attentes liées à la future utilisation d'eau; l'impact et les avantages prévus de la participation de Suncor à la COSIA, notamment l'incidence de ses recherches sur la gestion des résidus et de ses efforts pour s'assurer que les lacs de kettle de l'industrie des sables pétrolifères sont des caractéristiques viables du paysage des mines fermées; les attentes et les avantages potentiels liés à l'usine de traitement des eaux usées de Suncor; les objectifs de remise en état des terrains; les plans de gestion des résidus; la conviction que le modèle intégré hautement efficace de Suncor limite l'exposition aux écarts applicables au brut lourd; l'intention de Suncor de continuer de travailler avec les gouvernements, les organismes de réglementation, les associations de l'industrie et les parties intéressées à soutenir les objectifs d'accès au marché; l'intention de Suncor d'offrir des rendements concurrentiels et durables aux actionnaires en se concentrant sur la discipline en matière d'investissement, l'excellence opérationnelle et la croissance rentable à long terme; l'attente que la transaction portant sur l'agrandissement du Parc de stockage Est fournira une source de revenus stable à la Première Nation de Fort McKay et à la Première Nation crie Mikisew pendant au moins 25 ans et les utilisations prévues de tels revenus; et les estimations des émissions absolues et de l'intensité des émissions futures de GES. Certains énoncés prospectifs et renseignements se reconnaissent à

L'emploi d'expressions comme « attendu », « anticipé », « estime », « planifier », « prévu », « envisagé », « croit », « projeté », « indique », « pourrait », « accent », « vision », « mission », « stratégie », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « visée », « s'efforce », « potentiel », « engagé », « occasion » et autres expressions analogues.

Les renseignements et énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que l'entreprise a formulées à la lumière des informations qui étaient à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés, et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de ce qui suit : l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales en vigueur; les taux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et des infrastructures; la capacité des tiers à remplir leurs obligations face à Suncor; l'exécution des projets et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers. Ces énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et supposent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres entreprises pétrolières et gazières et d'autres uniques à Suncor. Les résultats réels de Suncor peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance indue.

Les risques, incertitudes et autres facteurs additionnels susceptibles d'influer sur les résultats financiers et d'exploitation de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres, les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales, comme le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissement, y compris les projets de croissance et les projets réglementaires; les risques associés à l'exécution des projets majeurs de Suncor et la mise en service et l'intégration de nouvelles installations; les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de taux d'imposition ou les modifications apportées aux taxes, aux frais, aux redevances, aux droits et d'autres coûts de conformité imposés par les gouvernements; les changements apportés aux lois et aux politiques des gouvernements qui pourraient avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, notamment des changements portant sur l'environnement (incluant les changements climatiques), les redevances et les lois et politiques fiscales; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles nous avons des liens importants de s'acquitter de leurs obligations envers nous; la non-disponibilité d'une infrastructure de tiers, ou l'interruption de celle-ci, qui pourrait interrompre la production ou empêcher l'entreprise d'être en mesure de transporter ses produits; une interruption prolongée des activités ou des événements imprévus, tels que des incendies (incluant les feux de forêt), des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou les actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'atteinte à la sécurité de l'infrastructure et de la technologie informatiques de Suncor par des personnes ou des entités malveillantes, et la non-disponibilité ou le défaut de tels systèmes de fonctionner comme prévu suite à de telles atteintes; le risque que des objectifs commerciaux concurrents puissent dépasser la capacité de Suncor d'adopter et d'implanter le changement; les risques et incertitudes associés à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation et des parties intéressées dans le cas de l'exploitation et l'exploration et des activités de développement; le potentiel de perturbation des activités et des projets de construction attribuable aux relations de Suncor avec les syndicats qui représentent les employés aux installations de l'entreprise; notre capacité de découvrir de nouvelles réserves pétrolières et gazières pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations portant sur les réserves, les ressources et la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui nuit à la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt ou d'émettre d'autres titres à des prix acceptables; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; la réussite des activités de gestion des risques de l'entreprise menées à l'aide d'instruments dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures, incluant les lois sur les changements climatiques; les risques liés à un activisme et une opposition de population accrues envers les carburants fossiles et les sables pétrolifères; les risques et les incertitudes liés à la conclusion d'une transaction d'achat ou de vente d'une propriété pétrolière et gazière, incluant les estimations du dernier paiement à verser ou à recevoir, la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun; les risques liés à des coentreprises dans lesquelles l'entreprise détient des intérêts; l'obtention de l'approbation requise auprès des autorités de réglementation ou de tierces parties, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor; et le respect de toutes les conditions de telles approbations; les risques liés aux revendications

territoriales et exigences de consultation des Autochtones; les risques liés aux litiges; l'impact de la technologie et des risques liés au développement et à la mise en œuvre de nouvelles technologies; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. La liste de ces facteurs importants n'est pas exhaustive.

Le rapport de gestion de Suncor pour le premier trimestre de 2018 daté du 1^{er} mai 2018, la notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel à l'intention des actionnaires, tous datés du 1^{er} mars 2018 et les autres documents, qui sont déposés de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes, hypothèses importantes et autres facteurs qui pourraient avoir une influence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi aux présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, ou en en faisant la demande par courriel à info@suncor.com ou en consultant SEDAR au sedar.com ou EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mesures financières hors PCGR

Certaines mesures financières dont il est question dans le Rapport sur le développement durable 2018 de Suncor, notamment les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, le bénéfice d'exploitation et les coûts d'exploitation des sables pétrolifères par baril, ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). Ces mesures financières hors PCGR sont définies et rapprochées dans le rapport de gestion de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres entreprises. Nous avons inclus ces mesures financières hors PCGR parce que la direction les utilise pour analyser la performance commerciale, l'endettement et la liquidité, et par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Remise en état

Un terrain est considéré comme étant remis en état de façon permanente lorsqu'on observe la création de reliefs et l'établissement de tracés, l'ajout de matières propres (au besoin), l'ajout de matières remises en état et la revégétalisation. Un terrain ne peut être inclus dans l'inventaire des terrains remis en état de façon permanente tant qu'une revégétalisation ne s'est pas produite, conformément aux plans de remise en état et de revégétalisation approuvés. Suncor a remis en état une superficie cumulative totale de 48,2 hectares sous forme de milieux humides et de lacs.

BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Les mètres cubes équivalent pétrole sont calculés sur la base de un bep pour 0,159 mètre cube standard. Étant donné que les mètres cubes équivalent pétrole sont basés sur une conversion impliquant des bep, toutes les valeurs sont assujetties aux mêmes limites que les bep décrits ci-dessus.

Suncor

Les expressions « Suncor », « nous », « notre », « nos » ou « la Société » dans le Rapport sur le développement durable 2018 de Suncor font référence à Suncor Énergie Inc., ses filiales, partenaires et participations dans des entreprises associées et des entités sous contrôle commun, sauf si le contexte exige une interprétation différente.

Partenariats

L'utilisation du terme « partenariat » dans le Rapport sur le développement durable 2018 de Suncor ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.

Contrôle des versions

Mise à jour : 10 août 2018 : Le volume d'eau prélevé de la rivière Athabasca a été incorrectement déclaré à 16,9 millions de m³ au moment de la publication de ce rapport le 19 juillet 2018. Cette erreur typographique a été corrigée à 15,9 millions de m³.

ANNEXE D : INDEX DU CONTENU DE LA GRI

Le présent Rapport sur le développement durable a été préparé conformément aux normes GRI (Global Reporting Initiative) : Critères essentiels et aux éléments d'information propres au secteur pétrolier et gazier. Nous avons également intégré notre engagement et notre implication relativement aux principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) tout au long du rapport, et fourni les liens correspondant aux principes abordés dans le tableau ci-dessous.

Cet index décrit ce qui suit :

- normes GRI et sujets importants couverts dans le présent rapport
- emplacement de renseignements supplémentaires dans ce rapport, autres documents accessibles au public ou omissions
- normes qui ont été vérifiées à l'externe

Normes GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires	Principe(s) du PMNU
GRI 101 : PRINCIPES GÉNÉRAUX 2016			
s.o.	Principes qui définissent le contenu et la qualité du rapport et processus lié aux rapports sur le développement durable utilisant les normes GRI.	Tout au long du présent rapport, nous nous sommes conformés aux principes ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> • inclusion des parties intéressées • contexte de développement durable • importance • exhaustivité • exactitude • équilibre • comparabilité • fiabilité • respect des délais 	
GRI 102 : ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D INFORMATION 2016			
Profil de l'organisation			
102-1	Nom de l'organisation	Suncor Énergie Inc.	
102-2	Activités, marques, produits et services	Bilan opérationnel (p. 35)	
102-3	Emplacement du siège social	Calgary, en Alberta (Canada)	
102-4	Emplacement des activités	Bilan opérationnel (p. 35)	
102-5	Propriété et forme juridique	Notice annuel 2017 (p. 5)	
102-6	Marchés desservis	Bilan opérationnel (p. 35)	
102-7	Taille de l'organisation	Bilan opérationnel (p. 35) Données sur la performance (p. 143) Rapport annuel 2017	
102-8	Renseignements sur le personnel et les autres travailleurs	Données sur la performance – main-d'œuvre (p. 147)	6
102-9	Chaîne d'approvisionnement	Impact économique (p. 37)	
102-10	Changements substantiels à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	Données sur la performance (p. 143) Rapport annuel 2017 (p. 27 à 29)	

Normes GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires	Principe(s) du PMNU
102-11	Principe ou démarche de précaution	Notre vision (p. 12)	7
102-12	Initiatives externes	Sol et biodiversité (p. 92) Mobilisation liée aux principes (p. 27) Collaboration (p. 138)	
102-13	Adhésion à des associations	Lobbying et déclaration des activités de lobbying (p. 32)	
Stratégie			
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	Message du chef de la direction (p. 3)	
102-15	Principaux impacts, risques et occasions	Gouvernance d'entreprise (p. 23) Impact économique (p. 37) Données sur la performance (p. 143) Gestion des risques (p. 25) Changements climatiques (p. 51) Objectifs de développement durable (p. 19) Rapport climat de Suncor	
Éthique et intégrité			
102-16	Valeurs, principes, normes et règles en matière de comportement	Pratiques commerciales éthiques (p. 43)	1, 2, 6, 10
102-17	Mécanismes pour obtenir des conseils ou pour signaler des préoccupations relativement à l'éthique	Pratiques commerciales éthiques (p. 43)	1, 2, 10
Gouvernance			
102-18	Structure de la gouvernance	Gouvernance d'entreprise (p. 23) Annexe C : Sommaire de la gouvernance de notre Circulaire de sollicitation de procurations 2018	
102-19	Délégation des pouvoirs	Circulaire de sollicitation de procurations 2018 de Suncor Énergie Inc. ; (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques, p. C-8 et C-9) De plus, un processus de gestion des enjeux stratégiques est en place afin de gérer efficacement nos enjeux stratégiques. Le processus identifie, surveille et gère les principaux enjeux d'ordre environnemental, économique et social les plus critiques pour notre entreprise et nos parties intéressées externes et met en place un système de gouvernance pour surveiller la gestion des enjeux.	
102-20	Cadres dirigeants responsables des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Nous avons plusieurs postes de haute direction dont la responsabilité comprend la surveillance du développement durable, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Chef du développement durable (relève directement du chef de la direction) • Vice-président, Développement durable et communications • Directeur général, Stratégie et intégration 	

Normes GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires	Principe(s) du PMNU
102-21	Consultation des parties intéressées sur les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Pour en savoir plus sur les commentaires des parties intéressées au Conseil d'administration, consulter notre Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Politique en matière de communication d'information et commentaires des parties intéressées, p. C-7 et C-8)	
102-22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	Notice annuelle datée du 1^{er} mars 2018 de Suncor Énergie Inc. ; (Administrateurs et membres de la haute direction, p. 69 à 74)	
102-23	Président de l'instance supérieure de gouvernance	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 de Suncor Énergie Inc. (Annexe D : Description du poste de président du conseil indépendant)	
102-24	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 de Suncor Énergie Inc. (Annexe C : Sommaire de la gouvernance, p. C-11 à C-13)	
102-25	Conflits d'intérêts	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 de Suncor Énergie Inc. (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Conflits d'intérêts, p. C-15)	10
102-26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement de l'objectif, des valeurs et de la stratégie	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 de Suncor Énergie Inc. (Annexe F : Lignes directrices du conseil – Partie IV : Mandat du conseil d'administration, p. F-4 à F-6)	1, 7, 8
102-27	Connaissance partagée de l'instance supérieure de gouvernance	Circulaire de sollicitation de procurations 2017 de Suncor Énergie Inc. (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Orientation et formation continue, p. C-13 et C-14) De plus, le Conseil d'administration reçoit des rapports périodiques de notre chef du développement durable. Le comité Environnement, santé et prévention et Développement durable du Conseil d'administration reçoit également des rapports trimestriels et des conseils sur les enjeux prioritaires dans le domaine du développement durable.	
102-28	Évaluation de l'instance supérieure de gouvernance	Le Conseil participe à une auto-évaluation annuelle. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 de Suncor Énergie Inc. (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Processus d'évaluation annuel, p. C-5 et C-6) L'information précise à propos des sujets abordés et des plans d'action proposés est confidentielle et non publiée.	
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 de Suncor Énergie Inc. (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques, p. C-8 et C-9)	1, 2, 7, 8, 9, 10
102-30	Efficacité des processus de gestion des risques	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 de Suncor Énergie Inc. (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques, p. C-8 et C-9)	1, 2, 7, 8, 9, 10
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 de Suncor Énergie Inc. (Annexe C : Sommaire de la gouvernance – Surveillance des risques, p. C-8 et C-9)	1, 2, 7, 8, 9, 10

Normes GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires	Principe(s) du PMNU
102-32	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans le développement durable	Notre Équipe de leadership de la haute direction, qui comprend le chef de la direction, examine et approuve ce rapport avant sa publication.	
102-33	Communication des préoccupations majeures	Les préoccupations sont soulevées dans le cadre des processus internes de gestion des enjeux stratégiques sous la direction d'une instance de gouvernance. Le comité Environnement, santé et prévention et Développement durable du Conseil d'administration revoit également l'efficacité que procurent les objectifs en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de développement durable. Ce comité reçoit également des rapports trimestriels et des conseils sur les enjeux prioritaires dans le domaine du développement durable.	1, 10
102-34	Nature et nombre total de préoccupations majeures	En 2017, les principaux enjeux touchaient de nouveau les changements climatiques, l'eau et les Premières Nations. Des discussions de fond, des séances d'établissement des objectifs et d'initiatives pour s'attaquer à ces enjeux sont en cours et se poursuivront.	
102-35	Principes de rémunération	Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 de Suncor Énergie Inc. (Rémunération du conseil d'administration et Rémunération des membres de la haute direction, p. 14 à 52)	10
102-36	Processus de détermination de la rémunération	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 de Suncor Énergie Inc. (Rémunération du conseil d'administration et Rémunération des membres de la haute direction, p. 14 à 52)	10
102-37	Implication des parties intéressées dans la rémunération	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2018 de Suncor Énergie Inc. (Vote consultatif sur l'approche en matière de rémunération des membres de la haute direction, p. 13)	
Mobilisation des parties intéressées			
102-40	Liste des groupes de parties intéressées	Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones (p. 98)	
102-41	Conventions collectives	Données sur la performance – main-d'œuvre (p. 147)	1, 3
102-42	Identification et sélection des parties intéressées	Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones (p. 98)	
102-43	Approche en matière de mobilisation des parties intéressées	À propos de notre rapport (p. 7) Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones (p. 98)	
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	À propos de notre rapport (p. 7) Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones (p. 98) Changements climatiques (p. 51) Sécurité personnelle et opérationnelle (p. 41) Consommation d'eau et gérance de l'eau (p. 79) Rapport climat de Suncor	
Pratiques d'établissement de rapports			
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Rapport annuel 2017 de Suncor Énergie Inc. , p. 27 et 28 Pour en savoir plus sur les entités qui ne sont pas couvertes par ce rapport, consulter les pages sur les données sur la performance .	

Normes GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires	Principe(s) du PMNU
102-46	Définition du contenu du rapport et du périmètre des enjeux	À propos de notre rapport (p. 7)	
102-47	Liste des sujets importants	À propos de notre rapport (p. 7)	
102-48	Reformulation de renseignements	Toute reformulation de renseignements fournis dans des rapports précédents et les raisons de la reformulation se trouvent dans les pages sur les données sur la performance et les notes afférentes qui ont fait l'objet d'une reformulation.	
102-49	Modifications dans l'établissement de rapports	Les changements importants en matière de portée, de périmètre ou de méthodes de mesure apportés depuis les rapports précédents se trouvent dans les pages sur les données sur la performance ainsi que les notes afférentes.	
102-50	Période de déclaration	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017 (à moins d'indication contraire)	
102-51	Date du dernier rapport	Juillet 2017	
102-52	Cycle de déclaration	Annuel	
102-53	Personnes à contacter pour toute question sur le rapport	Composez le 1-866-SUNCOR-1 (1-866-786-2671) ou envoyez-nous un courriel	
102-54	Conformité aux exigences de déclaration selon les normes GRI	Le présent rapport a été préparé conformément aux normes GRI : Critères essentiels	
102-55	Index du contenu de la GRI	L'Index du contenu de la GRI est disponible en version à télécharger et sous forme d'annexe dans le Rapport sur le développement durable de Suncor.	
102-56	Vérification externe	Un tiers indépendant a vérifié les principaux indicateurs de rendement sélectionnés pour le Rapport sur le développement durable. Le rapport de vérification et les indicateurs vérifiés se trouvent à la page des données sur la performance.	

Normes GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires	Principe(s) du PMNU
GRI 103 : APPROCHE EN MATIÈRE DE GESTION 2016			
103-1	Approche en matière de gestion pour les sujets importants	<p>Notre approche en matière de gestion liée aux principales priorités du développement durable dans le Rapport sur le développement durable 2018 est présentée dans les sections ci-dessous :</p> <p>Message du chef de la direction (p. 3)</p> <p>Gouvernance d'entreprise (p. 23)</p> <p>Mobilisation liée aux principes (p. 27)</p> <p>Impact économique (p. 37)</p> <p>Sécurité personnelle et opérationnelle (p. 41)</p> <p>Pratiques commerciales éthiques (p. 43)</p> <p>Diversité et inclusion (p. 46)</p> <p>Changements climatiques (p. 51)</p> <p>Consommation d'eau et gérance de l'eau (p. 79)</p> <p>Gestion des résidus (p. 83)</p> <p>Qualité de l'air (p. 85)</p> <p>Remise en état (p. 88)</p> <p>Utilisation du sol et biodiversité (p. 92)</p> <p>Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones (p. 98)</p> <p>Rapport climat de Suncor</p> <p>En 2017, 19 griefs, surtout liés à l'incidence sur l'environnement, ont été documentés dans le cadre de notre mécanisme de règlement des griefs formel. La plupart concernaient des incidences sur l'environnement liées à nos activités. Tous les griefs ont été examinés et plusieurs ont été réglés. Bien que tous aient été examinés, certains peuvent encore être en suspens et sur le point d'être réglés.</p>	1, 2, 6, 7, 8, 9, 10
103-2			
103-3			
GRI 200 : NORMES PROPRES AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES			
GRI 201 : Performance économique 2016			
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Données sur la performance (p. 143)	10
201-2	Implications, possibilités et autres risques financiers découlant des changements climatiques	<p>Message du chef de la direction (p. 3)</p> <p>Rapport climat de Suncor</p> <p>Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2018 (p. C2)</p>	7
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Rapport annuel 2017 (p. 111 à 115)	

Normes GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires	Principe(s) du PMNU
201-4	Aide financière d'un gouvernement	Le financement des gouvernements fédéraux (Canada) et provinciaux est déclaré publiquement et accessible par l'entremise du Commissariat au lobbying du Canada. Pour en savoir plus sur notre participation à la politique publique, consultez les pages ci-dessous : Participation à la politique publique (p. 27) Lobbying et déclaration des activités de lobbying (p. 32)	
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016			
203-1	Investissements en infrastructure et services	Impact économique (p. 37) Investissements dans la collectivité (p. 103)	
203-2	Impacts économiques indirects importants	Impact économique (p. 37) Partenariat avec des entreprises autochtones (p. 115)	
GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement 2016			
204-1	Part des dépenses auprès de fournisseurs locaux	Impact économique (p. 37) Données sur la performance (p. 143)	10
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016			
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Pratiques commerciales éthiques (p. 43) Les risques de fraude et de corruption liés à nos activités à l'étranger se trouvent dans la Notice annuelle datée du 1^{er} mars 2018 (p. 63)	
205-2	Communication et formation relatives aux principes et méthodes de lutte contre la corruption	Pratiques commerciales éthiques (p. 43) Une formation sur la prévention des paiements irréguliers est offerte sur une base ciblée à certaines personnes qui occupent des postes à haut risque ou dans des régions à risque élevé. Certaines entreprises tierces associées sont également soumises à une formation anticorruption, compte tenu de l'évaluation du risque.	
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016			
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Pratiques commerciales éthiques (p. 43) Aucune mesure d'application réglementaire entreprise pour une conduite anticoncurrentielle contre Suncor en 2017. Le code des pratiques commerciales de Suncor indique que Suncor doit, dans le cadre de ses activités, a) éviter toute pratique ou activité contrevenant à la loi sur la concurrence, et b) soutenir et encourager une économie concurrentielle.	
GRI 300 : NORMES PROPRES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX			
GRI 302 : Énergie 2016			
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Données sur la performance (p. 143) Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2018 (p. CC8)	7, 8
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Données sur la performance (p. 143) Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2018 (p. CC8)	8

Normes GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires	Principe(s) du PMNU
302-3	Intensité énergétique	Données sur la performance (p. 143) Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2018 (p. CC8)	8, 9
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Données sur la performance (p. 143)	8, 9
GRI 303 : Eau 2016			
303-1	Prélèvement d'eau par source	Données sur la performance (p. 143)	7, 8
303-2	Sources d'eau fortement touchées par le prélèvement d'eau	Données sur la performance (p. 143) Consommation d'eau et gérance de l'eau (p. 79) Présentation de Suncor au CDP sur la gestion de l'eau 2018 (p. W1.2)	8, 9
303-3	Recyclage et réutilisation de l'eau	Données sur la performance (p. 143) Consommation d'eau et gérance de l'eau (p. 79)	8
GRI 304 : Biodiversité 2016			
304-1	Sites d'exploitation situés à proximité d'aires protégées ou de zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Données sur la performance (p. 143) Sol et biodiversité (p. 92)	8
304-2	Impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité	Données sur la performance (p. 143) Sol et biodiversité (p. 92)	8
304-3	Habitats protégés ou restaurés	Données sur la performance (p. 143) Remise en état (p. 88)	8
GRI 305 : Émissions 2016			
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Données sur la performance (p. 143) Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2018 (p. C6.1)	7, 8, 9
305-2	Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (champ d'application 2)	Données sur la performance (p. 143) Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2018 (p. C6.2 et C6.3)	7, 8, 9
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	Données sur la performance (p. 143) Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2018 (p. C6.5)	7, 8
305-4	Intensité des émissions de GES	Données sur la performance (p. 143) Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2018 (p. p.C6-10-6.12)	7, 8, 9
305-5	Réduction des émissions de GES	Données sur la performance (p. 143)	7, 8, 9
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NO _x), d'oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques substantielles	Données sur la performance (p. 143) Qualité de l'air (p. 85)	7, 8

Normes GRI	Description	Réponse, lien ou renseignements supplémentaires	Principe(s) du PMNU
GRI 306 : Effluents et déchets 2016			
306-1	Écoulement d'eau par qualité et destination	Données sur la performance (p. 143) La qualité des effluents aqueux fait l'objet d'un suivi et de rapports. Les rejets d'eau non planifiés sont rares. Nous déclarons actuellement le nombre de rejets non planifiés ainsi que les dépassements dans notre qualité d'eau rejetée.	8
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	Données sur la performance (p. 143)	8
306-3	Déversements importants	Données sur la performance (p. 143)	8
306-5	Plans d'eau touchés par les déversements ou ruissellements	Sol et biodiversité (p. 92) Gestion des résidus (p. 83) Consommation d'eau et gérance de l'eau (p. 79)	
GRI 307 : Conformité environnementale 2016			
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Données sur la performance (p. 143)	8
GRI 400 : NORMES PROPRES AUX ENJEUX SOCIAUX			
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2016			
403-1	Représentation des travailleurs dans des comités de santé et sécurité officiels impliquant à la fois les travailleurs et la direction	Les effectifs de Suncor des secteurs Sables pétrolifères, In Situ, Exploration et production et Raffinage et commercialisation sont représentés par des comités mixtes officiels patronat-travailleurs de santé et sécurité. Ces comités s'occupent des préoccupations en matière de santé et de sécurité afin de fournir des recommandations sur les mesures à prendre.	1, 3
403-2	Types et taux d'accidents du travail et nombre de décès liés au travail	Sécurité personnelle et opérationnelle (p. 41) Données sur la performance (p. 143)	1
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016			
405-1	Diversité des instances de gouvernance et des employés	Diversité et inclusion (p. 46) Données sur la performance (p. 143)	
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport à celle des hommes	Données sur la performance (p. 143)	1, 6
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016			
411-1	Incidents liés à la violation des droits des peuples autochtones	En 2017, Suncor n'a fait l'objet d'aucun grief formel déclaré en lien avec des incidents de violation impliquant les peuples autochtones. Suncor collabore avec les communautés autochtones pour aborder les problèmes et les préoccupations liés aux enjeux environnementaux et sociaux associés à nos activités.	1, 2
GRI 413 : Collectivités locales 2016			
413-1	Activités impliquant la collectivité locale, évaluation des impacts et programmes de perfectionnement	Mobilisation des groupes d'intérêt et des Autochtones (p. 98) Partenariat avec des entreprises autochtones (p. 115)	

GRI 415 : Politiques publiques 2016			
415-1	Contributions politiques	Lobbying et déclaration des activités de lobbying (p. 32)	10
GRI 419: Socioeconomic compliance 2016			
419-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation sociales et économiques	Aucune amende ou sanction non pécuniaire importante n'a été imposée à Suncor en 2017 pour cause de violation de lois ou de règlements.	
ÉLÉMENTS D'INFORMATION GRI PROPRES AU SECTEUR			
Éléments d'information propres au secteur pétrolier et gazier			
OG1	Volume et type de production et de réserves prouvées estimées	Données sur la performance (p. 143)	
OG2	Investissement dans l'énergie renouvelable	Énergie renouvelable (p. 20)	8, 9
OG3	Production d'énergie renouvelable	Données sur la performance (p. 143)	8, 9
OG4	Évaluation et surveillance de la biodiversité	Sol et biodiversité (p. 92)	
OG5	Eau produite ou de formation	Données sur la performance (p. 143)	
OG6	Brûlage à la torche et ventilation	Qualité de l'air (p. 85) Présentation au CDP sur les changements climatiques (C4.8) Nous ne déclarons pas les gaz ventilés. Nos pratiques d'exploitation contribuent à limiter la ventilation, notamment les unités de récupération de vapeur qui sont utilisées pour certains de nos réservoirs de stockage.	
OG7	Déchets de forage	Données sur la performance (p. 143)	
OG8	Composition du carburant	Données sur la performance (p. 143)	
OG13	Événements de sécurité opérationnelle	Sécurité personnelle et opérationnelle (p. 41)	